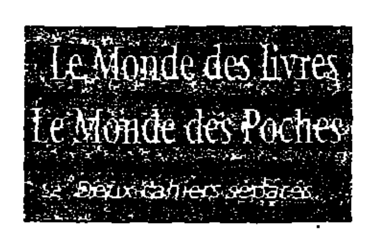
هكذا من الاصل



Le Monde



CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16131 – 7 F

VENDREDI 6 DÉCEMBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Echec des négociations avec les médecins sur les dépenses de santé

LES CAISSES d'assurance-maladie et deux syndicats de médecins (CSMF, FMF) ne sont pas parvenus, mercredi 4 décembre, à un accord pour adapter la convention médicale à la réforme de la Sécurité sociale. Les organismes sociaux (salariés, agriculteurs, indépendants) vont donc résilier la convention qui régit leurs relations avec les praticiens libéraux depuis octobre 1993.

Cet échec n'aura pas de conséquences directes pour les assurés sociaux. Le président de la Caisse nationale d'assurance-maladie, Jean-Marie Spaeth (CFDT), a annoncé son intention d'engager des discussions avec les généralistes de MG-France, seul syndicat à soutenir le plan Juppé. En cas de nouvel échec, l'Etat se substituerait aux partenaires sociaux.

Lire page 8

Thomson : les « sages » préféraient Alcatel au groupe Lagardère

La Commission de privatisation conteste le choix de M. Juppé

LA PRIVATISATION de Thomson, suspendue par le gouvernement mercredi 4 décembre, n'est pas abandonnée. Jean Arthuis, ministre de l'économie, a indiqué, jeudi matin sur RTL, que le gouvernement reste favorable à une cession en bloc de Thomson CSF (électronique militaire) et de Thomson Multimédia (grand public). De nouvelles offres devront être présentées lorsque les conditions de la cession auront été redéfinies par le gouvernement.

La Commission de privatisation motive son avis négatif par les inconvénients que présentait la reprise de Thomson Multimédia par Daewoo. L'offre d'Alcatel lui paraissait plus conforme aux intérêts patrimoniaux de l'Etat que celle de Lagardère : ce dernier ne pouvait apporter de garanties suffisantes sur l'avenir de l'électronique grand public – qui doit bénéficier de 85 % de la recapitalisation de l'entreprise par l'Etat – et de ses salariés.

Lire pages 6, 7 et 15 et notre éditorial page 17



Nouveaux éléments sur la bombe du RER

La thèse de l'attentat islamiste renforcée

LES ENQUÊTEURS disposent de nouveaux élements sur la composition de la bombe qui a tué deux personnes mardi 3 décembre à la station Port-Royal du RER. L'engin ressemble beaucoup à ceux utilisés lors de la vague terroriste de 1995. Les policiers ont découvert que la bouteille de gaz de 13 kilos placée dans la rame contenait, comme celles de 1995, un mélange détonnant composé de poudre noire, de chlorate de sodium, de sucre et de soufre. Les terroristes y avaient ajouté des clous de différentes tailles.

Les spécialistes de la lutte antiterroriste estiment ces éléments suffisants pour conforter la piste d'un attentat islamiste, bien que le système de mise à feu ne soit pas le même que l'an passé. Au lieu d'un réveil à aiguilles métalliques relié à la bouteille, les policiers ont trouvé les débris d'un minuteur de cuisine de type courant. Ils pensent que l'utilisation de cet appareil de *« déclenchement programmé »* constitue un *« progrès technique »* dans le mode opératoire des terroristes.

Depuis plusieurs mois, les services français de renseignement s'inquiétaient de la *« reconstitution des réseaux »* de soutien au Groupe islamiste armé (GIA algérien). Antar Zouabri, âgé de trente-six ans, a pris la tête des commandos du GIA après l'exécution, en juillet dernier en Algérie, de Djamel Zitouni par des dissidents de cette organisation. Décrit par des habitants de Boufarik, ville dont il est originaire, comme un homme *« fruste »* et *« sanguinaire »*, Antar Zouabri n'a guère modifié la ligne dure de son prédécesseur. Tandis que les musulmans de France craignent une nouvelle fois d'être victimes d'un amalgame avec les islamistes, le chef de l'instance exécutive du FIS à l'étranger, Rabah Kébir, a lancé un appel *« à tous ceux qui frappent des innocents pour qu'ils mettent fin à ces tragédies »*

Lire page 10

Quand l'Eglise de Scientologie rachète les archives de ses ennemis

WASHINGTON
de notre correspondant

Le nom, le logo, la boîte postale, le numéro de téléphone, les archives et les ordinateurs de l'association Cult Awareness Network (CAN, ou réseau de sensibilisation sur les cultes) ont été vendus à l'encan, la semaine dernière, pour 20 000 dollars (environ 110 000 francs). L'acquéreur est un avocat de Los Angeles, Steven Hayes. Il est désormais le seul détenteur de CAN. Cela tombe bien : M. Hayes est un scientologiste...

Pendant plus de vingt ans, Cult Awareness Network a livré un combat exemplaire pour s'opposer à l'influence des cultes et sectes, à commencer par la puissante Eglise de Scientologie. A partir de 1991, rapportent le *Washington Post* et le *Chicago Tribune*, une lutte sans merci s'est engagée. De leurs bureaux de Chicago, les volontaires de CAN conseillaient les parents dont un enfant avait été embrigadé dans une secte et mettaient leurs archives à la disposition de la presse, de la police et des membres du Congrès. Cette mine de connaissances, fruit de deux décennies de recherches sur les doctrines et les activités de quelque 1 200 sectes et groupes pseudo-religieux, vient d'être dispersée, ruinée.

Les scientologistes ont utilisé l'arme de l'asphyxie financière pour venir à bout de CAN, en déposant d'innombrables plaintes. L'association a réussi à repousser la plupart des offensives, mais celles-ci ont ponctionné son budget. CAN a voulu contre-attaquer en 1994, poursuivant l'Eglise de Scientologie pour *« harcèlement malveillant »*. Ce fut son chant du cygne. Une suite de déconvenues devant les tribunaux a entraîné la nomination d'un administrateur judiciaire, lequel a estimé de son devoir de vendre CAN au plus offrant. Certains diront que le « réseau de surveillance des sectes » porte une part de responsabilité dans sa propre mort. Car CAN proposait aussi aux parents les références de « déprogrammeurs », ces spécialistes qui se font forts de mettre fin à la dépendance psychique unissant un adolescent à une secte, quitte, pour certains d'entre eux, à verser dans les excès qu'ils dénoncent.

Jason Scott, ancien adepte de la Life Tabernacle Church, a affirmé avoir été séquestré pendant cinq jours et soumis à un véritable lavage de cerveau par des « déprogrammeurs » conseillés à sa mère par CAN. Son avocat, Kendrick Moxon, qui est un compagnon de route de l'Eglise de Scientologie, a réussi à convaincre le tribunal que CAN *« persécutait »* les scientologistes, au nom d'une *« croisade antireligieuse »*, du type de celle menée en d'autres temps contre les mormons, les juifs, les méthodistes ou les baptistes. Condamnée à payer 1,8 million de dollars (environ 10 millions de francs) lors du jugement prononcé en faveur de Jason Scott, CAN a dû invoquer la protection de la loi sur les faillites.

L'Eglise de Scientologie se défend d'avoir joué un rôle dans le garrottage de CAN. Reste qu'avec le rachat de CAN par l'avocat Steven Hayes, les scientologistes seront désormais propriétaires des archives de leur plus farouche ennemi. *« C'est un peu comme si le KGB rachetait les archives de la CIA »*, commente dans le *Washington Post* un ancien adepte de la secte qui désormais la combat.

Laurent Zecchini

Les secrets de René Char

L'ŒUVRE de René Char (1907-1988) avait été consacrée en 1983 par un volume de « la Pléiade », paru de son vivant. Elle fait aujourd'hui l'objet d'une nouvelle approche, mettant en évidence ses échos autobiographiques, avec *Dans l'atelier du poète* (Gallimard, coll. « Quarto »), édition mise en scène par Marie-Claude Char et comprenant de nombreux textes devenus introuvables.

« Le Monde des Livres » s'ouvre sur cette visite de la « fabrique » du poète, ainsi que sur le rappel d'une grande querelle scientifique et humaine qui fut à l'origine de la psychanalyse moderne. Notre cahier littéraire hebdomadaire paraît accompagné de notre supplément mensuel « Le Monde des Poches ».

Mme Casetta en garde à vue

L'ancienne directrice administrative du RPR a été placée en garde à vue dans le cadre d'une affaire de fausses factures qui mettent en cause des marchés publics de la Ville de Paris. p. 32

La France et l'Afrique à Ouagadougou

Jacques Chirac a donné des assurances à ses partenaires africains sur la future *parité entre le franc CFA et l'euro.* *p. 2*

Les protestataires de Belgrade

Les points de vue d'Ivan *Djuric* et d'Yves Tomic sur l'évolution de la situation en Serbie. p. 16 et nos informations p. 4

La drogue traitée par substitution

Trente mille toxicomanes bénéficient actuellement, en France, d'un traitement de substitution qui leur semble bien adapté. p. 12

Les défis de Calais et de Dunkerque

Le tunnel sous la Manche a bouleversé l'activité portuaire du nord de la France. p. 13

La fête de la truffe

Regards gourmands sur le *« soleil noir de l'hiver »* dans la Drôme. p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; *Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ;* Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1206 - 7,00 F

Le divorce entre la presse et le pouvoir

CHAQUE année, le Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) célèbre la rentrée en organisant un cocktail sur les Champs-Elysées. L'événement est couru par le monde de la presse et de la politique. Depuis deux ans, le président de la République honore les patrons des journaux régionaux de sa présence. Jacques Chirac vient en voisin et en bon connaisseur de la France des terroirs et de l'impact local des quotidiens de province. N'avait-il pas lancé sa campagne à l'élection présidentielle en 1994 dans *La Voix du Nord* ?

Cette année, le président de la République était entouré, le soir de la réception, du premier ministre, Alain Juppé, et de très nombreux ministres et hommes politiques, généralement proches de la majorité, ou de patrons comme Jean-Luc Lagardère ou Pierre Dauzier (Havas). Le sillage du président ne bruissait que de lamentations élyséennes sur la presse nationale, sur son influence négative sur le moral des Français, sur ses campagnes de dénigrement systématique. Pour le gouvernement, les journaux seraient au cœur d'une campagne de déstabilisation. *Le Monde* est souvent visé, mais *Libération* aussi ; et même *Le Figaro*, qui accorde trop de place aux divisions de la majorité, ou *Le Parisien*, qui ose rendre compte des déboires du maire de Paris, Jean Tiberi. Lors du cocktail du SPQR, seuls *L'Equipe* et les journaux économiques échappaient à l'anathème... avec la presse régionale, bien sûr.

Depuis, les rapports entre cette dernière et le pouvoir se sont nettement dégradés. Dans un éditorial de *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, Jacques Saint-Cricq, patron du quotidien de Tours mais aussi président du SPQR, attaquait : *« Depuis un peu plus d'un an, le gouvernement accumule des mesures contre la presse écrite. » « Comment, dans ces conditions,* poursuivait-il, *ne pas voir dans cette accumulation d'initiatives hostiles une volonté de nuire aux journaux ? »*

Dans un entretien à *L'Echo de la presse et de la publicité* du mois d'octobre, le directeur général du SPQR, Jean Viansson-Ponté, analysait ce divorce et constatait : *« Plusieurs éléments accumulés nous donnent une impression d'acharnement à notre encontre »*, dans un contexte de *« dégradation sans précédent du régime économique de la presse »*.

Alain Salles

Lire la suite page 17

Les vocalises du blues breton



ANNIE EBREL

LES RENCONTRES Transmusicales de Rennes, miroir de l'éclectisme des musiques actuelles, se souviennent de leurs racines bretonnes. Du 5 au 8 décembre, un hommage sera rendu à la tradition celte dans ses manifestations les plus contemporaines.

Ainsi Annie Ebrel, chanteuse de vingt-six ans originaire de Callac (Côtes-d'Armor), régénère le gwerz, sorte de blues breton qu'elle sert de ses vocalises ténébreuses.

Lire page 27

SOMMET Dans le discours qu'il devait prononcer, jeudi 5 décembre à Ouagadougou, pour l'ouverture de la 19e Conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique, Jacques Chirac devait insister sur la nécessité pour l'Afrique de poursuivre sur le chemin de la démocratie. Il devait aussi donner des assurances aux partenaires de la France, notamment sur la parité entre le franc CFA et l'euro. ● LES RELATIONS franco-africaines traversent une phase difficile, les responsables africains ayant du mal à se retrouver dans les politiques menées par Paris à l'égard du continent noir depuis une dizaine d'années. ● LA CRISE zaïroise complique la donne. Mercredi, l'envoyé spécial de l'ONU dans la région des Grands Lacs, Raymond Chrétien, a estimé toujours nécessaire la mise en place d'une force humanitaire pour venir en aide aux réfugiés rwandais encore dans le Kivu.

Jacques Chirac rassure ses partenaires africains sur le franc CFA

Alors que les relations entre Paris et le continent noir traversent une phase difficile, compliquée par la crise zaïroise, le président de la République a donné, au sommet de Ouagadougou, des garanties sur la continuité des relations monétaires franco-africaines après l'introduction de l'euro

OUAGADOUGOU
de nos envoyés spéciaux

Dans son discours, prononcé jeudi 5 décembre dans la capitale du Burkina Faso, lors de la cérémonie d'ouverture de la 19e conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique, Jacques Chirac entendait définir la « *bonne gouvernance* », thème retenu pour cette réunion. Dans la lignée de son intervention de Brazzaville, le 18 juillet, dénonçant les « *coups de force ou d'Etat, les putschs, les juntes, les pronunciamentos* », le président français devait insister sur la nécessité pour l'Afrique de poursuivre sur le chemin de la démocratie : « *Il ne s'agit pas de dégager un schéma, puis de le plaquer à l'Afrique* », souligne le chef de l'Etat, mais de « *parler ensemble le langage de la vérité et de la raison* ». La « *bonne gouvernance* », selon Jacques Chirac, c'est « *l'efficace et saine gestion des affaires publiques (...) ; elle s'appuie sur un Etat fort, ambitieux pour tous, doté d'une véritable autorité, respecté parce que respectueux des droits fondamentaux de l'homme et des principes démocratiques* ». « *La bonne gouvernance*, devait-il poursuivre, *ce sont des institutions légitimes, donc acceptées et soutenues par tous, capables de susciter l'adhésion et de mobiliser les énergies.* »

Le chef de l'Etat français devait tenir ces propos devant vingt-deux chefs d'Etat africains et plusieurs chefs de gouvernement, qui débattront, en plus du thème choisi il y a deux ans à l'issue du sommet de Biarritz, d'un projet de résolution sur la situation dans la région des Grands Lacs. Ce texte réaffirme vigoureusement le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la décolonisation. Mercredi, après son arrivée, M. Chirac avait présidé une réunion des chefs d'Etat du « groupe restreint », c'est-à-dire les anciennes colonies françaises plus le Zaïre.

Ce « sommet dans le sommet », qui s'est tenu en l'absence du Camerounais Paul Biya, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), a été consacré à l'avenir de la zone franc, dans la perspective de la monnaie unique européenne, et à la sécurité. Sur le premier point, Jacques Chirac a réitéré les assurances françaises : la parité entre franc CFA et euro sera fixe. Son cours sera déterminé par la valeur du franc français au moment de son entrée dans la monnaie unique.

LE RWANDA PROTESTE

Le débat sur la sécurité s'est poursuivi pendant le dîner des chefs d'Etat du groupe restreint, en présence du premier ministre zaïrois, Léon Kengo Wa Dondo, mais sans les représentants du Rwanda. Dans la journée, un membre de la délégation rwandaise s'était plaint de l'exclusion de son pays, en rappelant que, au temps des présidents Mitterrand et Habyarimana, le Rwanda était convié. Kigali entend profiter des séances plénières pour manifester publiquement son opposition au projet de résolution sur les Grands Lacs, dénoncé comme une « *manipulation* ».

Pascale Robert-Diard et Thomas Sotinel

Vous avez dit « gouvernance » ?

Dans le dictionnaire Robert, la « *gouvernance* » est un mot du XIIIe siècle, qui faisait référence aux « *baillages de l'Artois et de la Flandre* ». On est donc bien loin de l'Afrique, et c'est le dictionnaire Harrap's qui permet, indirectement, de s'en rapprocher. Car il définit la « *governance* », soit par le « *gouvernement* » (d'une province...), soit par la « *maîtrise* » ou l'« *empire* ». Il n'est donc pas surprenant que le mot « *governance* » soit abondamment utilisé en référence à l'Europe de l'Est, où il permet d'évoquer la transformation des secteurs publics et privés. L'ONU utilise abondamment la notion de « *good governance* ». Elle désigne la possibilité de traiter les problèmes au niveau mondial afin de chercher à leur apporter une solution collective.

■ CENTRAFRIQUE : les soldats français basés à Bangui ont riposté, jeudi 5 décembre, à des tirs de roquettes de militaires rebelles, qui ont touché l'Hôtel Sofitel vers 3 h 15 (2 h 15 GMT), a indiqué une source militaire centrafricaine. Les roquettes, dont l'une a directement touché le haut de l'hôtel, ont été tirées d'une petite île située dans le fleuve Bangui, tandis que des tirs de mortier venaient du quartier de Ngaragba, où sont postés une partie des soldats en rébellion depuis vingt-six jours. – *(AFP.)*

France-Afrique, l'interminable divorce



ANALYSE

TOUT AU LONG de l'année 1996, la France a accumulé les déboires africains. Du putsch militaire au Niger au soulèvement dans l'est du Zaïre en passant par les mutineries en Guinée, au Congo ou en Centrafrique, plusieurs gouvernements d'Afrique francophone ont été renversés ou ébranlés. Parallèlement, l'image de la France en Afrique a été altérée par l'affaire de l'église Saint-Bernard et par la baisse constante des moyens de la coopération. Le sommet de Ouagadougou n'est pas censé aborder de front ces questions brûlantes. Il a été réuni autour du thème de « Bonne gouvernance et développement », choisi à l'issue du sommet de Biarritz, en 1994. La « bonne gouvernance », concept anglo-saxon, ramène au temps où le ministre des affaires étrangères d'Edouard Balladur s'appelait Alain Juppé et œuvrait à la normalisation des relations franco-africaines.

Or l'année écoulée a vu la résurgence d'un bon nombre des idiosyncrasies que la France a développées en Afrique, de la colonisation aux deux septennats de François Mitterrand. La première manifestation en fut le retour de Jacques Foccart dans l'un des bureaux de la rue de l'Elysée, à la tête d'une « cellule africaine » officieuse, l'officielle étant dirigée par l'ancien ambassadeur de France à Abidjan, Michel Dupuch. L'influence de M. Foccart s'est fait sentir aussi bien lorsqu'il a fait obstacle à la réforme du système d'aide au développement que dans la reconnaissance de la junte militaire nigérienne après le coup d'Etat du 27 janvier. Sur le terrain, on a vu, et on verra peut-être encore, l'infanterie française faire le coup de feu dans les rues de Bangui, pour mater les mutins pendant qu'au Tchad l'aviation prenait en charge l'organisation du scrutin présidentiel.

DES ANNÉES D'ERREMENTS

Cette restauration était attendue par la vieille garde des dirigeants du continent. En mai 1995, elle a salué autant l'élection de l'Africain Jacques Chirac que le départ d'Edouard Balladur, jugé inféodé aux institutions financières internationales. Or, dix-huit mois plus tard, les contraintes de l'ajustement structurel n'ont pas changé, et le discours gaullien de Paris s'accompagne, la plupart du temps, de pratiques financières strictement néo-libérales.

Parallèlement, le dispositif militaire français en Afrique va en s'allégeant. La politique de réduction des effectifs et de rotation rapide des personnels rend de plus en plus improbables des opérations comme celles de Bangui. D'autant plus improbables que la légitimité de telles interventions est remise en cause en Afrique et dans le reste du monde. Paris semble payer là le prix d'années d'errements en Afrique centrale : armement et encadrement de la garde présidentielle de Mobutu Sese Seko qui, même au temps où il mettait encore les pieds à Kinshasa, ne pouvait passer pour un modèle de « bonne gouvernance » ou soutien au régime rwandais dont sont issus les auteurs du génocide de 1994. L'ironie du sort veut que cet échec survienne au moment même où l'un des vieux fantasmes diplomatico-militaires français – la constitution d'un pôle anglophone soutenu par les Etats-Unis autour de l'Ouganda – prend un début de réalité.

Si l'antique dessein géopolitique hérité de la course au Nil du début du siècle vit ses derniers jours, la gestion au jour le jour des relations entre Paris et des Etats souvent plus vassaux que partenaires ne se porte guère mieux. Sur le moment, l'intervention de l'armée française en Centrafrique avait semblé décisive. En fait, elle n'a rien réglé, comme le prouve la dernière mutinerie, qui présente désormais plusieurs des symptômes (ethnicisation, installation dans la durée) d'une vraie guerre civile. La France dit être intervenue pour protéger un président, Ange-Félix Patassé, légitimement élu, une sollicitude dont le président nigérien Mahamane Ousmane aurait aimé faire l'objet. Et les dirigeants africains francophones menacés de déstabilisation s'interrogent : seront-ils, demain, des Patassé ou des Ousmane ?

CLARIFICATION

La France devra enfin expliquer les grandes lignes de sa politique commerciale et d'aide publique. Les sociétés françaises sont encore suffisamment bien implantées en Afrique pour que ce continent contribue pour moitié à l'excédent commercial français. Mais, comme l'ont prouvé les mésaventures de certains candidats, lors des privatisations d'entreprises publiques, au Sénégal ou en Guinée, la seule nationalité française d'un entrepreneur ne suffit pas à le faire entrer dans les bonnes grâces des décideurs économiques africains. Quant à la politique d'« aide liée » (recours à des entreprises françaises pour la réalisation des projets financés par Paris), elle est de moins en moins bien acceptée.

Face à cette distension des liens économiques, Paris met en avant son rôle d'avocat de l'Afrique auprès de la Banque mondiale, du FMI et de l'Union européenne. La réunion des seuls participants francophones, à la veille de l'ouverture du sommet proprement dit, aura permis d'évoquer la transformation de la zone franc en zone euro.

Géopolitique, institutions, économie : le sommet de Ouagadougou devrait être celui de la clarification. La présence de l'Ouganda, du Rwanda (invité par le Burkina Faso après avoir été écarté par la France du sommet de Biarritz) et, pour la première fois, du secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine devrait permettre quelques mises au point relatives aux Grands Lacs. D'autant que, sur ce problème, les équipes africaines de Jacques Chirac peuvent se prévaloir d'une relative virginité. Pour le reste, l'économie et les institutions – la « bonne gouvernance » –, il faudra que Paris mette en accord son discours et sa pratique avant que les Africains ne se retrouvent dans la politique française.

T. S.

L'émissaire de l'ONU juge indispensable l'envoi d'une force humanitaire au Zaïre

NICE
de notre correspondant

La mission de l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands Lacs, l'ambassadeur canadien Raymond Chrétien, s'est achevée, mercredi 4 décembre dans l'après-midi, là où elle avait commencé il y a vingt-neuf jours : dans la résidence du président Mobutu, à Roquebrune-Cap-Martin. Le diplomate canadien estime sa « *petite mission* » réussie, à l'issue d'un périple de 50 000 kilomètres.

Sa principale satisfaction est d'avoir contribué à restaurer les conditions favorables à une discussion entre le Zaïre et le Rwanda. « *Les deux pays envisagent le dialogue plutôt que les cris de guerres* », affirme-t-il. Le Zaïre avait refusé de participer au sommet africain de Nairobi le 5 novembre dernier, mais son attitude a changé : mercredi après-midi, le président Mobutu a assuré que son pays participerait à un nouveau sommet des pays de la région des Grands Lacs : « *Ne vous inquiétez pas, nous serons là* », a-t-il déclaré à l'émissaire de l'ONU. Raymond Chrétien suggère que les Nations unies jouent un rôle d'appui dans ce dialogue.

Au fur et à mesure que la diplomatie africaine évoluait, Raymond Chrétien a assisté à ses prolongements dramatiques sur le terrain, en particulier le retour de 600 000 réfugiés, « *le plus grand déplacement d'êtres humains sur notre planète depuis cinquante ans* ». Ce retour, objectif désormais commun à tous les Etats concernés, se poursuit, mais à un rythme plus lent : 300 000 réfugiés errent encore au Zaïre. « *Il y a encore beaucoup de travail à faire*, avertit M. Chrétien. *La communauté internationale doit continuer.* »

Pour lui, la force humanitaire est indispensable. « *Nous n'aurons pas besoin de 15 000 hommes. Quelques milliers seront suffisants*, explique-t-il. *Ce sera au général Baril, commandant de la force multinationale, d'apprécier les besoins successifs en avions, matériel et hommes.* » Une quinzaine de pays ont donné leur accord pour participer à l'effort humanitaire. Les Britanniques, les Américains, les Canadiens et les Italiens sont déjà sur place. Le largage des vivres par avion apparaît écarté. Le président Mobutu s'y est opposé, proposant de mettre à la disposition de la force humanitaire les terrains d'aviation de son pays. L'aide sera plutôt acheminée par convois avec des escortes militaires pour en assurer la sécurité.

En concluant sa mission par une deuxième visite au président Mobutu, Raymond Chrétien a voulu aussi le presser de regagner son pays. Le chef d'Etat a fait part de sa volonté de rentrer à Kinshasa, sans toutefois donner une date. « *Il est incontournable dans la résolution de la crise*, a jugé le diplomate. *Il est en contact permanent avec son premier ministre et son gouvernement. Je l'ai trouvé en bonne forme physique et parfaitement au courant de la situation.* »

Jean-Pierre Laborde

هكذا من الأصل

L'Afghanistan s'enlise dans l'impasse politique et militaire

Le président renversé, M. Rabbani, regrette l'inaction du roi Zaher Shah

Alors que les combats ont repris ces derniers jours au nord de Kaboul et à proximité de la frontière iranienne, l'heure est aux grandes manœuvres à l'approche d'une réunion ministérielle de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), le 7 décembre, en Indonésie. De passage à Paris, le président destitué, M. Rabbani, a regretté que le roi Zaher Shah, exilé à Rome, ne s'engage pas plus directement dans le règlement du conflit.

PLUS DE DEUX MOIS après la prise de Kaboul par les talibans (*« étudiants en religion »*), la situation militaire en Afghanistan reste figée. Le mouvement des *« étudiants »* ultra-orthodoxes contrôle toujours les deux tiers méridionaux du pays et la capitale Kaboul, tandis que les forces regroupées autour de l'ancien gouvernement tiennent bon dans leurs bastions tadjiks et ouzbeks des provinces du Nord. Ce *statu quo* contraste avec les nouveaux « bruits de bottes » dont résonne le pays ces derniers jours, les belligérants cherchant à enlever de nouvelles positions avant que l'arrivée de l'hiver n'immobilise les lignes de front.

De violents combats ont ainsi éclaté, dimanche 1er décembre, à une centaine de kilomètres d'Herat, la ville occidentale proche de la frontière iranienne et contrôlée par les talibans depuis un an. Les assaillants, le général ouzbek Rashid Dostom auquel s'était joint l'ancien gouverneur de la ville, Ismaël Khan, jusqu'alors réfugié en Iran, n'ont apparemment pas réussi à réaliser une percée significative.

Au nord de Kaboul, les forces anti-talibans semblent également piétiner. Alors que les hommes du commandant Massoud s'étaient approchés, fin octobre, à une dizaine de kilomètres de la capitale, ce sont les talibans qui ont légèrement progressé ces derniers jours. Leur objectif est de reprendre l'aéroport de Bagram afin de mettre Kaboul à l'abri de tout attaque aérienne mais cette base stratégique reste solidement tenue par le commandant Massoud.

A cette impasse militaire, répond une situation politique toujours bloquée. Les talibans, qui se sont discrédités auprès de la communauté internationale en s'attaquant dès leur entrée à Kaboul aux droits des femmes, tentent vainement d'accéder à la reconnaissance diplomatique.

De son côté, la coalition anti-talibans cherche à se doter d'une colonne vertébrale politique et militaire. Un « accord de défense » avait déjà été signé entre la faction du président renversé Burhanuddin Rabbani (*Jamiat-e-islami*), la milice du général Ouzbek Rashid Dostom et le parti chiite de Karim Khalili (*Hezb-e-Wahdat*).

HÉSITATIONS ROYALES

Sur un plan plus politique, cette opposition aux talibans travaille aujourd'hui à la formation d'un gouvernement d'unité nationale qui pourrait éventuellement réintégrer l'ancien premier ministre Gulbuddine Hekmatyar, le chef du Hezb-e-Islami qui, au lendemain de la chute de Kaboul, avait pris ses distances avec ses anciens partenaires pour tenter de prendre langue avec les talibans. Très méfiants à son égard, les hommes du commandant Massoud semblent s'être résignés à ne pas se couper de M. Hekmatyar dont les alliés pakistanais, notamment le Jamaat-i-islami de Qazi Hussein, reviennent sur le devant de la scène à Islamabad à la faveur de la chute du gouvernement de Benazir Bhutto.

C'est dans ce contexte que les talibans comme leurs adversaires cherchent à s'allier les faveurs du roi Zaher Shah, exilé à Rome depuis 1973. L'ancien monarque hésite toutefois à s'engager au point de susciter une réaction dépitée de la part de l'ancien président Burhanuddine Rabbani. *« Je n'ai pas le sentiment que Zaher Shah est prêt à s'engager personnellement*, a-t-il déclaré au *Monde*, mercredi 5 décembre, lors d'un passage à Paris. *Il y a des gens dans son entourage qui raisonnent comme il y a vingt-cinq ans alors que la société afghane a changé depuis. Ils veulent que les rues de Kaboul soient nettoyées et que l'électricité soit rétablie avant qu'on les invite à rentrer tranquillement gouverner le pays. Or trouver une solution implique forcément de travailler dans des conditions difficiles et faire des sacrifices »*. Et M. Rabbani de rappeler que jusqu'à présent Zaher Shah n'a *« pas condamné les atrocités des talibans et l'ingérence pakistanaise»*.

Pour la coalition anti-taliban, l'absence de signaux positifs émanant de la retraite romaine de Zaher Shah est un revers. Les partisans de MM. Rabbani et Massoud ont en effet impérativement besoin de faire taire les critiques qui ne voient en eux que l'émanation politique de la communauté tadjike.

A LA PLACE DU MONARQUE

Aujourd'hui alliés aux Ouzbeks du général Dostom et aux Hazaras d'obédience chiite, MM. Rabbani et Massoud sont en quête d'une personnalité pashtoune respectée capable de rendre crédible la formule de réconciliation nationale à laquelle ils travaillent. A défaut de convaincre l'ancien monarque, ils songent déjà à une solution de remplacement, certes moins prestigieuse : la famille pashtoune des Karzaï, basée à Kandahar, le fief de talibans. Parviendront-ils à briser les allégeances ethniques toujours aussi vivaces en Afghanistan ? C'est l'un des enjeux de la partie qui se joue actuellement à Kaboul comme dans les montagnes du Nord.

Frédéric Bobin

Les contradictions de l'embargo imposé à l'Irak par l'ONU

LES CONTRADICTIONS de l'embargo imposé par les Nations unies à l'Irak sont parfois criantes. Pour des raisons humanitaires, l'un des officiers de sécurité du président irakien, le colonel Roukan Razzouki Abdel Ghafour El Majid, a été admis, dimanche 1er décembre, dans un hôpital parisien. Il est normal que Saddam Hussein, pour qui la France est un pays plutôt « ami », et dont la qualité des soins hospitaliers est indiscutable, ait songé à Paris pour faire hospitaliser l'un de ses proches.

L'embargo imposé par l'ONU en août 1990 à Bagdad touchant aussi tous les vols vers et au départ de l'Irak, le malade a demandé et obtenu du comité des sanctions de l'ONU l'autorisation d'être transféré directement de la capitale irakienne à Paris par avion spécial. La France n'avait dès lors aucune raison de refuser un visa à l'intéressé. Rien n'interdit en effet les déplacements à l'étranger des membres de l'entourage de Saddam Hussein.

Mais des centaines d'Irakiens meurent chaque jour dans leur pays faute de soins suffisants, de produits pharmaceutiques adéquats ou d'équipements hospitaliers indispensables. La capacité d'hospitalisation a été réduite, selon l'ONU, de 41 % en six ans. La raison en est, d'une part, que le même comité des sanctions interdit l'importation de nombreux produits et équipements, de crainte qu'ils ne soient détournés à des fins militaires – la communauté internationale ayant toutes les raisons de se méfier d'un régime irakien qui cherche à échapper au contrôle de l'ONU.

PAUPÉRISATION

La paupérisation des Irakiens est d'autre part telle qu'ils ne peuvent pas s'offrir certains soins dans leur pays, *a fortiori* à l'étranger. C'est bien parce que la situation humanitaire frise la catastrophe que fut adoptée en avril 1995 la résolution 986 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui devrait être prochainement appliquée et qui vise à subvenir aux besoins les plus urgents de la population.

L'hospitalisation du colonel El Majid à Paris se fait dans les mêmes conditions que pour tout ressortissant étranger, indique-t-on au ministère français des affaires étrangères. Ce qui signifie qu'il – ou plutôt le régime irakien – doit prendre en charge ses frais. L'embargo de l'ONU visait à amener le régime irakien à résipiscence et, dans l'esprit des Etats-Unis, à en précipiter la chute. Mais, après plus de cinq ans, c'est le peuple irakien qui est à genoux, alors que la nomenklatura peut s'offrir les soins les plus sophistiqués à l'étranger.

Selon une source de l'opposition en exil, le colonel El Majid, la quarantaine, est un proche de Qousaï, le fils cadet de Saddam Hussein, lequel l'a notamment chargé des contacts avec le Parti démocratique du Kurdistan de Massoud Barzani. Il s'est rendu au moins à deux reprises à cette fin à Dohouk, dans le Kurdistan irakien, en avril et en février. A en croire le quotidien saoudien *El Hayat*, il appartient au clan des ex-gendres du président irakien, les frères Hussein Kamel Hassan El Majid et Saddam El Majid, qui avaient fait défection en Jordanie en août 1995 avant de regagner l'Irak en février 1996. A l'instigation du président irakien, ils ont été liquidés par leur propre clan.

Mouna Naïm

M. Boutros-Ghali « suspend » sa candidature à la tête de l'ONU

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

L'Histoire se répète. Une fois de plus, à quelques jours de la fin du mandat du secrétaire général de l'ONU, le 31 décembre, les grandes puissances n'ont toujours pas trouvé un candidat qui fasse l'unanimité pour diriger l'organisation internationale. Mercredi 4 décembre, le titulaire du poste, Boutros Boutros-Ghali, contre lequel Washington a mis, le 19 novembre, son veto, a annoncé qu'il ne souhaitait plus, *« jusqu'à nouvel ordre »*, que sa candidature soit prise en compte pour le prochain tour de scrutin. Ainsi, la voie est désormais ouverte aux autres postulants originaires du continent africain, parmi lesquels l'Ougandais Olara Otunnu et le Tanzanien Salim Ahmed Salim, actuel secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).



L'ambassadeur américain à l'ONU, Madeleine Albright, s'est félicitée de la décision de M. Boutros-Ghali de *« suspendre »* ainsi sa candidature, estimant que l'*« enjeu de cette décision est l'avenir même de l'ONU »*. Annonçant la décision de M. Boutros-Ghali, le président en exercice du Conseil de sécurité, l'ambassadeur italien Paolo Fulci, a souligné que, pour l'instant, *« aucun candidat »* n'a officiellement saisi le Conseil de sécurité. Toutefois, mercredi 4 décembre, les représentants du Ghana, de la Côte-d'Ivoire et du Niger ont rencontré séparément le président du Conseil de sécurité. Le candidat du Ghana est le secrétaire général adjoint de l'ONU, Kofi Annan, celui de la Côte-d'Ivoire, le ministre des affaires étrangères de ce pays, Amara Essy, et celui du Niger est le secrétaire général de la Conférence islamique, Hamad Algabid.

Pour que ces candidatures, et sans doute beaucoup d'autres, soient officialisées, on attendait à l'ONU la fin du sommet France-Afrique, vendredi 6 décembre, au Burkina Faso. Pour l'heure, deux candidatures crédibles apparaissent : celle de Kofi Annan, très apprécié par le personnel de l'organisation, et celle d'Olara Otunnu, qui préside l'International Peace Academy, une organisation non gouvernementale œuvrant pour la paix.

LA DÉCISION DE PARIS

M. Boutros-Ghali reste cependant combatif. Quelques minutes après l'annonce de la *« suspension »* de sa candidature, il a annoncé qu'il restait candidat. Cette ténacité s'explique, selon les diplomates, par l'attitude de la France à son égard. *« Cette fidélité, jusqu'à maintenant admirable, de Paris envers M. Boutros-Ghali peut désormais lui coûter sa dignité »*, estime cependant un ambassadeur membre du Conseil de sécurité. Pour un autre, la décision de Paris en faveur de M. Boutros-Ghali *« tient pour une très grande part aux mauvaises relations entre Paris et Washington »*. L'ambassadeur ajoute : *« Et tant pis pour l'ONU ! »* Il est vrai que le veto annoncé de Washington, ces jours derniers, a beaucoup irrité les autres Etats membres de l'ONU. Mais, désormais, on constate un agacement de plus en plus net à l'égard de Paris.

La question qu'on se pose actuellement dans les couloirs de l'ONU est de savoir si *« Paris va mettre son veto aux prochains candidats »*. Comme réponse, une phrase souvent répétée à la Mission française est révélatrice : *« On n'a pas besoin de mettre notre veto si les autres candidats n'ont pas les neuf voix nécessaires »* au sein du Conseil de sécurité. Cette remarque, qui fait le tour de l'ONU, laisse entendre que Paris tentera de *« persuader »* certains membres du Conseil de sécurité de ne pas voter pour le prochain postulant. Selon un observateur, *« c'est un jeu de poker. Ce soir, c'est M. Boutros-Ghali qui a joué. Mais on ne sait pas comment Paris va jouer »*. Le Conseil de sécurité se réunira, vendredi 6 décembre et lundi 9 décembre, pour débattre du sujet.

Afsané Bassir Pour

La mobilisation populaire de protestation a atteint un niveau record en Serbie

La justice a confirmé l'annulation des élections municipales

Belgrade a connu, mercredi 4 décembre, les plus importantes manifestations depuis le début du mouvement, avec environ 200 000 personnes dans les rues. A Londres, où se tenait une conférence sur la Bosnie, le ministre yougoslave des affaires étrangères, Milan Milutinovic, a promis au représentant du département d'Etat américain, Strobe Talbott, que les autorités n'utiliseraient pas la force.

BELGRADE
de notre envoyé spécial

La mobilisation populaire a atteint un niveau record, mercredi 3 décembre, à Belgrade. Plus de trente mille étudiants se sont rendus en cortège depuis le centre-ville jusqu'à la présidence de la République de Serbie. Le cortège des manifestants de l'opposition, qui s'est rassemblé en fin d'après-midi devant le Parlement fédéral, a, lui, réuni pour la première fois près de deux cent mille personnes. Cette mobilisation, sans précédent depuis la première élection, en 1990, du président serbe, intervient au lendemain de l'interdiction de la radio indépendante B-92.

Le centre de la capitale a été totalement bloqué à la circulation pendant la plus grande partie de l'après-midi, tandis que les manifestants défilaient au son du tambour et du sifflet. Les deux cortèges ont souvent été salués par les passants ou les riverains qui se tenaient aux fenêtres. De leur côté, les étudiants se sont parfois heurtés à la passivité des policiers chargés de la circulation qui refusaient de bloquer les voitures traversant leur manifestation. A l'issue de leur marche, devant le palais présidentiel, ils ont déposé un pain et une déclaration adressée à Slobodan Milosevic.

Dans leur « lettre ouverte au président de la République de Serbie », les étudiants expliquent qu'ils *« ont offert ce pain en signe de bonne volonté (...), le gouvernement que vous personnifiez a volé notre vote, l'un des principes fondamentaux garantis par la Constitution. Devons-nous nous battre dans les rues même pour ce droit fondamental ? Notre cri de justice est lancé et il sera entendu. Il est de plus en plus fort et puissant. Vous avez l'autorité, le pouvoir et l'influence pour sortir honorablement la Serbie de cette crise. Pacifiquement et avec dignité. Maintenant c'est à vous de décider. Sortez de votre bureau et regardez-nous en face. Acceptez la main que nous vous tendons aujourd'hui, parce que nous gagnerons cette bataille pour la démocratie, avec, ou sans vous »*. Le texte est signé par le « bureau d'initiative de la protestation étudiante 1996 ».

« POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS »

Devant le palais, quelques centaines de manifestants ont scandé *« Slobo dehors ! »*, et *« A bas la mafia rouge ! »*, avant d'être très vite rappelés au calme par les organisateurs. La police est restée très discrète aux alentours de la présidence où seulement deux camionnettes des forces de l'ordre étaient stationnées.

La porte du bâtiment s'est un moment ouverte devant l'un des étudiants, et un fonctionnaire lui a proposé de rentrer *« pour prendre rendez-vous avec le président »*. Alexander Taviminovic a expliqué un peu plus tard qu'il avait décliné l'invitation : *« Nous devons prendre la décision d'une telle rencontre au sein de la coordination. »*

Lors du meeting de clôture de la manifestation de l'opposition, qui s'est tenu cette fois sur la place qui jouxte le Parlement fédéral, les dirigeants de la coalition Ensemble ont eux aussi lancé des appels. Vesna Pesic a ainsi demandé aux Etats-Unis et à l'Europe *« de ne pas rétablir les sanctions à l'égard de la Serbie, car elles pénalisent le peuple et pas Slobodan Milosevic »*. Vuk Draskovic a pour sa part annoncé que la coalition attaquerait demain la présidence *« avec des avions de papier qui contiendront les revendications des manifestants »*, et Zoran Djindjic a estimé que *« le régime actuel est incapable de réformes (...) , sa place est dans les poubelles de l'histoire. »*

Un seul signe de détente est apparu, brièvement annoncé lors du journal du soir de la chaîne officielle de télévision : alors que les manifestations se poursuivaient dans certaines villes de province, et principalement à Nis (à 250 kilomètres au sud de Belgrade), où des milliers de personnes ont à nouveau défilé, le président du comité municipal du Parti socialiste au pouvoir, Mile Ilic, a annoncé sa *« démission »*.

Elle était réclamée avec insistance par l'opposition qui dénonçait cette personnalité comme l'un des symboles de la corruption et du népotisme du régime. Depuis plusieurs jours, une rumeur insistante indiquait que le président Milosevic souhaitait que M. Ilic se retire de la vie publique.

En revanche, l'initiative de la commission électorale, qui avait demandé, mardi, un réexamen de l'annulation partielle des élections municipales – laissant envisager une possible issue à la crise –, a finalement été refusée, mercredi, par la justice. Le tribunal de Belgrade a confirmé l'annulation du scrutin, en indiquant que des vices de procédure avaient bien entamé sa validité.

Le recours à la Cour suprême reste théoriquement possible, *« même s'il est évident*, soulignait un observateur, *qu'au-delà des arguties juridiques, c'est seulement une décision politique au plus haut niveau qui pourra éventuellement remettre en cause l'annulation des élections »*.

Le président du Monténégro (la république voisine, qui forme avec la Serbie la République fédérale de Yougoslavie), Momir Bulatovic, a pour sa part adressé une mise en garde à son homologue serbe en estimant que *« celui qui obtient le pouvoir doit savoir que celui-ci n'est pas éternel »*. Socialiste allié à M. Milosevic, le président monténégrin a précisé qu'il ne savait pas *« si les élections en Serbie avaient été libres et honnêtes »*, mais a déploré que la République fédérale de Yougoslavie soit *« soupçonnée inutilement de ne pas respecter les règles démocratiques élémentaires »*. Une condamnation à peine voilée qui s'ajoute à celles des Etats-Unis, et de la plupart des pays de l'Union européenne, et qui complique encore un peu plus la situation du président serbe.

Denis Hautin-Guiraut

Pour son président, la Pologne est « bien préparée » pour intégrer l'UE

AU POUVOIR depuis un an, le président polonais, Alexandre Kwasniewski, a réitéré, mercredi 4 novembre, lors de sa première visite officielle en France, son souhait de voir son pays rejoindre l'Union européenne (UE) *« vers l'an 2000 »*, et entrer *« en 1999 »* dans une OTAN élargie, *« l'organisation la plus stable et la plus compétente en matière de sécurité européenne »*.

Réagissant aux déclarations faites, lors du sommet de l'OSCE tenu à Lisbonne le 2 décembre, par le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, selon lequel la Russie est *« fermement opposée au projet de l'Alliance atlantique et de ses structures militaires de s'élargir en direction de* [son] *territoire »*, le président polonais a regretté *« ce langage plus dur »*, qui révèle *« une approche de l'OTAN comme élément hostile, issue de la guerre froide »*. La Russie cherche, selon M. Kwasniewski *à « ralentir le processus »* de l'élargissment de l'OTAN, dont le calendrier devrait selon lui être tenu pour 1999. C'est là, indique-t-il, *« la date la plus sensée et la plus probable, surtout si plusieurs conditions sont remplies : une réforme de l'Alliance, et un accord – notamment entre la Russie et l'Ukraine »*.

Le président polonais a par ailleurs pris ses distances avec la proposition française, mise en avant à Lisbonne, de promouvoir le rôle de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans un nouveau système de sécurité européen. Regroupant cinquante-cinq pays, *« l'OSCE ne peut pas devenir l'organisation centrale »* de la sécurité en Europe, souligne M. Kwasniewski, mais *« en tant que forum »*, elle devrait se consacrer *« à la prévention des conflits »*.

Ancien communiste reconverti dans la *« social-démocratie »*, le chef d'Etat polonais estime que son pays, devenu cette année membre de l'OCDE, est désormais *« bien préparé »* à l'intégration dans l'Union européenne, dont les négociations *« devraient commencer le 1er janvier 1998 »*. La Pologne, le plus grand marché d'Europe centrale avec trente-huit millions d'habitants, a connu en 1996 sa troisième année consécutive de croissance, avec 5 % d'augmentation du produit intérieur brut. L'inflation est de 17 % pour 1996, et le chômage (13 %) est *« le plus bas depuis quatre ans »*.

Ces résultats situent la Pologne dans le peloton de tête des pays ex-communistes susceptibles de rejoindre rapidement l'UE (avec la République tchèque et la Hongrie), mais M. Kwasniewski se dit favorable à l'entrée prochaine d'autres candidats dans les structures européennes, notamment la Slovaquie, *« si elle saisit cette chance »*.

Les investissement français en Pologne ont augmenté ces trois derniers mois, mais ils restent huit fois inférieurs à ceux de l'Allemagne, a par ailleurs indiqué M. Kwasniewski. Aussi la France n'est-elle que le sixième partenaire commercial de la Pologne, qui effectue désormais 80 % des ses échanges avec l'UE, et 10 % avec la Russie.

Natalie Nougayrède

Les chantiers navals de Gdansk privés d'oxygène par un pouvoir rancunier

VARSOVIE
de notre correspondant

Depuis qu'en juin dernier, arcbouté sur les principes d'un capitalisme sans faiblesse, le gouvernement post-communiste polonais a décidé de leur refuser toute aide, l'agonie des chantiers navals de Gdansk, qui virent naître le syndicat Solidarité, se poursuit.

Ni la grève de la faim poursuivie depuis une semaine par sept ouvriers des chantiers, ni l'occupation des locaux de la voïvodie (préfecture) de Gdansk, ni les démonstrations symboliques de solidarité organisées ou annoncées dans diverses villes du pays, ne font dévier d'un pouce le premier ministre, Wlodzimierz Cimoszewicz, de son principe de base : *« les chantiers ne bénéficieront d'aucun privilège particulier. »*

Dans un pays où de nombreuses entreprises d'Etat ne perdurent que grâce à diverses mesures de protection, cette rigidité aurait de quoi étonner. Sauf à se souvenir de ce qu'a représenté, depuis août 1980, ce célèbre chantier Lénine, où s'est joué, dans une atmosphère inoubliable, l'un des actes majeurs d'une autre agonie, d'une tout autre ampleur : celle du système communiste en Europe. C'était il y a seize ans, et les hommes qui sont aujourd'hui au pouvoir entamaient seulement leur carrière dans les rangs d'un parti qui se croyait encore tout puissant.

Les vieilles blessures d'amour-propre ne s'oublient pas : plus que ses erreurs de gestion, indéniables, plus que l'excès de protection dont il a pu bénéficier sous la présidence de Lech Walesa, et plus que ses 154 millions de dollars de dettes, le chantier naval paie chèrement son historique insolence. Quatre mois après leur faillite officielle, les chantiers de Gdansk continuent à perdre ce qui leur reste de forces, de ressources, et d'ouvriers : il en reste 5 000, contre 7 000 au printemps dernier, et plus de 10 000 à la « grande époque ».

LECH WALESA MIS EN CAUSE

Le premier ministre a annoncé, mercredi 3 décembre, que l'Etat pourrait donner des garanties de crédit à l'établissement, à condition qu'il trouve une banque disposée à permettre la construction de cinq navires commandés par l'Etat. M. Cimoszewicz a aussitôt demandé que ce qui reste du chantier soit divisé en cinq sociétés distinctes, *« chacune chargée de la construction d'un bateau »*, ajoutant qu'il était hors de question d'apporter une assistance à *« un comité de protestation, car ce n'est pas là une institution capable de construire des navires »*.

Dans le même temps, et comme dans un écho revenu d'une autre époque, l'office de protection de l'Etat a accusé Lech Walesa d'avoir gardé en sa possession des documents *« secrets »* dont il avait eu connaissance en tant que président, et la justice a ouvert une enquête. Deux journaux proches du pouvoir ont immédiatement précisé que les « documents » attestaient d'une prétendue collaboration de l'ancien militant ouvrier avec les services de la police politique, dans les années 70.

Jan Krauze

Un nouveau scandale touche le gouvernement japonais

TOKYO. Après l'arrestation de l'ancien vice-ministre de la santé, limogé le 19 novembre, la police a perquisitionné jeudi 5 décembre les locaux du ministère de la santé. Nobuharu Okamitsu est accusé d'avoir accepté 60 millions de yens *(2,6 millions de francs)* et deux voitures du chef d'une chaîne de maisons de retraite gérée sur fonds publics. Un autre responsable du ministère de la Santé, Masaru Wada, a reconnu à la fin du mois dernier avoir reçu 1 million de yens. Ce scandale ne cesse de prendre de l'ampleur et gêne le gouvernement ; le premier ministre, Ryutaro Hashimoto, a fait de la réforme de la haute administration une priorité. – *(AFP.)*

Le ministre-président de Flandre à la tête des régions d'Europe

STRASBOURG. Le démocrate-chrétien Luc Van den Brande, président du gouvernement de Flandre, en Belgique, a été élu à la tête de l'Assemblée des régions d'Europe (ARE), mercredi 4 décembre à Bâle. Il succède à Jordi Pujol, président de la Generalitat de Catalogne. L'ARE, qui rassemble 300 régions du Vieux Continent, se proposait d'accueillir celles de Ryazan et de Bachkirie (Russie), de Chisinau (Moldavie) et les comtés lituaniens de Kaunas, Siauliai, Tauragé et d'Utena. Il était prévu aussi d'adopter une recommandation demandant aux gouvernements de mettre en œuvre la Charte de l'autonomie régionale élaborée par le Conseil de l'Europe. Dans la foulée, l'ARE entendait s'engager à *« déployer tous les efforts pour contribuer à la sauvegarde des minorités ethniques et de leurs droits fondamentaux »*. – *(corresp.)*

Washington veut conserver le QG de l'OTAN à Naples

WASHINGTON. Le secrétaire américain à la défense, William Perry, a déclaré, mercredi 4 décembre, que *« les Etats-Unis ne changeront pas d'avis sur la question »* de l'attribution à un non-Américain du commandement du sud de l'OTAN à Naples. La veille, Jacques Chirac avait insisté sur la nomination d'un officier général européen à ce poste. D'autre part, M. Perry, jugeant *« infondées »* les craintes de Moscou à ce propos, a estimé que l'OTAN devrait déclarer qu'il n'y pas de plans *« pour élargir la base nucléaire »* à l'Est européen. – *(AFP)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : Le chancelier Kohl a confirmé** jeudi 4 décembre qu'une initiative visant à faire progresser la Conférence intergouvernementale (CIG) sur la réforme des institutions européennes serait rendue publique lors du sommet franco-allemand du 9 décembre à Nuremberg. M. Kohl a estimé que le sommet européen de Dublin, les 13 et 14 décembre, ferait franchir un pas *« supplémentaire et fort »* au processus d'intégration. *« A cette occasion, la remarquable coopération franco-allemande, qui repose sur la solide amitié entre nos pays, se révèlera une nouvelle fois comme un moteur »*, a-t-il dit. – *(AFP.)*

■ **BULGARIE : 800 000 personnes ont fait grève**, mercredi 4 décembre, généralement pour une heure, afin de réclamer la démission du gouvernement et des élections anticipées. Le gouvernement a pour sa part annoncé mercredi de nouvelles restrictions budgétaires, dont une diminution de 10 % des dépenses, et la mise à pied de 50 000 des 550 000 fonctionnaires. – *(AFP.)*

■ **BIELORUSSIE : dix militants du Front populaire de Biélorussie,** mouvement d'opposition nationaliste au président Loukachenko, ont demandé l'asile politique en Pologne, la semaine dernière, selon la représentation du Front populaire à Minsk. Le président du Front, Zenon Pozniak, est réfugié aux Etats-Unis depuis 1995. – *(corresp.)*

AMÉRIQUES

■ **GUATEMALA : l'accord de cessez-le-feu** conclu entre la guérilla et le gouvernement du Guatemala, où la guerre civile a fait depuis 30 ans plus de 100 000 morts et 40 000 disparus, a été signé, mercredi 4 décembre, à Oslo, en Norvège. L'accord de paix final doit être signé le 29 décembre au Guatemala. – *(AFP.)*

■ **NICARAGUA : les résultats définitifs des élections du 20 octobre** ont été publiés mercredi 4 décembre à Managua. L'Alliance libérale (droite) du président élu Arnoldo Aleman contrôlera 42 des 93 sièges de l'Assemblée nationale nicaraguayenne. Le Front sandiniste (gauche) a obtenu 36 sièges et le Parti de la voie chrétienne, 4 sièges. Huit autres formations se partagent 11 sièges. – *(Reuter.)*

■ **ÉTATS-UNIS : la légalité des mariages entre homosexuels** a été confirmée pour la première fois par un tribunal américain, mardi 3 décembre, à Honolulu, où des juges ont déclaré inconstitutionnelle leur interdiction par l'Etat d'Hawaï. En septembre 1996, le Congrès, à majorité républicaine, avait voté un projet de loi permettant aux Etats de refuser de reconnaître les mariages *« gays »* célébrés dans un autre Etat. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : l'ONU a adopté, mercredi 4 décembre, par 148 voix** contre une voix (Israël) et 13 abstentions (dont les Etats-Unis), une résolution qualifiant d'*« illégale »* la décision d'Israël d'imposer sa juridiction sur Jérusalem, dont la partie orientale a été annexée en 1967. La Knesset a adopté le même jour d'un projet de loi préliminaire sur le transfert des ambassades étrangères de Tel Aviv à Jérusalem. – *(AFP, Reuter.)*

■ **LIBYE : des Palestiniens bloqués depuis seize mois** à la frontière entre la Libye et l'Egypte ont commencé une grève de la faim pour attirer l'attention sur leur sort, a annoncé, mercredi 4 décembre, Médecins sans frontières (MSF). Ils ont été expulsés de Libye en septembre 1995, et l'Egypte refuse leur entrée sur son territoire. – *(Reuter.)*

ASIE

■ **CHINE : les autorités rejettent un appel du pape** en faveur d'une plus grande liberté religieuse et lui demandent de cesser ses ingérences dans les affaires intérieures chinoises. *« Le gouvernement respecte la liberté de croyance religieuse des citoyens chinois et protège leurs activités religieuses réglementaires »*, a dit, mercredi 4 décembre, un porte-parole. La veille, Jean Paul II avait encouragé la Chine à autoriser les catholiques à avoir des liens officiels avec le Vatican. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS : l'inflation est largement surestimée** par les statistiques officielles, a confirmé le 4 décembre une commission présidée par l'ancien conseiller économique de la présidence, Michael Boeskin. La hausse des prix réelle serait surestimée de 1,1 point ; l'inflation de 1995 s'établirait à 1,9 %, et non 3 %. La commission envisage la création d'un nouvel indice annuel.

■ **OUGANDA : l'Etat a cédé ses participations** dans 44 entreprises publiques déficitaires, dans le cadre des réformes économiques recommandées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). Le vice-ministre des Finances, Mathew Rukikaire, a indiqué mercredi 4 décembre que l'Etat se retirerait jusqu'à hauteur de 85 % de toutes les entreprises publiques du pays avant la fin de 1997. – *(AFP.)*

Le Sudiste Trent Lott succède à Bob Dole à la présidence du Sénat américain

Le nouvel homme fort du Parti républicain sera un redoutable adversaire pour Bill Clinton

Les républicains, majoritaires dans les deux Chambres du Congrès, ont élu, mardi 3 décembre, le sénateur du Mississippi, Trent Lott, chef de file de la majorité républicaine au Sénat, pour mettre en œuvre d'importantes réformes législatives mais aussi pour examiner les scandales qui éclaboussent la Maison Blanche. Trent Lott succédera officiellement à ce poste à Bob Dole en janvier.

WASHINGTON
de notre correspondant

On ne prête qu'aux riches : un homme que Newt Gingrich a un jour appelé son *« mentor »* peut difficilement passer pour modéré ! Mais au moment où le speaker (président) de la Chambre des représentants est affaibli par des accusations de fraude fiscale et par une érosion de la majorité républicaine à la Chambre, c'est son alter ego du Sénat, le Sudiste Trent Lott, qui émerge comme l'*« homme fort »* du Parti républicain. Désormais, c'est lui qui va orchestrer la stratégie du Congrès – toujours dominé par les républicains – face à la Maison Blanche.

Or les premières prises de position de M. Lott depuis l'élection présidentielle ne laissent pas présager un dialogue serein. Affable, naturellement courtois et souriant, cet homme de cinquante-cinq ans, à l'apparence de banquier de Wall Street, est aussi un homme foncièrement conservateur et combatif. Lorsque, le 12 juin, il avait succédé – par intérim – à Bob Dole, chacun attendait du nouveau chef de la majorité sénatoriale un style *« agressif »*. Surprise, avant que le Congrès ne soit ajourné, Trent Lott avait conclu une série de compromis avec les démocrates et la Maison Blanche, portant notamment sur l'augmentation du salaire minimum et la réforme de l'aide sociale.

CONSERVATEUR ET PRAGMATIQUE

Démontrant son pragmatisme, l'homme du Mississippi avait compris que les républicains avaient besoin de présenter un bilan aux électeurs. Cette parenthèse refermée, Trent Lott est persuadé que les Américains ont renouvelé leur confiance au Parti républicain, afin que celui-ci mette en œuvre *« un conservatisme de bon sens »*, tout en faisant en sorte que le gouvernement *« maintienne un haut degré d'éthique, et ne tolère pas la corruption »*.

Le message est clair : le chef de la majorité sénatoriale n'est pas prêt à passer l'éponge sur les divers scandales ayant éclaboussé la Maison Blanche. Car si Trent Lott possède un sens du compromis peaufiné par vingt-quatre années passées au Capitole (seize ans à la Chambre des représentants et huit ans au Sénat), il est aussi un « faucon » dans bien des domaines : ardent défenseur du budget militaire et du droit de posséder une arme, c'est un adversaire déterminé de l'avortement et un avocat fervent du vote d'un amendement constitutionnel imposant l'équilibre budgétaire.

La carrière politique de cet avocat de formation ressemble à une course d'obstacles franchis avec aisance et opportunisme. Démocrate au début des années 70, il s'est « converti » au républicanisme pour entrer à la Chambre des représentants. Il a continué dans cette voie, bousculant parfois ses collègues devant le poteau d'arrivée, comme son vieux rival du Mississippi, le sénateur Thad Cochran. Ayant obtenu avec la succession de Bob Dole son bâton de maréchal, il sera un adversaire coriace pour Bill Clinton.

Laurent Zecchini

Madeleine Albright favorite pour succéder à Warren Christopher

Madeleine Albright, âgée de cinquante-neuf ans et actuelle représentante de Washington aux Nations unies, semblait, mercredi 4 décembre, la mieux placée pour succéder au secrétaire d'Etat, Warren Christopher. Diverses sources indiquaient que le président américain a eu, avec elle, mardi, une longue conversation téléphonique. Cependant, le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry, a indiqué mercredi, qu'aucune décision sur ce sujet n'avait encore été prise. Si elle est une proche de Bill Clinton, le facteur qui joue le plus en sa faveur vient de la pression croissante des mouvements féminins sur le président pour qu'une femme soit nommée, pour la première fois, à l'un des trois principaux postes du cabinet (secrétariat d'Etat, Pentagone et Trésor).

THOMSON Le gouvernement a suspendu la cession de Thomson, mercredi 4 décembre, en raison de l'avis négatif donné par la Commission de privatisation sur la « préférence » accordée par le pouvoir à l'offre Lagardère. Jean Arthuis a indiqué jeudi matin que les nouvelles conditions de la privatisation de Thomson vont être définies rapidement et que le schéma reste celui d'une cession « en bloc ». ● LA SUSPENSION de la privatisation avait été demandée par le Parti socialiste et le Parti communiste, qui s'en sont félicités, mercredi, en soulignant « l'échec grave » subi par le gouvernement. ● LA BOURSE a subi une baisse de 1,72 % dans la journée de mercredi, baisse qui témoigne de l'affaiblissement de la place financière de Paris sous l'effet des privatisations contrariées (CIC, Thomson) et des « affaires » telles que celle du Crédit lyonnais *(lire aussi notre éditorial page 17)*.

La Commission de privatisation s'oppose à la préférence gouvernementale

Les sept « sages » ont rendu un avis négatif sur la reprise de Thomson par le tandem Lagardère-Daewoo. Au même moment, le gouvernement négociait avec la Commission européenne les conditions de la recapitalisation du groupe

LE GROUPE sud-coréen Daewoo *« scandalisé »*, Jean-Luc Lagardère plus décidé que jamais à prendre le contrôle de Thomson-CSF, Alcatel Alsthom remis en selle, la Bourse de Paris en chute, des syndicats qui crient victoire... La suspension de la privatisation de Thomson, mercredi 4 décembre au matin, a créé la surprise et l'émotion. Jusqu'à la dernière minute, ni les industriels intéressés, ni le gouvernement n'avaient douté que l'opération serait menée à son terme, comme prévu, avant le 31 décembre.

C'est le 16 octobre que le gouvernement avait annoncé sa « préférence » pour que Thomson soit vendu au groupe Lagardère, qui n'est toutefois intéressé que par les activités militaires de Thomson-CSF, filiale du groupe coté en Bourse. C'est pourquoi le repreneur s'est associé à l'industriel sud-coréen Daewoo, à qui il a prévu de céder Thomson Multimédia, filiale qui produit des téléviseurs et des magnétoscopes. A la demande du président de la République, Alain Juppé a fait pencher la balance en faveur de cette candidature, alors que plusieurs de ses ministres étaient favorables à celle du concurrent, Alcatel Alsthom. A aucun moment ses services ne semblent avoir imaginé que la Commission de privatisation, saisie ce même 16 octobre, pourrait prendre la liberté de s'opposer au projet qui lui était soumis. Son « avis conforme » est nécessaire quand une privatisation se fait de gré à gré comme dans le cas de Thomson.

PAVÉ DANS LA MARE

Le jeudi 28 novembre, dans le secret qui préside à leurs délibérations, les sept « sages » prennent leur décision, mais l'avis négatif qu'ils rendent ne sera connu des responsables gouvernementaux que... trois jours plus tard. Pierre Laurent, président de la commission, appelle au téléphone Christian Noyer, directeur du cabinet de Jean Arthuis, pour lui demander un rendez-vous, mais sans indiquer dans quel sens la commission a délibéré. M. Arthuis étant retenu en province vendredi et samedi, un rendez-vous est envisagé pour le début de la semaine suivante.

Ce jour-là, d'ailleurs, une autre affaire liée à la privatisation de Thomson occupe les esprits : *Le Canard enchaîné* a lancé, la veille, un pavé dans la mare. Ou plutôt deux : l'hebdomadaire satirique révèle que la Commission des opérations de Bourse a ouvert, depuis quinze jours, une enquête sur les mouvements du titre Lagardère le 15 octobre, veille de l'annonce officielle de la *« préférence »* du gouvernement. *Le Canard Enchaîné* publie également des informations selon lesquelles le choix de Jacques Chirac et de son premier ministre aurait été influencé par une note relatant les propos de deux dirigeants du groupe britannique Gec alliés à Alcatel Alsthom. Selon ce pseudo-document, dont le *Télégramme de Brest* avait déjà fait état le 17 octobre, on comprenait que les deux hommes projetaient de mettre la main sur l'industrie d'armement française.

Rien d'étonnant, donc, à ce que la discrète réunion de la Commission de privatisation soit alors passée inaperçue. D'autant que son avis n'est en principe attendu qu'après l'intervention d'une autre Commission, celle de Bruxelles, qui doit donner son feu vert à l'opération Thomson-Lagardère-Daewoo. Le 18 décembre, surtout, les commissaires européens doivent se prononcer sur la recapitalisation de 11 milliards de francs que l'Etat français a décidé d'accorder à Thomson avant sa privatisation. Aussi les dirigeants de Thomson sont-ils persuadés que les sept « sages » ne se prononceront que le 19 décembre...

D'ailleurs, tout se déroule normalement, y compris les négociations avec Bruxelles. Elles sont plus complexes que prévu. Dans une lettre à Jean Arthuis le 26 novembre (*Le Monde* daté 1er-2 décembre), le Commissaire européen chargé de la politique de la concurrence, Karel van Miert, pose des conditions sévères : Thomson Multimédia doit engager une restructuration musclée et geler ses parts de marchés en Europe et aux Etats-Unis pendant la durée du plan de redressement.

NÉGOCIATIONS DIFFICILES

C'est en lisant cet article du *Monde*, durant le week-end, que M. Laurent prend connaissance de la difficulté des négociations qui se déroulent entre Paris et Bruxelles. Il comprend alors qu'il lui faut informer plus rapidement le gouvernement de l'avis négatif de la Commission de privatisation. Il rappelle M. Noyer dimanche soir et lui précise, cette fois, dans quel sens sa commission a délibéré. M. Arthuis, pris par la réunion des ministres européens de l'économie et des finances à Bruxelles lundi 2 décembre, ne pourra recevoir à M. Laurent que mardi matin, mais l'exécutif est désormais informé de la mauvaise nouvelle.

Le gouvernement espère-t-il faire changer d'avis la Commission en demandant une « deuxième délibération », comme on dit à l'Assemblée nationale ? Craint-il des fuites en Bourse, qui pourraient donner lieu à des délits d'initié ? M. Arthuis ne dit mot à personne, et les fonctionnaires français continuent de discuter avec Bruxelles comme si de rien n'était. M. van Miert ayant demandé au gouvernement de fournir des explications avant lundi 2 décembre, une délégation de la direction du Trésor se rend à Bruxelles dès samedi 30 novembre après-midi. De nouvelles questions étant soulevées, un autre rendez-vous est fixé au mardi 3 décembre.

Les hauts fonctionnaires du Trésor et l'état-major de Lagardère travaillent en hâte lundi toute la journée et, même, dans la nuit de lundi à mardi, ce qui semble indiquer qu'ils sont tenus dans l'ignorance de l'avis de la commission de privatisation. La Commission voudrait que Thomson Multimédia s'engage à ne pas accroître sa capacité mondiale de production dans le secteur de l'électronique grand public jusqu'à la fin du siècle. Les Français, eux, se battent pour que cette contrainte soit limitée au 31 décembre 1998. Ils demandent aussi que cette interdiction ne joue pas pour les nouveaux produits en développement. Tout n'est pas réglé, mais les grandes lignes d'un accord permettant à la Commission de donner son feu vert se dessinent.

Financièrement aussi, le gouvernement a pris ses dispositions pour pouvoir disposer des 11 milliards de la recapitalisation. Le budget ne lui laissant aucune disponibilité financière, il lui faut vendre d'urgence une participation publique. Le choix est limité : l'Etat cèdera les 9,1 % qu'il détient dans le capital d'Elf, via la holding Erap. Dix jours auparavant, le président de l'Erap, Philippe Pontet, avait reçu de l'Elysée l'assurance qu'il conserverait sa participation dans le groupe pétrolier. Le 12 novembre au matin, le service des participations du Trésor l'avertit que les titres Elf vont être vendus le lendemain, ce qui rapportera 10 milliards de francs à l'Etat.

Tout est donc prêt. Tout, sauf l'accord de la Commission de privatisation. A peine saisis du dossier, ses membres se rendent compte que l'affaire est compliquée et que l'opinion est très sensible à la vente de Thomson Multimédia à Daewoo. Ils auditionnent tous les protagonistes – Lagardère, Daewoo, Alcatel Alsthom, le Trésor... – et jugent, très vite, que le dossier n'est pas bien préparé. Les conditions juridiques ne leur paraissent pas non plus très claires. Et puis, on dit tellement qu'ils sont « aux ordres »... Cette fois, ils désobéiront et rendront, comme pour RMC en 1994, un avis négatif.

Récit des services Entreprises et France

L'avis publié au « Journal officiel »

« **L'ÉCART** entre les demandes présentées respectivement par Lagardère SCA et Alcatel Alsthom, n'est que de 41 millions de francs.

» Le projet industriel présenté par Alcatel Alsthom comporte une proposition de reprise globale du groupe Thomson et est axé sur la constitution d'un groupe européen d'électronique de dimension mondiale. La Commission de privatisation estime que l'on peut porter au crédit du projet industriel ainsi présenté le double mérite de la cohérence et d'une affectation de l'effort de recapitalisation envisagé par l'Etat à l'édification d'un grand ensemble industriel européen, de dimension mondiale.



VERBATIM

» Toutefois, elle ne peut que constater que le choix du repreneur dépend en grande partie d'une option industrielle en matière de défense nationale, sur laquelle il ne lui appartient pas de se prononcer, et qui relève de l'appréciation du gouvernement au vu de l'ensemble des informations mises à sa disposition.

» L'offre de Lagardère SCA comporte en fait deux projets industriels distincts quoique interdépendants, le groupe Lagardère posant comme condition la cession immédiate de Thomson Multimédia (TMM) à Daewoo Electronics.

» La commission constate que ce projet repose sur une forte logique industrielle, avec la production de systèmes d'armements complets, clés en main, qui est un facteur important de la capacité d'exportation. Toutefois, il emporte la cession de SGS-Thomson dont le caractère stratégique est reconnu dans les secteurs de l'informatique, des télécommunications et de l'électronique.

» Daewoo Electronics acquiert au cours du transfert de Thomson la société TMM pour une valeur symbolique, bénéficie par compensation de créance d'une recapitalisation de 9,9 milliards de francs, correspondant à 85 % des fonds de recapitalisation des fonds apportés par l'Etat à Thomson SA.

» L'alliance de TMM avec Daewoo Electronics, basée sur un programme prévisionnel d'investissements, en France, de 2 milliards de francs d'ici à l'an 2000, devrait amener la création d'environ trois mille emplois nouveaux en France, au cours des cinq prochaines années.

» Si, à court terme Daewoo Electronics, bien que sa capitalisation boursière soit relativement faible et que sa dette soit très élevée, apporte à TMM certains moyens financiers en vue de sa restructuration, il n'est pas évident qu'à moyen terme le bilan industriel soit réellement positif, dans la mesure où la cession de TMM emporterait renonciation à un acquis technologique de premier plan, en dépit de l'apport substantiel de fonds publics, dont bénéficierait le repreneur, et alors que cet acquis est le produit d'un considérable effort de recherche de longue haleine, financé pour partie par l'Etat. L'instruction du dossier révèle que *[les]* déclarations *[de Daewoo Electronics]* concernant les apports financiers, la localisation des investissements nouveaux, l'ampleur, la nature et le rythme des créations d'emplois ont un caractère unilatéral, ainsi que le confirme l'administration. Daewoo Electronics n'est lié par aucune obligation juridique envers l'Etat, ni d'ailleurs envers Lagardère SCA. Si le groupe Lagardère a déclaré qu'il entendait se porter *« garant »* du respect par Daewoo Electronics de la mise en œuvre de ces déclarations, il ne dispose pas des moyens de droit qui lui permettraient d'exercer à cet égard un contrôle efficace et de sanctionner d'éventuels manquements. Dans ces conditions, il n'est possible ni d'apprécier les perspectives d'avenir industrielles de TMM après son transfert à Daewoo Electronics, ni d'établir au titre de l'offre examinée le bilan industriel de fonds publics consacrés à la recapitalisation de l'entreprise.

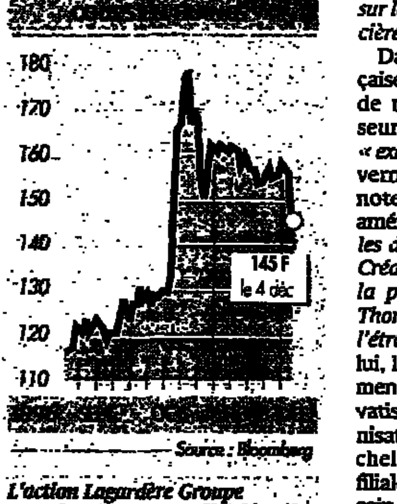
» L'offre de Lagardère SCA étant subordonnée à la reprise immédiate de TMM par Daewoo Electronics, il s'agit bien de l'une des « conditions de cession » au sens de l'article 4 de la loi de privatisation. Les modalités de reprise de TMM par Daewoo Electronics ne paraissent pas pouvoir être acceptées. Dès lors, la commission ne s'estime pas en mesure d'émettre un avis favorable à l'acceptation de l'offre telle qu'elle a été déposée par le groupe Lagardère. »

L'image ternie de la place financière de Paris

HASARD ET IRONIE du calendrier, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, prononçait, mercredi 4 décembre, en fin de matinée, le discours de clôture de la 6e conférence sur l'euro organisé par le Matif. Au moment même où M. Arthuis, devant un parterre de grands investisseurs français et étrangers, se déclarait *« convaincu que la place de Paris se positionnera en Europe continentale comme l'acteur central de gestion de l'euro »*, un gestionnaire britannique, visiblement inquiet, s'enquérait auprès de son voisin de l'évolution du cours de Bourse du titre Lagardère, trois heures après l'annonce de la suspension de la privatisation de Thomson.

« TROP, C'EST TROP »

La décision gouvernementale, qui ternit l'image de grande place financière internationale que les autorités politiques et boursières cherchent à donner à Paris, a été durement sanctionnée par les opérateurs. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a terminé la séance de mercredi en net recul. Il a cédé 1,72 %, alors que les autres places enregistraient des replis modestes (– 0,72 % à Francfort, – 0,40 % à Londres et – 0,35 % à Zurich). Le 6 novembre, Philippe Camus, directeur général du groupe Lagardère, avait déclaré qu'un retour en arrière du gouvernement sur le dossier de privatisation de Thomson serait *« une catastrophe totale sur le plan de la communauté financière internationale »*.



L'action Lagardère Groupe a perdu 7,1 %, mercredi 4 décembre, à la Bourse de Paris, après l'annonce de la suspension de la procédure de privatisation de Thomson.

Dans une grande banque française, on reconnaissait avoir reçu de nombreux appels d'investisseurs non-résidents se déclarant *« exaspérés »* par la volte-face gouvernementale. *« Trop, c'est trop,* note le président d'une banque américaine installée à Paris. *Après les déboires du Crédit foncier et du Crédit lyonnais et la suspension de la privatisation du CIC, l'affaire Thomson est jugée très sévèrement à l'étranger. »* Elle démontre, selon lui, l'incapacité de l'Etat français à mener à bien le processus de privatisation, nécessaire à la modernisation de l'économie. Pour Michel Fleuriet, responsable de la filiale française du courtier américain Merrill Lynch, *« le tollé provoqué par la vente d'actifs industriels français à un groupe étranger conforte à l'étranger la vision d'une économie française totalement refermée sur elle-même »*.

D'autres investisseurs étrangers se montraient davantage irrités par le manque de transparence entourant l'opération, révélateur, selon eux, de l'opacité générale du système financier français. Certains gérants, qui avaient acheté des titres Lagardère au cours des dernières semaines, estimaient, mercredi, avoir été trompés par l'Etat français. *« Les investisseurs ont l'impression que le gouvernement est revenu sur sa parole »*, observe un intervenant. *« En étant directement responsable du mouvement de Yo-Yo du cours de l'action Lagardère, le gouvernement a causé un grave dommage à l'intégrité du marché. »*

Les milieux bancaires français estiment toutefois que l'affaire Thomson porte davantage atteinte, à l'étranger, à la crédibilité du gouvernement qu'à celle de la place financière de Paris. *« A Londres,* note un professionnel, *l'étonnement n'a pas été immense. Ce nouvel épisode fait partie du folklore français. Il a fait plutôt sourire. »* Il ne pense pas que cet événement soit de nature à dissuader les gestionnaires anglo-saxons –*« très pragmatiques »*– de placer leurs capitaux à la Bourse de Paris *« si de belles affaires se présentent »*.

Pierre-Antoine Delhommais

Les parlementaires de gauche revendiquent une victoire politique

LA SUSPENSION de la privatisation de Thomson a pris au dépourvu les députés. Que la commission de privatisation, peu coutumière du fait, ait émis des réserves, rendues publiques mercredi 4 décembre dans la matinée, est souligné par tous les élus, de la majorité comme de l'opposition. Cette posture de la commission de privatisation est quasiment inédite ! Jean-François Copé (RPR, Seine-et-Marne), un proche d'Alain Juppé, y tient la preuve *« que la procédure est transparente et que le gouvernement la respecte »*. Pour Jacques Boyon (RPR, Ain), président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, la commission de privatisation a rendu son avis avec une *« rapidité étonnante »*. Sans avoir d'explications, M. Boyon *« imagine »* qu'elle a dû *« subir des pressions énormes »*.

A gauche, on en profite pour souligner le revers infligé au gouvernement et pour faire de la suspension de la privatisation une victoire politique. Les socialistes, qui avaient marqué fortement leur opposition au processus, soulignent, au Palais-Bourbon comme rue de Solferino, la *« reculade »* du gouvernement. Pour François Hollande, porte-parole du PS, il s'agit d'un *« échec grave »* d'Alain Juppé. *« Nous continuons à demander haut et fort l'arrêt total et définitif de l'opération de privatisation »*, a-t-il indiqué. Sous la houlette de son président, Alain Bocquet, le groupe communiste réclame *« maintenant »*, un débat sur l'avenir de Thomson *« conformément à l'engagement pris par le premier ministre »*.

Côté majorité cohabitent quelques *« inquiets »*, des réjouis et des soulagés, nombreux dans les rangs du RPR. Président de la commission de la production et des échanges, François-Michel Gonnot (UDF-PR, Oise) est *« préoccupé »*. *« Tout cela fait un peu désordre »*, affirme-t-il. Pour M. Gonnot, *« on ne peut maintenir longtemps Thomson Multimédia dans l'incertitude stratégique »*. Qualifiant d'*« inacceptable »* la position de la Commission de Bruxelles qui, dans le cadre d'une reprise par Daewoo, avait demandé à TMM de s'engager à geler ses parts de marché, M. Gonnot croit savoir que ces exigences *« ont été inspirées par Philips »*. Dans le camp des inquiets toujours, Jacques Boyon (RPR, Ain) estime qu'un redémarrage de zéro serait *« dramatique »* pour l'industrie d'armement. Dans le secteur de la défense, explique-t-il, de nombreux dossiers sont gelés dans l'attente d'une résolution du dossier Thomson. *« Les relations entre DASA et Aerospatiale sont au point mort, entre autres à cause d'incertitudes sur l'avenir de Thomson-CSF »*, souligne-t-il. Pour M. Boyon, *« à partir du moment où l'urgence était sur Thomson-CSF, il est regrettable que des incertitudes sur le multimédia bloquent le processus »*. Inquiet, encore, Pierre Méhaignerie (UDF-FD, Ille-et-Vilaine) avertit qu'*« il faut faire très attention vis-à-vis de la Corée (...) pour que cela n'apparaisse pas comme un camouflet »*.

« PREUVE D'INDÉPENDANCE »

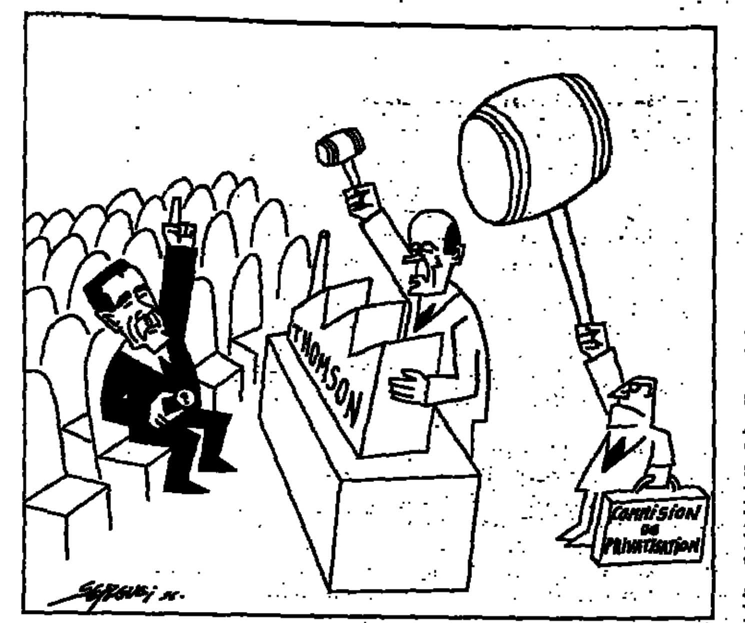
« La commission de privatisation a fait la preuve de son indépendance », se réjouit Ladislas Poniatowski (UDF, Eure), porte-parole du Parti républicain. *« A titre individuel »*, il juge que *« l'image qu'a donnée la France avec cette procédure est mauvaise »*. Puisque le gouvernement a été *« ainsi interpellé »*, estime-t-il, *« mieux vaut perdre quelques semaines pour mettre au point de vraies règles qui serviront non seulement pour Thomson mais aussi pour toutes les autres privatisations à problèmes »*.

Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), rapporteur du budget sur les entreprises publiques, se sent visiblement libéré. Ce proche d'Edouard Balladur, qui avait instruit la demande de commission d'enquête déposée par la gauche et y avait opposé une fin de non-recevoir, estime désormais que la suspension de la privatisation est une *« bonne chose pour tout le monde »*.

Nicole Catala (RPR, Paris), proche de Philippe Séguin, juge que cela *« permettra au groupe Alcatel de présenter une autre offre »*. Philippe Auberger (RPR, Yonne), rapporteur général du budget, est favorable à une remise à plat du dossier et à une vente de Thomson *« par appartements »*.

Caroline Monnot

هكذا من الأصل



Un « affront » à l'honneur coréen

TOKYO
de notre correspondant

« Nous réclamons une explication compréhensible au gouvernement français pour nos concitoyens », a déclaré jeudi 5 décembre à l'agence *Reuter* un membre du cabinet du ministre sud-coréen des affaires étrangères. C'est avec une consternation outragée que Séoul a réagi à ce qui est perçu comme un affront à l'honneur national. Dans un pays longtemps habitué aux méthodes autoritaires, il est difficilement concevable qu'un gouvernement puisse changer de position sous la pression des forces sociales. La décision de suspendre la privatisation de Thomson est ressentie comme un acte délibérément discriminatoire à l'égard d'une entreprise et, derrière elle, de la Corée. *« Nous aimerions savoir si la commission de privatisation a fondé son avis sur des données économiques ou sous la pression de l'opinion publique »*, disait-on au ministère des affaires étrangères à Séoul.

Les images de manifestations contre l'acquisition de Thomson Multimédia par Daewoo présentées mercredi soir par les principales chaînes de télévision de Séoul tendaient à présenter celles-ci comme l'expression de sentiments anti-coréens, estiment les Coréens qui les ont vues. Le quotidien *Chosun Ilbo* insiste davantage, quant à lui, sur la mauvaise image de Daewoo en France. Le correspondant à Séoul du journal des milieux d'affaires japonais, *Nihon Keizai*, évoque, pour sa part, le *« préjudice culturel »* auquel se heurterait Daewoo en France et établit une comparaison avec la levée de boucliers que suscita il y a quelques années le rachat d'entreprises américaines par des Japonais. A Séoul, le ministère du commerce et de l'industrie a annoncé qu'il entendait établir s'il s'agit ou non d'une action discriminatoire à l'égard de la Corée.

Il n'y avait aucune réaction, jeudi en milieu de journée, de la direction du groupe Daewoo où l'on déclarait ne pas avoir été informé officiellement de la décision française. Chez Daewoo Electronics, en revanche, le choc est grand et apparemment inattendu. *« Je ne peux y croire. Nous ne nous attendions pas à un tel outrage »*, a déclaré mercredi 4 décembre dans la soirée à l'AFP son numéro deux, Yang Jae-yol. *« C'est très regrettable »*, a-t-il poursuivi, en précisant que Daewoo ne considérait pas que l'opération était définitivement remise en cause et que ce revers, s'il est confirmé, ne modifierait pas la stratégie de l'entreprise.

Daewoo Electronics avait annoncé la création de 5 000 emplois et des investissements de 1,5 milliard de dollars en France dans le cadre de la reprise de TMM.

Philippe Pons

Thomson devrait être privatisé au printemps

Le ministre des finances défend une vente en bloc du groupe

« IL FAUT que cela soit fait avant le printemps. » Après avoir été contraint de suspendre, le 4 décembre, la privatisation de Thomson SA, le ministre des finances, Jean Arthuis, a fixé, dès le 5 décembre, au cours d'une émission sur RTL, un nouveau calendrier pour l'opération. En décidant de ne pas retenir la solution de reprise présentée par Lagardère et Daewoo – qui avait la préférence du gouvernement –, la commission de privatisation oblige le gouvernement à redéfinir les modalités de cession du groupe public d'électronique.

Certaines opérations lancées dans le cadre de la première version de la privatisation restent d'actualité. L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Thomson SA, prévue vendredi 6 décembre, en vue d'autoriser une augmentation de capital de 10,86 milliards de francs, devait être maintenue. L'Etat prévoit toujours d'apporter 9,9 milliards de francs à Thomson Multimédia (TMM), la filiale d'électronique grand public du groupe. Mais l'opération, qui devait être achevée fin 1996, pourrait être retardée.

Cette recapitalisation fait l'objet d'un examen préalable par la Commission européenne. Après avoir demandé des engagements sur les volumes de production et de parts de marché (*Le Monde* des 1er et 2 décembre), le commissaire chargé de la concurrence, Karel Van Miert, déclare, dans un entretien à *La Tribune du 5 décembre, que « les conversations* [avec les pouvoirs publics français] *ont permis de dégager les éléments d'un accord potentiel »*.

UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE

« La procédure de privatisation de Thomson va être beaucoup plus transparente. Les candidats potentiels vont connaître l'importance de l'augmentation de capital accordée au groupe public, ainsi que les conditions posées par Bruxelles. Ils seront enfin à égalité », remarque, Philippe Marini (RPR, Oise), membre de la commission des finances du Sénat.

Une fois les arbitrages de Bruxelles connus, le gouvernement aura toute latitude pour redéfinir la procédure de privatisation. Beaucoup sont favorables à une vente séparée de Thomson CSF (défense) et de TMM. Le ministère de l'industrie penche lui aussi pour un traitement séparé de la défense et de l'électronique grand public. Il recommande même un passage progressif de TMM dans le privé, à l'image du processus engagé chez l'informaticien Bull. Ce schéma avait été proposé par le PDG d'Alcatel-Alsthom, Serge Tchuruk, candidat à la reprise de Thomson, lors de son audition, le 19 novembre, par la commission des finances de l'Assemblée nationale.

Le gouvernement, cependant, semble tenir à une privatisation en bloc de Thomson. M. Arthuis réaffirmait, le 5 décembre, sa préférence pour cette solution. *« Mais nous devons examiner toutes les hypothèses »*, poursuivait-il. Il soulignait en outre qu'*« il n'est pas sûr de trouver un repreneur pour TMM »*.

Déçu par la décision de la commission de privatisation, le groupe Lagardère se dit toujours candidat à la reprise de Thomson, qu'elle se fasse en bloc ou par appartement. Mais le groupe de Jean-Luc Lagardère n'est pas intéressé par la partie multimédia de l'entreprise publique. Si Daewoo, *« très choqué »*, refusait de présenter une nouvelle offre, Lagardère devrait trouver un autre partenaire.

Alcatel-Alsthom se montre plus prudent. Le groupe a noté, avec satisfaction, l'avis de la commission de privatisation sur son offre de reprise de Thomson. Mais il ne sait pas s'il sera à nouveau candidat. Les modalités de cession, la façon dont le gouvernement engagera l'opération, vont beaucoup compter : Alcatel-Alsthom n'a pas l'intention de participer à une mise en concurrence qui lui paraîtrait biaisée. La clarification des conditions financières de reprise de Thomson, et, peut-être, une modification du mode de cession du groupe, pourraient susciter de nouvelles vocations. Lors de leur audition devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale, le 27 novembre, Aerospatiale et Dassault ont fait valoir, chacun de leur côté, qu'ils auraient trouvé un intérêt à se rapprocher de Thomson, en défendant une logique d'intégration *« électronicien-avionneur »*.

« Le dossier [Thomson] *a été examiné en termes de privatisation et non pas en termes de restructuration* [de l'industrie de défense] *»*, notait le PDG d'Aerospatiale, lors de cette audition. Aujourd'hui, la question reste entière.

L'échec du processus de privatisation devrait permettre de remettre à plat le dossier Thomson. C'est l'occasion rêvée pour mener, enfin, une réflexion sur la restructuration de l'industrie de défense française. Bercy, toujours désireux de se débarrasser rapidement d'entreprises publiques déficitaires, semble vouloir boucler de nouveau la cession de Thomson SA, sans remettre en cause ses schémas.

Philippe Le Cœur et Martine Orange

Satisfaction des syndicats

● **Thomson CSF** *« a pris acte de la décision du gouvernement de suspendre la procédure de privatisation de Thomson SA et de sa volonté d'arrêter rapidement les conditions dans lesquelles la privatisation sera poursuivie »*.

● **Pour le groupe Lagardère,** *« l'acquisition de Thomson reste un enjeu stratégique. (...) Nous attendons avec intérêt et confiance les nouvelles règles choisies par le gouvernement et nous prendrons en compte l'avis de la commission de la privatisation »*.

● **Alcatel Alsthom** *« examine avec calme la décision de la commission de privatisation »*. Son PDG, Serge Tchuruk, avait rappelé, le mardi 3 décembre dans un entretien au quotidien *La Tribune* que l'offre d'Alcatel Alsthom était *« toujours valable jusqu'au 31 décembre »*.

● **Les métallurgistes CFE-CGC** *« se réjouissent de cette décision, sans remettre en cause le principe de la privatisation (...). Le sort réservé à Thomson Multimédia spoliait la France et l'Europe (...). Le patronat français se déconsidérerait s'il se montrait dans l'incapacité de mettre sur pied un tour de table à dominante française pour assurer le développement de TMM »*.

● **Pour FO (métallurgie),** *« les conditions financières, juridiques, industrielles et sociales n'étaient pas réunies pour assurer le succès de cette opération (...) »*. FO souhaite que, pour la suite, les organisations syndicales soient *« concernées, au lieu de se cantonner à prendre des décisions dans le secret des cabinets ministériels. (...) Le prestige de l'industrie française à l'étranger est gravement compromis »*.

● **La CFDT,** *« l'organisation syndicale majoritaire dans le groupe Thomson »* rappelle que des *« irrégularités constatées dans la procédure nous auraient permis de faire casser par le Conseil d'Etat la totalité du processus de privatisation »*. La reculade du gouvernement est *« une victoire de la démocratie et de l'honnêteté face à l'opacité, le copinage et le bradage »*.

● **La CGT (métallurgie)** estime *« significatif que la commission de privatisation ait fait connaître sa décision début décembre alors qu'elle disposait jusqu'à la fin du mois pour le faire : l'ampleur de la mobilisation des salariés (...) a sans aucun doute pesé lourd. Il faut maintenant obtenir l'arrêt définitif du projet de privatisation et décider d'autres choix industriels et sociaux pour le groupe Thomson valorisant ses atouts »*.

● **SUD** souhaite que les salariés de Thomson *« participent à la mise sur pied d'un projet industriel qui maintienne l'intégralité du groupe (CSF, SGS, TMM) et la totalité des emplois »*.

● **Les syndicats du groupe Thomson** appellent à une journée de manifestation, vendredi 6 décembre, à l'occasion de l'arrivée à Paris des « marcheurs d'Angers », des salariés du groupe partis de cette ville le 25 novembre pour protester contre la privatisation.

Plainte d'Aerospatiale contre Matra

Le groupe Aerospatiale a assigné devant le tribunal de commerce de Paris le groupe Matra à la suite de son accord avec British Aerospace (BAe) sur la conception du missile de croisière Storm Shadow (*Le Monde* du 27 juillet). Il existe entre les deux entreprises un contentieux (*Le Monde* du 25 novembre) aux termes duquel Aerospatiale, qui cofabrique la famille des missiles air-sol Apache à hauteur de 40 % avec Matra, estime avoir été spolié dès lors que sa part dans les études et la production – garantie par le dépôt de brevets – a été attribuée à BAe. Aerospatiale fait valoir que le Storm Shadow est dérivé de la famille Apache. Matra considère que le Storm Shadow n'est en réalité qu'*« un très lointain cousin »* de l'Apache, les besoins britanniques n'étant pas identiques.

Les caisses vont dénoncer la convention médicale et négocier un accord avec les généralistes

Deux syndicats de praticiens rejettent les sanctions financières

Une nouvelle séance de discussion entre l'assurance-maladie et les syndicats de médecins s'est achevée, mercredi 4 décembre, sur un désaccord, la CSMF et la FMF rejetant le système de sanctions financières pour dépassement des objectifs de croissance des dépenses de santé. La convention médicale signée en octobre 1993 va donc être résiliée par les caisses, qui vont engager des négociations avec les seuls généralistes de MG-France, favorables au plan Juppé.

LA RUPTURE est consommée entre les caisses d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, indépendants) et les syndicats de médecins hostiles à la réforme de la Sécurité sociale (CSMF, FMF). Au terme d'une séance de négociation de deux heures, mercredi 4 décembre, au siège de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), les négociateurs n'ont pas pu parvenir à un accord sur un mécanisme de sanctions en cas de dépassement, par les praticiens libéraux, du taux de progression des dépenses fixé par le gouvernement et le Parlement (1,3 % en 1997).

Le président de la CNAMTS, Jean-Marie Spaeth (CFDT), et celui de la Mutualité sociale agricole (MSA), Claude Amis, ont décidé de résilier la convention médicale d'octobre 1993, qui régissait les relations entre les médecins de ville et les caisses (normes de bonne pratique, tarifs, etc.).

La caisse des travailleurs indépendants (CANAM) devrait le faire après la réunion de son conseil d'administration, prévue le 17 décembre. Cette décision, qui sera effective après un préavis de deux mois, n'aura pas de conséquences directes pour les assurés sociaux, mais elle devrait entraîner, à terme, de profonds changements dans le système de santé.

La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et la Fédération des médecins de France (FMF) étaient hostiles non seulement aux pénalités proposées par l'Etat et par les caisses (100 % de reversement sur le trop-perçu pour les honoraires, 20 % pour les prescriptions), mais aussi au « protocole d'accord » que la Sécurité sociale leur avait soumis pour gérer en commun la médecine de ville. Seul MG-France (généralistes) a signé, dès mercredi, ce texte définissant cinq orientations : maîtrise des dépenses renforcée ; informatisation des cabinets médicaux ; système de préretraite pour les médecins ; expérimentation de filières de soins ; dispositif de récompenses-sanctions pour les praticiens.

« Après quatre mois de concertation et pas loin de cent heures de discussions, nous constatons que nous n'avons pas les moyens juridiques de traduire la réforme (Juppé) *dans une convention »*, a regretté le président de la CNAMTS. *« J'ai l'intime conviction que nous sommes allés au bout des concessions pour tenter de sauver la convention »*, a indiqué, pour sa part, son vice-président, Georges Jollès (CNPF), qui souhaitait aussi un accord avec les médecins, mais pas à n'importe quel prix.

La résiliation de la convention va avoir pour conséquence immédiate de déclencher une enquête de représentativité afin de désigner les syndicats médicaux autorisés à négocier une ou des conventions avec la « Sécu ». Réalisée par le ministère des affaires sociales, elle risque d'être fatale à deux organisations minoritaires : la FMF et le Syndicat des médecins libéraux (SML), qui a rejeté en bloc le plan Juppé et boycotté les négociations conventionnelles.

DISCUSSIONS À VENIR

Sans attendre les résultats de cette enquête, M. Spaeth a annoncé qu'il va *« engager dans les tout prochains jours des négociations avec MG-France sur une convention avec les généralistes »*. L'ordonnance du 24 avril 1996 prévoit qu'il a deux mois pour le faire. Au terme de ce délai, le gouvernement peut imposer un règlement minimal. Le président de la CNAMTS s'est dit prêt, une fois l'enquête de représentativité achevée, à discuter avec d'autres syndicats de médecins.

Claude Maffioli, président de la CSMF, juge la situation *« grave »*. Il a souligné que si aucun accord n'avait pu être trouvé, ce n'était *« pas de* [son] *fait »*. Au cours de la réunion, il avait proposé une révision rétroactive du taux de dépenses fixé, afin de ne pas pénaliser systématiquement les dépassements et de tenir compte des *« bonnes pratiques »*, mais de sanctionner, au contraire, de façon individualisée, la *« mauvaise pratique »*. *« L'addition de bonne pratiques individuelles ne fait pas une bonne pratique collective »*, a répondu M. Spaeth, en relevant que la France est l'un des pays les plus dépensiers sans que ses résultats sanitaires la classent parmi les plus performants.

M. Maffioli a indiqué que si la CSMF renonce – officiellement en raison de l'attentat dans le RER – à la manifestation qu'elle avait prévue le 15 décembre à Paris, elle maintient, en revanche, son appel à la grève des soins non urgents pour le 18 décembre. Il estime qu'*« une période d'instabilité s'ouvre »* pour le système de soins.

On peut ajouter : pour les syndicats de médecins aussi, puisque, selon un sondage publié mercredi par le quotidien *Impact quotidien* (effectué par le cabinet Antoine Minkowski les 28 et 29 novembre auprès de 150 généralistes et 100 spécialistes), 46 % seulement des médecins se reconnaissent dans l'un ou l'autre des différents syndicats professionnels. 41 % d'entre eux s'estiment, au contraire, mal défendus par ces organisations, et 13 % ne répondent pas à la question.

Jean-Michel Bezat

Le projet d'assurance-maladie universelle

Le gouvernement a adressé aux partenaires sociaux un *« document d'orientation »* sur la création d'une *« assurance-maladie universelle »*. Prévue dans la réforme de la Sécurité sociale, elle fera l'objet d'un projet de loi, qui devrait être déposé au Parlement, début 1997. Ce texte précise que toute personne résidant en France sera rattachée à un régime, la difficulté étant de définir les preuves de la résidence régulière et de mesurer les conséquences de cette règle pour l'accès aux soins des plus démunis. Chaque catégorie socio-professionnelle restera rattachée à son régime (salariés, agriculteurs, etc). Les deux experts nommés par le gouvernement – Bertrand Fragonard (aspects financiers) et Alain Bacquet (aspects juridiques) – devront analyser le devenir de l'assurance personnelle et de la compensation entre caisses excédentaires et déficitaires. A terme se posera le problème de l'harmonisation entre les prestations et les cotisations, qui sont très différentes dans les 19 régimes existants.

Le bureau politique de l'UDF veut avoir une position « claire » sur l'immigration

Il souhaite amender les projets gouvernementaux

L'IMMIGRATION était à l'ordre du jour du bureau politique de l'UDF, réuni mercredi 4 décembre. Il a ainsi ouvert le débat que la confédération se propose de conduire dans les mois qui viennent sur ce thème. Les dirigeants libéraux et centristes ont accepté, comme base de discussion du comité national, qui se tiendra à huis clos mardi 10 décembre, le texte préparé par Claude Goasguen (Force démocrate), secrétaire général de l'UDF, et Jean-Pierre Philibert (Parti républicain), secrétaire national de la confédération à l'immigration et à l'intégration (*Le Monde* du 5 décembre).

Ce document a été accepté à l'unanimité des participants, qui ont manifesté leur accord tant sur l'opportunité de conduire le débat, que sur la manière de l'aborder. A l'issue de la réunion, M. Goasguen a expliqué que l'UDF voulait *« substituer l'analyse à l'anathème »*. Il s'agit de *« montrer que le sujet de l'immigration préoccupe l'UDF et essayer d'avoir une réponse claire et pas simpliste »*, de *« montrer que ses parlementaires seront vigilants sur l'évolution de la position gouvernementale »*.

Le texte précise que l'intention de l'UDF n'est pas de *« rouvrir de vieilles querelles »* ni *« d'alimenter de nouvelles polémiques »*, mais de *« ne pas laisser nos concitoyens dans le doute et l'ignorance »* sur un sujet, l'immigration, qui *« est au cœur d'une des formes du malaise français »*. *« Les Français s'interrogent sur l'avenir et le devenir de leur nation. Et ils le font par le prisme de l'immigration. On ne peut écarter leurs doutes au prétexte que l'immigration se prête aisément à la pire des démagogies politiques. Il faut leur répondre, à la fois de façon globale et spécifique »*, ajoute ce document.

M. Goasguen et M. Philibert plaident aussi pour un modèle d'intégration des étrangers qui privilégie l'*« assimilation »* au *« communautarisme »*. Cette dernière notion a suscité un long débat. Plusieurs participants, parmi lesquels Simone Veil, François Bayrou et Alain Madelin, ont en effet souligné qu'il ne fallait pas rejeter en bloc, au non du respect des valeurs de la République, toute notion de vie communautaire, à condition qu'elle n'aboutisse pas à l'enfermement d'une communauté sur elle-même.

FOULARD

A propos du port du foulard à l'école, M. Bayrou a répété qu'il *« n'écartait aucune formule »*, notamment législative. *« On semble s'orienter vers une nouvelle réglementation générale »*, a indiqué M. Goasguen, proche du ministre de l'éducation nationale, en soulignant qu'on *« ne peut demander à un proviseur de prendre des risques considérables »*. Le texte se prononce par ailleurs pour une *« immigration clandestine zéro »* et *« ne souhaite pas de nouvelles régularisations de clandestins »*. S'il *« se réjouit que le gouvernement veuille améliorer la législation en vigueur »*, par les projets de loi sur le travail clandestin et sur la réforme des lois Pasqua, il souligne cependant que *« les projets gouvernementaux sont par nature toujours susceptibles d'être amendés et la loi améliorée »*.

S'il n'a pas été question dans le détail des amendements que les députés UDF souhaitent apporter au texte du ministre de l'intérieur, les discussions avec le groupe RPR et le ministre semble cependant en voie d'aboutir à quelques amendements communs. Reste à savoir si, sur ce texte comme sur l'ensemble du dossier de l'immigration, le débat pourra rester dans le registre consensuel qui a été celui du bureau politique lorsque l'ensemble des parlementaires seront appelés à s'exprimer, mardi 10 décembre.

Cécile Chambraud

Ainsi parle un préfet de la République

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Jean-Charles Marchiani est préfet. Il représente la République dans le Var, après avoir été l'homme des contacts secrets de Charles Pasqua. Depuis qu'il porte la casquette dorée, il ne cache guère que sa mission est de combattre toute forme de contestation. Le Théâtre national de la danse et de l'image de Châteauvallon (TNDI), qui, dès le lendemain des municipales de juin 1995, s'est voulu, à l'initiative de son directeur Gérard Paquet, un pôle de résistance à la mairie Front national de Toulon, est ainsi devenue sa bête noire, et pas simplement lorsqu'il veut inviter le groupe NTM.

De son passé, ce nouveau préfet a gardé un langage direct. Voici comment il s'est exprimé lors d'une réunion officielle du comité de tutelle du TNDI, tenue en la mairie de Toulon le 26 septembre. Il s'adresse à M. Paquet : *« Je suis chargé de faire appliquer la loi. Que vous soyez contre ou pour la politique de Jean-Louis Debré sur les sans-papiers, c'est votre droit. Moi, je suis chargé de la défendre et je la défendrai, et j'userai de tous les moyens pour empêcher que l'argent des contribuables varois ou nationaux ou régionaux offre des tribunes à M. Tardito qui est un vieux leader stalinien du village d'à côté pour venir cracher sur des ministres de la République que je suis chargé de défendre. Donc, comme vous ne m'avez pas obéi là-dessus, vous êtes aussi en illégalité. »*

Jean Tardito, certes communiste, est pourtant le maire d'Aubagne (Bouches-du-Rhône), et la « tribune » où il s'est exprimé était celle des rencontres de Châteauvallon, intitulées « L'urgence de comprendre », dont le comité de tutelle chargé de vérifier la bonne exécution des budgets n'avait pas à traiter ce jour-là.

« GALÈRE »

On perçoit, à la poursuite de la lecture de ce procès-verbal établi par la mairie de Toulon, que ce préfet a une vision assez engagée de son rôle : *« Ce que je ne comprends pas c'est que les collectivités locales mettent de l'argent pour se faire taper dessus. (...) Parce que, moi, à votre place, j'aurais fait pareil : j'aurais été patron de Châteauvallon sous un régime de gauche, je leur aurais tenu tête comme vous me tenez tête. Simplement, vous avez de la chance, parce que nous sommes à droite, on est moins gonflés qu'à gauche. Mais moi, tout seul, je vais vous faire rentrer dans l'ordre des statuts. »*

De toute façon, M. Marchiani *« regrette que l'Etat se soit engagé dans cette galère »*. La galère étant le TNDI de Châteauvallon, que le représentant du conseil général, Jacques Cestor (UDF), présent à la réunion, défendra comme *« un des points forts* [de l'action culture] *au niveau du et de la région »*. Cette action culturelle, soutenue par tous les ministres de la culture depuis des décennies, y compris actuellement par Philippe Douste-Blazy, ne semble donc pas avoir l'heur de plaire au préfet.

A moins que ce ne soit M. Paquet qui lui déplaise. *« Il ne faut pas prendre les gens pour des imbéciles*, explique en effet le préfet à cette même réunion. *On n'est pas aussi intelligent que vous, M. Paquet, mais on n'est pas complètement des imbéciles, et toutes ces manœuvres sont cousues de fil blanc »*. Et pour que le message soit bien clair, il ajoute un peu plus loin : *« Eh bien, on va plaider. »*

On plaide en effet beaucoup dans cette affaire, à la demande expresse de la mairie de Toulon. mais on peut s'interroger sur l'origine de l'offensive contre Châteauvallon quand on entend, à la même réunion, M. Marchiani expliquer : *« La faute, je ne sais pas de qui elle est, mais je peux vous dire que ce n'est pas la mienne, parce que, dès que je suis arrivé, je m'en suis occupé. »* Le préfet Marchiani est arrivé en décembre 1995, et ce n'est qu'en avril 1996 que la mairie s'est engagée dans la lutte frontale contre M. Paquet. A la fin de cette réunion, le préfet a reconnu que son adversaire avait *« une attitude courageuse »*.

Michel Samson

Union de la gauche pour la municipale de Boulogne-sur-Mer

BOULOGNE
de notre correspondant

Cinq listes seront en présence, dimanche 8 décembre, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), où se déroulera une municipale partielle. Cette élection est rendue nécessaire par l'annulation du scrutin de juin 1995 où neuf listes s'affrontaient. Le conseil d'Etat reproche à l'ancien maire, Jean Muselet (div. d.), décédé trois semaines avant la décision, annoncée le 30 octobre 1995 par la haute juridiction administrative, d'avoir altéré la sincérité du scrutin, en versant pour 2,5 millions de francs de dons à diverses associations.

Cette élection se déroule dans un contexte politique tendu, tant à droite qu'à gauche. En mars 1989, Jean Muselet, à la tête d'une liste divers droite, avait battu le maire socialiste sortant, Guy Lengagne, ancien secrétaire d'Etat à la mer. En juin 1995, Jean Muselet, personnalité originale et controversée, n'avait pu éviter l'éclatement de son équipe et la présence de neuf listes au premier tour. Il fut réélu au second tour avec 223 voix d'avance dans une triangulaire, grâce au maintien de deux listes de gauche : l'une conduite par le député socialiste Dominique Dupilet et l'autre par M. Lengagne, évincé par le PS.

Aujourd'hui, la disparition de Jean Muselet n'a pas mis fin aux querelles locales. L'unité de l'équipe sortante a une nouvelle fois volé en éclats, même si Bernard Fiolet, proche du RPR, conduit une liste voulant incarner l'héritage de l'ancien maire. Deux sortants de l'équipe Muselet ont rejoint la liste de M. Lengagne. M. Fiolet devra aussi affronter un ex-RPR, Jean-Pierre Dickes, certes peu représentatif, mais qui avait quand même obtenu 5,9 % en juin 1995.

A gauche, M. Dupilet, soutenu par sa fédération départementale, part à la tête d'une liste d'union, avec le PC, les Verts, le Mouvement des citoyens et les radicaux-socialistes (ex-MRG). Deux communistes se retrouvent sur la liste en bonne place, dont Jean Laplace qui avait fait liste à part en 1995. Mais M. Dupilet n'a pu s'entendre avec M. Lengagne, qui mène encore sa propre liste.

« MARCHÉ DE DUPES »

Ce dernier a refusé tout ralliement, rejetant *« le marché de dupes »* proposé, selon lui, par la fédération socialiste. Pour l'ancien ministre, *« cette union de la gauche n'est que de pure circonstance »*. Il s'étonne que Lionel Jospin soit venu soutenir un candidat mis en examen. M. Dupilet répond à cette attaque – il est mis en examen pour complicité d'abus de confiance dans le dossier de l'ex-Orcep (Office régional de culture et d'éducation permanente) –, en assurant qu'il n'a rien à se reprocher et qu'il bénéficiera d'un non-lieu très prochainement.

M. Jospin est venu à Boulogne, le 3 décembre, pour soutenir le candidat de l'union de la gauche, en compagnie de Guy Hascoët (Verts), vice-président du conseil régional, et du député Alain Boquet, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale. Le premier secrétaire du PS a exhorté les Boulonnais à faire fi des querelles personnelles en s'unissant autour de l'équipe de M. Dupilet.

Un cinquième candidat, Jacques Fourny, du Front national, qui n'avait pas atteint 3 % en 1995, sera présent cette fois encore. Le même jour aura lieu une élection cantonale partielle sur Boulogne-sur-Mer et Le Portel, où Jean Muselet était conseiller général. Il y aura cinq candidats, et pas d'union PC-PS.

Yves Jouannic

M. Chevènement et le PC en campagne contre l'euro

LE PRÉSIDENT du Mouvement des citoyens (MDC), Jean-Pierre Chevènement, lancera officiellement, lors d'un meeting à la Mutualité à Paris le 11 décembre, une campagne pour l'organisation d'un référendum sur la monnaie unique. Il sera soutenu par l'économiste Alain Cotta, le sociologue Emmanuel Todd et Jean-François Kahn. Le député de Belfort, qui juge que *« les Français qui ont voté pour Maastricht en 1992 n'ont pas voté pour le pacte de stabilité et la fusion franc-mark »*, avait annoncé en septembre qu'il prendrait cette iniative.

Rendu public mercredi 4 décembre, l'*« appel »* du MDC a notamment reçu les signatures des écrivains Régis Debray, Gilles Perrault et Jean-Claude Guillebaud, des universitaires Sami Naïr et Pierre-André Taguieff, du président (Vert) du Club Merleau-Ponty, Philippe Corcuff, de Lucie et Raymond Aubrac, des écrivains Edmonde Charles-Roux et Max Gallo, de l'ancien ministre Anicet Le Pors et du maire du Mans, Robert Jarry, tous deux anciens membres du PC, mais aussi de l'écrivain Philippe de Saint-Robert, de Bernard Tricot, ancien secrétaire général de l'Elysée sous la présidence du général de Gaulle. *« Un appel qui court des communistes aux gaullistes »*, se félicitait-on au MDC.

RÉFÉRENDUM

Au même moment, le Parti communiste français relance une pétition du même type. Alors que le référendum *« pour le passage ou non à la monnaie unique »*, lancé en janvier 1996, avait été mis sous l'étouffoir, Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, avait prévenu au début du mois de novembre que la campagne allait connaître un *« nouvel élan »*. Robert Hue le confirmait, le 18 novembre, en annonçant dans *L'Humanité* une *« grande campagne de signatures pour exiger un référendum sur la monnaie unique »*. Concession à l'aile la plus anti-européenne du parti, à quelques semaines du Congrès ? Les députés communistes, tels Georges Hage (Nord), viennent de se féliciter de cette démarche. Afin, sans doute ne pas froisser les socialistes, la Place du Colonel-Fabien n'a toutefois donné que très peu de publicité à cette initiative, soulignant qu'elle ne circule qu'*« à la base, dans les départements »*. Le texte de ce nouvel appel, qui n'a jamais été publié par *L'Humanité*, indique d'ailleurs que *« les signataires du présent appel n'ont pas en tout point des vues identiques sur ce qu'il convient de faire désormais pour parvenir* [à une autre Europe] *»* ; il ajoute : *« Si beaucoup (...) pensent qu'il faut agir pour une tout autre construction européenne (...), certains sont partisans d'un aménagement de la marche à la monnaie unique, tout en conservant l'objectif. »*

Ariane Chemin

MM. Balladur et Sarkozy prônent un droit du travail plus souple

EDOUARD BALLADUR devait présenter, jeudi 5 décembre, lors d'un déplacement à Nice, une série de propositions destinées à infléchir la politique économique suivie par le gouvernement. Dans un entretien publié le même jour par *Nice-Matin*, l'ancien premier ministre suggère de *« s'orienter vers plus de souplesse dans le droit du travail »*, préconisant un *« allongement de la période des contrats à durée déterminée »*, ainsi qu'un *« assouplissement des seuils sociaux de dix et de cinquante salariés »*.

Lors d'un débat l'opposant à Michel Rocard, mercredi, sur France 3, Nicolas Sarkozy s'est également prononcé pour une plus grande flexibilité du travail. *« Je ne me résous pas à l'idée que les Français préfèrent l'indemnisation du chômage à un contrat à durée déterminée »*, a affirmé l'ancien ministre du budget, avant de poser cette question : *« Pourquoi pas des CDD de plus de dix-huit mois ? »*

M. Léotard critique les propos de M. Giscard d'Estaing sur l'euro

LE PRÉSIDENT DE L'UDF, François Léotard, estime que *« le contenu »* des propos de l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing sur la parité franc-deutschemark est *« dangereux »*. *Dans un entretien au Progrès* de Lyon du 5 décembre, il juge qu'il *« ne serait pas sain que la question monétaire soit entourée de mystère et de non-dit »*. Selon M. Léotard, *« le problème de la parité entre les monnaies française et allemande est aujourd'hui traité de façon satisfaisante »*. *« Se lancer dans ce débat, c'est remettre en cause la marche commune de nos deux pays vers la monnaie unique »*, ajoute-t-il. De son côté, M. Giscard d'Estaing a souhaité, mercredi, à Rouen, que la France *« reprenne l'initiative pour réussir l'union monétaire à son avantage »* et recommandé que le premier président de la banque centrale européenne soit *« un Français »*. Il a indiqué qu'il avait été *« favorable depuis l'origine à ce que le pilier français de l'union monétaire soit aussi vigoureux que le pilier allemand »*, ajoutant qu'il fallait *« garder nos intérêts dans cette affaire »*.

DÉPÊCHES

■ **FRONT NATIONAL : Didier Migaud, député socialiste de l'Isère** et président de la communauté de communes de l'agglomération de Grenoble, a appelé tous les élus de cette agglomération à se joindre à la manifestation organisée, lundi 9 décembre, par une soixantaine d'associations, formations politiques et syndicales, pour protester contre la venue dans leur ville du président du Front national. Son collègue de l'Assemblée nationale Michel Destot, maire PS de Grenoble, a demandé au préfet d'interdire la réunion publique que M. Le Pen doit présider (*Le Monde* du 30 novembre).

■ **FLEXIBILITÉ : le bureau national du Parti socialiste a jugé** *« particulièrement choquants »* les propos de Jean Gandois demandant une plus grande flexibilité (*Le Monde* du 3 décembre). *« Ce n'est pas en inventant* "le salarié jetable" *que l'on résorbera la fracture sociale et le drame du chômage dans notre pays »*, a affirmé le PS, mercredi 4 décembre. François Hollande reproche au CNPF de demander *« moins d'assistance pour les salariés et plus d'assistance pour les entreprises »*.

■ **ISF : une *« nette majorité »* des députés de Force démocrate est** opposée à l'amendement allégeant l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Rapportant la position de ses collègues, mercredi 4 décembre, leur président, Bernard Bosson, a affirmé que *« ce n'est pas le signal à donner maintenant au pays »*, s'opposant ainsi à la position adoptée par Pierre Méhaignerie, président (UDF-FD) de la commission des finances de l'Assemblée. Didier Bariani, vice-président de l'Assemblée et porte-parole du Parti radical, estime également que, *« dans une période marquée par l'exclusion et le chômage »*, l'amendement sénatorial *« n'est pas opportun »*.

■ **OFFICE : Christian Poncelet (RPR, Vosges), président de la commission des finances du Sénat**, a été élu, mercredi 4 décembre, président de l'office parlementaire d'évaluation des politiques publiques. Son homologue de l'Assemblée nationale, Pierre Méhaignerie (UDF-FD, Ille-et-Vilaine), a été élu premier vice-président de l'office. Saisi de plusieurs demandes d'études, ce nouvel organisme parlementaire se penchera, notamment, à la demande de la commission des finances de l'Assemblée, sur le régime des pensions de retraite des fonctionnaires.

■ **AUTISME : le Parlement a adopté définitivement, mercredi 4 décembre**, la proposition de loi tendant à assurer une prise en charge adaptée de l'autisme, les députés ayant approuvé le texte, en seconde lecture, dans les mêmes termes que le Sénat. La majorité RPR-UDF et le PS ont voté pour. Le PCF s'est abstenu, estimant que les moyens financiers mobilisés par le gouvernement allaient être insuffisants. Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé, a affirmé que ce texte *« fondait une reconnaissance de l'autisme »*. *« Il y aura dès 1997 une enveloppe spécifique, je ferai en sorte qu'elle soit aussi importante que possible »*, a-t-il assuré.

■ **DÉFENSE : les sénateurs ont adopté, mercredi 4 décembre, le budget de la défense**, dont les crédits de fonctionnement et d'équipement s'élèvent à 190,9 milliards de francs, en baisse de 3,9 % par rapport à la loi de finances initiale de 1996. La majorité RPR-UDF a voté pour, l'opposition PS-PCF contre. Les sénateurs se sont inquiétés de la baisse des crédits d'équipement, qui diminuent de 8,1 % en francs constants, passant de 94,9 milliards de francs en 1996 à 88,7 milliards en 1997. Charles Millon, ministre de la défense, a déclaré que si *« la situation du budget de la défense était tendue, elle n'était pas mauvaise »*. *« La fin de gestion 1996 augure bien, en tout cas, du respect de toutes les dispositions de la loi de programmation »*, a-t-il dit.

■ **MAYOTTE : l'Assemblée nationale a adopté en première lecture**, mercredi 4 décembre, trois projets de loi relatifs à cette île de l'océan Indien. Deux d'entre eux concernent le statut des fonctionnaires de cette collectivité territoriale et des personnels de l'établissement public de santé. Le troisième permettra au gouvernement de faire entrer en vigueur le nouveau code pénal à Mayotte.

Les hauts fonctionnaires étrangers auront une seule école de formation

LE PREMIER MINISTRE, Alain Juppé, a décidé de regrouper les deux établissements qui offrent une formation continue aux fonctionnaires étrangers : l'Ecole nationale d'administration (ENA) et l'Institut international d'administration publique (IIAP). Renaud Denoix de Saint-Marc, vice-président du Conseil d'Etat et président des conseils d'administration des deux établissements, l'a annoncé à l'IAAP, mardi 3 décembre, et le fera à l'ENA, le 10 décembre.

Cette fusion était envisagée dans le document du gouvernement sur la réflexion préparatoire à la réforme de l'Etat (*Le Monde* du 16 mars). Nommé en 1993 par le gouvernement d'Edouard Balladur, le directeur de l'IIAP, Didier Maus, plaidait pour ce regroupement. Le directeur de l'ENA, Raymond-François Le Bris, nommé par le même gouvernement en 1995, répondait qu'il avait d'autres priorités. Sous certaines conditions, l'Association des anciens élèves de l'ENA n'est pas hostile à cette fusion.

Les députés modifient les règles de représentativité syndicale pour les fonctionnaires

Le projet de loi sur la fonction publique a été facilement adopté

Les députés n'ont pas apporté, mercredi 4 décembre à l'Assemblée nationale, de modification majeure aux dispositions validant deux accords passés avec six fédérations de fonctionnaires sur la résorption de l'emploi précaire et le congé de fin d'activité. Ils ont par ailleurs considéré que l'amendement sur la représentativité syndicale ne limite pas les libertés garanties par la Constitution.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté, mercredi 4 décembre, le projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique. Les députés RPR et UDF ont voté pour, ceux du PC et du PS se sont abstenus. Alors que les dispositions sur la résorption de la précarité avaient suscité l'adhésion des socialistes au Sénat (*Le Monde* du 1er novembre), les députés de ce groupe ont cette fois jugé qu'elles laissaient *« trop d'agents sur le côté »*.

Bernard Derosier (PS, Nord) a regretté que l'Assemblée n'ait pas retenu ses amendements, visant à faire bénéficier du dispositif les maîtres-auxiliaires occupant momentanément des fonctions autres que celles d'enseignement (surveillance, mise à la disposition de l'administration), et les enseignants en charge de la formation continue. Il a déploré que le gouvernement ait, grâce à une seconde délibération, obtenu la suppression d'un amendement adopté la veille à la demande de l'UDF.

Cet amendement, déposé par Germain Gengenwin (UDF, Bas-Rhin) et Jean-Jacques Weber (UDF, Haut-Rhin), permettait de titulariser quelque 40 000 agents territoriaux. M. Weber a expliqué que les élus souhaitent embaucher définitivement les architectes, urbanistes ou économistes, qu'ils ont recrutés au début de la décentralisation, et qui leur donnent satisfaction. Or, la loi leur interdit de transformer leurs contrats à durée déterminée en postes stables. Le ministre de la fonction publique, Dominique Perben, a estimé que la titularisation automatique de ces agents serait contraire au principe du recrutement sur concours.

Le groupe communiste a affirmé son *« scepticisme »* sur l'efficacité des mesures retenues, *« au moment où le gouvernement supprime près de six mille postes de fonctionnaires »*. Il a, sans succès, tenté de faire bénéficier du dispositif sur la précarité les agents non titulaires de la Poste. Il a regretté que les contrats emploi-solidarité aient été oubliés. Michel Grandpierre (PC, Seine-Maritime) a expliqué que l'introduction, *« à la dernière minute »*, d'un amendement gouvernemental sur la représentativité syndicale (*Le Monde* du 4 décembre) justifiait aussi l'abstention de son groupe.

Cet amendement a été déposé mardi 3 décembre, juste avant la discussion du projet de loi à l'Assemblée. Le gouvernement ayant déclaré l'*« urgence »*, il n'y aura pas de seconde lecture au Sénat. Georges Sarre (RL, Paris), a menacé de saisir le Conseil constitutionnel, bien que son groupe ne dispose pas du nombre de députés nécessaires.

« ASSEZ MODESTE »

Aux demandes d'explication formulées par l'opposition, Dominique Perben a répondu que la modification des règles ne *« cherche pas à orienter l'évolution du mouvement syndical »*. Il a rappelé qu'au premier tour de scrutin pourront se présenter non seulement les organisations implantées dans les trois conseils supérieurs de la fonction publique, mais aussi celles qui peuvent démontrer qu'elles existent sur le terrain, en vertu de leurs résultats antérieurs ou de leurs adhérents. Il a admis que l'ampleur de l'amendement est *« assez modeste »*, mais qu'il *« faut essayer d'aller dans le bon sens »*, c'est-à-dire *« avoir des interlocuteurs qui manifestent une véritable capacité d'analyse, de synthèse et de débat »*.

Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), président de la commission des lois, a expliqué que l'amendement *« ne remet nullement en cause le principe de la liberté syndicale »*, mais que *« le véritable débat* [qu'il pose] *porte sur la représentativité »*. M. Mazeaud a précisé qu'il suffira toujours d'être deux pour créer un syndicat. *« Mais un syndicat constitué de deux personnes est-il représentatif ? »*, a-t-il demandé. Il a rappelé que les élus locaux *« connaissent bien le problème, puisque des associations constituées de deux personnes seulement peuvent faire des recours et retarder des décisions »*. L'amendement a suscité l'abstention du PS et le vote contre du PC.

Rafaële Rivais

TERRORISME Deux jours après l'attentat perpétré contre le RER parisien à la station Port-Royal, les enquêteurs disposent d'un certain nombre d'éléments concernant la nature de la bombe utilisée. A la différence des engins explosifs recensés lors de la vague d'attentats de 1995, celui-ci était relié à un *« minuteur »* de modèle courant. ● DEPUIS PLUSIEURS MOIS, les services spécialisés s'inquiétaient de la *« reconstitution des réseaux »* de soutien au Groupe islamique armé (GIA) sur le sol français. Antar Zouabri, qui a pris le commandement du GIA après l'exécution de Djamel Zitouni par des dissidents du mouvement, n'a semble-t-il guère modifié la ligne dure de son prédécesseur. ● TANDIS QUE les musulmans de France craignent une nouvelle fois d'être victimes d'un *« amalgame »* avec les islamistes, les responsables des groupes parlementaires ont affirmé, mercredi, leur solidarité avec le gouvernement.

La nature de la bombe du RER semble confirmer la piste islamiste

Excepté le système de mise à feu, l'engin explosif utilisé lors de l'attentat de la station Port-Royal ressemble beaucoup à ceux mis en œuvre en 1995 par les terroristes islamistes. Depuis plusieurs mois, les services spécialisés s'inquiétaient de « la reconstitution des réseaux » de soutien au GIA

DEUX JOURS après l'attentat perpétré contre le RER parisien à la station Port-Royal, les enquêteurs connaissent avec une relative précision la configuration de la bombe qui a tué deux personnes. Jeudi matin 5 décembre, selon l'Assistance publique, 22 blessés restaient hospitalisés, dont 7 se trouvaient dans un état grave, et 3 dans un état critique.

Préalablement vidée de son contenu, la bouteille de gaz de 13 kilos utilisée par les terroristes avait été emplie d'un mélange détonant composé de poudre noire, de chlorate de sodium, de sucre et de soufre. Ces mêmes ingrédients ayant servi à la fabrication de plusieurs des engins explosifs lors de la campagne d'attentats de 1995, ces premières constatations confortent le sentiment des spécialistes de la lutte antiterroriste d'avoir affaire à un nouvel attentat islamiste.

« MINUTEUR »

En revanche, le système de mise à feu de la bombe semble différer de celui utilisé par les terroristes de l'an dernier. Selon certaines sources proches de l'enquête, la bouteille de gaz aurait été connectée, par des fils électriques, à un *« minuteur »* d'un modèle courant, en vente dans le commerce et à usage ménager, et non au type de réveil à aiguilles métalliques retrouvé sur les lieux des attentats de 1995. Parlant d'un mécanisme de *« temporisation »* et de *« déclenchement programmé »*, les experts y voient un *« progrès technique »* dans le mode opératoire des poseurs de bombes.

A l'engin explosif lui-même, les terroristes de la station Port-Royal avaient ajouté des clous de différentes tailles, dans le but d'en augmenter l'effet meurtrier. L'hypothèse privilégiée au terme des premières constatations est que la bouteille de gaz avait été placée dans un sac, puis abandonnée sous une banquette, au milieu de la quatrième voiture de la rame de RER. Enfin, les spécialistes du laboratoire central de la préfecture de police de Paris cherchent à déterminer si les traces d'*« effets de flamme »* observés à l'endroit où était disposée la bombe proviennent d'une *« matière inflammable »* dont la bouteille de gaz pourrait avoir été enduite.

Les deux victimes décédées lors de l'attentat sont désormais identifiées : outre Lucien Devambez, ancien militant de la gauche calédonienne âgé de quarante et un ans, les médecins légistes ont établi que le deuxième corps était celui d'une pharmacienne de trente-six ans, de nationalité canadienne. En vacances à Paris, elle se trouvait dans le RER au côté de son mari, qui a été hospitalisé après l'explosion.

En l'absence de toute revendication de l'attentat, les enquêteurs continuent d'explorer, à titre principal, la piste du terrorisme islamiste. Même si les services spécialisés assurent ne disposer d'*« aucun élément objectif »* permettant d'établir l'implication des islamistes, hormis la nature de l'engin explosif, ils ne cachent pas que *« la reconstitution des réseaux »* de soutien au Groupe islamique armé (GIA) algérien sur le territoire français, après leur démantèlement à la fin de l'année dernière, constituait l'une de leurs préoccupations depuis plusieurs mois. Selon les services de renseignements français, l'homme qui passe pour le *« coordinateur »* des réseaux du GIA en France, Ali Touchent, alias Tarek, sous le coup d'un mandat d'arrêt international, aurait été aperçu à Londres il y a quelques semaines. Le 7 novembre, une vaste opération de police en Italie a permis l'interpellation de 22 islamistes, dont certains auraient entretenu des liens avec les membres de l'organisation dirigée par Tarek.

Les services spécialisés avaient, par ailleurs, noté la publication, dans un bulletin islamiste confidentiel édité en Algérie, *Al Jamaa*, d'un texte du nouvel *« émir »* du GIA, Antar Zouabri, le 10 septembre. Le successeur de Djamel Zitouni y affirmait son intention de maintenir, face à la France, *« la même attitude que* [ses], *prédécesseurs, les émirs du GIA »* (*Le Monde* du 5 décembre). Cette prise de position avait avivé l'*« état de menace permanent »* évoqué par les responsables de la lutte antiterroriste. Le contexte diplomatique, au lendemain du référendum constitutionnel algérien et au moment où le rétablissement des liaisons aériennes entre Paris et Alger semble imminent, pourrait avoir accéléré le retour à l'action armée sur le sol français. Autre signe du rapprochement de l'Algérie avec ses partenaires économiques européens, l'octroi d'un prêt de 157 millions de dollars (environ 830 millions de francs), consenti à l'Algérie par l'Union européenne, a été annoncé mardi 3 décembre à Bruxelles, soit le même jour que l'attentat de Paris.

La brigade criminelle a lancé, jeudi matin, un appel à témoins. Les enquêteurs demandent à toute personne ayant emprunté la ligne B du RER, dans la rame dénommée *« Ksor 50 »*, en provenance de l'aéroport Charles-de-Gaulle et à destination de Massy-Palaiseau (Essonne), de prendre contact avec eux *« dans les plus brefs délais »*. Un numéro vert de téléphone (0-800-55-51-77) a été mis en place pour le recueil des témoignages, qui concerne aussi les personnes présentes sur les quais du RER et ayant observé des faits d'apparence troublante lors du passage de la rame.

Hervé Gattegno et Erich Inciyan

Le monde politique solidaire du gouvernement

Devant les députés, qui venaient d'observer une minute de silence à la mémoire des victimes, Alain Juppé a, mercredi 4 décembre, notamment appelé *« à la mobilisation de tous pour lutter contre ces actes ciblés »*. Les présidents des groupes de l'Assemblée nationale ont prôné l'unité des Français dans la lutte contre la *« sauvagerie »* et le *« chantage »* terroriste.

Laurent Fabius (PS), applaudi sur les bancs RPR et UDF, a déclaré : *« Nous avons toujours soutenu les actions des pouvoirs publics qui visaient à lutter contre ce fléau, et nous avons récusé toute exploitation politicienne. Il en sera de même aujourd'hui. »* Alain Bocquet (PC) a apporté la seule nuance à cet unanimisme, en dénonçant les réductions d'effectifs *« dans le métro, le RER et dans les gares »*. La veille, après l'intervention du chef de l'Etat, qui avait dit sa *« détermination »* à lutter contre le terrorisme, le premier secrétaire du PS, Lionel Jospin, avait souligné qu'il fallait *« repousser les actes terroristes »*.

La fuite en avant « sanguinaire » d'Antar Zouabri, chef du Groupe islamique armé

TANDIS QUE les responsables français s'interrogent sur la responsabilité du Groupe islamique armé (GIA) dans l'attentat du RER, en Algérie, les opérations pour démanteler le mouvement se succèdent, même s'il faut y mettre les « grands moyens ». Mardi 4 décembre, par exemple, l'aviation algérienne aurait bombardé les monts qui surplombent une partie de la plaine de la Mitidja, dans la région de Larbaa, pour venir à bout des commandos du GIA. C'est de cette région qu'est originaire le chef actuel du groupe, Antar Zouabri, trente-six ans, le successeur désigné de Djamel Zitouni, l'ex-*« ennemi public numéro un »* en France.

On sait peu de chose du nouveau responsable du GIA. Les habitants de la région dont il est originaire – il est né dans la petite ville de Boufarik, à une trentaine de kilomètres au sud d'Alger – le décrivent, selon l'AFP, comme un homme *« fruste »* et *« sanguinaire »*. Il a pris le maquis avec ses frères, dont l'un, responsable du bureau local de l'ex-FIS (Front islamique du salut, dissous), a été tué.

L'arrivée d'Antar Zouabri à la tête du GIA, après l'exécution de Djamel Zitouni par des dissidents de son mouvement, en juillet, n'a pas modifié la ligne politique suivie par le groupe islamiste. Un document – non authentifié – publié dans le numéro de septembre du bulletin clandestin *El Djamaa* (Le groupe) le confirme. *« Le GIA du temps d'Abou Abderahmane Amine* [Djamel Zitouni], peut-on lire, *nous a habitués à des positions audacieuses et franches vis-à-vis de la France et des autres pays impies qui soutiennent des tyrans apostats* [le pouvoir algérien]. » Et le bulletin de poser la question : *« Y a-t-il un changement dans ces positions ? »* A l'évidence, non : *« Les positions du GIA et ses principes ne découlent pas d'une étape particulière ni d'intérêts liés à la raison, mais s'inspirent du Livre* [le Coran] *et de la Sunna* [la tradition du Prophète]. » La position du GIA vis-à-vis de la France *« est une position légitime et non une position* [dictée par] *la raison et des intérêts comme le croiraient certains »*, poursuit le document.

MOUVEMENT ÉCLATÉ

Au-delà des textes et des communiqués, la réalité du GIA et son influence font l'objet de spéculations infinies. Fondé au début des années 90 avec, pour objectif, la *« réislamisation »* de la société algérienne même au prix d'un bain de sang, le GIA est devenu un sigle commode mais trompeur. Le mouvement serait éclaté entre de multiples cellules, autonomes les unes par rapport aux autres. Dirigées par des *« émirs »*, elles réunissent des *« Afghans »* – des Algériens qui ont combattu les Russes en Afghanistan – et des jeunes – comme on peut le constater à la lecture des noms des islamistes tués par les forces de l'ordre –, laissés-pour-compte du développement économique.

Il y a encore deux ans, les chancelleries occidentales n'excluaient pas que les islamistes, ceux du GIA comme ceux de leur rivale, l'Armée islamique du salut (AIS), la branche militaire de l'ex-FIS, réussissent à s'emparer du pouvoir en Algérie. Coups de main audacieux, défections dans l'armée, vols d'armes répétés... Rien ne semblait devoir résister à des militants solidement implantés dans certaines grandes villes proches de la capitale et les quartiers populaires d'Alger. Pour justifier l'octroi d'un prêt à l'Algérie par l'Union européenne (UE), Alain Juppé, à la fin du printemps 1994, évoquait ainsi publiquement l'hypothèse d'*« un basculement islamiste aux conséquences incalculables »*. De cette période date le détournement de l'Airbus d'Air France à l'aéroport d'Alger (24 décembre 1994), suivi, un mois plus tard, d'un attentat à la voiture piégée contre le commissariat central de la capitale, qui allait faire plus de quarante morts et des centaines de blessés, pour la plupart des civils.

Depuis, la violence n'a pas cessé, mais le vent a tourné. Une prise de pouvoir par les islamistes est exclue. Dotée d'un équipement sophistiqué et de moyens humains importants, l'armée algérienne a repris le dessus et infligé des pertes sévères à des adversaires sans gros moyens financiers. Mais, par leur capacité à se déplacer et à s'immerger dans un pays vaste comme quatre fois et demi la France, les commandos se réclamant de la mouvance islamiste conservent une *« capacité de nuisance »* importante. Chassés d'une région, ils savent réapparaître quelque temps plus tard ailleurs. Leur *« éradication »*, si souvent promise par les dirigeants algériens, n'est sans doute pas proche.

Par la barbarie de leurs exactions, les islamistes se sont coupés de la population, qui, à quelques exceptions près, ne semble plus les soutenir que contrainte et forcée. Les forces de l'ordre auraient pu tirer profit de cette stratégie de la terreur pratiquée par leur adversaire. Ce n'est pas le cas. Dans leur combat contre les intégristes, les militaires utilisent des méthodes expéditives et sanglantes, qui leur aliènent la population civile, prise ainsi en otage entre deux barbaries.

Jean-Pierre Tuquoi

« Des gens à bout d'arguments », selon Mahfoud Nahnah

RUSÉ COMME UN RENARD, prudent comme un chat, Mahfoud Nahnah n'hésite pas une seconde lorsqu'il s'agit de condamner l'attentat du RER, qu'il est prêt à attribuer au Groupe islamique armé (GIA), même s'*« il faut attendre que la justice se prononce »*. Chef de file du Hamas, le parti islamique algérien *« politiquement correct »*, cheikh Nahnah était en France au moment du drame. Il parle à son sujet d'*« action criminelle »*, qui peut *« ébranler la stabilité de la France »*, et d'*« acte barbare »*. Il a d'ailleurs l'intention, selon un communiqué publié mercredi 4 décembre, de *« rendre visite* [aux blessés] *dans les hôpitaux où ils sont pris en charge »*.

« ACTES SUICIDAIRES »

L'interroge-t-on sur les motifs qui ont pu pousser le GIA à passer à l'action en cette fin d'année, le chef du Hamas, avec son physique de député radical-socialiste, esquive la question. Son unique conviction est que *« les bonnes relations entre la France et l'Algérie ne sont pas la cause de cet attentat »*. A ses yeux, les attentats, qu'ils soient commis en France ou en Algérie, sont une marque de faiblesse et non une manifestation de force des intégristes. *« Depuis le début,* dit-il, *nous sommes convaincus que les actions armées sont des actes désespérés, suicidaires, commis par des gens à bout d'arguments. C'est encore plus vrai maintenant que leurs forces déclinent. »* D'ailleurs, cheikh Nahnah n'a *« aucun doute »* : l'éradication du GIA est proche. Les militaires algériens s'en chargent pour l'essentiel, convient-il. « *L'ouverture* [de la possibilité] *du repentir* » fait le reste. Plus de 2 000 *« extrémistes »*, selon lui, se seraient rendus aux autorités.

Ils auraient tous disparu depuis longtemps de la scène algérienne, ajoute Mahfoud Nahnah, si les dirigeants algériens ne s'obstinaient pas à mener une politique économique et sociale qui, inspirée par le FMI et la Banque mondiale, *« accroît la pauvreté, entraîne la fermeture des usines et les licenciements »*. L'absence de *« parlement représentatif »* est l'autre cause qui nourrit le terreau islamiste. Le remède proposé par celui qui a recueilli près du quart des suffrages, il y a un an, aux élections législatives : *« Donner la parole au peuple pour qu'il choisisse ses représentants et débattre ensuite avec eux pour choisir une politique économique. »*

J.-P. T.

Les musulmans de France vivent avec la hantise de l'« amalgame »

LES MUSULMANS de France tombent de haut. Un an et demi après la vague d'attentats de l'été 1995, ils avaient fini par croire au démantèlement, au moins partiel, des réseaux islamistes. Ils en avaient éprouvé une sorte de soulagement. Le réveil, aujourd'hui, est douloureux. *« Dégoût »*, *« honte »*, *« indignation »*, *« colère »* : les mots sont trop pauvres pour exprimer le sentiment des musulmans au lendemain de l'attentat du RER de Port-Royal. *« A chaque fois qu'on entendait parler d'un attentat, on retenait son souffle en disant : pourvu que l'auteur ne soit pas musulman ! »*, dit Soheib Ben Cheikh, mufti de la région de Marseille. Or, la piste islamiste est revenue et, même si elle n'est toujours pas vérifiée, les musulmans se sentent à nouveau désignés *« sinon comme les responsables, au moins comme les complices »*.

En 1995, les suites de l'attentat du RER Saint-Michel, le plan « Vigipirate », l'affaire Kelkal avaient créé un *« traumatisme »* que la population musulmane n'est pas prête d'oublier et qu'elle craint de devoir revivre demain : délit de *« faciès »*, regards hostiles, amalgame entre islam et terrorisme. Depuis la guerre du Golfe et les attentats en Algérie, le musulman est *« montré du doigt »*, perçu comme *« un terroriste potentiel »*, se plaint-on à la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF). L'an dernier s'est ajoutée l'*« humiliation »* : les synagogues, les écoles, les églises étaient surveillées, pas les lieux de prière et de rassemblement musulmans.

Certains feignent le détachement. Ils ne se sentent *« pas concernés »*, sauf par le sort des victimes, dans la mesure où, dit encore le mufti de Marseille, *« ce terrorisme barbare n'est pas identifiable à notre religion »*. Mais la majorité se dit *« rongée »* par des événements tragiques dans lesquels elle n'a aucune part de responsabilité, sauf pour ceux qui accusent le gouvernement d'avoir laissé gérer l'islam français par les pays d'origine et se développer de *« monstrueuses complicités »*. Et même s'ils ne se sentent aucune culpabilité, le plus difficile est *« d'être tenus de nous expliquer,* dit Sadek Sellam, un intellectuel, *alors que nous n'avons nous-mêmes aucune des clés pour comprendre »*. Du même coup, la tentation du *« repli »*, de l'*« enfermement »* gagne du terrain.

Mahjoub Bentebria, directeur à la Mosquée de Paris, entend rester prudent, mais ajoute que *« s'il se confirme que les auteurs sont les mêmes que l'an dernier, alors la communauté manifestera sa réprobation de la manière la plus claire »*.

L'*« amalgame »* redouté n'est pas toujours sûr et on entend des voix plus réconfortantes affirmer que l'opinion française commence à faire la différence entre l'islam et l'islamisme, entre le souhait d'intégration de l'immense majorité des musulmans et le crime des poseurs de bombes. Naïveté ? Certains commencent à penser que les moments de solidarité, vécus cette année entre musulmans et chrétiens, après la tragédie des moines de Tibéhirine ou l'assassinat de Mgr Claverie, ont contribué à un regard plus apaisé de la France sur sa communauté musulmane. Ce qui fait dire à Khalil Merroun, recteur de la mosquée d'Evry : *« C'est dans la détresse et le malheur qu'on se reconnaît comme frères. »*

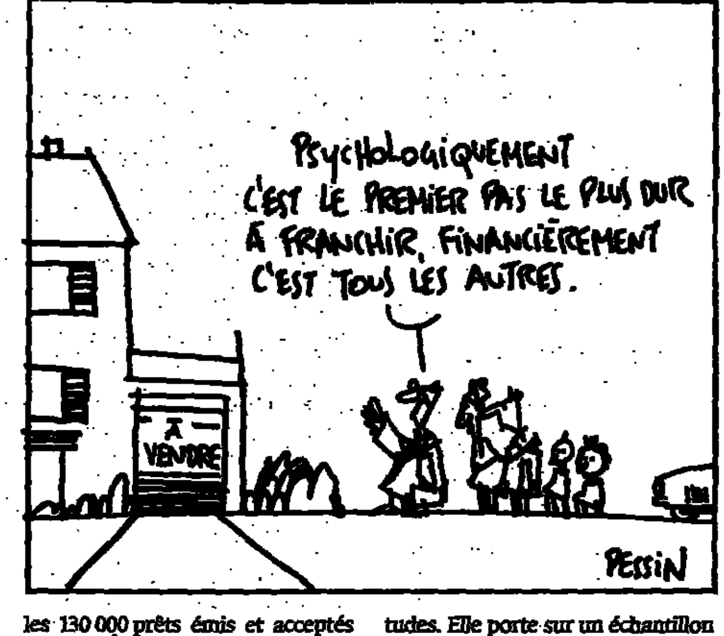
Henri Tincq

Malgré la création du prêt à taux zéro l'accession à la propriété reste un pari risqué

Le dispositif de sécurisation envisagé par le gouvernement n'a toujours pas été bouclé

Les trois quarts des bénéficiaires du prêt à taux zéro créé en 1995 pour favoriser l'accession à la propriété ont des revenus mensuels inférieurs à 15 000 francs. Le dispositif de réduction des remboursements en cas de perte d'emploi, annoncé par le ministre délégué au logement, Pierre-André Périssol, n'a toujours pas vu le jour. L'Association nationale d'information sur le logement s'inquiète des risques de surendettement.

LES MÉNAGES les plus modestes sont les premiers bénéficiaires du prêt à taux zéro créé en octobre 1995 pour relancer l'accession à la propriété. Une fois embarqués dans l'aventure, ils sont toutefois les plus exposés aux accidents de parcours et au surendettement. Le ministre délégué au logement, Pierre-André Périssol, avait prévenu l'argument en annonçant, il y a un an, un dispositif original de sécurisation des accédants exposés au risque d'une chute de leurs ressources. Cet *« airbag de l'accession »* devait permettre, en cas de perte d'emploi, de rééchelonner la dette de l'emprunteur. A partir du seuil critique du dixième mois de chômage indemnisé, les mensualités de remboursement pourraient, assurait le ministre, être réduites d'un tiers pendant une période de quinze mois.



L'idée semble aujourd'hui bel et bien enterrée. En février 1996, M. Périssol avait affirmé que le dispositif serait *« opérationnel dans le courant du mois de mars »* (*Le Monde* du 9 février). Son cabinet reconnaît aujourd'hui qu'il n'est pas bouclé et qu'aucune échéance n'est fixée. Point d'achoppement : le financement. Il devait être assuré par un fonds alimenté par les collecteurs du 1 % patronal – participation des entreprises à l'effort de construction –, mais ces derniers ont été mis à contribution pour le bouclage du budget.

Pour 1997 et 1998, après d'âpres négociations, ils ont accepté de verser à l'Etat une contribution exceptionnelle de deux fois 7 milliards de francs, soit l'équivalent d'une année de collecte. Cette somme doit servir à financer la bonification des prêts à taux zéro, autrement dit, pour 1997, à financer les 130 000 prêts émis et acceptés depuis octobre 1995.

Les candidats au nouveau prêt, dont les trois quarts ont des revenus nets mensuels inférieurs à 15 000 francs, devront donc se contenter, pour toute sécurité, du système de différé de remboursement inclus dans le dispositif initial. Il autorise l'emprunteur, en fonction de ses revenus, à ne commencer le remboursement du prêt à taux zéro qu'une fois achevé, ou bien entamé, celui de son prêt complémentaire.

FAIBLE APPORT PERSONNEL

Cela suffira-t-il à juguler tout risque de surendettement lié à la perte d'emploi ? Une enquête de l'Association nationale d'information sur le logement (ANIL), rendue publique jeudi 5 décembre, permet de nourrir quelques inquiétudes. Elle porte sur un échantillon de 1 873 ménages ayant consulté une ADIL pour un projet d'accession. Ces candidats, dont les deux tiers étaient éligibles au prêt à taux zéro et un sur cinq locataire du parc social, se lancent avec de très faibles marges de sécurité financière. Un sur dix n'a pas le moindre apport personnel, proportion en hausse sensible depuis la fin 1995. Ils sont 28 % à disposer de moins de 50 000 francs et 20 % à pouvoir investir, au départ, de 50 000 à 100 000 francs. En outre, la moitié de ceux qui possèdent cet apport personnel modeste n'ont, ensuite, plus aucune réserve pour parer à d'éventuels imprévus.

Tout au plus, signale l'enquête, *« 15 % des candidats interrogés ont effectué un effort d'épargne soutenu au cours des deux ou trois dernières années en vue d'accéder à la propriété »*. Résultat, nombre d'entre eux sont susceptibles de s'engager sur des projets de quinze à vingt ans.

Le coup de pouce financier donné par la famille dans plus de 40 % des cas ne suffit pas. Dans une proportion de un sur quatre, les projets envisagés par les ménages disposant de 10 000 francs de revenus mensuels sont jugés *« irréalisables »* parce que trop risqués. Enfin, face au retour de certaines pratiques commerciales agressives de la part des constructeurs, l'ANIL exprime son inquiétude et réclame *« la plus grande vigilance »* pour éviter *« une nouvelle montée des risques sur le marché de la maison individuelle »* – qui a toujours la préférence d'une majorité d'accédants, même modestes.

Cette inquiétude est partagée par Alain Simon, de l'Association des études et de la consommation (Asseco-CFDT), qui juge dommageable l'abandon du dispositif de sécurisation prévu pour les ménages les plus fragiles. *« Même s'il est trop tôt pour constater s'il y a ou non dérapages,* dit-il, *certains signes ne sont guère rassurants. On assiste, par exemple, à un retour des taux d'intérêt progressifs, responsables des grandes vagues de surendettement des années 80. La concurrence forcenée à laquelle se livrent les organismes de crédit est en elle-même génératrice de risques pour les ménages les plus fragiles. Et le principe du remboursement différé du prêt à taux zéro, s'il permet effectivement aux plus modestes de se lancer dans l'accession et d'assurer le succès du dispositif, oblige ces ménages à faire un pari très risqué sur le niveau de leurs revenus dans cinq, dix ou quinze ans. »*

Christine Garin

La chambre d'accusation valide l'enquête sur M. Le Floch-Prigent

LES DEMANDES de nullité de la procédure suivie à l'encontre de Loïk Le Floch-Prigent formées par ses avocats ont été rejetées par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, mercredi 4 décembre. M[e] Olivier Metzner avait demandé l'annulation de l'audition de l'avocat Claude Richard, entendu en Israël par le vice-consul de France, les 26 et 27 août, alors qu'il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international. La chambre a validé cet acte, estimant qu'il n'avait entraîné, pour l'ex-PDG d'Elf, aucun *« préjudice direct »*.

L'avocat demandait en outre l'annulation de tous les interrogatoires de M. Le Floch-Prigent, au motif que des lettres adressées au juge Eva Joly par un témoin à charge n'avaient été versées au dossier qu'après sa mise en examen (*Le Monde* du 27 septembre). La chambre d'accusation a estimé que ce retard n'avait causé aucun grief à M. Le Floch-Prigent, annulant néanmoins une perquisition effectuée au domicile d'une personne qui louait son appartement à ce témoin. Les défenseurs de M. Le Floch-Prigent, placé en détention provisoire depuis le 5 juillet, ont annoncé leur intention de se pourvoir en cassation.

DÉPÊCHES

■ **TERRORISME : trente-six roquettes antichars ont été découvertes**, mercredi 4 décembre, à Pau (Pyrénées-Atlantiques), dans le coffre d'une voiture volée. Cette découverte, effectuée par les policiers de la 6[e] division de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), est intervenue après une série d'arrestations dans les milieux nationalistes basques espagnols en France (*Le Monde* du 30 novembre).

■ **SANTÉ : le docteur Eliott Imbert, inventeur du Stéribox, « kit »** de prévention du sida chez les toxicomanes, a demandé, mercredi 4 décembre, au tribunal de grande instance de Paris d'annuler le contrat consentant à l'Etat la fabrication de cette trousse et sa diffusion dans les pharmacies. M. Imbert reproche au ministère du travail et des affaires sociales d'avoir écoulé, de septembre 1995 à septembre 1996, trois millions de seringues selon lui impropres à l'usage intraveineux.

■ **MALIK OUSSEKINE : l'UNEF-ID doit rendre hommage,** vendredi 6 décembre, à la mémoire de Malik Oussekine, mort il y a dix ans pendant le mouvement étudiant de novembre-décembre 1986, après avoir été matraqué par des policiers. L'organisation d'étudiants déposera une gerbe sur la tombe du jeune homme au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, en présence de sa famille et posera une plaque commémorative sur les lieux de sa mort, 20, rue Monsieur-le-Prince.

■ **JUSSIEU : François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a signé**, mercredi 4 décembre, le contrat de désamiantage de Jussieu avec les deux universités (Paris-VI et Paris-VII) et l'Institut de physique du globe qui se partagent le campus. Un établissement public coordonnera les travaux qui commenceront en avril 1997 et fixe l'enveloppe budgétaire à 1,2 milliard de francs. L'université Paris-VII (Denis-Diderot) a réitéré sa demande de quitter Jussieu pour s'installer sur le site Paris-Rive gauche (*Le Monde* du 21 novembre).

■ **IMMIGRATION : une dizaine de ressortissants marocains ont pénétré clandestinement** sur le territoire français, mercredi 4 décembre, en s'échappant, dès l'accostage à Marseille, d'un cargo en provenance de Casablanca. Alors que des agents de surveillance étaient en train de contrôler le *Meknes*, les passagers clandestins, dissimulés sous une bâche parmi les 52 semi-remorques et les 45 conteneurs du bateau, ont sauté par dessus bord.

Deux études notent une forte évolution des profils de la pauvreté

A DÉFAUT de reculer, la pauvreté évolue. Deux études qui viennent d'être rendues publiques mettent en lumière les changements intervenus en France depuis les années 80 dans le profil des personnes touchées par la misère. La première a été réalisée par le Centre de recherches et de documentation sur les conditions de vie (Credoc), qui utilise depuis 1980 un *« indicateur d'inégalités »* basé sur les ressources financières mais aussi le chômage, les pratiques des loisirs ou l'équipement des ménages. Ses relevés confirment un accroissement des inégalités entre les 10 % de personnes les plus nanties et la même proportion des plus défavorisées. En 1980, la moitié des foyers qui se trouvaient en bas de cette échelle sociale étaient constitués de retraités (49 %). En 1994, leur part avait décliné à 32 %. Les chômeurs sont désormais les plus nombreux au sein des populations les plus défavorisées. Leur proportion est passée en quinze ans de 19 % à 37 %.

Une étude comparative de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) signale que la nature des familles pauvres s'est aussi profondément modifiée entre 1985 et 1995. Il y a dix ans, sur près de 17 millions de jeunes de moins de vingt-cinq ans, 1,8 million vivaient dans la pauvreté, dont 50 % dans une famille nombreuse, composée d'un couple et de trois enfants ou plus. En 1995, cette proportion a fléchi à 32 %. Dans le même temps, la part des enfants pauvres vivant dans une famille monoparentale est passée de un sur dix à un sur cinq. Le nombre de ces familles a progressé au cours de la décennie dans toutes les couches de la population. Mais cet essor a été trois fois plus rapide dans les classes défavorisées. Les familles monoparentales sont passées de 12 % à 17 % du total des foyers vivant sous le seuil de pauvreté. Les familles nombreuses, en baisse de près de 2 points, leur ont laissé le dernier rang dans ce classement ainsi que dans la hiérarchie des revenus.

MODIFICATION DES AIDES

L'Insee estime que plus du tiers de ces deux types de familles (soit 2,2 millions d'enfants) se trouveraient en-deçà du seuil de pauvreté faute de prestations sociales (minima sociaux, aides au logement ou prestations familiales). Leur budget – et particulièrement celui des familles monoparentales – dépend bien plus, en effet, de ces revenus que celui des autres foyers. *« Les ressources des pauvres leur sont de plus en plus attribuées parce qu'ils sont pauvres, et non au titre de parents d'une famille plus ou moins nombreuse ou au titre des difficultés qu'ils rencontrent pour retrouver du travail »*, indique l'étude. Ainsi, en dix ans, la composition des transferts sociaux s'est *« profondément modifiée »*. La part des allocations sous condition de ressources (revenu minimum d'insertion, aides au logement) est passée de 8 % à 21 % des revenus des familles pauvres, tandis que celle des prestations familiales baissait de 22 % à 15 %.

Cette hausse globale des dépenses sociales pèse de plus en plus lourd sur les finances publiques. Dans le livre qu'il vient de publier – *Action sociale, la décentralisation face à la crise* (ODAS éditeur) –, Jean-Louis Sanchez, directeur de l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée rappelle que le nombre de bénéficiaires de minima sociaux s'élevait, en 1994, à 3,1 millions de personnes contre 2,8 millions en 1992 et que, désormais, un actif sur cinq peut être considéré comme exclu du monde du travail.

Cette situation a provoqué un gonflement inédit de la dépense nette d'action sociale des départements : 73 milliards de francs aujourd'hui contre 45 milliards en 1989. Les communes font face à une augmentation annuelle au rythme identique, de l'ordre de 8 %, tandis que l'Etat a dû mobiliser un financement complémentaire de 19 milliards en six ans, pour une hausse moyenne de 5 % par an. La plupart des collectivités, notamment les grandes villes, se retrouvent prises dans un « effet de ciseaux » caractérisé par une hausse des dépenses plus rapide que celle des recettes. Selon M. Sanchez, elles n'y échapperont qu'au prix d'une restructuration en profondeur de leurs politiques envers les démunis. Face à une pauvreté au visage changeant, l'action sociale doit elle aussi évoluer.

Jérôme Fenoglio

3 000 places pour les sans-abri à Paris

Jean Tiberi a présenté, mercredi 4 décembre, le dispositif d'accueil des sans-abri mis en place pour l'hiver dans la capitale. Le maire (RPR) de Paris s'est pour cela rendu au Relais des carrières, le centre d'hébergement et de réadaptation sociale flambant neuf qui a remplacé l'asile de nuit Nicolas-Flamel, dans le 13[e] arrondissement. Désormais, Nicolas-Flamel est coupé en deux. L'accueil d'urgence est dévolu au Relais de la Poterne-des-Peupliers, à proximité immédiate, où 501 personnes peuvent être hébergées l'hiver. Le Relais des carrières, qui a coûté 60 millions de francs, accueillera près de 200 personnes admises pour des séjours plus longs.

Le potentiel d'accueil de la Ville est ainsi porté à 1 261 places. En comptant les 400 lits du SAMU social – dont la capacité d'accueil d'urgence devrait doubler – et les 1 300 lits des associations ou des organismes tels que la SNCF, la RATP ou l'Assistance publique, Paris mettra cet hiver près de 3 000 places à la disposition des sans-abri.

Trente mille toxicomanes bénéficient en France d'un traitement de substitution

Près de vingt-cinq mille héroïnomanes se sont vu prescrire de la buprénorphine

En quelques années, la prise en charge des patients héroïnomanes a été bouleversée par l'introduction des produits de substitution. Selon une enquête menée par les laboratoires Schering-Plough, près de vingt-cinq mille toxicomanes sont actuellement traités en France par le Subutex. Quatre mille autres reçoivent de la méthadone. Dans leur majorité, les patients s'adaptent bien à ces traitements.

DIX MOIS après la mise sur le marché du Subutex (buprénorphine haut dosage) – un produit de substitution à l'héroïne prescrit en médecine de ville –, vingt-cinq mille patients sont concernés. Les laboratoires Schering-Plough, qui produisent le Subutex, ont dressé, jeudi 5 décembre, un bilan plutôt encourageant de ce nouvel outil thérapeutique dont l'indication officielle est le *« traitement substitutif des pharmacodépendances majeures aux opiacés, dans le cadre d'une prise en charge médicale, sociale et psychologique »*.

Utilisée pendant des années de façon empirique par certains médecins généralistes chez les héroïnomanes, la buprénorphine était auparavant commercialisée dans un plus faible dosage sous le nom de Temgésic. La prescription aux toxicomanes de ce qui n'était alors qu'un antalgique était considérée comme un détournement d'indication, passible de sanctions ordinales. De nombreux *« médecins-dealers »*, comme on les qualifiait à l'époque, ont fait les frais de leur avant-gardisme et ont été sanctionnés par différents conseils départementaux de l'Ordre. Avec la méthadone, qui concerne actuellement près de quatre mille patients, le Subutex fait désormais partie de la politique dite de *« réduction des risques »* sanitaires et sociaux liés à la toxicomanie intraveineuse. *« Les traitements de substitution ont fait la preuve de leur efficacité, sans aucune ambiguïté.* a déclaré le professeur Jean Tignol (centre hospitalier Charles-Perrens, Bordeaux). *Leur justification est scientifique et non idéologique. »*

UN RÉSEAU DE SOINS

Au point de vue clinique, une étude confiée à la société Eval, conduite auprès de mille quatre patients et cent six médecins, a révélé que l'âge moyen des personnes suivies (72 % d'hommes) était de trente ans et six mois et que leur première prise d'héroïne remontait à dix ans en moyenne. Plus de la moitié des patients (57 %) avaient déjà effectué des tentatives de sevrage. Une autre cohorte incluant soixante-neuf patients de la région de Lille a démontré que, au bout de six mois, 72 % de ceux qui étaient suivis en ville continuaient leur traitement et que 95 % avaient arrêté l'héroïne. Ces chiffres étaient respectivement de 60 % et 68 % pour des patients *« plus désinsérés »*, pris en charge dans un centre de soins.

Au nom des médecins prescripteurs, le docteur Martine Darie, généraliste à Paris, témoigne : *« L'évaluation clinique globale de nos patients montre une amélioration très significative tant sur le plan physique que sur le plan psychologique, ainsi qu'une réinsertion sociale qui peut être rapidement effective. » « Dans la prise en charge de la dépendance aux opiacés*, ajoute-t-elle, *lutter contre le pouvoir de la drogue est impossible sans soutien pharmacologique. »*

Selon une enquête menée tous les quatre mois par le laboratoire Schering-Plough auprès d'un échantillon représentatif des pharmaciens, *« la substitution en ambulatoire a permis de traiter avec les médicaments appropriés des patients déjà substitués par des médicaments détournés de leur indication »*, tels les codéinés (néocodion) ou les benzodiazépines (tranxène, valium). En octobre, 74 % des pharmaciens jugeaient l'adaptation de leurs patients au Subutex *« bonne »* ou *« excellente »*. 16 % d'entre eux déclaraient avoir *« quelquefois »* suspecté certains patients de revente illicite du médicament et 2 % *« souvent »*. Aucune réaction de la clientèle habituelle n'avait été observée dans 96 % des pharmacies, ce qui, selon le laboratoire, constitue *« un bon marqueur de l'impact positif au niveau social »*.

« On peut dire désormais qu'une page a été tournée dans le domaine de la prise en charge des toxicomanes à l'héroïne en France », souligne Gilles Picard, le représentant de Schering-Plough, qui insiste sur la nécessité d'*« une posologie adaptée à chaque patient pour éviter le sous-dosage »* et sur *« l'importance du dialogue médecin-pharmacien »* et d'un *« réseau de soins »* impliquant fortement les psychiatres, les psychologues et les travailleurs sociaux.

Laurence Folléa

L'envoi du colis piégé à « Tribune juive » a été revendiqué

L'identité des auteurs reste toutefois floue

LA TENTATIVE d'attentat à la cassette vidéo piégée contre le directeur du journal *Tribune juive* a été revendiquée, mercredi 4 décembre, dans une lettre adressée au journal *Libération*. Les auteurs affirment faire *« partie de la grande nation arabe comme certains font partie de la grande nation juive »*. *« Nous nous sentons solidaires du sort qui est fait à nos frères palestiniens,* écrivent-ils. *Là-bas, les juifs se conduisent en lâches, ils tirent à balles réelles sur des femmes et des enfants qui n'ont que des pierres pour se défendre. »* Et de conclure : *« Tant que les juifs ne se retireront pas de Hébron et se conduiront comme des lâches en Palestine, il y aura des Arabes, en France et bientôt ailleurs, pour utiliser l'arme des lâches contre des civils juifs (…). Ceci est un début et un avertissement à la fois. »*

Libération apporte également des détails techniques sur la nature de l'objet piégé. Il s'agit d'une cassette d'une durée de soixante minutes équipée d'un système d'allumage par traction dit de « pince à linge ». La brigade criminelle, saisie de l'enquête, confirme l'exactitude de ces précisions.

Le colis piégé est arrivé, mardi 3 décembre, sur le bureau d'Yves Derai, directeur de la publication, avec le courrier du matin, sous forme d'une enveloppe réservée au transport des cassettes vidéo. L'objet était adressé à son nom avec la mention *« confidentiel »*. Ne pouvant extraire correctement la cassette, il avait déchiré l'étui en carton et découvert qu'elle avait été vidée de son contenu, celuic-i ayant été remplacé par un mécanisme d'explosion. Il avait alors jeté l'objet sur le palier du journal et appelé la police avant de faire évacuer la quizaine de personnes présentes dans les locaux de l'hebdomadaire, rue du Faubourg-Poissonnière à Paris. Après l'intervention des services de déminage, Yves Derai a compris qu'il avait eu beaucoup de chance. *« Le préfet de police, Philippe Massoni, m'a dit que j'avais eu la chance d'être maladroit. Car la petite bombe était sophistiquée et inédite. »*

« Nous nous sentons solidaires du sort qui est fait à nos frères palestiniens »

Sur le fond, si les enquêteurs confirment que les auteurs de la revendication sont bien les expéditeurs de la cassette, le doute persiste quant à leur identité. Car, mis à part le terme vague de *« ceux qui font partie de la grande nation arabe »*, rien n'indique qu'il s'agisse d'un groupe pro-palestinien. *« Personne n'écarte l'hypothèse d'une origine islamiste algérienne, voire d'une dissimulation d'extrême droite »*, ajoute Yves Derai, qui affirme que son journal a toujours soutenu le processus de paix entre les Palestiniens et les Israéliens. *« Nous ne sommes pas opposé à la libération des territoires occupés »*, précise-t-il.

Jacques Follorou

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean Gaeremynck et Maurice Méda

Le Monde *du 23 novembre a publié un article consacré à un rapport sur la transposition, en droit français, d'une directive européenne sur la protection contre les fichiers. Les deux auteurs, Jean Gaeremynck et Maurice Méda, conseillers d'Etat, estimant la présentation* « partiale et inexacte », *souhaitent préciser les points suivants :*

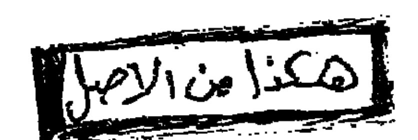
1 - Une directive européenne crée une obligation de transposition pour les Etats de l'Union. Notre rapport avait pour objet d'étudier les questions soulevées par la transposition en droit interne de la directive « Protection des données personnelles » du 24 octobre 1995. Cette directive (20 pages, 34 articles) est en soi un véritable monument législatif. Son axe – le contrôle a posteriori – n'est pas le même que celui de la loi de 1978 dite Informatique et libertés (distinction des traitements publics et privés, contrôle a priori sur les premiers). Sa transposition entraîne donc *nécessairement* une remise à plat du système issu de la loi de 1978. Contrairement à ce que vous voulez faire dire à une phrase sortie de son contexte, ce n'est pas un choix ; c'est une nécessité.

2 - Si nous proposons d'aborder aussi, dans la future loi de transposition, les fichiers *« de souveraineté »* (sûreté, sécurité, défense), alors qu'ils ne sont pas dans le champ d'application de la directive, c'est précisément parce qu'il est impensable, compte tenu de l'acquis obtenu depuis 1978, de les laisser en dehors des mécanismes de protection. Portant sur des données sensibles, ils seraient, selon nos propositions, créés par décret en Conseil d'Etat après avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Sous réserve d'une simplification de procédure, c'est le régime actuel.

3 - Il existe déjà beaucoup d'interconnexions de fichiers publics, autorisées par la loi. Nous inspirant de ce système, nous proposons que toute nouvelle interconnexion soit, sous un encadrement législatif rigoureux, décidée par décret en Conseil d'Etat, lui-même soumis au contrôle du juge de l'excès de pouvoir. De plus, sur ces traitements, pourrait toujours s'exercer le contrôle a posteriori de la CNIL.

4 - Enfin, nous proposons de doter la CNIL de pouvoirs qu'elle n'a jamais eus. Là où subsiste le contrôle a priori (traitement de données *« sensibles »*), elle aurait un véritable pouvoir de décision. Dans le cadre du contrôle a posteriori, elle aurait, notamment, le pouvoir de saisir le juge civil statuant en référé, dans le cas où un traitement contrevient gravement à la loi. Dans ces conditions, il nous paraît totalement infondé de parler d'*« affaiblissement »* de la CNIL. Mais de ces pouvoirs nouveaux, vous ne dites pas un mot.

Le sujet est, il est vrai, fort complexe. Mais on doute que l'auteur de l'article ait vraiment lu la directive, ce qui nuit à la qualité de son analyse.



REDÉPLOIEMENT De nouveau ouvert, depuis mercredi 4 décembre, au trafic des TGV Eurostar (*Le Monde* du 5 décembre) après l'incendie d'une navette qui l'avait gravement endommagé courant novembre, le tunnel sous la Manche, mis en service à partir de juillet 1994, a changé la donne pour les ports de la région Nord - Pas-de-Calais. ● LE PORT DE DUNKERQUE, face à l'effondrement de tout un pan de son activité, s'emploie à développer d'autres secteurs de son activité et tente de devenir le débouché naturel de Lille. ● À L'INVERSE, CALAIS a relevé le défi de la concurrence du tunnel en mettant en service de nouveaux bateaux et en diminuant ses tarifs. Les taxes d'usage et les droits de port acquittés par les armateurs, les véhicules et les passagers génèrent un chiffre d'affaires annuel de plus de 500 millions de francs pour ce port.

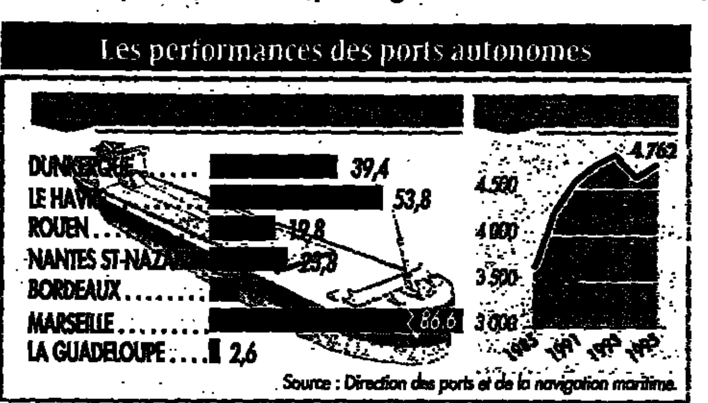
Le tunnel sous la Manche bouleverse l'activité portuaire du nord de la France

Dunkerque, troisième port autonome de l'Hexagone pour les marchandises, se tourne vers l'Amérique et tente de développer son trafic sidérurgique. Au deuxième rang mondial pour le trafic passagers, derrière Douvres, Calais est, de son côté, parvenu à préserver son activité transmanche

DUNKERQUE
de notre envoyé spécial

A l'inverse de son voisin et rival de Calais – qui résiste brillamment aux coups de boutoir que lui a assénés, depuis son ouverture il y a deux ans et demi, le tunnel sous la Manche –, le port de Dunkerque vit très mal la guerre commerciale que les ferries et les navettes ferroviaires souterraines se livrent pour le trafic entre la Grande-Bretagne et le continent. Même les perturbations récentes engendrées par l'incendie de plusieurs camions ne lui ont pas profité : c'est la géographie qui fait le malheur de la cité de Jean Bart ; le grand port des Flandres est trop proche de l'entrée du tunnel pour éviter les effets d'« aspiration » auxquels échappent encore – du fait de leur localisation plus périphérique – Ostende ou Zeebrugge, au nord, ainsi que Cherbourg ou Roscoff, à l'ouest.

Lancé il y a moins de dix ans pour la SNCF, le train-ferry *Nord-Pas-de-Calais* est resté immobilisé presque douze mois dans un bassin-garage du port, à côté d'un cargo frigorifique grec désarmé pour l'hiver. Aucun armateur ne s'y intéressait jusqu'au vendredi 29 novembre, quand Seafrance Sealink, qui exploite déjà trois ferries à Calais, a proposé de le réaffréter provisoirement sur la ligne Calais-Douvres ; à condition que l'augmentation du trafic maritime – suite aux perturbations actuelles dans le tunnel – le justifie. Quant à l'autre armateur transmanche de Dunkerque, le groupe scandinave Sally, il est sur le recul et envisage d'arrêter au moins un bateau.



Source : Direction des ports et de la navigation maritime.

Bruno Vergobbi, directeur général du port, fait ses comptes : le trafic transmanche – qui n'a de toute façon jamais représenté la principale activité de Dunkerque – accusait fin octobre, avec 1,5 million de tonnes, un recul de 61 % par rapport à la même période de 1995, déjà en repli sur 1994. Et l'on a quelque gêne à rappeler l'âge d'or de 1992-1993, quand le trafic oscillait autour de 7 millions de tonnes...

Le nombre des passagers, lui, est tombé de 1,437 million l'an dernier à 1,108 aujourd'hui. Il faut s'attendre en conséquence à une perte de chiffre d'affaires de 50 millions de francs au moins, sur le seul poste des ferries qui font la navette avec l'Angleterre. Une telle saignée va obliger le port autonome à mettre en œuvre un plan social touchant au moins une cinquantaine d'agents.

Ces mauvaises nouvelles sur le front transmanche se conjuguent avec des déboires sur le trafic de céréales, qui a chuté de 50 % en un an à cause d'un repli très net des exportations et de la concurrence de Rouen, numéro un sur ce créneau. Les minerais de fer et le charbon, qui alimentent le complexe sidérurgique de Sollac, grande firme du groupe Usinor, ont marqué le pas, surtout pendant le premier semestre. Résultat : fin octobre, l'ensemble du trafic de Dunkerque accusait un recul, exceptionnellement important, de plus de 17 %.

« Mais autant le premier semestre nous a inquiété, autant le second marque un retournement très positif », explique Bruno Vergobbi. Les raffineries de pétrole ont repris leurs importations. Surtout, le trafic des marchandises générales, en conteneurs ou en lots regroupés sur des palettes – comme les tubes d'acier ou les sucres en sacs –, provoquent une activité soutenue. Un accord vient d'être conclu avec le port fluvial de Lille pour essayer de faire de Dunkerque le débouché naturel de la métropole du Nord, tentée trop longtemps – grâce à un réseau fluvial moderne et à la politique agressive des routiers des pays du Benelux – de préférer Anvers et Rotterdam. Du coup, les entreprises de manutention manquent de dockers pour faire face aux « pics » actuels de la demande.

LIAISON TRANSATLANTIQUE

Cependant, grâce à la signature d'un accord original avec un syndicat des dockers particulièrement « pragmatique », les départs en préretraite des ouvriers les plus âgés ont été compensés par l'embauche de quarante jeunes sous contrat de qualification, *via* une entreprise de travail temporaire. *« Mais ça ne suffit pas à faire face*, explique Bernard Gouvart, secrétaire du syndicat des dockers. *Avec la réduction progressive du temps de travail à 35 heures, nous avons besoin d'une cinquantaine d'embauches supplémentaires. »*

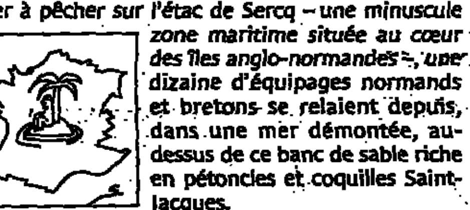
Sollac, qui exploite quatre usines dans le Nord-Pas-de-Calais et emploie plus de 6 000 personnes, est le principal client du port et donne le « la ». En association avec la firme de manutention nordiste Féron-De Clebsattel et l'armateur néerlandais Van Ommeren, elle vient d'ouvrir une ligne maritime régulière vers les ports de la côte Est des Etats-Unis, qui s'ajoute à celle qui dessert déjà les Grands Lacs américano-canadiens. L'ambition du port : un trafic sidérurgique dépassant largement les 2 millions de tonnes actuelles. Car on est encore très loin des « performances » du géant concurrent de l'embouchure de l'Escaut, Anvers, qui affiche dans cette spécialité 10 millions de tonnes. Ironie de l'histoire : le terminal aux aciers, qui vient d'être inauguré à Dunkerque, s'appelle le « quai de l'Escaut »...

François Grosrichard

Du rififi autour des îles Anglo-Normandes

CHERBOURG
de notre correspondant

Bravant l'interdiction qui leur a été faite, le 1er décembre, par les autorités de Guernesey de continuer à pêcher sur l'étac de Sercq – une minuscule *zone maritime située au cœur des îles anglo-normandes* –, une dizaine d'équipages normands et bretons se relaient depuis, dans une mer démontée, au-dessus de ce banc de sable riche en pétoncles et coquilles Saint-Jacques.


IN SITU

L'affaire fait grand bruit à Saint-Peter Port, Cherbourg, Granville, Saint-Malo et Saint-Brieuc. Et les protagonistes sont particulièrement déterminés. Seule une négociation en bonne et due forme, conduite par le Foreign Office et le *Quai d'Orsay, paraît en mesure de régler un conflit qui prend des allures de « guéguerre »*.

Son *origine remonte à... 1839, époque* où la *guerre des huîtres faisait rage* entre les Français et les îles anglo-normandes dans tout le golfe normand. Un régime spécial à la baie de Granville fut édicté qui omit, toutefois, de fixer des limites à cette baie. En 1992, un accord portant sur les relations de voisinage entre le bailliage de Guernesey – qui compte aussi Alderney (Aurigny) et Sark (Sercq) – et la presqu'île du Cotentin, et dont les termes furent mal négociés par les diplomates français, permit d'interdire deux petites zones familières aux pêcheurs français, au mépris des *« pratiques existantes »*. Très riches en seiches, pétoncles, soles et coquilles Saint-Jacques, ces deux zones – le Haricot (Kidney Bean) et l'étac de Sercq (Sark Box) – sont en effet fréquentées depuis plusieurs *siècles par les bateaux français.*

« MODUS VIVENDI » DÉNONCÉ PAR LONDRES

De Cherbourg à Saint-Brieuc, les pêcheurs réagirent en prenant langue avec leurs homologues des îles, des cousins aux noms bien normands ; à l'issue de laborieuses négociations, un *modus vivendi* fut trouvé en 1994. Londres vient de le dénoncer. Sous la pression des élus de la Manche, le gouvernement français a décidé d'opter pour la fermeté, ce qui a encouragé les équipages. Et c'est ainsi qu'une petite flottille est partie, sous bonne escorte, assurer une présence *non stop* sur la Sark Box. *Le gouvernement britannique vient de se déclarer favorable à des discussions : une réunion devrait avoir lieu, vendredi 6 décembre à Paris, entre les autorités françaises, anglaises et de Guernesey.*

Cette décision intervient au moment où des voix commencent à faire entendre leur différence au sein même du bailliage. Le président du comité local des pêches d'Alderney a rappelé que la France était l'unique débouché des crustacés capturés autour de son île. Et un élu du mini-Parlement local a estimé que le bailliage de Guernesey avait eu la main trop lourde en bannissant les pêcheurs français du Haricot et de l'étac de Sercq.

René Moirand

Le dynamisme paradoxal de Calais

JUSTE DERRIÈRE Douvres, Calais est le deuxième port du monde pour le trafic de passagers. Son trafic dépassera dix-sept millions *de voyageurs en 1996, en sensible progression par rapport à* 1995. Au lieu de les abattre, la concurrence importante née de l'ouverture du tunnel sous la Manche a dopé les compagnies maritimes qui font la navette entre le Pas-de-Calais et le Kent : elles ont relevé le défi en baissant leurs tarifs et en mettant en service de nouveaux bateaux.

La compagnie britannique Peninsular and Oriental-European Ferries a mis en service des transbordeurs géants. *Les cinq navires* assurent trente arrivées chaque jour. Stena, une société scandinave de droit anglais, aligne quatre ferries qui assurent vingt-sept navettes, auxquelles s'ajoutent les voyages effectués par le catamaran *Rapid Ligne. Après des discussions difficiles, Londres a enfin donné*, il y a quelques mois, son feu vert à un accord commercial entre les deux armateurs qui pourrait préluder, selon certains, à un rapprochement, voire à une fusion. La troisième compagnie qui opère à Calais est – outre les aéroglisseurs d'Over Speed – l'armateur français Seafrance Sealink, filiale de la SNCF, avec trois navires et une vingtaine de départs quotidiens. *Elle vient, de plus, d'affréter le train-ferry Nord-Pas-de-Calais* pour faire face aux pointes de trafic *(lire ci-dessus)*.

Depuis l'incendie dans le tunnel, l'activité des ferries, un temps perturbée par la grève des camionneurs français, bat son plein au détriment des ports voisins de Boulogne, Dunkerque, Ostende et Zeebruge. L'activité concerne les passagers, mais aussi le frêt à bord des camions, qui a progressé de 1,8 % par rapport à la même période de 1995.

Sur les quelque 22 millions de passagers qui traversent chaque année le détroit, un tiers d'entre eux empruntent le tunnel, estime-t-on à la chambre de commerce et d'industrie de Calais, qui gère le port. *PAO détient 33,7 % des parts de marché, Stena, 19,6 %, Over Speed, 6,6 %, et Seafrance Sealink,* 5,8 %.

F. Gr.

DÉPÊCHES

■ **BORDEAUX** : le tribunal de grande instance de Bordeaux vient de prononcer la dissolution de l'association Comité d'organisation et de défense de la chasse à la tourterelle, et l'a condamnée, ainsi que l'Union de défense des chasses traditionnelles, à payer 30 000 francs de dommages et intérêts à l'Association pour la protection des animaux sauvages et à la Société nationale de protection de la nature. Chaque année, les écologistes s'opposent aux chasseurs de tourterelles, dont l'activité est illégale.

■ **CIRCULATION** : douze maires PS ou PCF d'Ile-de France, ont protesté, mercredi 4 décembre, contre *« la méthode ségrégative de concertation »*, utilisée par Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, à propos du dispositif de régulation de la circulation dans la capitale. Ces élus lui reprochent d'avoir seulement reçu une délégation de l'Association des maires d'Ile-de-France, proche de la majorité RPR-UDF.

■ **ENVIRONNEMENT** : Gérard Larcher, sénateur RPR des Yvelines, vient d'être chargé par Corinne Lepage, ministre de l'environnement, de mener une mission d'étude pour la création de parcs naturels urbains et périurbains. Ces nouveaux espaces auraient pour vocation de préserver le patrimoine naturel et d'améliorer le cadre de vie urbain, notamment dans les zones sensibles.

Brest et Lorient postulent ensemble pour accueillir le Musée de la marine

LES BRETONS refusent d'accepter comme une fatalité le déménagement du Musée de la marine sur un site parisien. Présentant une candidature commune, Pierre Maille et Jean-Yves Le Drian, *les deux maires socialistes de Brest et de Lorient, se déclarent prêts à mobiliser, pour* l'accueil de cet établissement, des fonds allant au-delà des 200 millions de francs prévus par le gouvernement. Ils proposent également de mettre des locaux à disposition, sur la base récemment désaffectée des sous-marins à Lorient et au sein même du port de Brest. Ils ont chargé l'historien André Lespagnol, ancien président de l'université Rennes-II, de préparer un avant-projet en ce sens. De son côté, l'Union démocratique bretonne (UDB) a demandé à tous les Bretons d'envoyer au président de la République des bouteilles d'eau de mer en guise de *« don de la Bretagne à la marine de Paris »*. – *(Corresp. rég.)*

DISPARITIONS

■ **SIR DENIS CROWLEY-MILLING**, maréchal de l'air britannique, est mort, dimanche 1er décembre, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Jeune pilote en 1940 dans l'escadron 242 d'avions Hurricane de la Royal Air Force, il participe à la défense de Dunkerque, en mai et juin, quand il s'est agi de rembarquer le corps expéditionnaire britannique et des éléments des armées française et belge encerclés par les Allemands. Il participe à la bataille d'Angleterre, abattant plusieurs appareils de la Luftwaffe. En août 1941, son avion est détruit en vol par un Me109 allemand au-dessus de la France. Il réussit à échapper à la capture en gagnant l'Espagne, où il est interné durant plusieurs mois. Rentré à Londres, Sir Denis participe, le 19 août 1942, au raid anglo-canadien sur Dieppe, qui échoue dans des circonstances dramatiques. A partir de 1943, il commandera l'escadron 181, puis l'escadre 16 jusqu'à la fin de la guerre. Attaché militaire de Grande-Bretagne à Washington de 1967 à 1970, il jouera un rôle important dans l'instruction des pilotes du Marine Corps américain sur avions britanniques Sea Harrier. En 1975, le maréchal de l'air Sir Denis Crowley-Milling quitte la Royal Air Force et se consacre alors à l'apprentissage au pilotage de personnes handicapées.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 1er décembre est publié :

● **Fondation** : un décret portant reconnaissance de la Fondation Leducq, dont le siège est à Puteaux (Hauts-de-Seine), comme établissement d'utilité publique.

Au *Journal officiel* daté lundi 2-mardi 3 décembre sont publiés :

● **Agences** : un décret relatif aux agences régionales de l'hospitalisation, fixant la convention constitutive-type de ces agences.

● **Fonctionnaires territoriaux** : un décret relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux : le conseil de discipline est présidé par un magistrat de l'ordre administratif.

● **Lecture** : un arrêté portant nomination à l'Observatoire national de la lecture, qui comprend dix-huit membres et est présidé par Jacques Friedel, président de l'Académie des sciences.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Isabelle Renouard a été nommée, par le conseil des ministres du mercredi 4 décembre, secrétaire générale de la défense nationale (SGDN), en remplacement de Jean Picq, qui a donné sa démission (*Le Monde* du 4 décembre) et est réintégré à la Cour des comptes, sur sa demande.

[Née le 13 juillet 1940 à Saintes (Charente-Maritime), ancienne élève de l'Ecole nationale d'administration (ENA), Isabelle Renouard est entrée au Quai d'Orsay en 1964. Elle a été notamment deuxième secrétaire à Ottawa en 1969, premier secrétaire à Alger en 1972, puis deuxième conseiller auprès du conseil de l'Atlantique nord (OTAN) à Bruxelles en 1975. De 1979 à 1985, elle a été chef du service des affaires stratégiques et du désarmement. Après quoi, elle devient, avec le grade de ministre plénipotentiaire, directeur adjoint des affaires politiques. Depuis juin 1986, elle était directeur des Français à l'étranger et des étrangers en France. Isabelle Renouard est officier de la Légion d'honneur. C'est la première femme à occuper le poste de SGDN depuis sa création, en 1962.]

Le conseil des ministres du mercredi 4 décembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** Sont élevés au rang et à l'appellation de : général d'armée, le général de corps d'armée **Paul Brutin**, nommé inspecteur général des armées ; général de corps d'armée, le général de division **Claude Fleury**, nommé gouverneur militaire de Metz, commandant la région militaire de défense Nord-Est et la circonscription militaire de défense de Metz.

Est maintenu, au-delà de la limite d'âge de son rang, en première section jusqu'au 30 juin 1997, le général de corps d'armée **Marc Waymel**, désigné pour commander en second la force de stabilisation de l'OTAN en Bosnie.

Est nommé gouverneur militaire des Invalides, à Paris, le général d'armée **Bertrand Guillaume de Sauville de Lapresle**.

Sont nommés général de brigade, les colonels **Jean-Claude Gandouly** et **Michel Barro**.

Est nommé délégué militaire départemental de la Côte-d'Or, le général de brigade **Jean Fournier**.

● **Gendarmerie.** Est promu général de brigade, le colonel **Jean-François Lefèvre**, nommé inspecteur technique de la gendarmerie nationale.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Valérie et Serge BRUNSCHWIG,
Thomas et Pauline
sont heureux d'annoncer la naissance de

Elie,

le 28 novembre 1996.

Garden Terrace 3, appart. 23 A,
SA Old Peak Road, Mid Levels,
Hongkong.

Mme Jacques WEINMAN,
Mme Albert HEMSI,
Mme Yveline HEMSI,
Paul COUNIL
et Pauline HEMSI
sont heureux de faire part de la naissance de

Zacharie,

le 25 novembre 1996.

25220 Roche-lez-Beaupré.
Denver, Colorado, USA.
93310 Le Pré-Saint-Gervais.
40680 Vieux-Boucau.

Anniversaires de naissance

Mme Sandrine DAUGUET
et
M. Laurent DAUTRICHE

sont heureux de faire part du premier anniversaire de

Manon.

Décès

– Ses amis et collègues du ministère de l'éducation nationale
ont la grande douleur de faire part du décès de

Geneviève AUTHEMAN,
conseillère en formation continue
au bureau du partenariat
avec le monde professionnel,

survenu le 22 novembre 1996.

Ses obsèques ont eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, le 28 novembre.

L'urne funéraire sera déposée le samedi 7 décembre, à 11 heures, au cimetière de Seillans.

83440 Seillans.

– Andrée Duby, née Combier,
son épouse,
Jean et Françoise Duby-Giordano
et leurs enfants, Alexandra, Jean-Florent et Marie-Sophie,
Catherine et Gérard Kouchner
et leurs enfants, Julie et Pierre,
Martine et Joseph Piovesan
et leurs enfants, Inès et Clément,
La famille,
Et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges DUBY,
membre de l'Académie française,
professeur honoraire
au Collège de France,

survenu le 3 décembre 1996, au Tholonet.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 6 décembre, à 15 heures, en l'église du Tholonet.

Le Grand Côté,
13100 Le Tholonet.
79, rue de la Verrerie,
75004 Paris.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
01-42-17-21-36

– Jérôme Clément, président,
Le personnel d'Arte,
Le conseil de surveillance de la Sept-Arte,
Ses collègues français, allemands et européens,

ont appris avec une profonde tristesse la disparition de

Georges DUBY.

A la demande de François Mitterrand, en 1986, il avait remis, au nom du Collège de France, un rapport préconisant la création d'une télévision culturelle.

Son intelligence, sa curiosité, son immense culture et sa passion pour faire connaître au plus grand nombre non seulement les travaux des historiens, mais plus généralement des hommes et des femmes de culture, ont été de puissants atouts.

Ils prient sa famille d'accepter leurs plus sincères condoléances.

La Sept Arte,
50, avenue Théophile-Gautier,
75016 Paris.
Tél. 01-44-14-77-77.
Fax. 01-44-14-77-00.

– Le directeur et les enseignants du département d'histoire de l'université de Provence,
Le directeur et les membres de l'UMR Telemme,
Le directeur et les membres de la maison méditerranéenne des sciences de l'homme,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges DUBY,
ancien professeur
à l'université de Provence,
fondateur du Centre d'études
des sociétés méditerranéennes,
président du comité scientifique
de la Maison méditerranéenne
des sciences de l'homme.

– Les professeurs du Collège de France ont le regret de faire part du décès de leur collègue,

Georges DUBY,
professeur honoraire,

survenu le mardi 3 décembre 1996.

Collège de France,
11, place Marcelin-Berthelot,
75005 Paris.

– Le président de l'université de Provence,
Les vice-présidents de l'université de Provence,
Le directeur de l'UFR civilisations et humanités,
Le directeur du département d'histoire,
Les personnels enseignants et administratifs de l'université de Provence,
Ses anciens élèves et assistants,
Ses étudiants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges DUBY,
ancien professeur d'histoire médiévale
à l'université de Provence (1952-1970),
professeur honoraire
au Collège de France.

Les obsèques auront lieu le vendredi 6 décembre 1996, à 15 heures, en l'église du Tholonet.

– Le secrétaire perpétuel,
Et les membres de l'Académie française,
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère,

M. Georges DUBY,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
commandeur des Arts et des Lettres,

décédé le 3 décembre 1996, à Aix-en-Provence, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église du Tholonet (Bouches-du-Rhône), le vendredi 6 décembre, à 15 heures, dans l'intimité familiale.

– Le secrétaire perpétuel,
Le bureau et les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,
ont le très grand regret de faire part du décès, survenu à Aix-en-Provence, le 3 décembre 1996, de

M. Georges DUBY,
membre de l'Institut,
professeur honoraire
au Collège de France,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand-croix de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
commandeur des Arts et des Lettres.

(*Le Monde* du 5 décembre.)

– M. et Mme Claude Henry Lescot,
M. et Mme Francis Gavois,
M. et Mme Didier Husson,
M. et Mme Bruno Haas,
ses enfants,
Ses quatorze petits-enfants,
Ses six arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean GAVOIS,
née Hélène FAY,

survenu le 3 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 6 décembre, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, boulevard du Montparnasse, Paris-6e.

– Elisabeth Maluski,
son épouse,
Sophie, Pauline, Emilie, Alexandre,
ses enfants,
Mireille Charpentier,
sa mère,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Claude MALUSKI,

le 29 novembre 1996.

Selon sa volonté, il a été incinéré le 2 décembre 1996, dans la plus stricte intimité.

La famille remercie tous ceux qui auront une pensée pour lui, mais ne recevra pas de condoléances.

Pompignac (Gironde).
Pau (Pyrénées-Atlantiques).

– Laurence Martin
a la douleur de faire part du décès de

M. Robert MARTIN,
chevalier de la Légion d'honneur,

né à Boghar (Algérie),
décédé le 29 novembre 1996.

41, rue Carvès,
92120 Montrouge.

– M. et Mme Yann Pellet,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Michel Pellet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Bernard Pellet,
ses enfants et petits-enfants,
Et Mme Florence Despras,
Ses frères et belles-sœurs,
Ses neveux et petits-neveux,
M. Marcel Cavalié,
Ainsi que ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gérald PELLET,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 25 novembre 1996, à l'âge de soixante-treize ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

Un service d'action de grâces sera célébré en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris-8e, le mercredi 11 décembre, à 17 heures.

Pellet,
19-21, rue Ginoux,
75015 Paris.

Anniversaires de décès

– Le 6 décembre 1986,

Pierre CLARAC,
membre de l'Institut

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui et pour son épouse Anne Marie Clarac.

Jacques GAME,
21 décembre 1941 - 5 décembre 1992.

Ton regard lumineux et ta joie de vivre demeurent dans notre cœur.

Paloma, Fabienne et Jérôme.

« Demain puis demain et demain,
jour après jour rampe,
de son petit pas chaque matin,
jusqu'à l'extrême syllabe du temps,
du souvenir. »

Le 6 décembre 1967, mourait

Jean KAUFFMANN.

Signatures

– Maison Mansart, 5, rue Payenne, Paris-3e. Peintures de Eitoku Toshio (3-22 décembre). Asabuki Tomiko signera son livre : *Vingt-Huit Jours au Japon avec Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir* (éd. Langues & Mondes/L'Asiathèque, diff. PUF), le 10 décembre, de 17 h 30 à 20 heures.
Renseignements : 01-43-25-34-57.

Débats

– Saint-Bernard de Montparnasse organise le mardi 10 décembre 1996, à 20 h 30, un débat sur le Renouveau charismatique, à partir du livre *Les Naufragés de l'esprit.*

Présentation de l'ouvrage par trois des coauteurs : Th. Baffoy, B. Fron, Ph. Quéméré, et débat animé par E. Vandermeersch avec la participation de M. Balmary et J.-L. Schlegel.

34, avenue du Maine, Paris-15e, entrée sous l'horloge de gauche de la gare Montparnasse.

Conférences

– **Christophe Charpentier** (Harusse Voyages) prononcera samedi 7 décembre, à 21 heures, au Centre international, avenue *Kléber* (75016 Paris), une conférence sur « **Les philantropies des ouvriers charpentiers** ».
Auteur d'un livre sur *L'oseille dans le panier d'osier*, M. Charpentier présentera, à travers un diaporama « cinq sens », les résultats de ses travaux d'Arras. A l'issue de sa conférence, il offrira un voyage en autocar (aller simple) pour une personne sur place. Réservation indispensable : 01-40-89-65-65.

Expositions

– La direction du Train bleu, le célèbre restaurant de la gare de Lyon à Paris, renouvelle la tradition de mécénat qui fut à l'origine de la création de ce lieu mythique.

En effet, ce site chargé d'histoire, d'art et de culture organisera des expositions de peintres, sélectionnés pour la personnalité et la qualité de leurs œuvres, selon un concept original, mis en place par la société Relais des Arts.

La première exposition aura lieu du 18 novembre au 22 décembre 1996 et présentera les œuvres récentes de

Gérard LE GENTIL
et
Michel HENRY

12 heures-16 heures,
19 h 30-23 heures.

Communications diverses

A l'initiative de RADIO SHALOM

Grande rencontre pour la paix
israélo-palestinienne
avec
SHIMON PÉRÈS
Prix Nobel de la Paix,
ancien premier ministre
de l'Etat d'Israël.
Samedi 7 décembre 1996,
à 18 heures, Espace Cardin,
1, avenue Gabriel, 75008 Paris.

Des invitations peuvent être retirées
à Radio Shalom,
64, avenue Marceau,
75008 Paris.

L'ENSSIB
(Ecole nationale supérieure
des sciences de l'information
et des bibliothèques)

présentera la réforme
du diplôme de conservateur
de bibliothèque (DCB)
vendredi 20 décembre, à 9 h 30,
au cours d'une réunion d'information
à l'Institut national agronomique
de Paris-Grignon,
16, rue Claude-Bernard,
75015 Paris
(métro Censier-Daubenton).

Soutenances de thèse

– **François Naud**, ingénieur d'études à la section des sciences historiques et philologiques de l'EPHE, directeur de la mission pour la mémoire et la recherche historiques de la ville de Saint-Herblain, a soutenu sa thèse de doctorat en histoire, le 29 novembre 1996, à l'EHESS, 105, boulevard Raspail, Paris-6e : **Des envoyés spéciaux aux grands reporters (1920-1930), la reconnaissance d'une profession.**

Mention : **Très honorable avec félicitations à l'unanimité du jury**, composé de MM. Pierre Nora, directeur des recherches, Jean-Noël Jeanneney, Jean-Pierre Machelon et Christian Delporte.

– **Esther Sasson Jeffers** soutiendra sa thèse de doctorat en sciences économiques : **La Globalisation financière en économie ouverte : le rôle des investisseurs américains dans l'évolution de la place financière de Paris**, le mardi 10 décembre 1996, à 14 h 30, à l'université de Nanterre, bâtiment G, salle E 07.

Thèses

– **Leila Lankarani-Elzein** soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat en droit le 10 décembre 1996, à 15 h 30, salle 216, à l'université Paris-Ier, 12, place du Panthéon, Paris-5e, sous la direction de Mme le professeur Brigitte Stern : **Les contrats d'Etat à l'épreuve du droit international.**

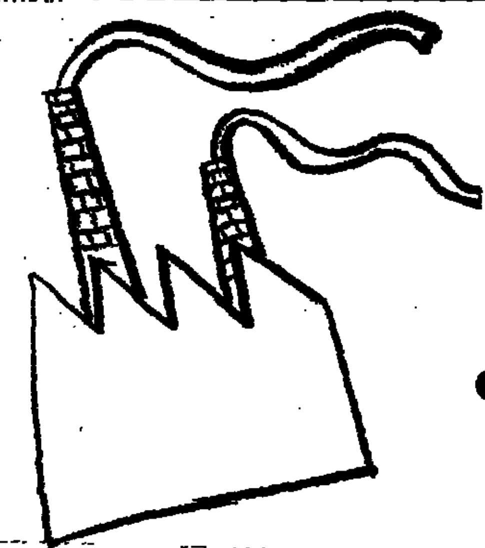
هكذا من الأصل

HORIZONS

PORTRAIT

Serge Tchuruk, le moine patron

Rival de Matra pour la reprise de Thomson, ce polytechnicien discret n'a pour l'instant pas renoncé. C'est un homme de défis qui a déjà redressé CDF Chimie, Total et Alcatel-Alsthom



NOTRE histoire commence comme un polar des années 60. En pleine guerre froide, un jeune ingénieur de l'armement, frais émoulu de Polytechnique, épouse une ravissante polonaise, fille de fonctionnaire en poste à Paris. Il rêve de construire des fusées. Mais la Sécurité militaire veille. On lui fait comprendre qu'ayant de la famille de l'autre côté du rideau de fer, nombre de choses lui sont interdites dans le corps de l'armement. Pour ce fils d'immigrés patriote, qui, dit-il, ne s'est *« jamais senti non Français »*, et vivait jusque-là dans l'insouciance d'un avenir tout tracé, c'est le drame. *« Je me suis retrouvé au ban de la société. »* Blessé, il démissionne et épluche les petites annonces. Pour *« changer d'air »*, il choisit le groupe américain Mobil où, en 1964, il repart presque de zéro, ingénieur mécanicien dans un centre de recherche.

Trente-deux ans plus tard, le jeune ingénieur rejeté fait la fierté de l'establishment français. A cinquante-huit ans, il a à peine changé. Toujours mince et brun, toujours tiré à quatre épingles, charmeur et impénétrable, Serge Tchuruk a été appelé en catastrophe en juin 1995 pour sauver le quatrième groupe industriel du pays, Alcatel Alsthom. Cet automne, il était donné favori pour la reprise de Thomson. Battu dans un premier temps par le groupe Matra, il n'a pourtant pas renoncé. L'annulation de la procédure de privatisation lui donne raison. Serge Tchuruk prise les défis. Sa carrière en est faite : *« J'aime réussir là où d'autres ne voyaient pas d'issue »*, dit-il. Rhône-Poulenc, CDF-Chimie, puis Total, il a redressé sans trembler trois des plus beaux canards boiteux de la place.

On aurait tort pourtant de n'y voir qu'appétit de revanche. Il a beau être encensé par ses pairs, et reconnu comme l'un, sinon « le » meilleur chef d'entreprise de France, il reste humble, à sa façon. *« On ne sent ni l'ego, ni la paranoïa »*, assure le penseur communiste Philippe Herzog. *« Il n'a jamais pris la grosse tête. C'est un professionnel »*, ajoute Henri Martre, ancien président d'Aerospatiale. Lui-même rappelle souvent qu'il est *« de passage »*. *« Une entreprise est un formidable outil de pouvoir*, dit-il. *Si on a le malheur de se croire propriétaire, on disjoncte. »*

Lucidité ou prudence ? L'homme s'efface toujours derrière le patron. Serge Tchuruk ne doit sa réussite qu'à ses seuls mérites et c'est à ses seuls mérites professionnels qu'il entend être reconnu. A la fois stratège et homme d'action, rationnel mais imaginatif, il sait comme personne remettre d'aplomb une organisation, choisir puis motiver des hommes, et profiter de sa chance légendaire, pour finalement emmener l'entreprise exactement là où il veut qu'elle soit. Au prix d'un travail énorme et d'un engagement de tous les instants. *« Il est chef d'entreprise comme certains essayent de battre un record du monde de marathon »*, plaisante un ami. Les qualités du patron sont connues. Pour l'homme, c'est une autre affaire...

Il ne dîne pas en ville, déteste les cocktails, et n'a jamais fait de crochet par un cabinet ministériel. Le « microcosme » l'agace et il se défend soigneusement de tout embrigadement. *« Je n'ai jamais su, ou voulu, jouer la dimension politique*, dit-il. *Dans tous les bords, j'ai rencontré des gens remarquables. »* Philippe Herzog comme Alain Madelin, qu'il voit régulièrement, avouent ne pas connaître ses opinions, *« Je ne pense pas avoir discuté avec lui autre chose qu'économie et société »*, assure le dernier. Inclassable et fier de l'être. C'est tout juste s'il avoue son respect pour Raymond Barre.

Quant à sa vie privée, inutile d'insister. Il a l'art de décourager les questions. Secret, méfiant, cloisonné, *« il reste toujours sur ses gardes, même avec ses amis »*, dit l'un d'eux. Aucun mystère pourtant. Hors son bureau, Serge Tchuruk ne s'épanouit que dans l'anonymat d'une vie familiale très protégée. A ses rares moments de loisirs, il joue les pères tranquilles. Il lit, jardine, fait du sport (vélo, tennis, ski), écoute de la musique et s'occupe de ses petits enfants. Sans jamais cesser vraiment de travailler. *« Le travail est son hobby »*, assurent tous ceux qui le connaissent. Il l'admet. *« Dans tout travail, il y a une création, de ce point de vue, je n'arrête pas. Chez moi, le week-end, quand je fais du sport, j'y pense tout le temps. Un peu d'imagination permet de résoudre bien des problèmes. »* Parfait ? En tout cas irréprochable. Bon père, bon époux, rigoureux, fidèle, aussi exigeant vis-à-vis de lui-même que des autres, sans faiblesse ni états d'âme, il y a du moine patron chez cet homme-là. *« Ce n'est pas un marrant*, avoue un de ses collaborateurs. *Il a une approche de la vie fondamentalement sérieuse. »* Vrai : ce qui fait courir Serge Tchuruk d'un pari impossible à un autre n'est ni la gloire, ni le pouvoir, mais un sens du devoir exacerbé. *« Vous n'imaginiez pas la trouille qu'on peut avoir ! C'est une telle responsabilité ! »*, confiait-il quelques mois après avoir accepté de troquer la présidence confortable de Total pour celle d'Alcatel Alsthom, cinq fois plus gros et en pleine déconfiture.



UNE morale du devoir, acquise dès l'enfance. *« Mon père*, dit-il, *était un homme austère. Il avait une éthique du travail. Ce n'était jamais assez bien. »* A Marseille, dans la grande boutique du cours Julien, face au lycée Thiers, on ne parlait guère mais on bossait ferme, tôt le matin pour fournir les commerçants du marché, tard le soir pour servir les clients au détail. *« Tout se passait silencieusement. C'étaient des gens très dignes, tranquilles, stricts et pieux »*, se souvient Sarkis Borghossian, qui a connu la famille Tchurukdichian, dans les années 40. *« Monsieur Georges »* était un homme respecté, peu expansif, qui *« ne souriait guère »*. Réfugié en France dans les années 20, il était issu, comme sa femme, de la haute bourgeoisie arménienne, et avait été éduqué en français. *« En comparaison des autres réfugiés*, poursuit notre témoin, *c'étaient déjà des gens aisés, très cultivés, qui vivaient comme n'importe quelle famille bourgeoise de Marseille. »*

De ses origines arméniennes, Serge Tchuruk ne parle guère. Non qu'il les renie, au contraire. S'il a écourté son nom, c'est par commodité, parce que tout le monde butait dessus et que, depuis l'école, on l'appelait Tchuruk. *« Il n'est pas actif mais il suit de très près ce qui se passe là-bas*, raconte un militant de la cause arménienne. *Quand je revenais du pays, il me disait : "Venez" ; je lui racontais, lui montrais les photos. »* Mais, là encore, le jardin est secret.

Réservé par éducation, pudique par nature, le jeune Serge est un bon élève *« un peu solitaire, assez protégé, en marge, comme aujourd'hui »*, raconte Jean Peyrelevade, son condisciple au lycée, aujourd'hui président du Crédit lyonnais. Pourtant, ses galons de polytechnicien gagnés, il ne travaille pas plus qu'il ne faut. Loin des exigences familiales, il profite enfin de la vie. *« A Polytechnique, je n'ai pas appris grand-chose*, sourit-il. *J'étais un peu le provincial à Paris, avec l'envie de découvrir un monde, de faire des bêtises. »* Ses démêlés avec la sécurité militaire le mûrissent brutalement. Chez Mobil, tout est à refaire. Le « beau Serge » doit parcourir, pas à pas, le parcours initiatique d'un jeune manager à l'américaine.

« Pendant seize ans, j'ai changé de poste tous les dix-huit mois environ », raconte-t-il. Cette longue mise à l'épreuve est aujourd'hui un atout : il sait tout d'une entreprise, il y a tout fait. Ingénieur de terrain, directeur de raffinerie, d'un centre de recherche, puis d'un service informatique, il a été chargé des plans et programmes, des ressources humaines et de la communication, avant de présider *in fine* la filiale de Mobil dans le Benelux. Il en garde le goût du terrain et des hommes. A chaque nouvelle expérience, il commence par visiter les usines, rencontre les chercheurs, les cadres. Pour comprendre. *« C'est souvent très lisse une entreprise*, explique-t-il, *elle s'est mise dans une coquille. Il faut entrer dans le coeur et ce sont les gens qui vous aident. »*

En 1980, la chance passe. Jean Gandois, PDG de Rhône-Poulenc, cherche un responsable pour la division engrais. Il accepte *« pour travailler dans une entreprise française »*. Si française même qu'un an plus tard elle est nationalisée ! Jean Gandois est remplacé par Loïk Le Floch-Prigent au grand dam de l'état-major. Serge hésite : Mobil l'a recontacté. Il reste, sur l'insistance du nouveau PDG, et ne le regrette pas. En un an, il gravit deux échelons et, devenu directeur général, il gère en direct l'entreprise. Las, en 1986, la droite, revenue au pouvoir, impose un nouveau PDG, Jean-René Fourtou. Cette fois, Serge Tchuruk décide de partir.

> « Une entreprise est un formidable outil de pouvoir. Si on a le malheur de se croire propriétaire, on disjoncte »

Il a décidément la « baraka » : Alain Madelin, ministre de l'industrie, lui propose, sur les conseils de son cabinet, de diriger CDF-Chimie. *« Il faut savoir reconnaître et saisir la chance*, dit-il. *En l'occurrence, beaucoup l'auraient refusée. »* L'entreprise, « poubelle de la chimie », est en état de quasi faillite. Des mois de vacance du pouvoir ont vidé l'état-major.

De son passage chez Rhône-Poulenc, Serge Tchuruk a tiré une leçon : *« A chaque changement de président, ceux qui trahissent sont toujours les mêmes. Ils enfoncent le précédent pour mieux se placer. »* Il appelle donc à ses côtés une petite équipe de gens sûrs, connus chez Rhône-Poulenc : Jean-Pierre Halbron, le financier, Caroline Mille, spécialiste des ressources humaines, Jean-Paul Barth, le « chasseur de coûts », Jean-Paul Vettier, directeur opérationnel. Tous le suivront chez Total, puis, à l'exception du dernier, chez Alcatel.

Aidé de cette « garde rapprochée », à qui il peut tout demander et qu'il mobilise même le week-end, Serge Tchuruk donne enfin toute sa mesure. En moins d'un an, CDF-Chimie, rebaptisé Orkem, restructuré, assaini, reprend du poil de la bête. *C'est, dit-il, le meilleur souvenir de sa vie : « A un moment, on a senti que les gens retrouvaient un peu de fierté, et qu'Orkem pouvait devenir une entreprise. Ça fait très plaisir. »* Quatre ans plus tard, le groupe, bénéficiaire, vaut 15 milliards de francs...

La réputation de Serge Tchuruk est faite. C'est lui qu'on va chercher en 1990 pour redresser un autre malade : Total CFP. Surnommé « la vieille dame d'Auteuil », c'est peu dire que le groupe pétrolier sommeille. Le nouveau PDG le déstabilise à dessein. Il casse les baronies, remodèle l'état major, vend le siège, prend des risques en misant sur l'exploration et le gaz, supprime symboliquement la garden party annuelle.

Bref, remet le groupe au travail. Non sans douleur. Serge Tchuruk n'est pas le « tueur » qu'on a souvent décrit, mais, autoritaire, impatient et très directif, il a l'art de mettre ses cadres sous tension. *« Il est de la race des patrons qui ont les mains sur les manettes »*, admet Thierry Desmaret, son successeur. *« Il martyrise un peu les gens, il les piège, les teste, il veut faire peur*, dit un ancien collaborateur, *mais il est équitable. »* L'un après l'autre, les barons quittent le groupe. La chance aidant, Total retrouve en cinq ans des bénéfices et un dynamisme insolents, qui permettent la vente des actions de l'Etat.

NOUVEAU sans faute. Pourtant, les embûches n'ont pas manqué. A commencer par la bagarre épique qui, dès 1990 à l'occasion du dépeçage d'Orkem, l'oppose à Loïk Le Floch-Prigent, devenu PDG d'Elf. Il perd, ne récupérant qu'un petit tiers des actifs et le digère mal. Quelque temps après, il apprend avec stupeur que Gilles Ménage, accompagnant François Mitterrand à Oman, a annoncé qu'il prendra bientôt sa place à la tête de Total... Dépourvu de soutiens politiques, il découvre que, à l'échelle d'un groupe aussi puissant, la compétence ne suffit pas à éviter les coups bas. Et il ne les supporte pas. C'est sa seule faiblesse : il est extrêmement susceptible. *« On a toujours peur de le vexer »*, dit un ami.

L'été dernier, il a très mal vécu les attaques lancées par Matra, son rival pour la reprise de Thomson. *« Il a une éthique des affaires*, assure un de ses adjoints. *Il ne nous aurait jamais laissé faire ce que les autres ont fait. »* Ça ne l'a pas empêché de se battre pour emporter la décision, convaincu que la logique industrielle l'emporterait sur la politique. A tort.

Il a failli échouer, faute de soutiens, d'abord évincé par Jean-Luc Lagardère, comme, jadis, par Loïk Le Floch-Prigent. Il en est resté amer mais pas découragé. La suite lui a donné raison. Après le non poli de la Commission de privatisation à l'offre Matra-Daewoo, tout est à refaire. Si Serge Tchuruk repart, c'est avec un atout majeur dans son jeu : le redressement déjà bien amorcé du groupe Alcatel, où ses recettes commencent à donner des résultats. En quinze mois, il a remis en ligne l'organisation, centralisé les finances, calmé le jeu avec France Télécom, et remobilisé les équipes. *« La boutique s'est remise au boulot. L'ambiance est bonne*, dit un jeune cadre. *Le temps des sourires en coin est terminé. »* Epuisé mais heureux, Serge Tchuruk soupire : *« On a beaucoup moins de temps qu'on ne le pense dans les entreprises. »*

Véronique Maurus
Dessin : Pancho

Serbie : sauver ce qui peut l'être

par Ivan Djuric

DEPUIS novembre, la Serbie semble avoir réussi à se débarrasser de la grave maladie nationaliste dont elle a souffert pendant dix ans. Le triste anniversaire du mémorandum de l'Académie serbe (septembre 1986) n'a pas servi de prétexte au moindre festin. Personne ne parle aujourd'hui non plus de la VIIIe réunion du comité central de la Ligue des communistes de Serbie, qui a permis, en septembre 1987, l'intronisation de Slobodan Milosevic, jusqu'alors petit apparatchik dont la notoriété, à cette époque-là, était notamment due au rôle d'exécuteur des directives du Parti contre la « dissidence » belgradoise (*« nationaliste »* ou *« libérale »*, peu importe) ainsi qu'à son incompétence dans la gestion des banques d'Etat.

Quant à ses qualités, Milosevic, dès son ascension au trône communiste, n'a pas tardé à changer de cap vers le domaine du pan-serbisme. En revanche, il est resté rigoureux dans la lutte contre toute tendance *« libérale »*. Pour ce qui concerne les finances, la Serbie a dû patienter longtemps avant que l'incompétence soit appelée pillage.

Malheureusement pour la plupart de ses interlocuteurs, et même pour ceux qui le contestaient à l'intérieur, Milosevic connaissait mieux l'évolution de la Serbie profonde et il apprenait plus vite que les autres qui est qui et qui pèse quoi sur la scène internationale. D'où son *« retour dans la Serbie »* (à partir de l'été 1993) ; d'où, finalement, son pacifisme néophyte, en parfait accord avec lui-même ainsi qu'avec la Serbie profonde. Simplement, à la différence d'un nationaliste comme Franjo Tudjman, le président croate, Milosevic n'a jamais été préoccupé que par le pouvoir, même, s'il le faut, sous le pavillon *« antinationaliste »*.

Et pourtant, bien que le décor patriotard ait pratiquement disparu des rues et des kiosques de Belgrade, il n'est pas conseillé d'en tirer des conclusions trop optimistes : plutôt que de l'abandon des fantasmes grand-serbes, il s'agit d'abord de la fatigue d'un nationalisme usé par plusieurs défaites politiques et militaires et par le désastre économique et démographique.

La première conséquence en est une amnésie collective dans laquelle, après l'issue du carnage dont elle était l'initiatrice et pour le moins l'une des responsables, la Serbie a plongé. Actuellement, la Serbie préfère ne pas connaître les sales détails du conflit, et elle souhaite une réconciliation rapide avec sa propre conscience. C'est pourquoi, au lieu de parler de la perte d'une guerre (à laquelle la Serbie n'a officiellement jamais participé), il est aujourd'hui plus confortable de s'abriter derrière un mal indéfini, venu de l'extérieur (des cieux ?) et dont elle fut victime.

C'est pourquoi il y est presque plus opportun d'être un non-Serbe que l'un des 640 000 réfugiés serbes de Croatie et de Bosnie-Herzégovine. Ces réfugiés, systématiquement manipulés par Belgrade, ensuite vulgairement plaqués et devenus entre-temps les principaux perdants, sont aujourd'hui en situation de boucs émissaires. Ils s'y sentent tellement bien qu'en mars dernier quelque 34 000 Serbes originaires de Croatie se sont déclarés prêts à rentrer dans la Croatie fascisante plutôt qu'à subir l'« hospitalité » de la Serbie.

La Serbie se trouve actuellement dans une classe de rattrapage. Economiquement, elle s'est rapprochée du niveau de vie des années 50 (sans la moindre volonté de réformer l'économie). Historiquement, elle risque de parcourir pour la deuxième fois une bonne partie du chemin étatique qu'elle a commencé il y a plus de cinquante ans.

Démographiquement, c'est pire. En 1941, l'*« Etat indépendant croate »* des oustachis a proclamé la nécessité de l'extermination des Serbes, mais il a échoué ; les Serbes de Croatie ont survécu au génocide et ils y vivaient jusqu'aux années 90, plus précisément jusqu'au moment où le régime de Belgrade (précédé par les patriotards intellectuels) a voulu créer la Grande Serbie à 50 kilomètres de la capitale croate. Le résultat en est qu'aujourd'hui le pourcentage des Serbes en Croatie ne dépasse guère 3 % (plus de 12 % en 1991). En d'autres termes, les nationalistes serbes ont réussi à accomplir la mission « ratée » par les oustachis.

Il en est de même en Bosnie-Herzégovine, qui, indépendamment de la chimère baptisée *« Republika Srpska »*, s'est vue privée, au cours des quatre dernières années, de quelque 40 % de ses ressortissants d'origine serbe, devenus réfugiés soit en Serbie, soit dans un pays lointain.

Actuellement, la Serbie est le pays le plus densément peuplé des Balkans, avec une économie qui ne fonctionne pas. Elle échappe à la misère grâce à sa chance d'être excédentaire en énergie électrique et en nourriture. Dans la crise yougoslave, la Serbie précédait objectivement d'autres protagonistes dans leur ambition de construire un Etat *« ethniquement pur »*. Maintenant, elle est de loin le pays le moins ethniquement homogène dans les Balkans. Un tiers de ses habitants ne sont pas d'origine serbe. Plus de 300 000 personnes, jeunes et qualifiées, l'ont quittée, probablement de manière définitive.

Dans tout ce cauchemar démographique, il y a cependant une promesse qui a été tenue : il y a dix ans, les autorités de Belgrade ont inventé le slogan *« Tous les Serbes dans le même Etat »*, et elles sont en train de le réaliser. Seulement, cet Etat n'est pas la Grande Serbie, mais plutôt le Pachalik de Belgrade d'antan, épuisé et démographiquement étouffé.

Il faut former un Front populaire d'abord au cœur de la Serbie moderne et non à Belgrade, où il y a actuellement trop de mafieux, trop d'uniformes, trop de faux opposants. Il n'y aura pas de paix durable sans une Serbie forte parce que démocratique

Or aucune solution durable de la crise yougoslave (ou, encore mieux, de la « Question d'Orient *bis* ») n'est envisageable sans une amélioration préalable dans ce pays, géostratégiquement incontournable. Sa population est, elle aussi, désireuse de changements.

Tous les sondages confirment ce désir : en mars dernier, ils ne furent que 20 % à se dire prêts à voter pour le pouvoir actuel en Serbie (en fait, pour deux partis sortis du même lit conjugal : les « socialistes » de Milosevic et la Gauche unie yougoslave ou « la nostalgie yougoslave à usage local » de Mira Markovic, son épouse). 30 % se disaient prêts à voter contre ce pouvoir. Mais, vu l'hétérogénéité politique de ces contestataires et le système électoral majoritaire, ces 30 % auraient pu correspondre, au meilleur des cas, à quelque 15 % de vrais opposants à l'issue du scrutin. Il y eut, finalement, quelque 50 % d'abstentionnistes. Beaucoup, tout en étant contre le régime actuel, ne voyaient plus dans les partis d'opposition l'unique force d'alternance. Les mêmes chiffres se sont répétés lors du sondage en septembre dernier.

Les leçons à en tirer sont simples. Ce pouvoir règne (avec deux tiers des sièges au Parlement) mandaté seulement par un quart des votants. Une majorité absolue se prononce pour les changements, mais elle ne voit plus dans les partis d'opposition les promoteurs exclusifs de ces changements.

Un tel décalage entre la population et la classe politique demande de nouvelles formes d'articulation à la volonté de changements. Ce décalage, aggravé par une pénurie et par la présence constante du populisme national-socialiste (Seselj et son Parti radical serbe, environ 15 %), risque, dans des conditions inchangées, de se déplacer vers d'autres terrains, en dehors du Parlement, y compris vers un règlement de comptes (guerre civile) serbo-serbe.

Le soutien des Occidentaux aux démocrates de Serbie ne doit pas reposer que sur de nobles idéaux. Il doit aussi être basé sur leur pur égoïsme. Il est évident que Milosevic est loin de céder quoi que ce soit aux démocrates. Il est aussi évident que la Serbie supporte de plus en plus mal ce pouvoir. Ou, encore plus brutalement, la Serbie peut s'enflammer (et la Serbie n'est pas la Bosnie).

Pour ne pas sombrer dans cet état, elle demande à être aidée. Est-il inopportun de rappeler qu'il n'y aura pas de paix durable sans une Serbie forte parce que démocratique ? Est-il superflu de répéter qu'une telle Serbie orienterait immédiatement des changements dans son voisinage ? Est-il, enfin, inutile de redire que, sans une telle Serbie, l'Europe ne pourra être sereine et que l'Europe politique ne pourra être réalisable ?

La Serbie se trouve dans une phase prédémocratique où il n'y a pas de place pour les disputes entre les partisans de Keynes et ceux de Friedman. En Serbie, il y a des démocrates et des antidémocrates, des patriotes et des nationalistes. Les nationalistes ont démontré ce qu'ils savaient faire.

Le moment est venu pour les patriotes d'essayer de sauver ce qu'il est possible de sauver. Un Front populaire (dont les partis politiques feraient aussi partie) pourrait répondre aux sentiments de la majorité. Il faut le former d'abord au cœur de la Serbie moderne et non à Belgrade, où il y a actuellement trop de mafieux, trop d'uniformes, trop de faux opposants.

Pour gagner dans la capitale, ce qui est le but le plus important de toute relève politique, il faut d'abord gagner dans la Serbie profonde. Et pour ce faire, il faut transformer l'opposition en une vraie solution de rechange.

Ivan Djuric, historien serbe, président du Mouvement pour les libertés démocratiques, a été candidat à la présidence de la Serbie en 1990.

Ensemble contre Milosevic

par Yves Tomic

LES manifestations qui se multiplient et se répètent chaque jour en Serbie vont-elles marquer la fin du règne de Slobodan Milosevic et du Parti socialiste (ex-Parti communiste) dans ce pays ? Alors que le parti dominant était confiant dans sa victoire aux élections municipales après avoir remporté aux élections fédérales 64 sièges sur 138 (84 si l'on y ajoute les sièges du parti frère du Monténégro), le choix des citoyens s'est inscrit dans une tout autre direction. Pour la première fois depuis les premières élections dites libres de décembre 1990, l'opposition démocratique et libérale a remporté un scrutin important. Toutefois le pouvoir n'a pas voulu reconnaître la victoire de ses adversaires et a fait annuler de nombreux votes à travers le pays, d'où la crise actuelle.

La Serbie n'a pas connu d'alternance depuis la chute des régimes communistes en Europe centrale et orientale en 1989-1990. Le Parti socialiste est parvenu à se maintenir au pouvoir grâce à sa conversion au nationalisme datant de 1987. D'une certaine manière, la Serbie avait rompu idéologiquement avec le communisme avant la désintégration des systèmes du même nom ailleurs en Europe, mais le mode de gouvernement autoritaire n'avait pas été remis en cause par les tenants du pouvoir.

L'opposition a déjà eu l'occasion de manifester son mécontentement vis-à-vis du mode de gouvernement des socialistes. En mars 1991, elle a organisé un rassemblement de masse pour exiger la fin du monopole du Parti socialiste sur les principaux médias qui s'est terminé par de violents affrontements avec les forces de l'ordre et l'intervention des chars de l'armée. En juin et juillet 1992, à la suite de l'introduction des sanctions de l'ONU contre leur pays, la plupart des partis d'opposition et les étudiants de l'université de Belgrade ont organisé de nombreuses manifestations contre le pouvoir de Slobodan Milosevic. Les années suivantes, les forces oppositionnelles ne sont pas parvenues à mobiliser les citoyens et ce n'est qu'en 1996 qu'une nouvelle dynamique a été lancée avec l'union des quatre principaux partis de l'opposition (Mouvement du renouveau serbe, Parti démocrate, Parti démocrate de Serbie, Alliance civique) dans la coalition électorale Ensemble.

En vue de la préparation des élections fédérales, cette dernière a organisé depuis le printemps 1996 des meetings dans les principales villes de Serbie afin de faire face au blocus médiatique des moyens d'information sous contrôle étatique. Aujourd'hui, elle prend la tête d'un mouvement de révolte contre le régime ne respectant pas la volonté des électeurs. Sept années après la fin des régimes communistes à l'Est, il semble bien que la Serbie connaisse sa révolution démocratique. En tout cas, le processus semble bien enclenché.

Les manifestations actuelles ne sont pas limitées à la capitale Belgrade comme en 1991 et 1992 mais affectent toutes les grandes villes où les socialistes ont remis en cause la victoire de la coalition Ensemble. C'est ce qui fait leur force. Pour la première fois depuis 1990, un large mouvement de révolte se développe à travers toute la Serbie.

Les manifestations actuelles affectent toutes les grandes villes où les socialistes ont remis en cause la victoire de la coalition Ensemble. C'est ce qui fait leur force

En effet, le parti dominant a perdu les élections dans les grands centres urbains, industriels, universitaires et intellectuels (Belgrade, Novi Sad, Nis, Kragujevac, Kraljevo, etc.). Il ne semble pas prêt à reconnaître sa défaite et à tout moment la situation peut dégénérer. Après dix années de règne, la légitimité de Slobodan Milosevic se réduit. Il a promis la paix et un niveau de vie à la suédoise en 1990 : il a conduit les Serbes dans la guerre et appauvri le pays. Une grande partie des citoyens a pris conscience de la réelle situation (catastrophique) et n'entend pas abandonner la victoire de l'opposition.

Le président serbe n'est un homme fort que parce qu'il détient un formidable appareil de répression. Les grandes puissances lui ont fait confiance pour l'établissement de la paix en Bosnie-Herzégovine. Peut-être est-il temps aujourd'hui de le mettre face à ses responsabilités. Peut-être est-il temps enfin de prêter attention à l'opposition démocratique de Serbie (Mouvement du renouveau serbe, Alliance civique et Parti démocrate), qui s'est sentie isolée ces dernières années en raison du manque de soutien international.

Yves Tomic est responsable des secteurs ex-yougoslave et bulgare de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine à Nanterre.

Que fait Dobrica Cosic à Paris ?

par Laurent B. Renard

JEUDI 5 DÉCEMBRE, un événement en apparence anodin se déroulera tranquillement dans l'ambiance littéraire et feutrée du 6e arrondissement de Paris. A deux pas de Saint-Sulpice, une maison d'édition, doublée d'une librairie qui a pignon sur rue, organise une séance de dédicaces avec l'un de ses auteurs vedettes. Quoi de plus naturel et parisien en somme ?

Rien en effet, ou si peu : quelques « points de détail ». Cette maison d'édition – L'Age d'homme –, autrefois présente dans les divers domaines de la littérature slave, s'est spécialisée, depuis le début des événements dans l'ex-Yougoslavie, dans le révisionnisme historique de ce conflit par la publication au grand jour de brûlots pro-serbes (*Avec les Serbes*, *La Purification ethnique, vie et mort d'une mystification*, etc.).

Dans ses rayons, on trouve sans difficulté des écrits de M. Radovan Karadzic, accusé de crimes contre l'humanité et recherché à ce titre par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye. L'homme de lettres qui doit y être honoré ce jeudi, Dobrica Cosic, est moins familier du grand public. Pourtant, cet écrivain devrait l'être, non seulement pour avoir été le théoricien talentueux du renouveau nationaliste serbe de ces dernières années, mais aussi pour ses activités politiques. Ce patriote serbe fut en effet, du 15 juin 1992 au 31 mai 1993, le premier président de la République fédérale de Yougoslavie – regroupant la Serbie et le Monténégro –, Etat à l'époque non reconnu par la communauté internationale.

Ces treize mois correspondent à la première année du conflit en Bosnie-Herzégovine, une des périodes les plus meurtrières, pendant laquelle y furent commis la majeure partie des crimes contre l'humanité. Leurs auteurs, les forces serbes de Bosnie, opéraient en étroite collaboration logistique et stratégique avec le haut commandement militaire serbe de Belgrade.

Certes, aucune charge n'a été retenue par le TPI à l'encontre de M. Cosic, qui n'est vraisemblablement pas responsable directement de ces exactions, et moins sans doute que M. Milosevic qui, lui non plus, n'est pas à ce jour poursuivi par ce tribunal. Au demeurant, sa responsabilité morale, intellectuelle et politique est écrasante, et sa brouille avec M. Milosevic, qui conduisit à sa destitution, ne l'en dédouane en aucun cas.

C'est donc cet homme qui vient parader à Paris *« dans une ambiance amicale avec le public »*, comme l'annonce l'invitation. Gageons que ce public pourrait être composé de personnalités aussi éminentes que Jean-Marie Domenach, Jean Dutourd, Jean-Edern Hallier, Gabriel Matzneff, Jean Raspail, Patrick Besson, Vladimir Volkoff, Françoise Xenakis, etc., coauteurs de *Les Serbes et nous*, recueil pro-serbe publié cette année par L'Age d'homme. Tout est ainsi possible en France, même un visa touristique pour M. Cosic.

Laurent B. Renard a été éditeur à Sarajevo, en 1995 et 1996, du service Internet « Sarajevo on line ».

AU COURRIER DU « MONDE »

UN AMALGAME INACCEPTABLE

La meilleure façon de banaliser les idées racistes et l'idéologie d'extrême droite est de les mettre sur le même plan que l'attitude de principe de professeurs qui entendent défendre les valeurs de la République, et qui ont choisi, non d'exclure, mais de refuser un symbole d'exclusion et de discrimination dans leurs classes. Quoi que l'on pense de cette décision, on ne peut feindre d'oublier qu'elle est inspirée par un idéal de libération et d'émancipation qui n'a rien à voir avec une volonté de discrimination, et ne peut lui être assimilé. Cet amalgame inacceptable, un journaliste du *Monde* l'a osé dans un article intitulé *« Contagion »* (*Le Monde* du 3 décembre). Oublierait-il qu'ici et ailleurs, les femmes algériennes, qui refusent le voile et l'oppression dont il est l'expression, considèrent comme un acte de solidarité une telle action ? Sait-il seulement que sont très nombreuses les lycéennes d'origine maghrébine qui, régulièrement, viennent trouver les professeurs pour leur dire que si le voile s'impose dans l'école républicaine, elles ne pourront plus se prévaloir de ses règles pour refuser de le porter, et affirmer ainsi leur liberté ?

Henri Pena-Ruiz
Paris

SENS CIVIQUE

Le conflit récent des camionneurs [m'inspire] trois remarques. La première (...) est que les revendications d'un certain nombre d'entre eux semblent justifiées (...) et qu'il est donc normal qu'ils obtiennent satisfaction. La deuxième est que ce conflit n'a pas été seulement une grève (...) au sens classique du terme, mais, en plus, un blocage délibéré de la circulation des personnes et des biens. Il s'agit là d'actions illégales dans leur principe, mais tolérées par les pouvoirs publics. Cela confirme l'existence dans notre démocratie de deux législations, l'une s'appliquant, entre autres, aux particuliers, et l'autre à un certain nombre de groupes de pression (...). Troisième remarque. On a beaucoup parlé des revendications des camionneurs, mais assez peu, à cette occasion, du scandale de la prolifération des camions sur nos routes, avec comme conséquences : encombrements, pollution, accidents, absence de contribution pour la dégradation du réseau routier, gazole détaxé et, surtout, concurrence déloyale et coûteuse, pour le contribuable, avec la SNCF. Dans tous les cas évoqués ci-dessus, la responsabilité de l'Etat est certaine, mais l'érosion du sens civique des citoyens y est également pour beaucoup.

Maurice Bernard
Caen

TOUS OTAGES ?

Satisfaction vient d'être donnée aux chauffeurs-routiers, et ce n'est que justice ! Comment accepter en effet qu'à l'orée du XXIe siècle, dans un pays comme la France, puissent encore exister de telles conditions de travail ? Si la cause était juste, le moyen utilisé appelle de sérieuses réserves. Comme d'autres catégories socio-professionnelles, les chauffeurs-routiers ont été contraints, pour faire aboutir leurs revendications, à prendre la population en otage, en l'empêchant, notamment, de circuler et travailler librement.

Choisir de faire pression sur les décideurs en portant atteinte aux droits de personnes non concernées par le conflit m'apparaît, même dans le domaine social, caractériser une stratégie difficilement acceptable. La fin ne peut justifier l'emploi de n'importe quel moyen, et le risque de dérive vers des formes d'actions encore plus agressives ne peut être sous-estimé (...). Il est de la responsabilité du gouvernement, du patronat, des syndicats, et des élus, de réfléchir à cette question. Il ne s'agit évidemment, en aucun cas, de limiter le droit de grève, mais de rechercher avec imagination et réalisme, les procédures qui pourraient régler ces types de situation.

Sauveur d'Urso,
La Cadière-d'Azur (Var)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le divorce entre la presse et le pouvoir

Suite de la première page

Mi-novembre, un déjeuner entre les responsables de la presse régionale et Jacques Chirac s'est déroulé dans un climat plutôt grave. Les participants ont exprimé leurs mécontentements et leurs inquiétudes. *« Il y a eu une longue et douloureuse écoute de la part du président »*, note un participant. Un déjeuner avec Alain Juppé, une semaine plus tard, n'a pas levé le sentiment d'incompréhension que ressent la presse régionale.

La réaction très vive de la presse régionale est représentative d'un climat de crise de confiance entre le pouvoir et les journaux. Le coeur des journaux régionaux penche plus à droite qu'à gauche. Leurs dirigeants et leur syndicat ne se lancent pas volontiers dans des polémiques et restent d'ordinaire silencieux, même s'ils savent actionner les bons leviers politiques, pour se lancer dans des campagnes de lobbying discrètes et efficaces. Le SPQR hausse aujourd'hui le ton. Les autres patrons de presse élèvent également la voix.

Le président du syndicat de la presse parisienne (SPP), Yves de Chaisemartin, successeur de Robert Hersant à la tête de son groupe et du *Figaro*, a écrit au premier ministre, au nom des éditeurs parisiens, pour s'interroger sur *« la volonté du gouvernement de préserver une presse quotidienne indépendante et pluraliste »*. Bernard Porte, président de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), président du directoire de Bayard Presse, estimait quant à lui dans un éditorial de *La Croix* du 24 octobre, intitulé « Halte au feu ! » : *« Au-delà de cette limite, aujourd'hui atteinte, toute autre concession hypothéquerait les chances de survie d'une grande partie des journaux. »*

Depuis le début des années 90, les journaux sont en crise. Le retournement de la conjoncture publicitaire et l'effondrement des recettes de petites annonces ont plongé les comptes de certaines entreprises dans le rouge. A Paris, seuls *Les Echos* et *L'Equipe* sont bénéficiaires. La hausse du prix du papier en 1995 (+ 40 %) a porté un nouveau coup aux entreprises. En 1996, c'est la remise en cause d'un certain nombre d'aides à la presse qui pénalise les journaux.

Les tarifs postaux devraient augmenter de 50 % en cinq ans, à l'issue d'une laborieuse négociation entre la presse, la Poste et l'Etat qui n'est pas encore terminée. Le budget 1997 prévoit une baisse du régime d'aides à la presse, notamment pour les journaux à faibles ressources publicitaires. Enfin, la suppression de l'abattement fiscal de 30 % des journalistes aura des répercussions sur les entreprises de presse.

A cela s'ajoute l'autorisation donnée à TF 1 et à M 6 par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de diffuser des écrans publicitaires de deux minutes supplémentaires, pendant les films, et l'obligation pour France Télévision d'augmenter ses recettes publicitaires. Ce qui va accroître les parts de marché de la télévision au détriment de la presse. Pour les éditeurs, la coupe déborde.

Cette dégradation entretient le soupçon d'une volonté délibérée du gouvernement de nuire à une presse qu'il accuse de le maltraiter trop souvent. Elle fait écho à des nominations dans l'audiovisuel ou à l'Agence France-Presse (AFP) de personnalités qui n'ont pas la réputation d'être hostiles au pouvoir. Comment ne pas se rappeler également les multiples tentatives de la majorité pour rendre plus difficiles les investigations des journalistes dans les *« affaires »*, mettant en cause des hommes politiques ?

> Une réforme du régime d'aides est inévitable. Elle exige de la prudence et de la diplomatie, car il y a aujourd'hui un vrai danger pour l'indépendance de nombreux titres

Le régime d'aides rend la presse dépendante de l'Etat, ce qui la fragilise. Les Anglo-Saxons, qui ne peuvent comprendre ce mélange français des genres – et qui ne se privent pas de le dénoncer comme ils l'ont fait à propos du traitement de l'incendie dans le tunnel d'Eurostar –, considèrent ce soutien comme une hérésie. Pour eux, moins la presse a de rapports avec l'Etat, mieux elle se porte.

En France, depuis Théophraste Renaudot, le fondateur du premier journal français en 1631, on se méfie souvent davantage du pouvoir économique que du politique.

Le régime d'aides de l'Etat date pour l'essentiel de l'immédiate après-guerre, quand le redressement d'une presse libre était une priorité démocratique. Vital à ses débuts, ce régime d'exception a perduré depuis, même si la situation économique des journaux ne le justifiait pas toujours. Une réforme du régime d'aides est inévitable. Elle exige de la prudence et de la diplomatie, car il y a aujourd'hui un vrai danger pour l'indépendance de nombreux titres, coincés entre les difficultés économiques et la pression des grands groupes de communication. *« On n'a jamais rien construit de durable sur un tas de cendres »*, constate Bernard Porte.

Le gouvernement doit accompagner cette mutation de la presse et défendre cette indépendance, même s'il considère qu'elle s'exerce à ses dépens. A charge pour la presse d'accepter les critiques et les autocritiques. Le troisième président américain, Thomas Jefferson, écrivait ainsi en 1787 : *« Si je devais décider entre un gouvernement sans journaux et des journaux sans gouvernement, je n'hésiterais pas un instant à choisir la dernière solution. »*

Alain Salles

RECTIFICATIF

André Malraux

Dans l'enquête intitulée « A Malraux, la patrie reconnaissante » (*Le Monde* daté du 19 novembre), nous avons indiqué, par erreur, qu'André Malraux a prononcé l'éloge funèbre de Jean Moulin dans la Cour carrée du Louvre. Il l'a, bien sûr, prononcé sur la place du Panthéon.

PRÉCISION

Hemingway et John Donne

Un lecteur, John Girling, de Toulouse, nous signale que la phrase dont est tiré le titre d'un célèbre roman de Hemingway *« Ne te demande pas pour qui sonne le glas, il sonne pour toi »*, citée par François Nourissier à l'occasion de l'hommage rendu à l'écrivain Marek Halter à Châteauvallon (*Le Monde* daté 24-25 novembre) est extraite d'un poème de John Donne (1573-1631).

Le Monde

ÉDITORIAL

Bonne gouvernance...

TERRIBLE – et triste – ironie que le thème du sommet franco-africain qui s'est ouvert, jeudi 5 décembre, à Ouagadougou ! Jacques Chirac est arrivé dans la capitale du Burkina Faso pour y débattre, avec les représentants de quarante-sept pays africains, de *« la bonne gouvernance et du développement »* au moment même où la presse internationale se déchaîne sur l'incapacité de l'exécutif parisien à gouverner ! Presse qui ne manque malheureusement pas de dossiers pour asseoir son analyse : les routiers, la SNCF, le GAN, le Crédit foncier et, maintenant, véritable cerise sur le gâteau, Thomson.

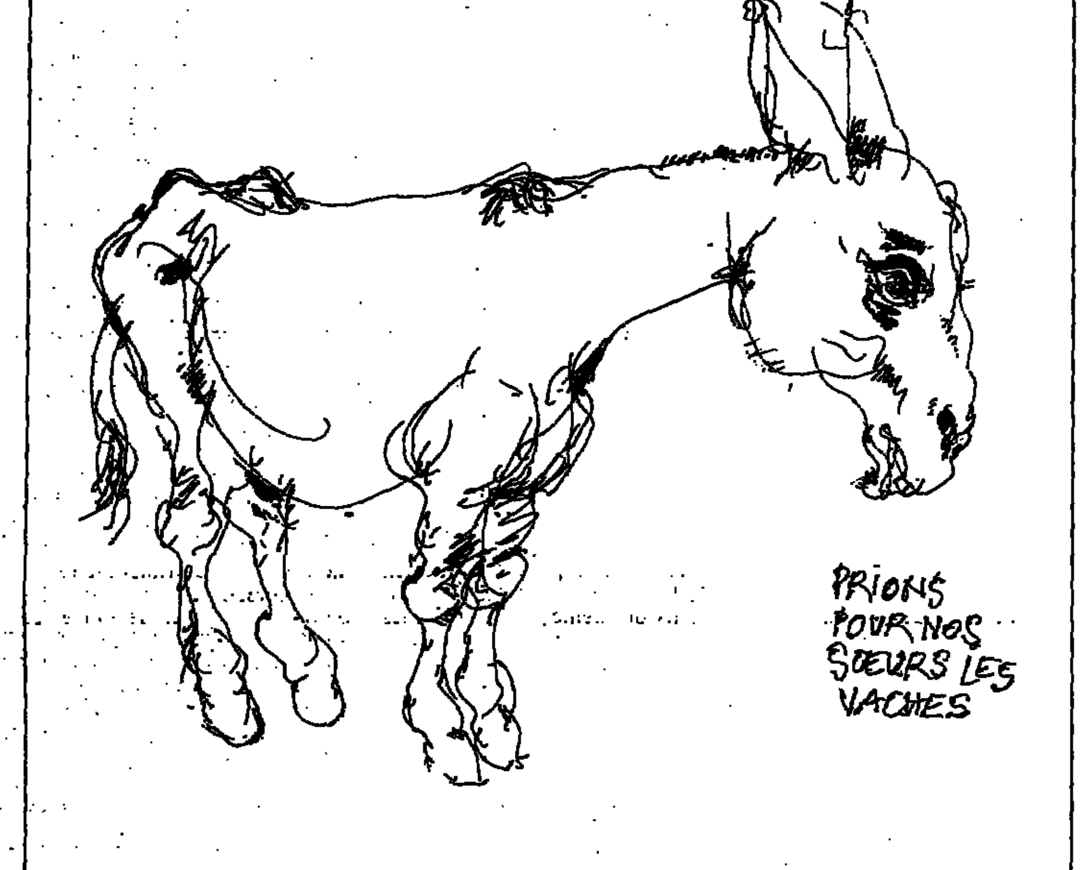
Que la France ait accepté, pour une réunion où se retrouvent de nombreux dirigeants encore francophones, un tel intitulé – *« la bonne gouvernance »* – ne manque déjà pas de sel. Plutôt que de recourir à un vocabulaire d'origine anglo-saxonne, n'aurait-on pu attendre de Paris une défense plus ardente de la langue française ? L'exigence était d'autant plus forte que, dit-on, nombre des dirigeants africains présents à Ouagadougou feraient l'objet d'une cour assidue de la part du Grand Satan américain.

Que la France prétende donner des leçons de gouvernement aux pays africains est cependant plus surprenant encore. Sans même juger sur le fond, c'est-à-dire sur l'orientation des réformes adoptées, l'Etat français s'est en effet distingué, au cours des derniers mois, par son incapacité à mettre en œuvre sa politique. Les affaires les plus récentes ne sont pas les plus heureuses. Elles ont confirmé d'abord une incapacité à gérer les relations sociales. Abordé avec retard et quelque maladresse, le conflit des chauffeurs-routiers s'est achevé, pour l'Etat, dans des conditions peu glorieuses : le gouvernement qui prétendait, en 1995, remettre en cause un régime de retraite privilégié, celui des cheminots, contribue, un an après, à étendre l'avantage à une nouvelle catégorie professionnelle. De même, alors qu'il s'était engagé dans une réforme des structures de la SNCF, il en décide inopinément, et sans raison, le report.

La crise d'autorité de l'Etat trouve cependant sa plus claire expression dans le dossier des privatisations. En 1981-1982, les socialistes avaient réussi à nationaliser les entreprises qu'ils souhaitaient nationaliser. En 1986-1988, la droite avait réussi à privatiser les entreprises de son choix. Aujourd'hui, le gouvernement se révèle incapable d'en faire autant. Après les feuilletons du GAN et du Crédit foncier, les rebondissements autour de la cession de Thomson, puis la suspension, mercredi, de la procédure, provoquent la stupéfaction des observateurs étrangers. Sardonique à souhait, la presse étrangère – européenne comme américaine – s'interroge à nouveau sur l'*« exception française »*.

Elle n'évoque pas encore, heureusement, le sommet de Ouagadougou et la prétention de nos dirigeants à connaître, mieux que d'autres, les ingrédients d'une mystérieuse *« bonne gouvernance »*...

Les gens *par Kerleroux*



DANS LA PRESSE

RTL
Jean-Yves Hollinger.

■ Quand un gouvernement ou l'Elysée veut jouer au Meccano industriel, le pire est toujours sûr. Cette privatisation de Thomson s'est engagée depuis le début dans la plus grande confusion. Elle a été entourée de mystère, de coups de bluff entre les deux prétendants, de procédures spéciales. (...) Et avec une erreur de fond. On s'est focalisé sur l'aspect défense de cette privatisation, sans voir que la moitié de Thomson, c'est le multimédia, les téléviseurs, 36 milliards de chiffre d'affaires, numéro un aux Etats-Unis, leader de la télévision du futur, le numérique. Aucun des négociateurs ne semble y avoir pensé. Aujourd'hui, il va falloir tout reprendre de zéro.

LA CROIX
Bruno Frappat

■ A la répétition des attentats, dont le mortifère scénario fait de chaque drame le *« remake »* sinistre du précédent – jusque dans les détails –, il faut opposer la répétition d'une vigilance ordonnée, non vindicative et unifiant un corps social solidairement visé. (...) Le procès d'un réseau de terroristes islamistes s'ouvre la semaine prochaine à Paris : comment croire à un pur hasard ? Ni la justice ni la France n'auront à se venger, mais à réaffirmer la supériorité tranquille de l'Etat de droit sur l'Etat de peur.

Les routiers dans le fossé du libéralisme

EN 1987, le secteur du transport routier était le théâtre d'une déréglementation supposée exemplaire, selon les normes de l'époque. Dix ans plus tard, on mesure l'ampleur du gâchis. La logique libérale n'ayant pas été menée à son terme, c'est-à-dire jusqu'au stade de la restructuration de la profession, la pression sur les prix et les salaires ne s'est jamais relâchée. Entreprises en difficulté, salariés et artisans prolétarisés : contrairement à la tendance dominante, la proportion des professionnels ayant un statut d'ouvrier n'a cessé d'augmenter, ces dernières années, dans le transport routier. Au bout de l'impasse, la grève des camionneurs. Et le recours à l'Etat pour sortir de ce mauvais pas.

Tout commence par la suppression de la tarification routière obligatoire (TRO), en 1987. Décidée par Jacques Douffiagues, alors ministre des transports dans le gouvernement de Jacques Chirac, cette mesure était ardemment réclamée par les organisations patronales, qui voyaient dans cette TRO un obstacle à la revalorisation des tarifs pratiqués par les entreprises. Dix ans plus tard, les prix du transport routier n'ont pas bougé d'un iota, alors que le niveau général des prix a augmenté de 30 % depuis 1985. Résultat normal de la concurrence qui s'exerce dans tout secteur livré à la loi du marché ?

Pas seulement. Le transport routier n'a jamais franchi la deuxième étape d'une déréglementation normale : celle qui voit s'opérer, après une période intense de guerre des prix, un « assainissement » du marché par la disparition ou la concentration des entreprises, les plus fortes tuant ou avalant les plus faibles. Ici, c'est même le contraire qui s'est produit.

Dans la période de croissance économique de la fin des années 80, la profession du transport routier a vu arriver une myriade de petites entreprises, près de 10 000 sur un total de 35 000 transporteurs routiers, le plus souvent réduites à un homme au volant de son camion, loué ou acheté, prêt à se vendre à n'importe quel prix pour travailler.

Tout un petit peuple de sous-traitants, taillables et corvéables à merci, que les chargeurs – les clients qui confient leurs cargaisons au transporteur –, mais aussi d'autres entreprises de transport, ont su utiliser pour peser sur le niveau général des prix.

« TROP D'ESPOIRS DÉÇUS »

L'explosion sociale des chauffeurs-routiers de juillet 1992 sera la conséquence directe de cette évolution. Le nombre de camions sur les routes a fortement augmenté, en raison du développement des approvisionnements en « flux tendus », tant dans l'industrie que dans la grande distribution. Cette dernière était déjà montrée du doigt par les routiers, auxquels elle imposait des pénalités de retard, largement responsables de la dangereuse accélération des « cadences routières ». Ce conflit débouchera sur l'élaboration du fameux contrat de progrès, dont se réclament aujourd'hui les patrons et les syndicats, même si ces derniers ne sont que deux – CFDT et FO – à l'avoir signé. Au lendemain de la conclusion de cet accord, le 24 novembre 1994, les représentants de la profession évoquaient tous une augmentation des prix qui répercuterait le coût de cette avancée sociale. Vaine incantation.

« Le contrat de progrès a fait naître trop d'espoirs déçus », estime Jean Schmitt, PDG de Heppner, un gros commissionnaire de transport de l'est de la France. Espoir des salariés, qui ont cru qu'ils allaient enfin être payés pour les heures réellement travaillées, alors que leurs salaires, qui avaient jusque-là suivi la progression générale des salaires en France, ont décroché depuis 1992 (*Le Monde* du 28 novembre). Espoir des entreprises, qui n'ont pas réussi à relever leurs tarifs face à des chargeurs trop puissants et rompus aux négociations de prix avec les fournisseurs. *« Combien de transporteurs qui arrivent encore chez le chargeur en lui demandant quel prix il est prêt à payer... »*, déplore François Yverneau, secrétaire fédéral de la CFDT-Route. Après avoir très légèrement augmenté en 1993 et 1994, les prix ont recommencé à baisser en 1995, de 3,4 %, et devraient encore chuter de 5 % cette année.

Et c'est encore l'Etat qui va devoir mettre la main à la pâte, et au portefeuille, pour aider une profession incapable de faire le ménage dans ses rangs. Depuis 1992, les gouvernements ont pourtant multiplié les mesures réglementaires ou législatives visant à assainir le secteur : coresponsabilité des donneurs d'ordre en cas d'accident, accès moins aisé à la profession, formation du personnel, aide au regroupement d'entreprises, extension au transport routier de la loi sur les prix anormalement bas, contrôle accru des entreprises par les inspecteurs du travail, application facilitée de la loi de Robien... Un vrai *« programme de remise aux normes économiques et sociales »*, selon les termes du secrétariat d'Etat aux transports.

Las ! La conjoncture a donné le coup de grâce à une démarche de concertation que les partenaires sociaux avaient eu tant de mal à entamer après 1992, et renvoyé la profession à ses vieilles habitudes. Aujourd'hui, le contrat de progrès ne concerne que les entreprises les plus structurées, celles qui ont l'habitude du dialogue social. Ce ne sont pas forcément les plus grandes.

ACCORDS D'ENTREPRISE

Dans le secteur du transport de « charges complètes » – par opposition aux « messageries » qui acheminent les colis isolés –, qui s'est beaucoup plus concentré que les autres, le numéro un français, le groupe Norbert Dentressangle, fait souvent l'objet de grèves. Ce transporteur de Grenoble a généralisé la pratique de la rémunération au forfait des temps non conduits. Ce qui lui a valu de se voir épinglé le 21 novembre par le tribunal de Grenoble, qu'il avait lui-même saisi pour mettre fin à l'occupation de ses locaux par des grévistes (*Le Monde* du 24-25 novembre). Le juge souligne que les pratiques de Dentressangle sont *« contraires (...) aux dispositions de l'accord de novembre 1994 »*.

« Faute d'avoir su transposer le contrat de progrès en accords d'entreprise, par la négociation paritaire, les partenaires sociaux, par le biais de cette grève, ont déplacé le débat sur le terrain collectif », observe un grand patron du secteur, connu pour son franc-parler. *« C'est le contribuable qui va encore payer pour l'incapacité des routiers, patrons et salariés, à se prendre en charge. »*

Pascal Galinier

CONVENTION COLLECTIVE
Les principaux syndicats de pilotes et de personnels de cabine français ont décidé de suspendre leur préavis de grève des 10 et 11 décembre après avoir signé avec les organisations professionnelles d'employeurs et le groupe Air France un accord qualifié d'*« historique »*. ● POUR LA PREMIÈRE FOIS, le secteur va tenter de se doter d'une convention collective du personnel navigant. Une commission nationale mixte sera instituée à cette fin. ● LES CONDITIONS DE TRAVAIL étaient régies, jusqu'à présent, par des accords spécifiques à chaque compagnie aérienne. La perspective de la privatisation d'Air France a convaincu les partenaires sociaux de la nécessité d'un socle commun. ● CERTAINS SYNDICATS sont ressortis de la négociation avec la conviction que le transport aérien pourrait bénéficier d'une *« véritable clause d'exemption sociale »*.

Le transport aérien pourrait bénéficier d'un statut social particulier

Les principales organisations de pilotes et de personnels de cabine français ont décidé de suspendre leur préavis de grève des 10 et 11 décembre. Le gouvernement va examiner les moyens de réduire les charges sociales et fiscales des compagnies

LES PRINCIPAUX SYNDICATS de pilotes et de personnels de cabine français (SNPL, SNPNAC, USPNT pour les pilotes, UNAC et SNPNC pour les hôtesses et stewards) ont décidé de suspendre leur préavis de grève des 10 et 11 décembre après avoir signé, avec les organisations professionnelles d'employeurs (FNAM et SCARA) et le groupe Air France, un accord qualifié d'*« historique »* par les différentes parties. Selon la direction générale de l'aviation civile (DGAC), *« cette plate-forme répond aux principales craintes des navigants concernant la nouvelle réglementation européenne du transport aérien,. et les problèmes d'affrètement et de franchise »*.

Le gouvernement, cosignataire de ce texte sur l'avenir du secteur aérien français, a promis, pour sa part, de restaurer la compétitivité de ce secteur en examinant *« le moyen de réduire les charges externes, fiscales et sociales, affectant la compétitivité des compagnies françaises »*.

Le texte tripartite se limite pour l'instant à l'ouverture d'un certain nombre de *« groupes de travail »* et à la constitution d'une *« commission nationale mixte »* chargés de préparer le ciel français à la déréglementation totale en Europe le 1er avril 1997. Les salariés du secteur aérien réclamaient, depuis plusieurs semaines, une solution pour échapper aux distorsions de concurrence provoquées par les différences de législation sociale dans les quinze pays européens. Après une grève surprise des pilotes, les 15 et 16 novembre, le personnel navigant avait lancé une nouvelle grève, les 27 et 28 novembre, qui avait affecté l'ensemble des compagnies aériennes françaises.

Pour la première fois, le secteur va tenter de se doter d'une convention collective du personnel navigant. Une commission nationale mixte, instituée à cette fin, se réunira pour la première fois, lundi 16 décembre. Jusqu'alors, les conditions de travail étaient régies par des accords spécifiques à chaque compagnie aérienne. Les salariés de la compagnie publique Air France étaient, quant à eux, placés sous statut.

La perspective de la privatisation d'Air France et les différences de traitement des salariés des différentes compagnies privées ont convaincu les partenaires sociaux de la nécessité d'un socle commun. Ils sont notamment convenus *« d'examiner en priorité le problème des contrats à durée déterminée »*.

ABUS

Certaines compagnies aériennes semblent avoir abusé de ce type de recrutement dérogatoire au droit commun. Près de 30 % des salariés d'Air Liberté étaient placés dans cette situation. Ce qui a permis au repreneur, British Airways, de faire passer les effectifs de 2 223 salariés à 1 250 en moins de trois mois (*Le Monde* daté 10-11 novembre). Jeudi 5 décembre, le comité d'entreprise d'Air Liberté devait examiner un plan social prévoyant cent huit licenciements.

Face à cette concurrence inégale, Air France avait développé une politique d'affrètement et de franchises de compagnies à bas coût qui représentent environ 1 % de ses heures de vol. Christian Blanc, le président du groupe Air France, personnellement engagé dans la négociation, a accepté d'informer préalablement les organisations professionnelles du volume et de la justification des affrètements (besoins spécifiques).

Le gouvernement a, d'autre part, accepté de geler jusqu'au 31 janvier 1997 la mise en œuvre par la France des accords européens en matière de réglementation aérienne. Il s'est surtout engagé à réduire les charges fiscales et sociales que supportent les compagnies aériennes. Un cabinet d'experts a été chargé de réaliser un audit sur les différences de charges sociales qui pèsent sur les compagnies aériennes européennes. British Airways bénéficierait ainsi de charges sociales représentant 22 % des salaires contre plus de 50 % pour Air France. Certains syndicats sont ressortis de la négociation avec la conviction que le transport aérien pourrait bénéficier d'une *« véritable clause d'exemption sociale »*.

UNE NOUVELLE PHASE

Bernard Pons, le ministre des transports, aurait promis de s'inspirer *« des textes appliqués à la marine marchande et au secteur textile et des lois en préparation dans le secteur routier »*, indique Pierre Breuil, le directeur du cabinet du ministre des transports. Bernard Pons se serait prévalu du soutien du premier ministre, Alain Juppé. Selon d'autres sources administratives, plus prudentes, les baisses de charges envisagées ne seraient que la transposition de mesures existantes.

Une nouvelle phase de négociation va s'engager. Elle devrait être d'autant plus difficile que le groupe Air France va présenter, vendredi 6 décembre, les modalités de la fusion entre Air France et l'ex-Air Inter.

Christophe Jakubyszyn

Air France, allié du numéro un mondial ?

Delta Airlines, le numéro trois américain, négocie le rachat du numéro cinq, Continental Airlines, pour constituer le numéro un mondial du ciel, devant American Airlines et United Airlines. Pour le groupe Air France, cette alliance serait providentielle. La compagnie aérienne nationale a en effet signé, le 16 octobre, un accord de coopération commerciale avec chacun des deux groupes américains (*Le Monde* du 17 octobre). En cas de fusion, elle se trouverait alliée au premier groupe mondial.

Après avoir souffert pendant quatre ans du rachat, en 1991, des routes internationales de la PanAm, Delta Airlines a de nouveau dégagé un résultat net d'un demi-milliard de dollars en 1995. Continental Airlines avait été rachetée en 1993, alors qu'elle était au bord de la faillite, par Air Partners, un groupe d'investisseurs texans qui recherchait *« un placement à moyen terme »*. Les dirigeants de Continental ont toutefois déclaré au quotidien *USA Today*, jeudi 5 décembre, que *« la fusion n'était pas imminente »*.

Les syndicats appellent à une grève de l'industrie pétrolière le 10 décembre

DEVANT *« la multiplication des suppressions d'emplois »* dans le raffinage, les fédérations CFDT,CFE-CGC, CFTC, CGT et FO, réunies le 4 décembre, ont appelé à *« une grève totale de tous les secteurs de l'industrie du pétrole, le 10 décembre »*. L'ensemble des plans annoncés par les compagnies concernent près de 1 500 personnes, soit 10 % des effectifs restants. Ces mesures visent 330 salariés chez Elf, 330 chez Shell, de 310 à 500 chez Esso, 200 chez Total et 184 chez BP-Mobil. Les syndicats demandent l'arrêt des suppressions d'emplois, le retrait des plans sociaux et l'embauche de personnels.

Seules chez Elf, les raffineries sont en grève depuis une semaine. Une réunion entre la direction et les délégués syndicaux devait se tenir, dans l'après-midi de jeudi, pour négocier sur les salaires, l'aménagement et les conditions de travail. Dans la chimie, depuis plusieurs semaines des tensions ont surgi chez Elf-Atochem et Rhône-Poulenc. A Pierre-Bénite, près de Lyon, 200 salariés travaillant en poste dans un atelier de cette filiale d'Elf employant 850 personnes sont en grève depuis plus de quinze jours. D'un problème d'organisation du travail posté dans l'atelier, les revendications se sont étendues aux conditions de travail et à l'évolution des carrières. La direction proposait, le 4 décembre, de reprendre les discussions au point de départ.

Rhône-Poulenc ne connaît pas de mouvement social, et la direction a bouclé la procédure concernant le plan social dans la chimie, qui prévoit 423 suppressions d'emplois. Devant la détermination des syndicats de porter le plan devant la justice, la direction a accepté d'ouvrir des négociations sur certains points, dont l'étude de la réduction du temps de travail service par service.

Ces tensions locales s'inscrivent dans un contexte national. Les cinq fédérations syndicales ont rompu, le mardi 3 décembre, les négociations de branche sur l'emploi et le temps de travail. Après avoir réaffirmé leur revendication – *« la création d'emploi par toutes les formes de réduction du temps de travail avec maintien de la rémunération »* –, elles ont décidé d'*« interrompre ces échanges rendus stériles et appellent les salariés à envisager la riposte nécessaire »*.

De son côté, le patronat de la chimie a défini seul la politique salariale de la branche pour 1997. Les rémunérations garanties annuelles progresseront de 1,4 %, alors que les syndicats voulaient 2 %.

D. G. et F. Le

La mobilisation sereine « pour l'emploi » de la raffinerie de Feyzin

LYON
de notre correspondant régional

Tout semble comme d'ordinaire. Les voitures sont garées sur le parking et les torchères brûlent. Mais il ne faut pas se fier à leur panache de fumée. Depuis mercredi 27 novembre, la raffinerie de Feyzin, au sud de Lyon, ne produit plus rien. Comme dans les deux autres sites français d'Elf-Antar (Donges, près de Nantes, et Grandpuits, dans la région parisienne), la grève paralyse l'activité. Le mouvement a démarré à la suite de l'annonce d'un nouveau plan de restructuration qui prévoit la suppression de 330 postes sur les 3 300 emplois du groupe. Depuis plusieurs mois, des rumeurs courraient aussi sur des fermetures de raffineries, mettant le personnel à cran.

« C'est le énième plan, celui de trop », résume un responsable CFDT de Feyzin, qui en vient presque à regretter la gestion de Loïk Le Floch-Prigent, l'ancien PDG du groupe Elf-Aquitaine, en détention depuis le 5 juillet : *« Lui, au moins, avait une stratégie industrielle »*, explique-t-il. *« Son successeur, Philippe Jaffré, n'est qu'un financier. »*. Au cœur de ce conflit, les « postés », ceux qui travaillent en trois-huit : *« Trois matins, deux après-midi, deux nuits »*, disent-ils pour résumer leur existence.

Bien sûr, il y a les cinq jours de récupération : *« Le premier jour, tu dors ; le cinquième tu te couches avec les poules car tu dois te lever tôt »*, témoigne Vincent, vingt-cinq ans. *« On a toujours le planning de nos quarts sur nous »*, raconte Pierre, trente-cinq ans. *« On impose notre rythme à notre famille. Le plus dur c'est de travailler les jours fériés. »* Opérateur extérieur, c'est-à-dire chargé de la surveillance et de la maintenance, il perçoit 11 000 francs net pas mois, primes de trois-huit comprises. *« Il ne faut pas dire que dans le pétrole on a des salaires en or »*, tient à souligner un militant CFDT.

C'est autour des salaires que la direction générale d'Elf-Antar France a accepté que se tienne, jeudi 5 décembre, une réunion avec les délégués des trois raffineries. *« Cette réunion était normalement prévue le 20 décembre, la direction l'a simplement avancée et ne tient pas compte de nos revendications »*, explique un posté. Durant le dernier week-end, syndicats et direction ont échangé des fax, dans un dialogue de sourds. Car la CFDT, majoritaire à Feyzin, et la CGT se battent pour *« l'emploi »*. Ainsi, ils réclament des départs anticipés pour les postés, un an pour cinq ans de travail. A Feyzin, 81 postés, sur les 330, pourraient ainsi bénéficier de la retraite à cinquante-cinq ans. C'est le cas de René : il a cinquante-six ans. *« Ils me doivent un an »*, dit-il dans un sourire.

UNE « CHANCE » A PARTAGER

Les plus jeunes sont, pour la plupart, entrés dans l'entreprise dans la foulée d'un précédent conflit, en 1992, qui a provoqué des embauches. Comme celle de Vincent, titulaire d'un BTS d'électronique, qui, après deux ans de contrat de qualification, a été titularisé. Cette *« chance »*, il aimerait bien la faire partager : *« Autour de nous, on connaît tous des jeunes au chômage. »* Non syndiqué, il participe à cette grève pour demander une réduction du temps de travail et accepterait même une baisse de salaire, *« si cela permet de créer des emplois »*. *« On ne peut pas tout attendre de l'Etat et des patrons, tout le monde doit participer à l'effort »*, dit-il.

L'idée ne fait pas l'unanimité. Sur la table du local syndical traîne un tract où ont été répertoriées les augmentations *« vertigineuses »* que se sont accordées les administrateurs d'Elf-Aquitaine : *« Ils s'en mettent plein les poches, comment leur faire confiance »*, réplique un posté.

Tous craignent que, lors de la réunion de jeudi, la direction accorde des augmentations de salaires et que cette *« concession »* brise la grève. Jusqu'ici, elle a été reconduite à chaque prise de poste, et, en solidarité, le personnel de jour observe une heure quotidienne d'arrêt de travail. Les trois sites d'Elf-Antar représentent 20 % de la capacité de raffinage en France : *« On ne va pas vers la pénurie »*, soutient un syndicaliste. Le conflit est, pour le moment, calme.

A quelques encablures de là, toujours dans le couloir de la chimie, une autre filiale d'Elf-Aquitaine, Elf-Atochem (chimie) connaît, depuis deux semaines, une grève plus dure. Mardi 3 décembre, les ouvriers, qui réclament une *« centaine d'embauches »*, ainsi qu'une revalorisation de la prime de conditions de travail de 150 francs à 500 francs, ont séquestré, pendant plus de trois heures, le directeur du site et le directeur des ressources humaines. Deux cent trente personnes ont été mises au chômage technique.

Bruno Caussé

La loi Robien subit son véritable baptême du feu

LA LOI ROBIEN, permettant à une entreprise en difficulté de réduire le temps de travail pour éviter les suppressions d'emplois, va prochainement connaître son heure de vérité. Alors que l'application de ce dispositif nécessite un accord avec les syndicats, les représentants des salariés doivent se prononcer prochainement dans trois sociétés placées sous les feux de l'actualité : GIAT Industries, le Crédit lyonnais et Moulinex.

A GIAT Industries, les négociations sont terminées depuis le 25 novembre. Les syndicats doivent se prononcer, vendredi 6 décembre, sur un projet d'accord soumis par la direction. Alors que 2 569 suppressions d'emploi sont prévues, le développement du temps partiel pourrait permettre d'en éviter 229. Surtout, le passage à 35,10 heures de l'ensemble des salariés permettrait de sauvegarder 932 postes de travail. Cette réduction est compensée à 97 % par l'entreprise. L'horaire de travail est réduit de 10 %, mais les salariés ne voient leur salaire diminué que de 3 %. La CGT, premier syndicat (environ 45 % des voix) a déjà fait savoir qu'elle ne signerait pas. L'attitude de la CFDT (36 % des voix) est donc primordiale. Or celle-ci hésite : *« Nous savons que nous servirons de référence. Nous souhaitons que la direction compense à 98 % la perte de salaire, et nous ne donnerons notre avis qu'après la consultation de nos 1 500 adhérents. Mais si les salariés acceptent une réduction de leur salaire, il faut des engagements industriels forts. N'oublions pas que 70 % des commandes ont disparu »*, explique Didier Rissel, un des responsables cédétistes.

DÉBAT VIF

Pourtant, la différence entre les propositions de la direction et le souhait de la CFDT n'est pas très importante. Selon les calculs de la CFDT, un salarié percevant 10 000 francs brut perdrait 239 francs par mois si la réduction du temps de travail était compensée à 97 % et 169 francs si elle l'était à 98 %.

Au Crédit lyonnais, la formule actuellement soumise aux syndicats prévoit le passage de 39 heures à 33 heures sur 4 jours pour environ 4 500 personnes. Pour la financer, la direction propose que l'ensemble des salariés acceptent une réduction de salaire de 4,56 %, par le biais d'un gel, pendant deux ans, de la valeur du coefficient de base qui détermine la rémunération et d'un prélèvement de 1 % sur ce coefficient.

De plus, les salaires inférieurs à 100 000 francs seraient payés sur la base de 38 h 45 et ceux compris entre 100 000 et 120 000 francs sur la base de 38 h 15. La direction a bon espoir d'arriver à un accord, et un communiqué diffusé par la CFTC laisse entendre que ce syndicat est favorable à la signature. Mais le débat est très vif à l'intérieur des syndicats.

CONSULTATION

Très divisée, la CFDT, première organisation, va consulter l'ensemble de ses sections. La direction, comme les syndicats, déplore le manque de solidarité de salariés dont l'emploi n'est pas menacé. *« Pour les commerciaux, qui ont déjà le sentiment de travailler davantage que les administratifs, ces derniers vont désormais voir leur temps de travail réduit mais, grâce à la solidarité des commerciaux, leurs salaires ne seront presque pas diminués »*, reconnaît un représentant de la direction. *« Les commerciaux ne comprennent pas que les difficultés actuelles concernent toute l'entreprise et pas seulement les administratifs dont les postes sont supprimés »*, confirme un syndicaliste. L'enjeu est de taille : la réduction du temps de travail permettrait de sauvegarder un millier d'emplois.

Chez Moulinex, où le comité central d'entreprise se réunit le 6 décembre, à Paris, les négociations sur la réduction du temps de travail se poursuivent. Selon la direction, qui se montre optimiste, elles pourraient être bouclées en janvier. La réduction du temps de travail à 33 heures par semaine permettrait de sauvegarder 750 emplois, sur les 2 100 menacés. Pour le moment, la direction prévoit de compenser 98,2 % de la perte de salaire subie.

Frédéric Lemaître

Les entreprises françaises incitées à investir « mieux » en informatique

Deux syndicats professionnels organisent une série de colloques

Le retard accumulé depuis plusieurs années par les entreprises françaises en matière d'investissements dans les systèmes d'information inquiète les professionnels de l'informatique. Ils soulignent surtout la nécessité d'investir mieux avant d'investir plus. Contrairement à ce qui se passe à l'étranger, l'informatique est vue en France plutôt comme un coût de fonctionnement que comme un investissement ou un actif.

CONSTRUCTEURS et sociétés de logiciels et de services confondus, l'industrie informatique tire le signe d'alarme : les entreprises françaises accumulent des retards en matière d'investissements dans les systèmes d'information par rapport à leurs concurrentes étrangères, et courent le risque d'une perte de compétitivité. L'urgence du propos a conduit le SFIB et le Syntec informatique, les deux syndicats professionnels, qui, en France, fédèrent les constructeurs d'ordinateurs et les sociétés d'ingénierie et de services informatiques, à organiser une série de colloques. Le premier a eu lieu dans la matinée du jeudi 5 décembre à Paris. Cinq autres suivront d'ici à fin avril 1977.

« Si on rapporte l'investissement informatique au PIB national, on constate que la France, avec un ratio de 1,67 % fin 1995, est en retrait par rapport aux Etats-Unis (2,8 %), à la Grande-Bretagne (2,35 %) et à l'Allemagne (1,72 %) », relève Erich Ochs, directeur général du cabinet d'études IDC en France. Les perspectives d'investissements informatiques tracées par IDC pour la période 1996-2000 montrent que les entreprises françaises ne rattraperont pas ce retard : leur progression sera de 6,4 %, contre plus de 8 % aux Etats-Unis, plus de 7 % au Royaume-Uni et près de 9 % en Allemagne.

« Le contexte économique n'incite guère à investir, c'est vrai », reconnaît Eric Hayat, le président de Syntec informatique. *« En France les budgets informatiques sont réduits en moyenne de 5 à 7 % par an »*, confirme M. Ochs. *« Il y a également un problème de formation des dirigeants d'entreprise par rapport à l'informatique »*, indique Jacques Weber, le président du SFIB.

LOGIQUE DE GESTION INTERNE

Pour ce dernier, le plus grave est toutefois ailleurs. *« Le problème, qu'une étude réalisée à notre demande par la société BVA a confirmé, c'est que la pratique informatique des entreprises françaises est dominée par une logique de gestion interne et non par une logique de développement tournée vers les clients. » « L'informatique dans l'entreprise en France est vue essentiellement comme un coût de fonctionnement et non comme un investissement, comme un actif »*, confirme M. Ochs. Cette situation trouve sa traduction dans les retards dans les investissements sur quatre technologies clés : l'informatique en réseau, les logiciels de travail de groupe, le multimédia et enfin le réseau Internet et sa version interne à une entreprise, Intranet.

« Ailleurs, ce mouvement vers une informatique d'aide à la décision, de soutien aux services aux clients, est engagé, souligne M. Hayat. *Il s'agit d'une informatique pour améliorer les parts de marché et non plus seulement améliorer la productivité. »*

« Il ne s'agit donc pas de dire " Investissez plus ! " *aux entreprises françaises, mais* " Investissez mieux ! " », s'accordent à déclarer tous les acteurs du secteur informatique. *« Une étude de l'OCDE montre de plus qu'il y a un lien entre l'ampleur des investissements consentis en informatique et la croissance des emplois dans les secteurs de services, par exemple »*, souligne M. Weber.

Sortir de la situation actuelle risque toutefois de demander de très lourds efforts. *« Nous sommes dans un schéma pervers*, relève M. Ochs. *On a à la fois une faiblesse de l'investissement dans les entreprises et une faible pénétration de l'informatique dans le système éducatif et dans les foyers. »*

« L'Etat en plus n'est plus moteur comme il l'a été par le passé », ajoute M. Hayat. *L'Etat se détournant de la technologie, les entreprises s'en désintéressent aussi. C'est pourquoi nous demandons que l'Etat montre l'exemple à nouveau. »* Lors du colloque du 5 décembre, aucun représentant du gouvernement n'avait donné suite aux invitations conjointes du SFIB et du Syntec.

Philippe Le Cœur

Rhône-Poulenc remet à plus tard la prise de contrôle de l'agrochimiste CFPI

« JE NE COMPRENDS PAS très bien pourquoi Rhône-Poulenc est entré dans notre capital. » Au soir de l'assemblée générale annuelle de la Compagnie française des produits industriels (CFPI), réunie le 3 décembre, Philippe Mussard, président du directoire de cette entreprise, reste perplexe quant aux intentions réelles de son grand concurrent. En novembre, Rhône-Poulenc est entré en force en prenant 28,4 % du capital.

Au cours de cette réunion tenue au siège de l'entreprise à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), les représentants de Rhône-Poulenc se sont montrés très conciliants, approuvant toutes les résolutions et retirant même leur demande de nommer l'un des leurs au conseil de surveillance de la CFPI. Le seul trouble-fête fut Sébastien Picciotto, représentant d'Orfimar, qui détient 10,9 % des parts. Cet investisseur conteste la décision du conseil des marchés financiers (CMF) dispensant d'OPA (offre publique d'achat) les actionnaires majoritaires après le réaménagement de leurs participations. Le nouveau bloc, qui détient 53 % du capital en droit de vote, est composé de la famille du fondateur, Adrien Hess (37,90 % des droits de vote), auquel s'est associé le chimiste néo-zélandais Fernz-NuFarm en remplacement de la compagnie Optorg.

Cinquante-septième chimiste français et dernier indépendant du secteur, la CFPI a été fondée en 1928 par le père de l'actuel président du conseil de surveillance, Claude Hess. Employant 1 350 salariés, cette entreprise, qui réalise 1,4 milliard de francs de chiffre d'affaires et dégage 23,1 millions de francs de bénéfice, est spécialisée dans trois secteurs : l'agrochimie (656 millions de francs de chiffre d'affaires), les spécialités industrielles (620 millions de francs) et la chimie fine.

L'intérêt de Rhône-Poulenc porte sur l'agrochimie. Historiquement, les deux groupes sont concurrents dans les herbicides, que le numéro un français a développés dans ses laboratoires et que la CFPI a obtenu sous licence. Il y a une trentaine d'années, la CFPI avait signé avec l'américain Amchem des accords permettant d'exploiter des désherbants pour le maïs et les céréales. Une fois « formulés », ces produits sont vendus aux distributeurs, comme le suisse Ciba ou Rhône-Poulenc, qui l'ajoutent à leurs catalogues.

« CLIENTE DE SON CLIENT »

Depuis, Amchem a été absorbée par Union Carbide, et ce dernier a vendu en 1986 son agrochimie à Rhône-Poulenc. La CFPI est devenue ainsi « cliente de son client ». Elle lui achète des études scientifiques concernant les trois molécules exploitées et lui vend des produits pour environ 60 millions de francs. L'accord qui a permis de maintenir en l'état cette situation durant dix ans doit être renouvelé. Au début de l'année, en prévision du retrait d'un des actionnaires, Optorg, la famille du fondateur s'est tournée vers le distributeur néo-zélandais Fernz-NuFarm, un chimiste qui réalise 2,5 milliards de franc de chiffre d'affaires. *« C'est un partenariat industriel à long terme »*, explique Philippe Mussard. Un pacte d'actionnaires a été signé pour quinze ans.

Alerté par l'entrée d'un nouveau partenaire, Rhône-Poulenc a décidé de s'inviter au tour de table pour se faire entendre. Après l'offensive, le temps est à la négociation avec les dirigeants de la CFPI et Fernz-NuFarm. De son issue dépend l'avenir du dernier indépendant français.

Dominique Gallois

Les Caisses d'épargne vont soumettre leur projet de réforme coopérative à Bercy

LES CAISSES D'ÉPARGNE veulent devenir des sociétés anonymes coopératives, dont le capital sera contrôlé par des fondations qui assureront les missions d'intérêt général du groupe. Elles abandonneraient ainsi leur statut *sui generis* de sociétés à but non lucratif. Tel est en substance le projet de réforme approuvé mercredi 4 décembre par le conseil de surveillance du Centre national des Caisses d'épargne (Cencep).

« Dans un contexte de recomposition et de transformation du secteur bancaire français, le groupe devait anticiper sur des changements prévisibles », expliquent Alain Le Ray et René Barberye, respectivement président du conseil de surveillance et du directoire du Cencep. En abandonnant son statut pour se rapprocher de celui du Crédit agricole ou des Banques populaires, l'Ecureuil espère notamment pouvoir nouer des alliances ou prendre des participations.

ORIGINALITÉS CRITIQUÉES

Le projet de statut veut également revoir certaines originalités souvent critiquées. Ainsi, les fonctions d'établissement de crédit et les actions d'intérêt général sont clairement distinguées, ce qui doit permettre de mieux mesurer la rentabilité des Caisses. Les fonds propres des Caisses d'épargne, jusqu'alors biens de mainmorte dont la propriété est discutée, appartiendront à des fondations, qui pourront ensuite céder des parts d'un capital variable à des sociétaires clients, dans un premier temps, puis à des associés investisseurs ensuite. Ces derniers pourront être des caisses d'épargne voisines ou étrangères, la Caisse des dépôts ou autres institutionnels ou partenaires, toujours minoritaires.

Le Cencep va désormais consulter toutes les instances du groupe sur ce projet : les partenaires sociaux bien sûr, les conseils d'orientation et de surveillance (COS) des Caisses et leur directoire, et enfin l'assemblée générale extraordinaire, en janvier, espère le Cencep. D'ici là, malgré le consensus qui est ressorti du conseil de surveillance, les débats risquent d'être réels. Avec les représentants des salariés. Et surtout avec le ministère de l'économie. A Bercy, on précise d'emblée qu'aucun calendrier n'existe à ce jour pour une réforme. Le ministère s'interroge surtout sur la question des fonds propres des Caisses d'épargne et de leur appropriation par des fondations. Le projet, qui plus est, pose de nouveau, malgré la volonté des Caisses d'épargne de dissocier les deux sujets : la question de la banalisation du livret A, de leur rentabilité et même pour certains de leur organisation. Le projet ne renforce pas le statut du Cencep, l'organe central, qui n'est qu'un groupement d'intérêt économique.

Sophie Fay

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par jugement définitif du 30 Juin 1995, le Tribunal de Grande Instance de Paris, 3ème Chambre a dit que la **LIBRAIRIE ERNEST FLAMMARION**, en reproduisant, courant 1993, sans l'autorisation de Monsieur Louis **INGIGLIARDI** dit INGI, la photographie de Boris VIAN jouant du « Cor à Gidouille » dans l'ouvrage intitulé « **BORIS VIAN** », en ne mentionnant pas son nom et en recadrant la photographie, à commis des actes de contrefaçon.

Le Tribunal a en conséquence fait interdiction à la **LIBRAIRIE ERNEST FLAMMARION** d'utiliser cette photographie dans ses futures éditions, sous astreinte de 500 Frs par infraction constatée et l'a condamnée à payer à Monsieur INGI, 10.000 Frs à titre de dommages-intérêts en réparation de son préjudice patrimonial, 20.000 Frs en réparation de son préjudice moral et à 8.000 Frs au titre des frais irrépétibles.

Le Tribunal a en outre ordonné la publication du dispositif de son jugement aux frais de la **LIBRAIRIE ERNEST FLAMMARION**.

Pour extrait, Jean-Louis **LAGARDE**, Avocat à la Cour d'Appel de **PARIS**.

Le CCE de Framatome pourrait aller en justice

LE COMITÉ CENTRAL d'entreprise de Framatome prévu le 10 décembre devrait contester en justice le pacte secret qui a permis depuis 1991 le versement injustifié de sommes à deux des plus importants actionnaires du groupe, CEA-I et la CGE, (Alcatel Alsthom). La Cour des comptes a révélé que ces versements, d'un montant de 563 millions de francs, ne correspondaient à aucune prestation (*Le Monde* du 23 novembre).

Framépargne, fonds commun de placement du personnel de Framatome, détenteur de 5 % du capital, a écrit le 29 novembre à Philippe Rouvillois, président de CEA-I et Serge Tchuruk, président d'Alcatel Alsthom, pour leur demander des explications. Les détenteurs de fonds *« auraient été doublement lésés par la sous-évaluation des dividendes et par celle de la réserve spéciale de participation pour les salariés de Framatome »*.

NatWest supprimera 10 000 emplois dans les cinq prochaines années

LE GROUPE BANCAIRE britannique a annoncé, mercredi 4 décembre, qu'il allait supprimer au moins 10 000 emplois au Royaume-Uni dans son activité banque de dépôt dans les quatre ou cinq années qui viennent. Cette réduction d'effectifs massive – la banque compte 49 500 salariés en Grande-Bretagne – s'inscrit dans une stratégie de centralisation de ses opérations administratives.

A la fin juillet 1996, le deuxième groupe bancaire britannique avait déjà annoncé une réduction du nombre de ses agences de 2 046 à 1 750. La banque a déjà supprimé 8000 emplois au cours des deux dernières années.

DÉPÊCHES

■ **TRANPORTS LYONNAIS : pour la troisième journée consécutive**, les transports en commun lyonnais (métro et bus) étaient quasiment paralysés, jeudi 5 novembre, par un mouvement de grève lancé par les syndicats à la suite de l'agression subie par une conductrice de bus. – (*Corres. rég.*)

■ **CONFLIT GM-VW : le ministre de l'économie Günter Rexrodt** a proposé mercredi de profiter de la réunion de l'OMC à Singapour pour aborder avec les responsables américains le différend qui oppose les deux constructeurs. GM accuse un groupe d'anciens cadres supérieurs d'espionnage industriel au profit de Volkswagen. M. Rexrodt pourrait intervenir comme médiateur.

■ **HÔTELLERIE : le prince saoudien Al-Whaleed va racheter** l'Hôtel George V auprès du groupe britannique Granada pour 104 millions de livres (905 millions de francs). Le neveu du roi Fahd, dont la fortune est estimée à 10 milliards de dollars, est déjà propriétaire de la banque américaine Citicorp. de 24 % d'Eurodisney et d'une partie du holding de Silvio Berlusconi.

■ **BFG Bank : la banque allemande Bankgesellschaft Berlin**, étudierait le rachat de la filiale du Crédit lyonnais outre-Rhin, selon la lettre d'information économique Platw Brief. Les intéressés démentent.

■ **HUGUES : le géant américain General Motors** serait prêt à vendre pour plus de 8 milliards de dollars (42 milliards de francs) les activités de défense et d'aéronautique de sa filiale Hugues Electronics, selon le *Wall Street Journal* du 5 décembre.

■ **UN MOUVEMENT DE REPRISE** technique a permis à la Bourse de Tokyo de terminer en hausse, jeudi 5 décembre. Le Nikkei a gagné 283,99 points à 20 943,90 points (+ 1,37 %).

■ **LE DOLLAR** se repliait, jeudi, sur le marché des changes de Tokyo. Le billet vert s'échangeait à 112,79 yens, en baisse par rapport aux 113 yens à New York mercredi soir.

■ **L'OR** a ouvert en hausse, jeudi 5 décembre, sur le marché de Hongkong. L'once s'échangeait à 369,60-370,10 dollars, contre 368,80-369,10 la veille en clôture.

■ **M. TRICHET**, gouverneur de la Banque de France, a réaffirmé, mercredi à Londres, que rien ne justifiait une dévaluation du franc, cette opinion étant, selon lui, celle des marchés.

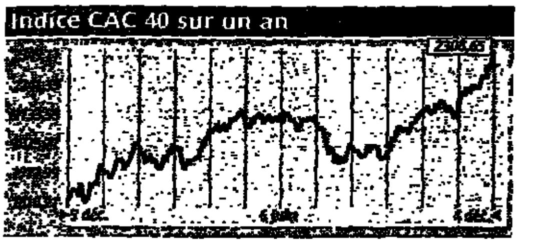
■ **LES COURS DU PÉTROLE BRUT** ont fini en baisse, mercredi, sur le marché new-yorkais. Le baril de référence aux Etats-Unis, livraison janvier, a perdu 13 cents à 24,80 dollars.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Légère reprise à la Bourse de Paris



APRÈS un petit accès de faiblesse au cours des premiers échanges, la Bourse de Paris se reprenait jeudi dans un marché influencé par le marché obligataire. En baisse de 0,38 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard un gain de 0,30 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises progressaient de 0,25 % à 2 314,53 points. Le marché était assez actif avec un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs de francs sur les valeurs de l'indice CAC 40.

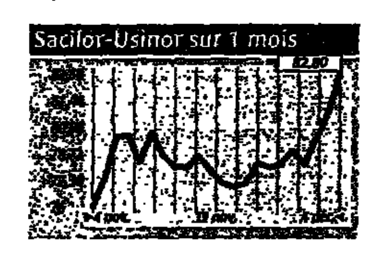
Le marché s'était retourné à l'annonce d'une poussée du chômage en Allemagne en novembre. Cette statistique pourrait selon certains opérateurs encourager la Bundesbank à réduire ses taux directeurs, ce jour, lors de sa réunion bimensuelle. La banque centrale allemande a affirmé qu'elle ne tiendrait pas de conférence de presse ce jeudi à l'issue de la réunion. Avant l'annonce de la hausse du chômage outre-Rhin, les opérateurs ne s'attendaient pas cette semaine à une modification de la politique monétaire allemande.

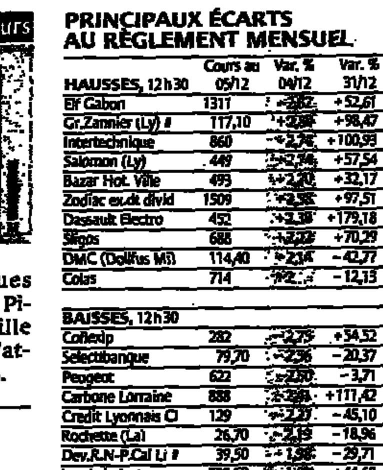
Du côté des valeurs, on relevait parmi les titres en hausse, Salomon (+2,75 %), Bouygues (+2,3 %) et Lafarge (+2,2 %). Pinault-Printemps, qui la veille avait accusé le coup après l'attentat du RER, regagnait 1,6 %.

Usinor Sacilor, valeur du jour

BONNE SÉANCE, mercredi 4 décembre, à la Bourse de Paris pour Usinor qui a terminé la séance sur un gain de 2,47 % alors que le marché a baissé en moyenne de 1,72 %. Le titre s'est inscrit en clôture à 82,80 francs, et les transactions ont porté sur un million de titres.

Selon les analystes, l'action a bénéficié de spéculations sur sa possible entrée dans les valeurs composant l'indice CAC 40 à la faveur de la place laissé vacante par la fusion AXA-UAP. Les analystes relèvent également que les « fondamentaux » du groupe sont bons. Depuis le début de l'année le titre a gagné 27,87 %.

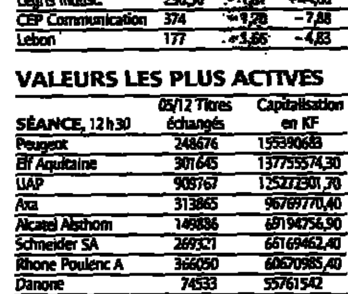




PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

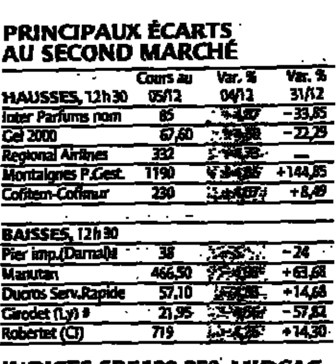
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 05/12	Var. % 04/12	Var. % 31/12
Elf Gabon	1311	+2,82	+52,61
Gr.Zannier (Ly) #	117,10	+2,8[illegible]	+98,47
Intertechnique	860	+2,78	+100,93
Salomon (Ly)	449	+2,74	+57,54
Bazar Hot. Ville	493	+2,70	+32,17
Zodiac ex.dt divid	1509	+2,58	+97,51
Dassault Electro	452	+2,38	+179,18
Sligos	688	+2,32	+70,29
DMC (Dollfus Mi)	114,40	+2,34	-42,77
Colas	714	+2,[illegible]	-12,13

BAISSES, 12 h 30	Cours au 05/12	Var. % 04/12	Var. % 31/12
Coflexip	282	-2,79	+54,52
Selectibanque	79,70	-2,56	-20,37
Peugeot	622	-2,50	-3,71
Carbone Lorraine	888	-2,38	+111,42
Credit Lyonnais CI	129	-2,27	-45,10
Rochette (La)	26,70	-2,19	-18,96
Dev.R.N-P.Cal Li #	39,50	-1,98	-29,71
Legris indust.	230,50	-1,87	+44,60
CEP Communication	374	-1,78	-7,88
Lebon	177	-1,66	-4,83



VALEURS LES PLUS ACTIVES

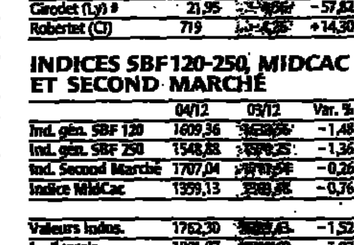
SÉANCE, 12 h 30	05/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
Peugeot	248676	155390683
Elf Aquitaine	301645	137755574,30
UAP	908767	125272301,70
Axa	313865	96769770,40
Alcatel Alsthom	149886	69194756,90
Schneider SA	269321	66169462,40
Rhone Poulenc A	366050	60670985,40
Danone	74533	55761542
Eaux (Gle des)	85318	55652170
LVMH Moet Vuitton	33976	46396200

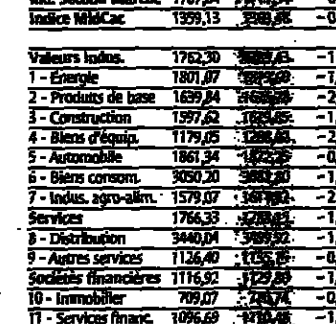


PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 05/12	Var. % 04/12	Var. % 31/12
Inter Parfums nom	85	[illegible]	-33,85
Gel 2000	67,60	[illegible]	-22,29
Regional Airlines	332	[illegible]	—
Montaignes P.Gest.	1190	[illegible]	+144,85
Cofitem-Cofimur	230	[illegible]	+8,49

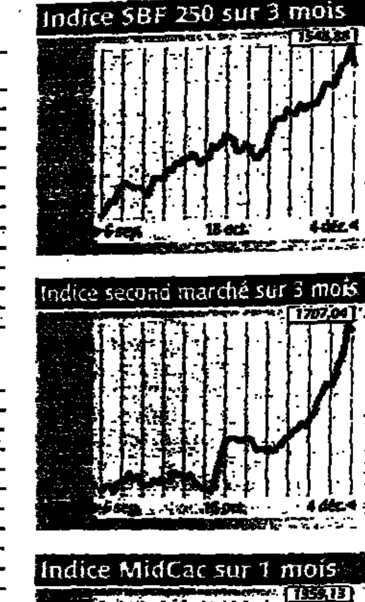
BAISSES, 12 h 30	Cours au 05/12	Var. % 04/12	Var. % 31/12
Pier imp.(Darnal)#	38	[illegible]	-24
Manutan	466,50	[illegible]	+63,68
Ducros Serv.Rapide	57,10	[illegible]	+14,68
Girodet (Ly) #	21,95	[illegible]	-57,82
Robertet (CI)	719	[illegible]	+14,30





INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	04/12	03/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1609,36	[illegible]	-1,48
Ind. gén. SBF 250	1548,88	[illegible]	-1,36
Ind. Second Marché	1707,04	[illegible]	-0,26
Indice MidCac	1359,13	[illegible]	-0,76
Valeurs indus.	1762,30	[illegible]	-1,52
1 - Énergie	1801,07	[illegible]	-1,02
2 - Produits de base	1639,84	[illegible]	-2,15
3 - Construction	1597,62	[illegible]	-1,37
4 - Biens d'équip.	1179,05	[illegible]	-2,40
5 - Automobile	1861,34	[illegible]	-0,58
6 - Biens consom.	3050,20	[illegible]	-1,06
7 - Indus. agro-alim.	1579,07	[illegible]	-2,04
Services	1766,33	[illegible]	-1,22
8 - Distribution	3440,04	[illegible]	-1,71
9 - Autres services	1126,40	[illegible]	-0,77
Sociétés financières	1116,92	[illegible]	-1,14
10 - Immobilier	709,07	[illegible]	-0,24
11 - Services financ.	1096,69	[illegible]	-1,24
12 - Sociétés invest.	1490,47	[illegible]	-1,17

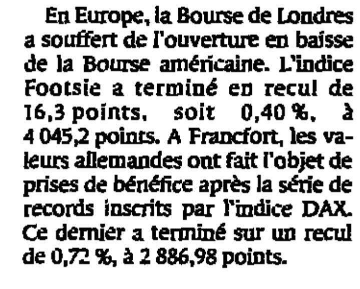


La Bourse de Tokyo regagne du terrain

POUR LA DEUXIÈME SÉANCE consécutive, la Bourse de Tokyo a repris du terrain, jeudi 5 décembre. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 283,99 points, à 20 943,90 points, soit un gain de 1,37 %.

La veille, sous l'effet d'ordres de vente informatisés, Wall Street avait baissé. L'indice Dow Jones avait terminé sur un recul de 19,75 points, soit 0,31 %, à 6 422,94 points, après avoir perdu jusqu'à 75 points en milieu d'après-midi. La baisse de Wall Street est *« le comportement typique d'un marché solide »*, indiquait, mercredi soir, Mace Blicksilver, responsable du Crédit lyonnais Securities. Selon lui, le Dow Jones pourrait tomber jusqu'au plancher des 6 300 points avant de repartir à la hausse.

En Europe, la Bourse de Londres a souffert de l'ouverture en baisse de la Bourse américaine. L'indice Footsie a terminé en recul de 16,3 points, soit 0,40 %, à 4 045,2 points. A Francfort, les valeurs allemandes ont fait l'objet de prises de bénéfice après la série de records inscrits par l'indice DAX. Ce dernier a terminé sur un recul de 0,72 %, à 2 886,98 points.



INDICES MONDIAUX

	Cours au 04/12	Cours au 03/12	Var. en %
Paris CAC 40	2307,05	2349,11	-1,82
New-York/DJ indus.	6431,51	6442,69	-0,17
Tokyo/Nikkei	20659,90	20638,60	+0,14
Londres/FT100	4043,10	4061,50	-0,46
Francfort/Dax 30	2866,07	2886,98	-0,73
Frankfort/Commer.	991,67	999,04	-0,74
Bruxelles/Bel 20	2265,65	2268,41	-0,12
Bruxelles/Général	1894,25	1896,55	-0,12
Milan/MIB 30	967	967	—
Amsterdam/Gé. Cbs	424,60	428,60	-0,94
Madrid/Ibex 35	408,22	411,42	-0,78
Stockholm/Affarsal	1843,96	1843,96	—
Londres FT30	2796,80	2817,40	-0,74
Hong Kong/Hang S.	13434,20	13456,30	-0,16
Singapour/Strait t	2194,36	2185,72	+0,39

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	04/12	04/12
Alcoa	62,50	63,12
American Express	51,62	50,87
Allied Signal	69,62	69,25
AT & T	38,62	38,50
Bethlehem	8,62	8,62
Boeing Co	97,37	96,37
Caterpillar Inc.	77	77,50
Chevron Corp.	65	65,62
Coca-Cola Co	49,50	49,75
Disney Corp.	71,87	71,87
Du Pont Nemours&Co	96	98,37
Eastman Kodak Co	80,62	81,50
Exxon Corp.	94	94,75
Gén. Motors Corp.H	58,37	58,37
Gén. Electric Co	99	99,25
Goodyear T & Rubbe	48,75	49,12
IBM	161,75	163,12
Intl Paper	41,37	41,37
J.P. Morgan Co	93,62	91,37
Mc Don Dougl	52,75	52,50
Merck & Co.Inc.	80,75	81
Minnesota Mng.&Mfg	82,75	83,12
Philip Moris	105,25	103,25
Procter & Gamble C	104,37	104,75
Sears Roebuck & Co	49,25	50,75
Texaco	99,12	99,25
Union Carb.	44,37	45,62
Utd Technol	134,25	136,50
Westingh. Electric	18,37	18,12
Woolworth	24	23,87

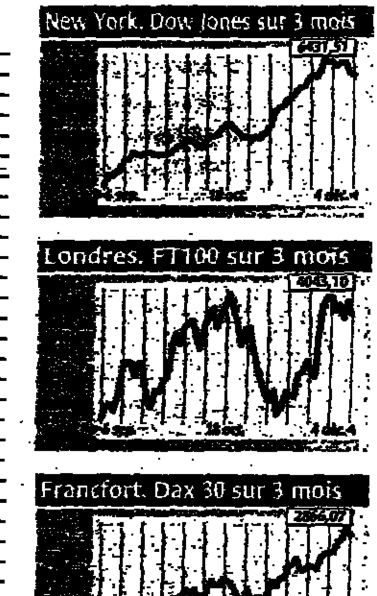
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	04/12	03/12
Allied Lyons	4,37	4,43
Barclays Bank	10,14	10,18
B.A.T. industries	4,69	4,73
British Aerospace	11,28	11,49
British Airways	5,94	5,90
British Gas	2,14	2,17
British Petroleum	6,84	6,89
British Telecom	3,83	3,81
B.T.R.	2,32	2,37
Cadbury Schweppes	5,10	5,11
Eurotunnel	0,82	0,81
Glaxo	9,59	9,71
Grand Metropolitan	4,55	4,60
Guinness	4,52	4,51
Hanson Plc	0,79	0,78
Great Ic	6,76	6,84
H.S.B.C.	12,84	12,72
Impérial Chemical	7,75	7,59
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	4,92	4,98
National Westminst	6,95	6,95
Peninsular Orienta	5,87	5,94
Reuters	7,04	7,18
Saatchi and Saatch	0,97	0,99
Shell Transport	9,93	9,95
Tate and Lyle	4,79	4,80
Univeler Ltd	13,91	13,88
Zeneca	16,43	16,45



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	04/12	03/12
Allianz Holding N	2830	2832
Basf AG	59,15	60
Bayer AG	63,38	64,55
Bay hyp&Wechselbk	46,75	47,38
Bayer Vereinsbank	61,65	63,30
BMW	1048	1047,50
Commerzbank	36,80	37,45
Daimler-Benz AG	103,55	105
Degussa	658	663
Deutsche Bank AG	72,45	72,85
Dresdner BK AG FR	45,30	45,57
Henkel VZ	76,20	76,50
Hoechst AG	68,50	69,20
Karstadt AG	525	533
Linde AG	949	946
DT. Lufthansa AG	20,75	20,68
Man AG	370	371,50
Mannesmann AG	659,50	661,50
Mettallges AG	31,09	30,76
Preussag AG	358,50	362,50
Rwe	68,60	68,92
Schering AG	132,95	128,90
Siemens AG	74,42	74,50
Thyssen	272	275,50
Veba AG	89,45	90,25
Viag	584,20	595,80



LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bonds 10 ans

Recul du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse, jeudi 5 décembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre cédait 12 centièmes, à 129,46 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,64 %. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse. Le rendement du titre à 30 ans était remonté à 6,40 % (6,37 % mardi). L'enquête de conjoncture réalisée par la Réserve fédérale a conclu que la croissance est restée modérée, en novembre.

La Banque de France a laissé inchangé, jeudi, à 3,31 %, le taux de l'argent au jour le jour. Le contrat Pibor à 3 mois du Matif était stable, à 96,56 points. Des analystes espéraient un geste de la Bundesbank à l'issue de la réunion de son conseil dans la matinée.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

129,70 — 4 déc. — 3 juin — 4 déc.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 04/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,34	5,61	6,56	1,60
Allemagne	3	5,63	6,55	1,40
Grande-Bretagne	5,88	7,33	7,46	2,70
Italie	7,93	7,54	8,06	3,40
Japon	0,47	2,46	—	0,20
Etats-Unis	5,75	6,06	6,38	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 04/12	Taux au 03/12	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,29	4,33	103,04
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,04	5,15	106,23
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,57	107,51
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,86	5,97	107,08
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,43	6,56	110,38
Obligations françaises	5,80	5,90	107,39
Fonds d'Etat à TME	-2,15	-2,14	101,69
Fonds d'Etat à TRE	-1,91	-1,98	102,20
Obligat. franç. à TME	-1,98	-1,82	101,74
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,51

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 04/12	Vente 04/12	Achat 03/12	Vente 03/12
Jour le jour	3,3125	—	3,3125	—
1 mois	3,31	3,43	3,33	3,45
3 mois	3,34	3,46	3,36	3,48
6 mois	3,36	3,46	3,40	3,52
1 an	3,43	3,56	3,45	3,57
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,4375	—	3,4492	—
Pibor Francs 3 mois	3,4570	—	3,4688	—
Pibor Francs 6 mois	3,4688	—	3,4688	—
Pibor Francs 9 mois	3,4766	—	3,5000	—
Pibor Francs 12 mois	3,4922	—	3,5039	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1719	—	4,1771	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1719	—	4,1771	—
Pibor Ecu 12 mois	4,1927	—	4,1979	—

MATIF

Échéances 04/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	150785	129,70	129,86	129,48	129,54
Mars 97	38292	129,76	129,88	129,50	129,58
Juin 97	890	128,60	128,70	128,40	128,42
Sept. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	7440	96,57	96,57	96,55	96,56
Mars 97	21787	96,63	96,63	96,58	96,60
Juin 97	7175	96,62	96,62	96,57	96,60
Sept. 97	5838	96,59	96,60	96,55	96,58
ECU LONG TERME					
Déc. 96	777	—	96,74	96,44	96,54
Mars 97	240	—	96,30	96,20	96,10

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 04/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 96	19994	2332	2332	2305	2310
Janvier 97	51	—	2337,50	2319	2315
Février 97	—	—	—	—	2320
Mars 97	2331	2349,50	2349,50	2324	2326

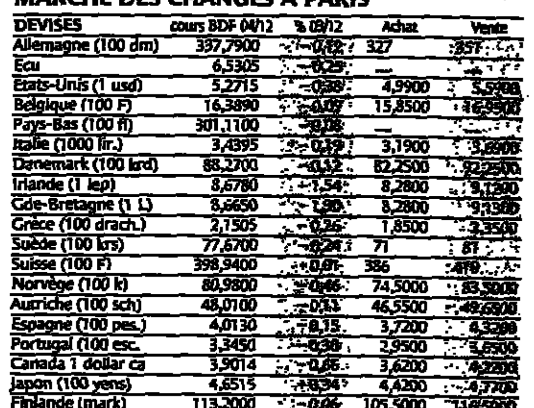
LES MONNAIES

US/F ↘ 5,2715 | US/DM ↗ 1,5599 | US/¥ ↘ 113,1100 | DM/F ↘ 3,3779 | £/F ↘ 8,6650

Fermeté du franc

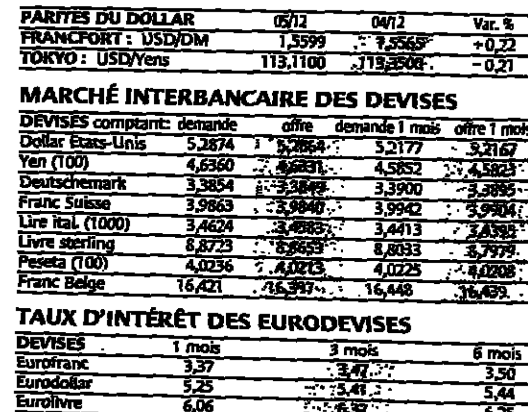
LE DOLLAR ÉTAIT STABLE, jeudi matin 5 décembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5590 mark, 5,27 francs et 112,52 yens. A l'occasion du colloque sur l'euro organisé par le Matif, Hervé Hannoun, sous-gouverneur de la Banque de France, avait indiqué, mercredi, que la future monnaie unique européenne *« doit être aussi solide et aussi crédible que le franc »*. Invité de la Confédération de l'industrie britannique (CBI), principale organisation patronale du Royaume-Uni, le gouverneur de l'institut d'émission, Jean-Claude Trichet, avait, pour sa part, affirmé que *« rien ne justifie a priori une dépréciation ou une dévaluation »* du franc. *« C'est d'ailleurs la vision des marchés »*, a ajouté M. Trichet.

Le franc était ferme, jeudi matin, face à la monnaie allemande, cotant 3,3780 francs pour un mark.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 04/12	% 03/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,7900	-0,02	327	357
Ecu	6,5305	-0,25	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,2715	-0,38	4,9900	5,5900
Belgique (100 F)	16,3890	-0,07	15,8500	16,9500
Pays-Bas (100 fl)	301,1100	-0,08	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4395	-0,39	3,1900	3,6900
Danemark (100 krd)	88,2700	-0,12	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,6780	+1,54	8,2800	9,1300
Gde-Bretagne (1 L)	8,6650	-1,90	8,2800	9,1300
Grèce (100 drach.)	2,1505	-0,26	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	77,6700	-0,24	71	81
Suisse (100 F)	398,9400	+0,01	386	410
Norvège (100 k)	80,9800	-0,46	74,5000	83,5000
Autriche (100 sch)	48,0100	-0,11	46,5500	49,6500
Espagne (100 pes.)	4,0130	-0,15	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3450	-0,38	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,9014	-0,66	3,6200	4,2200
Japon (100 yens)	4,6515	+0,34	4,4200	4,7700
Finlande (mark)	113,2000	-0,06	105,5000	116,5000



PARITES DU DOLLAR

PARITES DU DOLLAR	05/12	04/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5599	1,5565	+0,22
TOKYO : USD/Yens	113,1100	113,3500	-0,21

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,2874	5,2864	5,2177	5,2167
Yen (100)	4,6360	4,6331	4,5852	4,5823
Deutschemark	3,3854	3,3849	3,3900	3,3895
Franc Suisse	3,9863	3,9840	3,9942	3,9904
Lire ital. (1000)	3,4624	3,4583	3,4413	3,4398
Livre sterling	8,8723	8,8659	8,8033	8,7979
Peseta (100)	4,0236	4,0213	4,0225	4,0208
Franc Belge	16,421	16,397	16,448	16,439

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,37	3,47	3,50
Eurodollar	5,25	5,41	5,44
Eurolivre	6,06	6,37	6,25
Eurodeutschemark	3,03	3,15	3,15

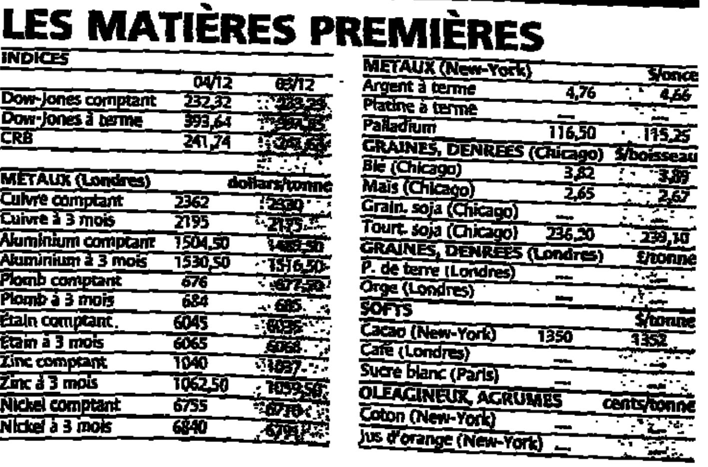
L'OR

	cours 04/12	cours 03/12
Or fin (k. barre)	62600	62750
Or fin (en lingot)	62800	62900
Once d'Or Londres	370,75	370,90
Pièce française(20f)	360	358
Pièce suisse (20f)	358	358
Pièce Union lat(20f)	359	360
Pièce 20 dollars us	2470	2420
Pièce 10 dollars us	1260	1290
Pièce 50 pesos mex.	2325	2315

LE PÉTROLE

En dollars	cours 04/12	cours 03/12
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	04/12	03/12
Dow-Jones comptant	232,32	[illegible]
Dow-Jones à terme	393,64	[illegible]
CRB	241,74	[illegible]

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2362	2300
Cuivre à 3 mois	2195	2175
Aluminium comptant	1504,50	1489,50
Aluminium à 3 mois	1530,50	1516,50
Plomb comptant	676	677,50
Plomb à 3 mois	684	685
Étain comptant	6045	6035
Étain à 3 mois	6065	6068
Zinc comptant	1040	1037
Zinc à 3 mois	1062,50	1059,50
Nickel comptant	6755	6710
Nickel à 3 mois	6840	6794

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,76	4,66
Platine à terme	—	—
Palladium	116,50	115,25
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	3,82	3,89
Maïs (Chicago)	2,65	2,67
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	236,20	239,10
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1350	1352
Café (Londres)	—	—
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	—
Jus d'orange (New-York)	—	—

هكذا من الاجل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 5 DÉCEMBRE
Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,26 %
CAC 40 : 2314,56

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	940		—	
Cr.Lyonnais(T.P.)	801,20		+ 0,47	
Renault (T.P.)	1639		- 0,79	
Rhone Poulenc(T.P)	1860		- 0,32	
Saint Gobain(T.P.)	1225		- 0,32	
Thomson S.A (T.P)	1025		- 2,14	
Accor	663		+ 0,15	
AGF-Ass.Gen.France	166,60		+ 0,60	
Air Liquide	818		- 0,12	
Alcatel Alsthom	460		+ 0,08	
Axa	307,70		+ 0,74	
Axime	594		+ 0,67	
Bail Investis	770		+ 0,51	
Bancaire (Cie)	627		- 1,43	
Bazar Hot. Ville	480		+ 2,70	
Bertrand Faure	195		- 0,46	
BIC	810		—	
BIS	516		—	
B.N.P.	206,80		+ 0,58	
Bollore Techno.	562		—	
Bongrain	2056		+ 0,43	
Bouygues	560		+ 1,96	
Bouygues Offs.	128,90		—	
Canal +	1195		- 0,33	
Cap Gemini	250,10		- 0,23	
Carbone Lorraine	910		- 2,41	
Carrefour	3250		+ 0,67	
Casino Guichard	231,60		+ 0,34	
Casino Guich.ADP	183,20		+ 0,98	
Castorama Dl (Li)	913		+ 0,32	
C.C.F.	245		+ 1,63	
CCMX(ex.CCMC) Ly	43		—	
Cegid (Ly)	593		+ 1,01	
CEP Communication	380,50		- 1,70	
Cerus Europ.Reun	124,80		—	
Cetelem	1185		+ 0,08	
CGIP	1332		- 0,15	
Chargeurs Intl	252		- 0,83	
Christian Dior	775		- 0,25	
Ciments Fr.Priv.B	174		—	
Cipe France Ly #	598		+ 0,66	
Clarins	760		- 0,78	
Club Mediterranee	323,10		+ 0,43	
Coflexip	290		- 2,75	
Colas	700		+ 2	
Comptoir Entrep.	10		—	
Comptoir Moder.	2627		+ 0,87	
CPR	423		+ 0,18	
Cred.Fon.France	69		+ 0,14	
Credit Local Fce	470,90		- 0,40	
Credit Lyonnais CI	132		- 2,27	
Credit National	299		- 0,70	
CS Signaux(CSEE)	226,30		+ 0,04	
Damart	4170		—	
Danone	746		+ 0,13	
Dassault-Aviation	1082		+ 0,27	
Dassault Electro	441,80		+ 2,30	
Dassault Systemes	250		—	
De Dietrich	207,50		- 0,24	
Degremont	408		—	
Dev.R.N-P.Cal Li #	40,30		- 1,98	
DMC (Dollfus Mi)	112		+ 2,14	
Dynaction	120,20		+ 0,66	
Eaux (Gle des)	655		- 0,61	
Eiffage	214		+ 1,86	
Elf Aquitaine	457		- 0,41	
Eramet	272		+ 1,47	
Eridania Beghin	838		- 0,35	
Essilor Intl	1512		+ 0,13	
Essilor Intl ADP	1215		+ 0,32	
Esso	567		- 0,35	
Eurafrance	2320		- 0,21	
Euro Disney	10,70		- 0,93	
Europe 1	1160		- 1,03	
Eurotunnel	7,20		—	
Filipacchi Medias	1145		—	
Fimalac SA	458,50		+ 0,08	
Finextel	82,50		—	
Fives-Lille	489,90		- 1	
Fromageries Bel	4280		+ 0,46	
Galeries Lafayette	1752		- 0,05	
GAN	113,10		+ 1,14	
Gascogne (B)	465,50		- 0,32	
Gaumont #	434		- 0,23	
Gaz et Eaux	2129		- 0,65	
Geophysique	383,90		- 0,88	
G.F.C.	451		+ 0,42	
Groupe Andre S.A.	404		- 0,74	
Gr.Zannier (Ly) #	113,90		+ 2,80	
GTM-Entrepose	262		—	
Guilbert	998		+ 0,70	
Guyenne Gascogne	1920		—	
Havas	376,40		+ 0,58	
Havas Advertising	572		+ 1,04	
Imetal	812		- 0,86	
Immeubl.France	345		- 1,47	
Ingenico	80,20		- 1,49	
Interbail	211,50		—	
Intertechnique	837		+ 2,74	
Jean Lefebvre	266		- 0,33	
Klepierre	658		—	
Labinal	954		- 0,10	
Lafarge	329,50		+ 1,66	
Lagardere	145		+ 0,48	
Lapeyre	300		—	
Lebon	180		- 1,66	
Legrand	910		+ 1,09	
Legrand ADP	606		+ 0,82	
Legris Indust.	234,90		- 1,87	
Locindus	788		—	
L'Oreal	1902		+ 0,84	
LVMH Moet Vuitton	1355		+ 1,03	
Lyonnaise Eaux	498,20		+ 0,28	
Marine Wendel	455		—	
Metaleurop	47,40		+ 1,05	
Metrologie Inter.	13,55		+ 0,73	
Michelin	278,40		+ 0,07	
Moulinex	119		+ 0,84	
Nord-Est	128,40		+ 0,07	
Nordon (Ny)	352		+ 0,56	
NRJ #	655		- 0,61	
OLIPAR	87		+ 0,57	
Paribas	365		+ 0,13	
Pathe	1208		- 0,16	
Pechiney	210		- 0,90	
Pernod-Ricard	280,20		- 0,21	
Peugeot	638		- 2,50	
Pinault-Prin.Red.	2050		+ 1,80	
Plastic-Omn.(Ly)	483		- 0,46	
Primagaz	619		+ 1,93	
Promodes	1434		+ 0,48	
Publicis	481		+ 0,31	
Remy Cointreau	141		- 1,86	
Renault	118,60		- 0,67	
Rexel	1640		+ 0,60	
Rhone Poulenc A	167		- 0,89	
Rochette (La)	27,30		- 2,19	
Roussel Uclaf	1376		+ 1,38	
Rue Imperiale(Ly)	4808		+ 0,85	
Sade (Ny)	176,60		+ 1,30	
Sagem SA	3199		- 0,75	
Saint-Gobain	750		+ 0,40	
Saint-Louis	1320		- 0,07	
Salomon (Ly)	437		+ 2,74	
Salvepar (Ny)	418		- 1,43	
Sanofi	472		+ 1,37	
Sat	1600		- 1,43	
Saupiquet (Ns)	724		+ 1,38	
Schneider SA	246,20		—	
SCOR	185		+ 0,70	
S.E.B.	1078		- 0,27	
Sefimeg	380		—	
SEITA	210		+ 0,14	
Selectibanque	81,80		- 2,56	
SFIM	1026		+ 0,38	
SGE	112,10		—	
Sidel	346		- 0,57	
Simco	469		- 0,42	
S.I.T.A	1134		- 0,35	
Skis Rossignol	144		- 0,34	
Sligos	673		+ 2,22	
Societe Generale	562		- 0,17	
Sodexho	2563		+ 0,66	
Sommer-Allibert	148,10		+ 1,95	
Sophia	190		—	
Spir Communication	508		+ 1,96	
Strafor Facom	375		- 0,80	
Suez	221,10		- 0,27	
Synthelabo	501		+ 0,79	
Technip	494		- 0,70	
Thomson-CSF	169,50		+ 1,68	
Total	423,90		- 0,21	
UAP	137,70		+ 0,50	
UFB Locabail	505		- 0,99	
UIC	20,75		- 0,48	
UIF	423		+ 0,47	
UIS	165	166	+ 0,60	162
Unibail	498,50	501	+ 0,50	500
Union Assur.Fdal	645	648	+ 0,46	630
Usinor Sacilor	82,80	82,30	- 0,84	78
Valeo	325	327,50	+ 0,76	310
Vallourec	280	280,70	+ 0,25	275
Via Banque	155,10	156	+ 0,58	156
Worms & Cie	315	312	- 0,95	280
Zodiac ex.dt divid	1471	1509	+ 2,58	1500
Elf Gabon	1275	1311	+ 2,82	1190

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	339	339,90	+ 0,26	330
Adecco S.A.	1335	1345	+ 0,74	1360
Adidas AG #	451,40	460	+ 1,90	455
American Express	269	270,10	+ 0,40	255
Anglo American #	296,90	299	+ 0,70	285
Amgold #	435	421,20	- 3,17	460
Arjo Wiggins App.	13,80	13,75	- 0,36	13,50
A.T.T. #	204,10	204,40	+ 0,14	188
Banco Santander #	285,90	289	+ 1,08	275
Barrick Gold #	152,10	151	- 0,72	138
B.A.S.F. #	205	208	+ 1,46	178
Bayer #	215	219	+ 1,86	192
Cordiant PLC	8,30	8,30	—	8,55
Crown Cork ord.	272	272	—	280
Crown Cork PF CV	258,90		—	280
Daimler Benz #	354,10	350	- 1,15	380
De Beers #	156,40	157,20	+ 0,51	152
Deutsche Bank #	245,30	247,50	+ 0,89	240
Dresdner Bank #	154	156	+ 1,29	151
Driefontein #	57,80	56,90	- 1,55	63
Du Pont Nemours #	512	506	- 1,17	420
Eastman Kodak #	425,10	425	- 0,02	420
East Rand #	2,04	2,02	- 0,98	1,74
Echo Bay Mines #	32,50	32,35	- 0,46	36
Electrolux #	319,10	321	+ 0,59	290
Ericsson #	158,60	159,10	+ 0,31	152
Ford Motor #	169,40	172,20	+ 1,65	162
Freegold #	39,85	38,70	- 2,88	48
Gencor Limited #	19,40	19,75	+ 1,80	17,50
General Elect. #	523	525	+ 0,38	515
General Motors #	302,20	307,70	+ 1,81	290
Cie Belgique #	392	394	+ 0,51	385
Grd Metropolitan	38,70	39	+ 0,77	38
Guinness Plc #	39,80	39	- 2,01	38
Hanson Plc	6,75	6,90	+ 2,22	6,50
Harmony Gold #	40,70	40,15	- 1,35	42
Hitachi #	49,20	50,40	+ 2,43	48
Hoechst #	234	237,40	+ 1,45	235
I.B.M #	862	854	- 0,92	780
I.C.I #	66,20	66,80	+ 0,90	65
Ito Yokado #	255	263	+ 3,13	250
Matsushita #	89	92	+ 3,37	86
Mc Donald's #	244,30	244,30	—	245
Merck and Co #	426	423,60	- 0,56	415
Mitsubishi Corp.#	59,70	62,53	+ 4,77	62
Mobil Corporat.#	634	636	+ 0,31	605
Morgan J.P. #	476,80	490,70	+ 2,91	465
Nestle SA Nom. #	5700	5700	—	5610
Nipp. MeatPacker #	68,40		—	69
Nokia A	296,20	301,90	+ 1,92	290
Norsk Hydro #	266,30	266,70	+ 0,15	250
Petrofina #	1656	1735	+ 4,77	1610
Philip Morris #	550	554	+ 0,72	515
Philips N.V #	209,60	212	+ 1,14	192
Placer Dome Inc #	122,90	120,50	- 1,95	128
Procter Gamble #	558	550	- 1,43	525
Quilmes	322	324	+ 0,62	310
Randfontein #	26,15	26,35	+ 0,76	26
Rhone Poul.Rorer #	407	399,70	- 1,79	365
Royal Dutch #	867	872	+ 0,57	855
R T Z #	83,30	83,25	- 0,06	82
Sega Enterprises	199	200	+ 0,50	195
Saint-Helena #	30,60	31,50	+ 2,94	31
Schlumberger #	547	542	- 0,91	520
SCS Thomson Micro.	336,50	338	+ 0,42	315
Shell Transport #	85	85	—	83
Siemens #	250,10	250	- 0,03	240
Sony Corp. #	343	350	+ 2,04	325
Sumitomo Bank #	90,65	90,50	- 0,16	91
T.D.K #	328,20	347,30	+ 5,81	315
Telefonica #	115,40	116,30	+ 0,77	112
Toshiba #	33,50	34,20	+ 2,08	33
Unilever #	884	885	+ 0,11	850
United Technol. #	711	705	- 0,84	685
Vaal Reefs #	370	365	- 1,35	395
Volkswagen A.G #	2029	2045	+ 0,78	2100
Volvo (act.B) #	113,90	116,50	+ 2,28	108
Western Deep #	157,20	158,40	+ 0,76	167
Yamanouchi #	106,10	110,50	+ 4,14	107
Zambia Copper	6,45	6,50	+ 0,77	6,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
JEUDI 5 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	120	
CEPME 8,5% 88-97CA	102,60	
CEPME 9% 89-99 CA#	112,73	
CEPME 9% 92-06 TSR	123,20	
CFD 9,7% 90-03 CB	123,75	
CFD 8,6% 92-05 CB	120,05	
CFF 10% 88-98 CA#	110,71	
CFF 9% 88-97 CA#	104,08	
CFF 10,25%90-01 CB#	120,20	
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,70	
CLF 9%88-93/98 CA#	106	
CNA 9% 4/92-07	124,15	
CRH 8,6% 92/94-03	118,15	
CRH 8,5% 10/87-88#	110,15	
EDF 8,6% 88-89 CA#	113,12	
EDF 8,6% 92-04 #	—	
Emp.Etat 6%93-97 #	101,49	
Finansder 9%91-06#	123,50	
Finansd.8,6%92-02#	117,35	
Flora9,75% 90-99#	113,94	
OAT 8,5% 87-97CA#	102,63	
OAT 9,90%85-97 CA#	106,30	
OAT 88-98 TME CA#	101,77	
OAT 9/85-98 TRA	102	
OAT 9,50%88-98 CA#	108,89	
OAT TMB 87/99 CA#	99,91	
OAT 8,125% 89-99 #	110,23	
OAT 8,50%90/00 CA#	113,61	
OAT 85/00 TRA CA#	107,20	
OAT 10%5/85-00 CA#	118,68	
OAT 89-01 TME CA#	104,98	
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,66	
OAT 8,50% 89-19 #	125,32	
OAT 8,50%92-23 CA#	125,50	
SNCF 8,8% 87-94CA	109,55	
Lyon.Eaux 6,5%90CV	971	

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		115,70	
Baccarat (Ny)	◆	475	
Bains C.Monaco		485,60	
Bque Transatlantl.	◆	131,40	
B.N.P.Intercont		477	
Bidermann Intl.	◆	110	
B T P (la cie)	◆	7,60	
Centenaire Blanzy		390	
Champex (Ny)	◆	25	
CIC Un.Euro.CIP		319	
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	1588	
Concorde-Ass Risq		875	
Continental Ass.Ly		371,10	
Darblay		420	
Didot Bottin		800	
Docks de France FA		1270	
Eaux Bassin Vichy		3601	
Ecco		1270	
Ecia		775	
Ent.Mag. Paris	◆	1712	
Fichet Bauche		63	
Fidel		34,70	
Finalens	◆	350	
F.I.P.P.	◆	200	
Fonciere (Cie)		500	
Fonciere Euris		215	
Fonc. Lyonnaise #		560	
Foncina #		454	
Francarep		251	
France I.A.R.D.	◆	1006	
France S.A.		1200	
From. Paul-Renard	◆	2050	
Gevelot	◆	952	
G.T.I (Transport)	◆	215	
Immobail		101	
Immobanque		637	
Locamion (Ly)	◆	477	
Lucia	◆	69,90	
Monoprix	◆	185	
Metal Deploye	◆	412	
Mors #		6,90	
Navigation (Nle)		76	
Optorg		290	
Paluel-Marmont	◆	246	
Exa.Clairefont(Ny)		1070	
Parfinance	◆	229	
Paris Orleans		252	
Piper Heidsieck	◆	1720	
Promodes (CI)		990	
PSB Industries Ly		352	
Rhin Moselle(Ny)	◆	850	
Rougier #		336	
Saga	◆	90	
Salins du Midi		427	
Silic		747	
S.I.P.H.		163,20	
Sofal	◆	34,20	
Sofragi	◆	4099	
Taittinger		1440	
Tour Eiffel		268	
Vicat		416,70	
Zodiac nouv.	◆	1538	
Finaxa		263	
Gaillard (M)	◆	1680	
Givaudan-Lavirotte	◆	1076	
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	145	
Gd Moul.Strasbourg	◆	1294	
Immeubl.Lyon(Ly)#	◆	495	
L.Bouillet (Ly)	◆	324,90	
Lloyd Continental	◆	7300	
Lordex (Ny)	◆	18	
Mag.Lyon Gerl.(Ly)	◆	150	
Matussiere Forest		64,50	
Moncey Financiere		2550	
M.R.M. (Ly)		148	
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	110	
Poliet		462	
Sabeton (Ly)		722	
Samse (Ly)		839	
Sechilienne (Ly)	◆	987	
Tanneries Fce (Ny)	◆	249	

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	228	228
Commerzbank AG	120,50	120,50
Fiat Ord	15,70	15,70
Gevaert	346	329
Gold Fields South	127	127
Kubota Corp.	29	29
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	45	45
Robeco	427,40	427,50
Rodamco N.V.	141,90	
Rolinco	445,60	447,20
Sema Group Plc	83,10	83,05
Solvay SA	3100	3100

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
JEUDI 5 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		44	
AFE #		475	
Aigle #		167	
Albert S.A (Ns)	◆	125	
Altran Techno. #		1710	
Montaignes P.Gest.		1137	
Assystem #		417	
Bque Picardie (Li)	◆	582	
Bque Tarneaud(B)#		241	
Bque Vernes	◆	126	
Beneteau #		650	
B I M P		65	
Boiron (Ly) #		640	
Boisset (Ly)#		253	
But S.A.		340	
Cardif SA		802	
C.E.E #		185	
Cermex (Ly)	◆	375	
CFPI #		339	
Change Bourse (M)		270	
Christ.Dalloz#		1850	
CNIM CA#		192,50	
Codetour	◆	290	
Comp.Euro.Tele-CET		431	
Confandey S.A.		254,80	
C.A.Haute Normand		336	
C.A. Paris IDF		788	
C.A.Ille & Vilaine		344	
C.A.Morbihan (Ns)		327	
C.A.du Nord (Li)		528	
C.A. Oise CCI		273,50	
Creeks	◆	21,75	
Devanlay	◆	500	
Devernois (Ly)		553	
Ducros Serv.Rapide		60	
Adecco Trav.Tem.Ly		401	
Europ.Extinc.(Ly)#		330	
Europ Propulsion		625	
Expand s.a		321	
Factorem		680	
Faiveley #		319	
Finacor		80,10	
Fininfo		525	
Fructivie		669	
Gautier France #		250	
Gel 2000		64,50	
GFI Industries #		752	
Girodet (Ly) #		23	
GLM S.A.		290	
Grandoptic.Photo #		852	
Gpe Guillin # Ly		161	
Kindy #		156	
Guerbet		265	
Hermes Internat.1#		1380	
Hurel Dubois		530	
ICBT Groupe #		199	
I.C.C.		112	
Idianova	◆	70	
Int. Computer #		121	
IPBM		69	
M6-Metropole TV		426	
Manitou #		595	
Manutan		491	
Marie Brizard #		868	
Maxi-Livres/Profr.		197	
Mecelec (Ly)		69,50	
MGI Coutier		230	
Monneret Jouet Ly#		79	
Naf-Naf #		49,75	
NSC Schlum. Ny		599	
Onet #		976	
Paul Predault #		188	
P.C.W.	◆	19	
Petit Boy #		80,75	
Phyto-Lierac		259,70	
Pochet		1044	
Poujoulat Ets (Ns)		224	
Radiall #		539	
Rallye(Cathiard)Ly		203,50	
Reydel Indust.Li	◆	931	
Robertet #		1000	
Rouleau-Guichard	◆	340	
Securidev #		77,20	
Smoby (Ly)#		575	
Sofco (Ly)		50	
Sofibus	◆	359	
Sogepag #	◆	140	
Sogeparc (Fin)		743	
Sopra		407,80	
Steph.Kelian #		53,20	
Sylea		596	
Teisseire-France		166,20	
TF1-1		511	
Thermador Hold(Ly)		240	
Trouvay Cauvin #		90	
Unilog		551	
Union Fin.France		560	
Viel et Cie #		129	
Vilmorin et Cie #		462,40	
Virbac		602	

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
JEUDI 5 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	◆	95	
Coil		176	
Electronique D2		480	
FDM Pharma n.		190	
Genset		283	
High Co.	◆	200	
Infonie		84	
Joliez-Regol		84	
Mille Amis		115	
Picogiga		162	
Proxidis		27,60	
Stelax	◆	4,49	

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
JEUDI 5 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	725	
Crédit Gén.Ind.	◆	21,20	
Générale Occidentale	◆	64,35	
Mumm	◆	1325	
Sté lecteurs du Monde	◆	164	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

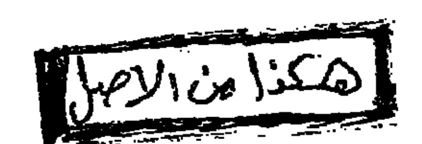
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 4 décembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		127,14	
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2482,60	
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9587,82	
Arbitr. Première		9668,89	
Arbitr. Sécurité		17593,39	
BNP			
Antigone Trésorerie		869211	
Natio Court Terme		13963	
Natio Court Terme2		379146	
Natio Epargne		2259,55	
Natio Ep. Capital C/D		16623,37	
Natio Ep. Croissance		2533,90	
Natio Ep. Obligations		229,03	
Natio Epargne Retraite		146,33	
Natio Epargne Trésor		11069,54	
Natio Epargne Valeur		602,10	
Natio France Index		1257,28	
Natio Immobilier		1280,57	
Natio Inter		1978,35	
Natio Monétaire C/D		5405,91	
Natio Opportunités		168,41	
Natio Patrimoine		1602,59	
Natio Perspectives		1373,20	
Natio Placements C/D		77552,63	
Natio Revenus		1123,63	
Natio Sécurité		11283,02	
Natio Valeurs		1158,67	
BRED BANQUE POPULAIRE			
Monedep		90773,31	
Oblig. tres caté.		251,97	
CDC GESTION			
Livret Bourse Inv. D		704,79	
Le Livret Portefeuille D		934,14	
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2330,19	
Patrimoine Retraite C		307,11	
Sicav Associations C		2391,38	
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C		19310,17	
Mutual. dépôts Sicav C		18968,46	
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		233,64	
Ecur. Capicourt C		229,85	
Ecur. Capitalisation C		241,78	
Ecur. Distrimonétaire D		10423,21	
Ecur. Expansion C		81484,43	
Ecur. Géovaleurs C		3058,37	
Ecur. Investis. D		190,95	
Ecur. Monépremière		13736,74	
Ecur. Monétaire C		13860,88	
Ecur. Monétaire D		12248,35	
Ecur. Trésorerie C/D		316,15	
Ecur. Trimestriel D		2022,05	
Epargne-Sicav D		198,56	
Géoptim C		12427,72	
Géoptim D		12094,61	
Horizon C		1852,85	
Prévoyance Ecur. D		104,99	
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11774,85	
Ecur. Sécuripremière C		11740,25	
Ecur. Sensipremière C		12786,72	
CRÉDIT AGRICOLE – CNCA			
Amplia	◇	117733,06	
Atout Amérique		149,30	
Atout Asie		99,41	
Atout Futur C		663,47	
Atout Futur D		632,90	
Coexis		1920,79	
Dieze		1980,16	
Elicash	◇	933696,85	
Epargne-Unie		179,61	
Eurodyn		2026,71	
Indicia	◆	1408,47	
Moné.JC	◇	11774,34	
Moné.JD	◇	11774,34	
Oblifutur		531,88	
Oraction		1746,43	
Revenu-Vert		1231,68	
Sévéa	◆	112,89	
Synthésis		17465,49	
Uni Foncier		1290,25	
Uni France		728,94	
Uni Garantie C		1840,05	
Uni Garantie D		1496,09	
Uni-Régions		1599,26	
Univar C	◇	305,07	
Univar D	◇	299,27	
Univers Actions		199,75	
Univers-Obligations		233,60	
CIC BANQUES			
Francic		610,08	
Francic Pierre		122,25	
Francic Régions	◆	1701,56	
CIC PARIS			
Cicamonde		1386,44	
Converticic		363,64	
Ecocic		1508,81	
Oblicic Mondial		3574,05	
Oblicic Régions		1202,17	
Rentacic		168,94	
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1387,93	
Lion 20000 C		16934,90	
Lion 20000 D		16245,10	
Lion Association		11592,89	
Lion Plus		1516,13	
Lion Trésor		2495,83	
Oblilion		1978,75	
Sicav 5000		635,58	
Slivafrance		1064,36	
Slivam		515,98	
Slivarente		242,58	
Slivinter		638,52	
Trilion		5356,63	
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2226,32	
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		138,92	
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		908,27	
Créd.Mut.Ep.Ind. C		116,46	
Créd.Mut.Ep.J		22626,32	
Créd.Mut.Ep.long.T.		251,66	
Créd.Mut.Ep.Monde		1334,17	
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1835,94	
Créd.Mut.Ep.Quatre		1136,12	
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		748,89	
Saint-Honoré Capital		19273,95	
St-Honoré March. Emer.		658,56	
St-Honoré Pacifique		723,19	
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1810,02	
Stratégie Actions		1008,48	
Stratégie Rendement		1903,02	
LA POSTE			
Amplitude Monde C		857,02	
Amplitude Monde D		834,89	
Amplitude Europe C/D		123,41	
Elanciel D		147,36	
Emergence Poste D		121,36	
Géobilys C		651,68	
Géobilys D		621,98	
Intensys C		116,24	
Intensys D		111,31	
Latitude C		146,42	
Latitude D		137,75	
Oblitys D		615,07	
Plénitude D		174,46	
Poste Gestion C		43842,60	
Revenus Trimestr. D		5319,59	
Solstice D		2376,76	
Thésora C		959,52	
Thésora D		873,39	
SOCIETE GENERALE			
Actimonétaire C		37450,75	
Actimonétaire D		30495,21	
Cadence 1 D		1089,96	
Cadence 2 D		1076,19	
Cadence 3 D		1080,63	
Capimonétaire C		405,08	
Capimonétaire D		376,39	
Sogeoblig C		9008,96	
Interoblig C		6941,14	
Intersélection France D		631,33	
S.G. France opport. C		1783,79	
S.G. France opport. D		1720,17	
Sogenfrance C		1579,14	
Sogenfrance D		1457,37	
Sogépargne D		306,95	
Soginter C		1921,56	
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1291,38	
Sogeliance D	◆	1704,18	
Sogenfrance Tempo D	◆	160,29	

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

FOOTBALL En dominant les Glasgow Rangers (2-1), mercredi 4 décembre, le club de l'AJ Auxerre termine à la première place du groupe A de la Ligue des champions. ● L'ÉQUIPE BOURGUIGNONNE se qualifie ainsi pour les quarts de finale de la compétition européenne. Au mois de mars 1997, les joueurs de Guy Roux seront opposé au Borussia de Dortmund, le champion d'Allemagne. ● LES AUXERROIS ont notamment inscrit un formidable second but pour assurer leur qualification. Arrivé cette saison sur les bords de l'Yonne, Steve Marlet a été le *héros de cette rencontre.* ● SIX DES DOUZE *joueurs alignés par Guy Roux au cours de la rencontre avaient moins* de vingt-trois ans. Une nouvelle *preuve de la richesse de l'effectif d'un* club qui a confirmé son envergure européenne *alors que*, le même jour, les Italiens du Milan AC, en s'inclinant devant un club norvégien, disparaissaient de la compétition.

L'AJ Auxerre franchit un nouveau palier en Ligue des champions

Steve Marlet et Lilian Laslandes ont aidé le club bourguignon à triompher (2-1) des Glasgow Rangers et à se qualifier pour les quarts de finale de la compétition européenne. Il rencontrera le Borussia Dortmund le 5 mars en Allemagne

AUXERRE
de notre envoyé spécial

Du match, il restera d'abord un trait. Un bout d'anthologie, à la trente et unième minute, 35 mètres au cap dans la défense adverse, une chevauchée rectiligne et fantastique. Steve Marlet, qui hérite d'une passe de Lilian Laslandes au milieu du terrain et tire au cordeau vers le but adverse, lui derrière, le ballon devant. L'esquisse d'un crochet pour effacer un adversaire, un coup de rein pour s'extirper de la meute, et voilà l'attaquant qui vous salue bien.

FOOTBALL

Sus au but. Mais il se trouvait encore, pour arrêter la folle équipée, un quarteron de défenseurs de Glasgow. De purs Rangers, ceux-là, bien nommés parce que bien bâtis. De jolis morceaux de joueurs, solides sur pied et carrés d'épaule. Le public le vit tanguer sous la charge répétée de ces percherons. Il ne pouvait que finir le nez dans le gazon, Steve le Sylphide.

Le joueur manqua à plusieurs reprises s'y retrouver, à bout de course, en rupture d'équilibre. Mais, ballotté, il continuait sa route obstinée jusqu'à ne plus avoir qu'Andy Goram, le gardien de but, pour dernier obstacle. Au bout de sa charge impétueuse, Steve Marlet eut un éclair de finesse, d'une habile pichenette piquant la balle qui loba le pauvre Ecossais et s'en vint finir à bout de souffle au fond des filets. L'attaquant pouvait exprimer son soulagement d'être arrivé à bon port, le miraculé secouant de joie ses tresses de Gorgone.

DE MANIÈRE ANONYME

Quatre ans que Guy Roux avait un œil sur cette chevelure afro. Un ailier qui sait déborder, qualité devenue rare de nos jours, attire forcément l'entraîneur d'Auxerre, homme de la vieille école. Il y avait là le remplaçant idéal de Christophe Cocard, dont les jours étaient comptés en Bourgogne. Mais il convenait de n'en rien laisser paraître avant le moment opportun. Le jeune attaquant du Red Star avait encore besoin de mûrir. Il le fit donc en deuxième division, sous la conduite de Pierre Repellini.

L'entraîneur audonien est le premier qui ait pressenti le potentiel du joueur. De mère martiniquaise et de père orléanais, Steve Marlet est originaire de Pithiviers, ville gourmande mais de peu d'avenir pour qui entend s'illustrer balle au pied. Ses premières armes dans le football se sont donc faites de manière anonyme.

C'est en piochant le numéro de téléphone dans les pages jaunes de l'annuaire qu'il contacte le club banlieusard, qui l'accueille vers l'âge de dix-sept ans. Le néo-Auxerrois n'aura donc pas eu ces débuts cousus de fil d'or que connaissent les prodiges. Mais quinze jours auront suffi à rattraper le temps perdu. A vingt-deux ans, deux buts décisifs inscrits face à l'Ajax d'Amsterdam puis aux Glasgow Rangers lui ouvrent les portes de la renommée.

Steve Marlet restera longtemps celui qui, mercredi 4 décembre, transforma la pelouse du stade Abbé-Deschamps en ligne droite des Hunaudières. Cette charge héroïque fut le couronnement d'un match qui donna en permanence sa chance au jeu. Jamais la balle ne fut enfermée dans un carcan tactique abscons. La rencontre laissera le souvenir d'une agréable partie de football, parfois inspirée, toujours vive et engagée. Le premier but auxerrois, œuvre de Lilian Laslandes (20e), la réplique écossaise de Richard Gough (36e), de factures plus sobres que le coup de sang de Marlet, agrémentèrent encore la soirée.

NE PAS BRÛLER LES ÉTAPES

Surtout, l'AJ Auxerre s'est ouvert les portes des quarts de finale de la Ligue des champions. Or, sur le pont qui enjambe l'Yonne et porte son nom, trône la statue de Paul Bert. Cet homme de science éclectique est né, nous rappelle la plaque commémorative, en 1833 à Auxerre et est mort en 1886, du côté d'Hanoï. Une récente exposition sur la mer est également venue remettre en mémoire que ce chercheur remarquable fut, entre autres, le promoteur des paliers de décompression. Qui veut aller profond et remonter sain et sauf doit ménager des temps d'arrêt afin que l'organisme sache s'adapter, théorisa-t-il le premier.

Guy Roux ne fait pas autrement depuis trente-cinq ans qu'il mène l'équipe de football locale. Patiemment, le club a franchi toutes les strates qui mènent à la gloire, prenant bien garde de ne pas brûler les étapes. Il s'est arrêté puis est reparti. Mercredi, l'AJ Auxerre a simplement franchi un nouveau niveau.

S'étonner de retrouver le modeste club icaunais parmi les huit prétendants à la Coupe des clubs champions, c'est oublier qu'il jouait contre Glasgow son quarante-sixième match européen en dix ans. C'est là une période d'accoutumance suffisante.

Mémoire de l'équipe à vingt-quatre ans à peine, Alain Goma se souvient du précédent palier. « *La demi-finale de la Coupe UEFA contre Dortmund, en 1993, avait été pour nous un déclic*, raconte le défenseur issu du centre de formation. *Le club n'avait jamais rien gagné et se retrouvait soudain à un haut niveau. Nous avons pris conscience de notre valeur. L'année suivante, nous remportions la Coupe de France, et deux saisons plus tard, le championnat.* »

En mars 1997, Auxerre retrouvera donc le club allemand sur son chemin. L'adversaire sera rude, de taille à contrecarrer un temps encore le rêve secret de l'entraîneur bourguignon : gagner un jour une Coupe d'Europe. Mais qu'importe si ce n'est pas encore pour tout de suite ! L'Yonne ne s'arrêtera pas pour autant de couler sous le pont Paul-Bert.

Benoît Hopquin

Ajax au bout du suspense

Malgré ses deux défaites à domicile, l'Ajax d'Amsterdam a réussi à se qualifier dans le groupe A de la Ligue des champions, le même que celui de l'AJ Auxerre. Les Français les avait d'ailleurs battus sur leur terrain (2-1), il y a deux semaines. Les Hollandais ont même réussi à laver l'affront de leur échec à domicile contre les Grasshoppers de Zurich. Mercredi, ils ont réussi à battre (1-0) les Suisses sur leur terrain. Ceux-ci se voient ainsi sortir sur le fil de la compétition européenne alors qu'ils pensaient avoir fait le plus dur dans cette poule très relevée. Après avoir réussi à marquer dès la 31e minute grâce à Patrick Kluivert, l'Ajax d'Amsterdam est resté arc-bouté toute la fin de la partie sur sa ligne de but. Sur un terrain transformé en bourbier, c'était le seul moyen pour l'Ajax de résister aux assauts des joueurs du Grasshopper.

Le Milan AC est éliminé par de modestes Norvégiens

POUR la première fois depuis 1987, le Milan AC ne participera pas à un quart de finale des coupes d'Europe. Les champions d'Italie ont en effet été battus (1-2), sur leur pelouse de San Siro, par la modeste équipe norvégienne de Rosenborg, mercredi 4 décembre, lors du dernier match de poule de la Ligue des champions. Cette nouvelle défaite milanaise, la troisième en six rencontres européennes cette saison, dont deux à domicile, précipite le club de Silvio Berlusconi dans la crise.

Au début de la semaine, le Milan AC avait déjà congédié l'entraîneur brésilien Oscar Tabarez et rappelé à sa place l'homme de la grande époque des triomphes milanais en coupes d'Europe, Arrigo Sacchi, récent démissionnaire de son poste à la tête de la sélection nationale italienne (*Le Monde* du 3 décembre). Mais le déclic attendu par les supporteurs de Milan n'a pas eu lieu : ce sont au contraire les Norvégiens qui ont ouvert la marque à San Siro, grâce à un but de Brattbakk, avant que Christophe Dugarry n'égalise juste avant la mi-temps.

Mal à l'aise depuis le début de la saison – Milan pointe à la dixième place du Calcio et vient d'être éliminé de la Coupe d'Italie –, les Milanais n'ont pas été en mesure de « tenir » un match nul synonyme de qualification pour les quarts de finale. L'attaquant norvégien Heggem a profité d'une hésitation des défenseurs italiens, suivie d'une bévue du gardien de but, Sebastiano Rossi, pour redonner l'avantage à son équipe, à une vingtaine de minutes de la fin du match.

FUREUR DES SUPPORTEURS

Les Milanais, privés de Marcel Desailly, George Weah, Stefano Eranio et Edgard Davids, se sont montrés dominateurs, mais ils n'ont jamais pu revenir au score, déclenchant la fureur de leurs supporteurs. Plusieurs centaines d'entre eux se sont massés sur l'esplanade de San Siro pour manifester leur colère après une défaite jugée humiliante. « *Triste mais pas en colère* » après cette mauvaise performance, Silvio Berlusconi a invité Arrigo Sacchi, « *le meneur d'hommes le mieux adapté à cette tâche* », à « *reconstruire le moral et le physique de tout le groupe* ».

Les inattendus Norvégiens de Rosenborg finissent à la deuxième place du groupe D de la Ligue des champions, derrière le FC Porto, vainqueur (2-0) mercredi 4 décembre à Göteborg (Suède). En quarts de finale, les Portugais retrouveront Manchester United, tandis que Rosenborg aura pour adversaire l'équipe italienne de la Juventus de Turin.

Les organisateurs de la compétition, qui suscite moins d'intérêt (télévisuel) que les années précédentes, comptaient sur un « choc » entre le Milan AC et la Juventus pour redonner du piment à l'épreuve majeure du football européen. Mais le néo-Milanais Christophe Dugarry ne retrouvera pas en quarts de finale son ancien partenaire de Bordeaux, Zinedine Zidane, qui connaît, lui, davantage de succès à Turin. Vainqueurs des Turcs de Fenerbahce (2-0), la Juventus, tenant du titre, termine largement en tête du groupe C, avec cinq victoires et un nul. Dans ce même groupe C, les Anglais de Manchester United ont également obtenu leur qualification pour les quarts de finale, la première pour un club anglais depuis la création de la Ligue en 1991-1992. Les coéquipiers d'Eric Cantona se sont imposés (2-0), en Autriche, contre le Rapid de Vienne.

Enfin, si les deux qualifiés du groupe B étaient connus avant la dernière journée, l'ordre du classement restait à déterminer. C'est finalement l'Atletico de Madrid, vainqueur des Polonais de Lodz (1-0), qui obtient la première place grâce à une meilleure différence de buts. Les Espagnols seront opposés à l'Ajax d'Amsterdam en quarts de finale. L'autre qualifié du groupe B, le Borussia Dortmund, a terminé la série des six matches de poule sur une victoire contre le Steaua Bucarest (5-3). Avec quatorze buts inscrits en six rencontres de poule, l'équipe allemande possède la meilleure attaque de la Ligue des champions.

Eric Collier

■ **RUGBY : l'équipe de France a été largement remaniée en** prévision du second test-match contre les Springboks, samedi 7 décembre, à Paris. A la suite de la défaite contre l'équipe d'Afrique du Sud, samedi 30 novembre à Bordeaux, Jean-Claude Skrela, entraîneur du XV de France, a annoncé, mercredi 4 décembre, le retour de Guy Accoceberry à la mêlée et d'Olivier Merle en deuxième ligne, ainsi que la titularisation de Laurent Leflamand et de Christophe Lamaison, respectivement à l'aile et à l'ouverture.

■ **AUTOMOBILISME : Nigel Mansell devrait essayer une Jordan-Peugeot**, les 11 et 12 décembre, sur le circuit de Barcelone. Le pilote anglais, champion du monde de formule 1 en 1992, est âgé de quarante-trois ans. Il répond à l'invitation d'Eddie Jordan, le patron de l'écurie, toujours à la recherche d'un deuxième pilote expérimenté au côté de Ralf Schumacher, dont ce sera la première saison en F1. – *(AFP.)*

■ **BASKET-BALL : Villeurbanne a assuré sa qualification pour** la deuxième phase de l'Euroligue, malgré une défaite (73-60) face à l'Olimpia Ljubljana, en Slovénie, mercredi 4 décembre. L'Asvel est assurée de terminer parmi les trois premiers de son groupe grâce à la victoire du Panathinaïkos, champion d'Europe en titre, à Split, en Croatie.

■ **OLYMPISME : une pétition en faveur de la réintégration des épreuves de slalom en eaux vives aux Jeux olympiques de Sydney**, en l'an 2000, a été remise, mercredi 4 décembre, par Henri Sérandour, président du Comité national olympique et sportif, à Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (CIO). Les épreuves de slalom en eaux vives ont été supprimées par le CIO à la demande des organisateurs australiens qui ont estimé l'aménagement pour le site de ces épreuves trop coûteux (13 millions de dollars, soit environ 65 millions de francs).

Le sauteur Sébastien Foucras veut devenir l'anti-Grospiron du ski artistique

LA VOIE est libre depuis le départ à la retraite en 1995 de son exubérant ex-coéquipier spécialiste des bosses, mais Sébastien Foucras l'annonce d'emblée : il refuse d'être un nouvel Edgar Grospiron. Il assurera la promotion de sa discipline en gagnant, mais sans s'obstiner à devenir une idole. « *J'ose parler aujourd'hui, car mes petits résultats me le permettent* », dit modestement le vainqueur de l'édition 1995-1996 de la Coupe du monde de saut artistique à la veille de l'ouverture de la saison qui doit avoir lieu samedi 7 décembre à Tignes (Savoie).

Les leçons d'humilité imposées par « *les anciens* » lorsqu'il n'était qu'une jeune recrue de l'équipe de France de ski artistique semblent avoir à jamais dissuadé Sébastien Foucras de fanfaronner. « *Edgar pointait juste au meilleur niveau*, se souvient-il, *mais il y avait à l'époque, dans le groupe, quelques grandes gueules qui ne donnaient pas aux nouveaux l'envie de progresser. Il valait mieux garder un profil bas pour être acceptés.* » Le jeune skieur s'est plié, sans broncher, à cette période d'initiation. Plus tard, même s'il figurait déjà parmi les huit meilleurs sauteurs artistiques du monde, le champion, brun et ténébreux, a assisté, attentif et impuissant, aux manœuvres médiatiques du blond et talentueux Edgar.

« UN BOSSEUR HORS PAIR »

« *Edgar est devenu plus populaire que les bosses*, regrette-t-il. *Je ne peux pas le critiquer car il a atteint son objectif : être célèbre et gagner beaucoup d'argent. C'est un bosseur hors pair, mais il n'a rien fait pour sa discipline.* » Il reproche au champion olympique d'être un « *vrai pro de la communication* » et surtout d'avoir mis en avant une image de joyeux drille qui ne correspond pas vraiment à sa personnalité.

« *Mais tout le monde est tombé dans le panneau*, assure Sébastien Foucras. *Pendant qu'on s'extasiait sur sa personnalité, Edgar passait au journal de 20 heures. On en oubliait de filmer les courses de ski où ses rivaux et ses coéquipiers comme Olivier Allamand* [médaillé de bronze des bosses aux Jeux olympiques d'Albertville et actuel entraîneur de l'équipe de France de bosses] *lui donnaient du fil à retordre. Edgar a quitté l'équipe de France en se plaignant de la mauvaise ambiance qui y régnait, mais il en était en partie responsable.* »

Devenu leader des skieurs artistiques français grâce à sa victoire en Coupe du monde de saut l'an passé, Sébastien Foucras a entamé une démarche plus altruiste. « *Je veux promouvoir le saut*, explique-t-il. *Les championnats du monde auront lieu au Japon en février 1997 et les Jeux olympiques l'année suivante au même endroit. Il n'y a pas de temps à perdre. Il y a plusieurs médailles à gagner en ski artistique, et nous devons promouvoir notre discipline.* »

Pour mener à bien la mission qu'il s'est assignée, Sébastien a tenu à convier des sauteurs moins connus que lui lorsqu'il a fait venir sa discipline dans la capitale, au mois d'octobre. Grâce à la complicité d'une agence de communication et à l'aide d'un tremplin synthétique dépêché d'une station des Alpes, ils ont gratifié les Parisiens de cabrioles, en plein bois de Boulogne. « *C'est toujours plus dangereux que sur la neige, mais c'était la seule solution* », dit simplement Sébastien.

Sa démonstration n'était pas conçue comme un show tapageur. « *Paris, c'est ma station*, explique-t-il. *Je suis né et j'ai grandi en banlieue, où je suis toujours licencié dans un club de ski. J'ai eu la chance de ne rencontrer jusqu'ici que des passionnés de ski artistique qui m'ont fait confiance. Ils ont parfois su prendre davantage en compte mon potentiel que mes résultats. J'aimerais susciter des vocations, persuader les gens que ma discipline n'est pas réservée aux montagnards.* »

Patricia Jolly

La sonde Pathfinder renoue avec l'exploration martienne

Plus de vingt ans après l'exploit des Viking-1 et 2, un nouvel engin américain s'est envolé vers la planète rouge. Il devrait, le 4 juillet 1997, y déposer une station scientifique et un petit robot à roues

Après deux reports successifs de vingt-quatre heures en raison de mauvaises conditions atmosphériques, puis d'une panne d'ordinateur, la sonde américaine Pathfinder a finalement été lancée, mercredi 4 décembre, par une fusée Delta II tirée de Cap Canaveral (Floride). Si tout va bien, elle pourrait rééditer l'exploit de ses prédécesseurs Viking-1 et 2, les derniers robots à avoir exploré le sol martien. Les informations qu'elle y recueillera compléteront celles de Mars Global Surveyor qui, lancée par la NASA le 6 novembre, devrait effectuer une cartographie précise de la planète rouge, qu'elle survolera à 378 kilomètres d'altitude pendant plus de deux ans à partir du 10 septembre 1997. Ces deux engins représentent les derniers espoirs des planétologues, après les échecs successifs du Mars Observer américain, en août 1993, et du Mars-96 russe, le 18 novembre.

VIKING-1 et 2 sont les deux derniers engins spatiaux à s'être posés sur la planète Mars, respectivement le 20 juillet et le 3 septembre 1976. Plus de vingt ans après cet exploit, les Américains ont entrepris de retourner sur la planète rouge en lançant, mercredi 4 décembre, la sonde Mars Pathfinder. Si le « voyage » se passe comme prévu, elle devrait atteindre son but le 4 juillet 1997. On reste loin, évidemment, de la mission habitée de style *Startrek*, à laquelle certains rêvent depuis plusieurs décennies.

La petite sonde de 890 kilos et 90 centimètres de haut, qui a décollé de Cap Canaveral au sommet d'une fusée Delta II, est bien trop exiguë pour emmener des astronautes de la NASA. En fait, Pathfinder représente une version moderne des Viking. Les ingénieurs de la NASA y ont mis tout leur savoir-faire pour réaliser cette petite merveille de robot explorateur à un prix défiant toute concurrence : 195 millions de dollars (1 milliard de francs), à comparer au milliard de dollars dépensé pour le projet Viking. Ses performances – si le voyage a lieu sans encombre – n'en seront pas moins impressionnantes.

7,6 KILOMÈTRES PAR SECONDE

La petite sonde se présente sous la forme d'un tétraèdre enfermé dans un double cône qui doit lui servir de bouclier. Elle plongera directement, à la vitesse de 7,6 kilomètres par seconde, dans l'atmosphère martienne. Un parachute, puis des rétrofusées, ralentiront sa course. Enfin, quatre ballons, gonflés quelques secondes avant l'impact, la protégeront du choc, exactement à la manière des airbags de voiture. Pathfinder roulera sur elle-même et rebondira pendant plusieurs minutes avant de s'immobiliser.

Les « pétales » du tétraèdre s'ouvriront alors pour libérer une « station » fixe et un petit véhicule à six roues, le Sojourner. Ce dernier devrait explorer, à la vitesse maximale de 1 centimètre par seconde, le sol martien sur quelques centaines de mètres carrés, dans la région d'Ares Vallis, à l'embouchure d'un ancien chenal. Un endroit où, estiment les scientifiques, des roches de diverse nature ont dû être charriées par l'eau qui coula jadis sur Mars. En dépit de son poids très réduit – 10 kilos –, le Sojourner est doté de trois caméras et d'un spectromètre à rayons X capable d'analyser la composition des roches. Ses caméras à haute résolution devraient permettre aux scientifiques d'obtenir des données précises sur l'aspect du sol, mais aussi – à partir de l'examen des traces laissées par les roues – sur ses caractéristiques mécaniques. Les techniciens au sol lui indiqueront par radio les sites où aller. Mais Sojourner, partiellement « intelligent », est capable de choisir lui-même le meilleur chemin pour s'y rendre, en fonction du relief, grâce à un système de contrôle construit autour d'un processeur Intel 80C85, tout ce qu'il y a de plus commercial.

Si l'autonomie du Sojourner ne dépassera probablement guère les sept jours, la NASA espère pouvoir prolonger la mission de la station fixe bien au-delà d'un mois, peut-être jusqu'à une année. Les informations ainsi recueillies serviront de référence pour « caler » la cartographie très précise de la planète que la sonde Mars Global Surveyor, lancée par la NASA le 6 novembre, devrait effectuer en tournant autour de Mars à 378 kilomètres d'altitude pendant plusieurs années, à partir du 10 septembre 1997 (*Le Monde* du 7 novembre). Devaient s'y ajouter les données des deux stations et des deux pénétrateurs de la sonde russe Mars 96. Hélas, cette dernière s'est abîmée dans le Pacifique le 18 novembre, deux jours après la défaillance du la fusée Proton chargée de son lancement.

Dans l'esprit des Américains, Pathfinder n'est que l'éclaireur d'une série de sondes avec stations et orbiteurs qui devraient être lancées désormais tous les vingt-cinq mois. Des engins *« petits et pas chers »* comme lui, budget serré oblige. Un handicap sérieux quand on sait, par exemple, que la recherche de traces de vie exige, selon la plupart des experts, un carottage du sol et un retour d'échantillons sur Terre. Les promoteurs du projet spatial américain ne désespèrent pas néanmoins de pouvoir programmer cette expédition particulièrement lourde et coûteuse dès 2005. L'ex-président George Bush avait promis l'envoi d'hommes sur Mars pour les années 2020...

Jean-Paul Dufour

Un concentré de haute technologie



Le modèle qui se posera sur Mars est composé d'une station fixe et d'un véhicule robot doté, malgré sa petite taille, de trois caméras et d'un appareil capable d'analyser la composition des roches du sol.

Une performance difficile à égaler

Même si elle réussit sa mission, la sonde Mars Pathfinder aura probablement beaucoup de mal à égaler l'exploit réalisé par ses deux prédécesseurs américains. Arrivée sur le sol martien le 20 juillet 1976, Viking I a fonctionné jusqu'en 1982, alors que son programme prévoyait une survie de quatre-vingt-dix jours. Viking II, qui s'est posée le 3 septembre 1976 a, pour sa part, envoyé des données pendant quatre ans. Si ces deux miracles de la technologie spatiale ont fourni énormément d'informations, elles ne sont pas parvenues à remplir l'une de leurs tâches les plus attendues : confirmer la présence d'une vie passée ou présente sur la planète rouge. Les deux Viking n'étaient toutefois pas de véritables pionniers. Quatre sondes soviétiques les avaient précédées : Mars-2 et Mars-3 en 1971, puis Mars-6 et Mars-7 en 1973. Mais elles n'avaient survécu que quelques courts instants. Trois d'entre elles eurent, cependant, le temps d'envoyer quelques données ou photos.

La famille des gènes impliqués dans le diabète s'agrandit

PLUSIEURS MUTATIONS d'un gène situé sur le chromosome 12 viennent d'être identifiées, dans des familles souffrant d'une forme sévère de diabète non insulino-dépendant (DNID), par une équipe internationale dirigée par Philippe Froguel (laboratoire génétique des maladies multifactorielles du CNRS, Institut de biologie de Lille) et Graeme Bell (université de Chicago, Etats-Unis). Publiée dans la revue britannique *Nature* (datée du 5 décembre), cette étude vient enrichir le tableau déjà complexe des composantes héréditaires de cette forme répandue de diabète, qui touche en France plus d'un million et demi de personnes, pour la plupart âgées de plus de quarante ans.

Contrairement au diabète insulino-dépendant, qui se caractérise par une absence de production d'insuline, les malades atteints de DNID sécrètent cette hormone en quantité normale, voire légèrement plus élevée. Ils n'en présentent pas moins de graves troubles du métabolisme du glucose dus, notamment, à une diminution constante de l'efficacité de l'action cellulaire de l'insuline. Une pathogénie complexe à laquelle contribuent à la fois des facteurs environnementaux et héréditaires, comme l'ont montré de longue date les études menées sur des familles de diabétiques.

PRÉVENTION

Pour mieux connaître les causes génétiques de cette affection, une banque de données biologiques unique au monde a été constituée, ces dernières années, sous l'impulsion d'un groupe de chercheurs français impliqués dans le programme de recherche Génome humain (*Le Monde* du 21 mars 1990).

Fournies par plusieurs centaines de familles de diabétiques, ces données ont déjà permis d'identifier plusieurs gènes impliqués, de près ou de loin, dans la survenue du DNID. Ce fut d'abord, en 1992, un gène situé sur le chromosome 7, dont l'enzyme correspondante, la glucokinase, intervient dans le maintien du taux de sucre dans le sang. Ce fut ensuite, en 1995, le gène du récepteur du glucagon – autre hormone-clé, avec l'insuline, de la régulation de la glycémie.

Le gène sur lequel viennent, cette fois, de se pencher les chercheurs, appelé « HNF-1 alpha » (pour *hepatic nuclear factor*), est connu depuis 1989, mais son implication dans une maladie humaine restait jusqu'alors ignorée. Il commande la fabrication d'une molécule qui agit dans les cellules de plusieurs tissus, notamment du foie et du pancréas. Son rôle est de mettre en place, durant la vie foetale, les éléments du métabolisme cellulaire, puis de contrôler le fonctionnement d'autres gènes, eux-mêmes impliqués dans le métabolisme énergétique du glucose. Selon les conclusions de Philippe Froguel et Graeme Bell, le diabète provoqué par les mutations de ce gène apparaît ainsi lié *« à un trouble profond de l'utilisation du glucose par les cellules sécrétrices de l'insuline »*.

« Les anomalies génétiques d'HNF-1 alpha ne sont probablement directement responsables de diabète que chez une minorité de malades », précisent toutefois les auteurs de l'étude. Ces mutations pourraient, en revanche, fragiliser un terrain déjà favorable, et accélérer chez les diabétiques la détérioration progressive de la capacité à sécréter l'insuline.

Comme pour les autres déterminants génétiques du DNID identifiés ces dernières années, les applications potentielles de cette découverte sont avant tout d'ordre diagnostique. En permettant la détection de certains déficits en facteurs HNF, elle pourrait contribuer à mieux prévenir une forme de diabète dont le diagnostic est souvent tardif, et dont les risques de complications ne sont pas négligeables.

Catherine Vincent

Rebondissement judiciaire dans le conflit sur la grotte Chauvet

LYON
de notre correspondant régional

La grotte Chauvet est une mine d'or. Depuis sa découverte en Ardèche, en décembre 1994, ce sanctuaire de l'art préhistorique, qui recèle quelque 600 peintures et gravures rupestres vieilles d'environ 30 000 ans, a attisé les convoitises et les conflits sur les retombées financières espérées.

Dernier épisode de ces procédures judiciaires, la mise en examen, mardi 3 décembre, par le juge lyonnais Gilbert Emery, de Patrice Béghain, ancien responsable de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Rhône-Alpes, pour *« faux en écriture par personne dépositaire de l'autorité publique »*. Quelques jours auparavant, le juge d'instruction s'était rendu au siège de la DRAC Rhône-Alpes à Lyon, où il s'est fait remettre des documents qualifiés d'*« intéressants »*. Aujourd'hui délégué général de l'école de cinéma Femis (Fondation européenne pour les métiers de l'image et du son) à Paris, M. Béghain, cinquante-deux ans, est sorti libre de son audition.

Cette mise en examen fait suite au dépôt d'une plainte avec constitution de partie civile par l'homme qui a découvert la célèbre cavité, le spéléologue amateur Jean-Marie Chauvet. Soutenu par les deux amis avec lesquels il avait révélé l'existence de la grotte, M. Chauvet accuse M. Béghain d'avoir, sur instruction de sa hiérarchie, antidaté une *« autorisation temporaire de prospection »* pour attester que la cavité a été découverte dans le cadre d'une mission de l'administration.

INTERDITE AU PUBLIC

M. Chauvet, qui travaille en Ardèche pour les services archéologiques de l'Etat à la surveillance des grottes, assure avoir agi à titre privé dans le cadre de ses loisirs. Si ce point devait être établi, il pourrait permettre au trio de revendiquer des droits, notamment sur les photos et films pris dans la grotte de Vallon-Pont-d'Arc et, peut-être même, sur la future exploitation touristique du site.

D'autres procédures ont été été engagées, notamment par les quatre propriétaires du terrain qui estiment *« dérisoires »* les propositions d'acquisition formulées par l'Etat. Ces mêmes familles ont aussi intenté, avec succès, une action en justice pour interdire au ministère de la culture l'exploitation commerciale des photographies des peintures. Pendant ce temps-là, pour sa protection, la grotte reste cité interdite au public, et la responsabilité de son étude a été confiée, en juin, à Jean Clottes, conservateur général du patrimoine.

B.C.

La fête de la truffe

Chaque samedi, les producteurs de la Drôme exposent le soleil noir de l'hiver aux regards des curieux et de courtiers venus de très loin



DESSIN NATALI FORTIER

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX (Drôme)
de notre envoyé spécial

Regards gourmands, des hommes attendent, cigarette aux lèvres, mains dans les poches. Quelques mots de connivence, un groupe se forme derrière le coffre ouvert d'une voiture. Conciliabules autour d'une balance romaine, l'affaire se conclut par une liasse épaisse de billets. À peine le temps d'apercevoir furtivement le fruit du négoce, de sombres boules noires.

C'est ainsi, chaque samedi matin, de novembre à mars, à Richerenches, village au coeur de l'Enclave des Papes dans le département de la Drôme à quelques kilomètres de Saint-Paul-Trois-Châteaux. A 10 heures, le garde-champêtre plante un fanion sur le comptoir du café du Midi ou bien sur celui du café du Sud, et les transactions sont officiellement ouvertes. Mais cela fait déjà bien deux heures que les premiers prix ont été fixés entre les producteurs et les courtiers qui ont garé leur véhicule le long des platanes.

Certains viennent de loin, d'Italie et même du Périgord, contrée pourtant répertoriée *« pays de la truffe »*. Les truffiers de la Drôme et du Vaucluse ne sont pas peu fiers qu'on fasse tant de kilomètres pour leur *tuber melonosporum, « la noblesse de la truffe, monsieur »*. Ce samedi matin-là de novembre, le kilo avait été fixé à 850 francs. C'est un prix de base, une mise en bouche. Chacun savait que, vers midi, il atteindrait les 1 000 francs. La pièce est rodée, les rôles bien distribués. On est entre soi, l'intrus est vite repéré.

CERCLE DE FAMILLE

Ici tout finit par se savoir. Ainsi cette productrice qui, il y a quelques années, barbouillait ses truffes blanches au brou de noix. Elle fut vite exclue du cercle de la famille. Car ce petit monde est un village : après la clôture du marché, on se retrouve au comptoir.

Un auguste arrière-grand-père, qui affiche avec superbe ses quatre-vingt-dix ans, mais refuse de dire son nom, ouvre, si on lui demande, la besace de sa mémoire. Il se souvient du temps où les paysans venaient au marché avec des sacs de pommes de terre remplis de truffes. Alors, la pépite noire ne brillait guère dans les salons. Puis elle a séduit les gourmets, et lui est devenu courtier. Il n'exerce plus, ce sont ses quatre fils qui opèrent. Mais il n'est jamais loin du théâtre des transactions, appuyé sur sa canne, l'oeil vif.

Un autre personnage de ce marché, la voix éraillée par une méchante maladie, tient, sur des petites fiches, la chronique du commerce de ce champignon précieux : jour, mois, quantité, prix. Ce samedi, ce seront 550 kilos de truffes qui auront changé de mains. C'est le poids admis par tous, auquel il faut soustraire les 15 % de terre tolérés. De la terre pour garder la fraîcheur de ce mets tant recherché, de la terre pour colmater aussi quelques trous et gagner quelques grammes. À Richerenches, les truffes sont vendues brutes.

Installé à peu de jolis chemins de là, Pierre Ayme, trufficulteur à Grignan (Drôme), les trie, les brosse, les nettoie. Bien sûr, le prix augmente de moitié, mais ses clients, restaurateurs ou particuliers, ne sont pas déçus. Il ne fréquente pas le marché de Richerenches, des antennes l'ont quand même averti du cours du samedi.

Il prévoit déjà qu'à l'approche des fêtes de fin d'année, le kilo grimpera de 50 francs par jour. Il a pourtant un souci : cette fameuse *« truffe de Chine »*, qui casse les prix, et que des industriels mettent en conserve sans scrupule : *« Ce sont des fraudeurs*, dit-il, *ces truffes sont fades, sans saveur »*.

Car la truffe est désir. Lola et Daisy frétillent dans leur enclos. Pierre Ayme libère les deux chiennes qui se lancent entre les arbres, nez au ras de la terre. À deux pas d'un chêne, Daisy s'arrête et gratte le sol. Il faut faire vite, elle croquerait la truffe en un rien de temps : *« Celle-là fait bien 150 grammes »*. Un peu plus bas dans le chemin, Lola a la tête ailleurs : *« Elle cherche un mulot »*, explique Pierre Ayme qui ne lui en veut pas. Chiots, Lola et Daisy ont été nourries à la truffe : on en enduisait les mamelles de leur mère. Depuis, ces deux aimables batardes ont ce goût dans le sang.

TROIS DÉCENNIES

Pour les arbres, c'est un peu pareil. Cela porte un nom : mycorhization. Les jeunes pousses sont bichonnées dans un mélange de terre et de truffe broyée (3 grammes environ par pot). Il faut dix ans pour que le chêne arrive à maturité. Il « produira » pendant à peu près *trois décennies. Bien d'autres essences peuvent être mycorhizées :* le cèdre, le noisetier, le pin, le tilleul et le châtaigner... C'est l'autre facette du métier de Pierre Ayme : il vend des plants truffiers aux amateurs qui devront apprendre aussi la patience.

Dans son domaine de 9 hectares, il ramasse, chaque année, entre 180 et 200 kilos. *C'est une moyenne :* la truffe, *fantasque et coquette*, se fait souvent insaisissable : *« On peut passer un jour, et les chiennes ne sentent rien. Puis, le lendemain, au même endroit, il y en aura une »*, raconte Pierre Ayme. À chaque cueillette – il ne s'en lasse pas, *« c'est comme une drogue »* – il retrouve cette odeur tenace, enivrante, mélange de terre lourde et mouillée, de feuilles tombées. Comme un soleil noir de l'hiver.

Bruno Caussé

Pratique

● **Accès.** Saint-Paul-Trois-Châteaux se trouve à quelques kilomètres de l'autoroute A 7, sortie Donzère.
● **Séjour.** A Saint-Paul-Trois-Châteaux, Claude Paulin, propriétaire de l'Hôtel de l'Esplan (trois étoiles), propose des forfaits week-end : 795 francs pour deux jours, une nuit et trois repas, organisés autour de la truffe (tél. : 04-75-96-64-64). Ce séjour prévoit, notamment, une visite à la Maison de la truffe, des rencontres avec des viticulteurs ou des trufficulteurs, comme Pierre Ayme (tél. : 04-75-46-52-20).
● **Vins.** Les propriétaires-récoltants sont nombreux dans cette région entre la Drôme et le Vaucluse. A Bollène, Patrick Daniel fait ainsi visiter ses caves où vieillit un vin blanc (Château La Croix-Chabrière) salué par la critique (tél. : 04-90-40-00-89). À Suze-la-Rousse, M. et Mme Cornillon produisent, dans le Domaine de Saint-Luc, un excellent Côteau du Tricastin, pur syrah (tél. : 04-75-98-11-51).

ESCAPADES

■ **LES CARNETS DE MONFREID.** Il ne s'agit pas de l'écrivain aventurier Henry de Monfreid, mais de son petit-fils Guillaume, architecte qui, à la librairie Itinéraires, expose jusqu'au samedi 7 décembre (de 10 heures à 19 heures, sauf le dimanche) ses dessins à l'encre de Chine. Ce travail est inspiré par ses voyages bretons, algériens, moscovites, angolais ou persans. Humour, observation, situations de guerre ou de paix, étoilent les *Carnets* dessinés de Monfreid III dans une atmosphère d'aventure.
★ Librairie Itinéraires, 60, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 01-42-36-12-63.

■ **CHEVAL ET GOSPEL.** Le Musée vivant du cheval propose, samedi 7 décembre puis à partir de février, un spectacle « Cheval et Gospel » qui retrace l'histoire du peuple africain déporté en Amérique du Nord. Les chants traditionnels africains, devenus *negro spirituals*, furent l'un des moyens de surmonter cette épreuve. Ces chants d'espoir évolueront ensuite vers les *gospel songs*, plus gais. C'est l'histoire de cette musique qu'évoquent, en 15 tableaux, la formation Gospel Legend, un groupe de cinq chanteurs zaïrois, et les cavaliers du Musée vivant du cheval.
★ A 20 h 30 aux Grandes Ecuries de Chantilly, places à 120 F et 150 F. Réservations au 01-44-57-40-40 et au 3615 FNAC.

■ **LE PALAIS DE LA CITÉ.** Du roi à l'Etat républicain doté d'une autorité judiciaire indépendante, tel est l'itinéraire proposé par l'exposition « Le Palais de la Cité, du Palais royal au Palais de justice » présentée à Paris, à la Conciergerie, jusqu'au 31 janvier 1997. Organisée par la Caisse nationale des monuments historiques, l'exposition retrace l'histoire des hommes *(chanoines, marchands, gens de robe d'hier et d'aujourd'hui) et celle des aménagements successifs subis par ces bâtiments. Une réflexion sur* l'évolution des institutions, la mutation des édifices et l'élaboration du droit, illustrée de reproductions d'enluminures, gravures, plans et photographiques de procès.
★ A la Conciergerie (1, quai de l'Horloge, 75001 Paris), tous les jours, sauf les 25 décembre et 1er janvier. Entrée : 28 F. Renseignements au 01-53-73-78-50.

■ **BRETAGNE RÉTRO.** Avec, au milieu du XIXe siècle, la « marche vers l'Ouest » des premiers touristes, la Bretagne devenait un lieu de plaisance. Une police des bains de mer était chargée de faire respecter pudeur et bienséance, la première société de régates voyait le jour à Paimpol et les vacanciers achetaient des poupées en coquillages. Au coeur du centre historique de Vannes, au Musée de la Cohue, la reconstitution d'une plage, d'un hôtel et d'une avenue de la mer évoque cette époque rétro également illustrée par plans, maquettes, cartes postales, faïences et costumes de bain rassemblés dans l'exposition baptisée « Cent ans de tourisme en Bretagne » (1840-1940) qui a lieu jusqu'à la fin de l'année.
★ Musée de la Cohue, place Saint-Pierre, 56000 Vannes, tél. : 02-97-47-35-86. Catalogue en vente au prix de 160 F.

■ ***TAPISSERIES ROYALES.*** *Jusqu'au 5 janvier 1997*, le château de Chambord présente un ensemble unique de tapisseries produites au XVIIe siècle par les ateliers français et flamands, tapisseries qui, tout en servant de décor mural et de protection contre le froid, suivaient les grands personnages de l'époque dans leur vie itinérante et constituaient l'essentiel du décor et du faste des demeures royales et seigneuriales. Sont ainsi rassemblés pour la première fois des chefs-d'oeuvre du Grand Siècle, du règne de Henri IV à celui de Louis XIV. Organisée par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, elle présente soixante-douze pièces provenant des monuments historiques de l'Etat.
★ Château de Chambord, tous les jours sauf les 25 décembre et 1er janvier, de 9 h 30 à 17 h 15. Entrée : 45 F, tarif réduit 30 F, 20 F de 12 ans à 17 ans. Parking : 6 F. Catalogue, 335 F.

■ **MUSÉES ET MONUMENTS PARISIENS.** Qu'ils appartiennent à la Ville de Paris, qu'ils relèvent de la Direction des Musées de France ou de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites ou bien encore qu'ils soient privés, quelque 158 musées et monuments ouverts à la visite sont recensés dans le Guide 1996 de l'Office de tourisme de Paris, qui présente également 19 « incontournables » de la région Ile-de-France. Pour chacun, un bref descriptif, une illustration et des informations pratiques ainsi que trois index pour faciliter les recherches.
★ En vente 10 F au bureau d'accueil central du 127, Champs-Elysées et dans les bureaux d'accueil des gares parisiennes.

■ **LE PETIT TRAIN JAUNE.** Il fut construit entre 1903 et 1911 dans les Pyrénées orientales pour transporter le minerai de fer. Sa ligne sans crémaillère, à voie unique et écartement métrique, court sur 63 km de Villefranche-de-Conflent à La-Tour-de-Carol, à 1 327 m d'altitude. Sa gare la plus élevée, à Bolquère-Eyne (1 592 m), jouit d'un ensoleillement exceptionnel. Tunnels, viaduc, pont suspendu, difficultés du tracé, courbes de 80 m de rayon, et autres déclivités agrémentent le voyage. Trajet complet toute l'année, de Villefranche-de-Conflent à La-Tour-de-Carol : 180 F A/R ; jusqu'à Font-Romeu, 112 F.
★ Gare SNCF, tél. : 04-68-96-56-62.

ANTIQUITÉS

● **Paris**, quai Branly, 60 exposants, entrée 50 F, jusqu'au dimanche 8 décembre, de 11 heures à 20 heures.
● **Lille** (Nord), Grand Palais, 75 exposants, entrée 40 F, jusqu'au lundi 9 décembre, de 11 heures à 20 heures, nocturne le 6 jusqu'à 22 heures.
● **Clermont-Ferrand** (Puy-de-Dôme), espace de l'aéroport Aulnat, 60 exposants, entrée 25 F, jusqu'au dimanche 8 décembre, de 10 heures à 20 heures, nocturne le vendredi 6 décembre jusqu'à 23 heures.
● **Saint-Brieuc** (Côtes-d'Armor), parc expo Brézillet, 60 exposants, entrée 20 F, jusqu'au dimanche 8 décembre de 10 heures à 19 heures.
● **Moulins** (Allier), parc expo, 55 exposants, entrée 20 F, samedi 7 et dimanche 8 décembre, de 10 heures à 20 heures.
● **Vierzon** (Cher), parc expo, 100 exposants, entrée 20 F, samedi 7 et dimanche 8 décembre, de 9 h 30 à 19 heures.
● **Nîmes** (Gard), parc expo, 140 exposants, entrée 35 F, du samedi 7 au dimanche 15 décembre, de 10 heures à 19 heures, nocturne vendredi 13 jusqu'à 23 heures.

BROCANTES

● **Pontoise** (Val-d'Oise), parc expo, 100 exposants, samedi 7 et dimanche 8 décembre.
● **Mâcon** (Saône-et-Loire), parc expo, 75 exposants, samedi 7 décembre et dimanche 8 décembre.
● **Sommoulou** (Pyrénées-Atlantiques), 150 exposants, samedi 7 et dimanche 8 décembre.
● **Courtenay** (Loiret), 60 exposants, samedi 7 décembre et dimanche 8 décembre.
● **Redon** (Ille-et-Vilaine), salle des fêtes, 45 exposants, samedi 7 et dimanche 8 décembre.
● **Le Faou** (Finistère), 40 exposants, samedi 7 et dimanche 8 décembre.

VENTES

Meubles d'aristocrates

PLUSIEURS VENTES de mobilier et d'objets d'art auront lieu à Monaco les 14 et 15 décembre. Loin du classique, Christie's présente la succession du décorateur Henri Samuel, qui se distingue par un éclectisme raffiné. Il résumait lui-même sa recherche en trois mots : naturel, logique et confort. On y ajoute l'exigence d'une qualité véritablement aristocratique.

Tel les grands « marchands-merciers » du XVIIIe siècle qui choisissaient pour leurs clients les meilleurs ébénistes, bronziers ou laqueurs, Henri Samuel passait volontiers commande de meubles aux artistes. Ainsi retrouve-t-on dans son appartement un choix de mobilier contemporain : bureau semi-circulaire de Sylvain Dubuisson, gainé de parchemin (20 000 F à 30 000 F), table en forme de double croix en Plexiglass et laiton, travail de l'Atelier A vers 1970 (5 000 F à 7 000 F), paire de fauteuils à dossier formé d'une armature en laiton, posés sur un piétement en Plexiglass édité d'après une médaille de Philippe Hiquilly vers 1970 (12 000 F à 15 000 F), plusieurs tables en bronze de Diego Jacometti (entre 50 000 F et 500 000 F, selon l'importance).

Sotheby's, de son côté, va offrir aux enchères le contenu de la villa portugaise du comte et de la comtesse de Paris. Ici, les portraits de famille font figure de pièces historiques. On pourra admirer la princesse Palatine par Rigaud (1659-1743), réalisée d'après l'original de 1713 (400 000 F à 600 000 F), le prince de Joinville, fils du roi Louis-Philippe, par Winterhalter (1806-1873), 150 000 F à 200 000 F.

Une dizaine de toiles évoquent la conquête de l'Algérie, commencée par la prise d'Alger en 1830, sous le dernier ministère de la Restauration. Des oeuvres de Perrault, Danzats et Philippoteaux sont estimées entre 30 000 F et 80 000 F. Une soixantaine de dessins, aquarelles et souvenirs de voyages du prince de Joinville (1818-1900) se vendront de 600 F à 6 000 F.

Pour les meubles, la plus belle pièce est un salon en bois doré d'époque Empire ayant appartenu à Talleyrand, composé de dix fauteuils (300 000 F à 400 000 F). Parmi les objets d'art figurent des services de table en porcelaine : un modèle *XIXe en porcelaine* de Paris (98 pièces, 15 000 F à 20 000 F), un autre en porcelaine de Worcester, environ 150 pièces (40 000 F à 60 000 F) et des services de verres en cristal (4 000 F à 30 000 F).

Les amateurs d'objets du XVIIe classique pourront se rendre à la vacation du samedi 14 décembre, où sont proposés par Sotheby's des objets d'art et du mobilier de haut niveau, mais c'est à Paris que sera vendu la semaine prochaine le meuble le plus prestigieux de la saison, le coffret à bijoux de Marie-Antoinette. Livré en 1770 pour son mariage avec le dauphin, il est orné de plaques en porcelaine de Sèvres, et estampillé Martin Carlin. Interdit de sortie de territoire, ce coffret est estimé entre 16 et 20 millions de francs, et sera vendu à l'hôtel George V lundi 9 décembre par Me Tajan.

Catherine Bedel

★ Christie's, dimanche 15 décembre, Metropole Palace, 4, avenue de la Madone, à Monte-Carlo. Exposition sur place les 13 et 14 décembre de 10 à 20 heures.

★ Sotheby's, samedi 14 et dimanche 15 décembre. Sporting d'hiver. Place du Casino, à Monte-Carlo. Exposition jeudi 12, de 16 heures à 20 heures, vendredi 13, de 10 heures à 19 heures.

★ Hôtel George V, 75008 Paris, lundi 9 décembre. Exposition sur place dimanche 8. Etude Tajan : 01-53-30-30-30.

Couvert et pluvieux

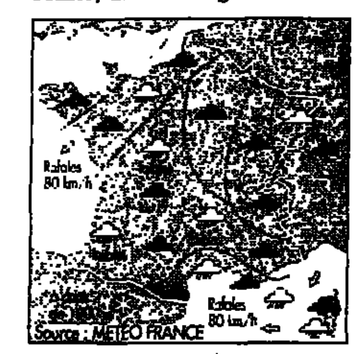
UNE PERTURBATION va onduler sur la France pendant au moins quarante-huit heures. La dépression située sur l'Espagne remonte vers les Pyrénées, et des pluies modérées se produiront dans les régions méditerranéennes, surtout dans le sud-est du Massif Central. Les cumuls seront importants.

Vendredi matin, le ciel sera voilé en Bretagne, dans le Cotentin, en Alsace, en Lorraine, en Bourgogne, en Franche-Comté, dans les régions Rhône-Alpes et Champagne-Ardenne. Dans toutes les autres régions, le temps sera couvert et pluvieux. Les pluies seront en général faibles et éparses, sauf dans les pays de Loire – où elles pourront être modérées – et en Languedoc-Roussillon, dans le Tarn et l'Ariège, où les pluies modérées donneront des cumuls avoisinant les 100 millimètres en vingt-quatre heures. Il neigera dans les Pyrénées au-dessus de 1 800 mètres et dans les Alpes du Sud au-dessus de 1 400 mètres. Le vent d'est soufflera fort en Méditerranée, avec des rafales pouvant atteindre les 100 km/h. Le vent de nord-est atteindra 60 km/h dans le sud de la Bretagne, les pays de Loire et les Charentes.

L'après-midi, il y aura peu de changement. Les pluies resteront modérées en Languedoc-Roussillon et sur le reste du littoral méditerranéen. Le vent d'est faiblira un peu en Méditerranée, mais les rafales atteindront encore 80 km/h. Quelques éclaircies perceront en Aquitaine et dans la région Midi-Pyrénées. Le vent de nord-est soufflera à 60 km/h en rafales sur les côtes du sud de la Bretagne, sur les pays de Loire et les Charentes.

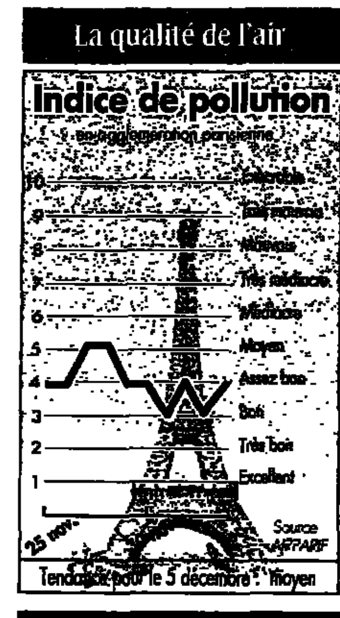
Les températures matinales seront de l'ordre de 4 à 6 degrés en général, localement de –1 à 2 degrés dans le Nord-Est et de 7 à 10 degrés dans les régions méridionales. L'après-midi, le thermomètre atteindra de 5 à 8 degrés en général, localement de 9 à 12 degrés près des côtes atlantiques et de 11 à 13 degrés dans les régions méridionales.

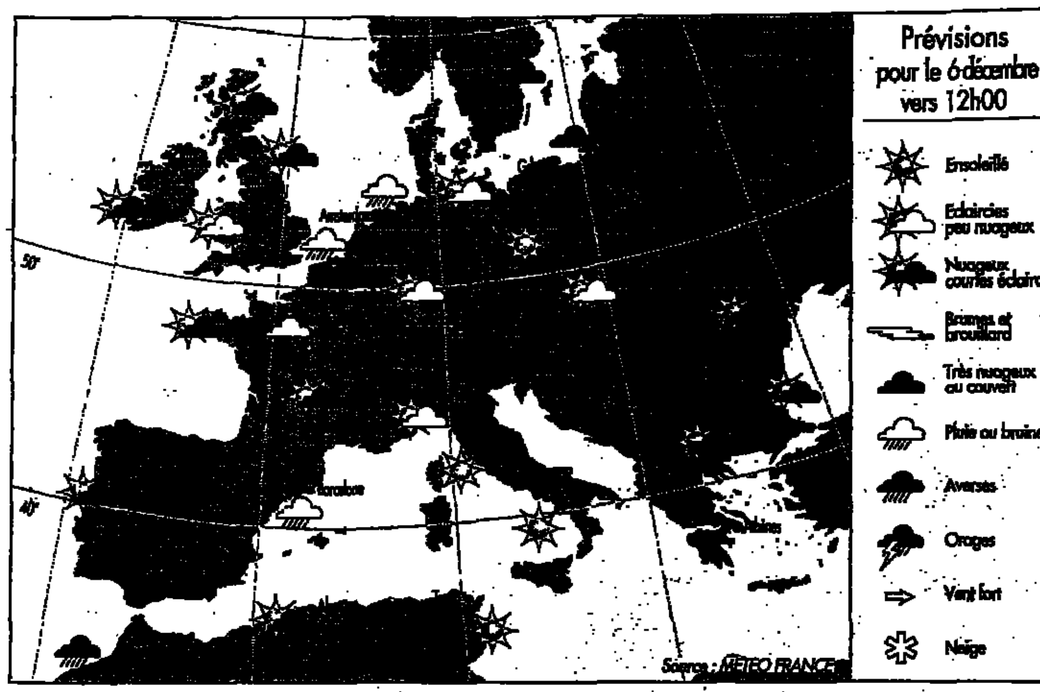
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 6 décembre vers 12h00.

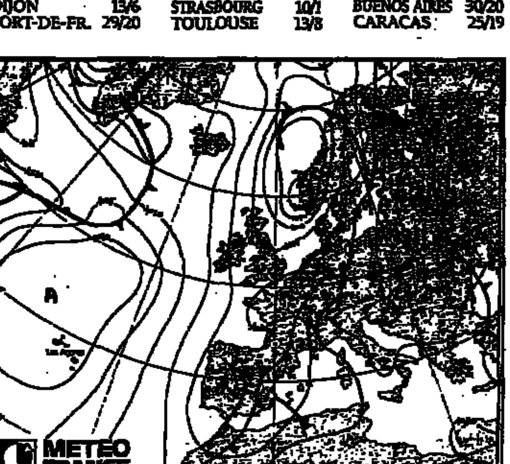
La qualité de l'air



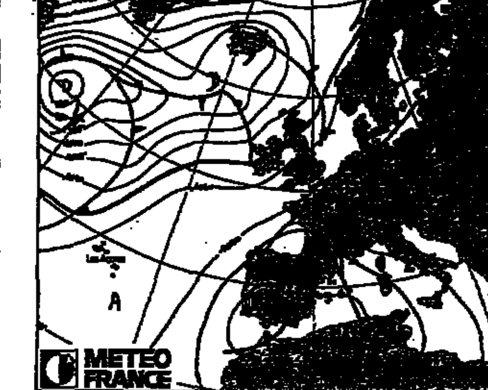


TEMPÉRATURES du 4 décembre maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	17/3
BIARRITZ	11/6
BORDEAUX	9/8
BOURGES	7/5
BREST	10/3
CAEN	9/0
CHERBOURG	10/–2
CLERMONT-F.	15/9
DIJON	13/6
FORT-DE-FR.	29/20
GRENOBLE	14/3
LILLE	9/4
LIMOGES	9/7
LYON	13/7
MARSEILLE	14/11
NANCY	10/7
NANTES	10/3
NICE	14/7
PARIS	9/6
PAU	13/7
PERPIGNAN	16/12
POINTE-À-PIT.	28/17
RENNES	9/0
ST-DENIS RÉUNION	29/22
ST-ÉTIENNE	13/10
STRASBOURG	10/1
TOULOUSE	13/8
TOURS	7/5
ÉTRANGER	
ALGER	21/4
AMSTERDAM	8/4
ATHÈNES	14/9
BANGKOK	34/25
BARCELONE	17/12
BELGRADE	4/0
BERLIN	9/0
BOMBAY	32/25
BRASILIA	25/19
BRUXELLES	8/5
BUCAREST	9/5
BUDAPEST	0/–3
BUENOS AIRES	30/20
CARACAS	25/19
CHICAGO	1/–7
COPENHAGUE	6/5
DAKAR	27/22
DJAKARTA	31/24
DUBAI	27/22
DUBLIN	6/0
FRANCFORT	11/5
GENÈVE	6/0
HANOI	21/18
HELSINKI	2/1
HONGKONG	24/19
ISTANBUL	11/18
JÉRUSALEM	24/15
KIEV	5/3
KINSHASA	29/22
LE CAIRE	20/14
LIMA	22/17
LISBONNE	13/6
LONDRES	10/0
LOS ANGELES	17/8
LUXEMBOURG	6/5
MADRID	10/4
MARRAKECH	18/9
MEXICO	25/10
MILAN	8/1
MONTRÉAL	2/0
MOSCOU	0/0
MUNICH	5/–4
NAIROBI	23/14
NEW DELHI	26/18
NEW YORK	8/6
PALMA DE M.	18/9
PÉKIN	6/–8
PRAGUE	5/–4
PRETORIA	30/14
RABAT	19/10
RIO DE JAN.	32/23
ROME	14/0
SAN FRANC.	15/9
SANTIAGO	24/10
SÉVILLE	17/11
ST-PÉTERS.	5/0
STOCKHOLM	6/5
SYDNEY	25/18
TENERIFE	23/17
TOKYO	13/7
TUNIS	20/7
VARSOVIE	3/0
VENISE	11/–1
VIENNE	6/–1



Situation le 5 décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 7 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le qualunquiste

IL Y A un fait nouveau dans la vie politique italienne. C'est le succès grandissant, spectaculaire, du « Front de l'homme quelconque » : *« l'uomo qualunque »*.

Que veut-il, ce front ? Et d'abord, qu'est-il ? Il est malaisé de répondre. Le qualunquiste est d'abord un mécontent. Il est contre ce qui est. Il est anticommuniste, antimarxiste, antiprotectionniste. Il se déclare neutre dans le match république-monarchie. Son inspiration, s'il faut lui en chercher une, est libérale. Il respecte la religion, n'entend pas remettre en cause le concordat signé entre le Vatican et Mussolini. Il est aussi antifasciste (puisqu'il est libéral !), mais il est plein de mansuétude pour les anciens fascistes, et compréhensif pour les néofascistes. Son fondateur, Guglielmo Giannini, résume toute la position du mouvement dans une formule simple et vague : *« Ce que nous sommes ? Nous sommes la foule. »*

La foule, ce composé, ou cette synthèse de tous les appétits humains et de toutes les complexions des électeurs. La foule qui est mal nourrie avec les cartes de ravitaillement, qui, ayant chèrement payé son engouement pour les gestes mussoliniens, se méfie des tribuns ; qui est trop ancrée dans les moeurs locales, ses préjugés ancestraux, ses croyances acquises, pour ne pas craindre les vents nouveaux ; qui a la nostalgie de la vie facile, faim de pain, soif de jeux.

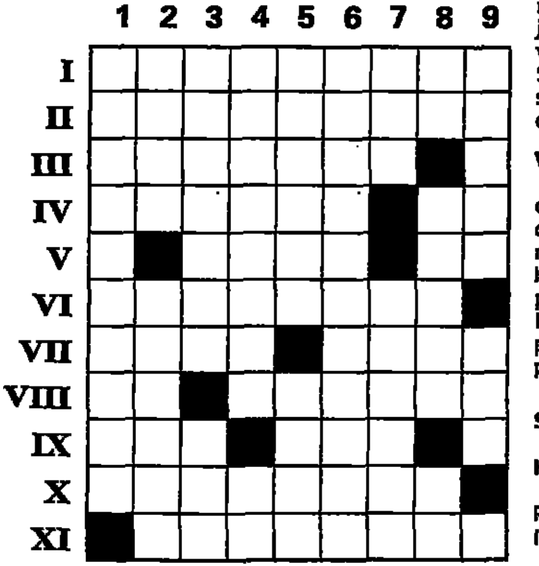
L'Italien est littéralement désorienté. Les ennemis du Front de l'homme quelconque proclament que Giannini et les siens sont des fantoches spéculant sur les rancoeurs et les appétits de cette foule sans espoir. Les dirigeants qualunquistes répliquent qu'ils ont comme programme de rétablir l'ordre, les valeurs, les libertés provinciales, la justice sociale, la concurrence commerciale, et d'édifier un Etat spécifiquement italien.

Jean d'Hospital
(6 décembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6967

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min)*



HORIZONTALEMENT

I. Une femme qui ne se prive pas de sorties. – II. Une façon d'aller ventre à terre. – III. Il faut faire signe quand on y joue. – IV. Qui est dans un trou. Cri d'horreur. – V. Suffisants quand ils sont grands. Elément de jupe. – VI. Virginal, en Angleterre. – VII. Quand elle est vide, on déménage. Echéance pour la cigale. VIII. En Suisse. Qui en a plus qu'assez. – IX. Corps de blason. Un signal bref. – X. Chatouille quand elle est petite. – XI. Ne cesse pas de regarder.

VERTICALEMENT

1. Tour de taille. – 2. Une partie de l'Oubangui. Partie du bar. – 3. Procédais à des exclusions. Dans le nom d'un fleuve de Suède. – 4. Qui viennent de la même matrice. Lettres pour réparer un oubli. – 5. Dans une locution adverbiale s'appliquant à un légat. Sous roche, pour de lointains ancêtres. – 6. Un bon certificat. – 7. Eclate. Machine de menuiserie. – 8. Note. Ne se presse pas pour arriver. Presque rien. – 9. Peut s'opposer à la pitié. Fête.

SOLUTION DU N° 6966

HORIZONTALEMENT

I. Doublures. – II. Eclairage. – III. Priseuses. – IV. Régies. – V. Il. Aïe. – VI. Sanieuses. – VII. Siècles. – VIII. Ilote. – IX. Visiteurs. – X. Elève. Pou. – XI. Sise. Tics.

VERTICALEMENT

1. Dépressives. – 2. Ocre. Aï. Ili. – 3. Uligineuses. – 4. Basilic. Ive. – 5. Liée. Elite. – 6. Urus. Uélé. – 7. Ras. Assoupi. – 8. Egérie. Troc. – 9. Ses. Es. Esus.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **RUSSIE.** Le trafic aérien civil entre Moscou et la capitale tchétchène Grozny devrait reprendre vendredi 6 décembre. – *(AFP.)*

■ **SUISSE.** Crossair, filiale de la compagnie aérienne suisse Swissair, ouvrira, vendredi 13 décembre, au départ de Zurich, une ligne régulière avec Sarajevo (Bosnie), qu'elle desservira trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** Pour absorber le nombre croissant de passagers et le développement continuel du fret, 41 nouveaux aéroports seront construits en Chine au cours des quinze prochaines années. Ils seront pour la plupart situés autour de capitales provinciales et de grandes villes comme Pékin – où il s'agit d'aggrandir les installations actuelles, – Canton et Shanghai. – *(AFP, AP.)*

■ **SINGAPOUR.** L'aéroport de Changi va être équipé d'un troisième terminal, qui lui permettra d'accueillir les nouvelles générations de gros porteurs et 20 millions de passagers par an. Les travaux de construction de ce nouveau terminal qui devrait être mis en service en 2004 commenceront en 1999. – *(AP.)*

PARIS EN VISITE

Samedi 7 décembre

■ **MUSÉE RODIN** (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, 77, rue de Varenne (Institut culturel de Paris).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** (50 F), 11 heures, sortie du métro Cité (Claude Marti).

■ **LE VIEUX REUILLY** (50 F), 11 heures, 101, rue de Reuilly (Didier Bouchard).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la peinture des pays du Nord, 11 h 30 ; chefs-d'œuvre de la peinture française, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition La Cité interdite, 12 heures (50 F + prix d'entrée), hall d'entrée (Odyssée) ; 14 h 30 (30 F + prix d'entrée) (Musées de la Ville de Paris).

■ **L'OPÉRA-BASTILLE** (55 F + prix d'entrée), 12 heures, hall d'entrée (Mathilde Hager).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Picasso et le portrait (40 F + prix d'entrée), 13 heures, en bas de l'escalier (Approche de l'art) ; exposition Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien (34 F + prix d'entrée), 15 heures, hall d'entrée (Musées nationaux) ; exposition Picasso et le portrait (50 F + prix d'entrée), 15 h 45, sortie du métro Champs-Elysées Clemenceau (Suzette Sidoun).

■ **LA MAISON DU FONTAINIER** (40 F), 13 h 30, 42, avenue de l'Observatoire (Sauvegarde du Paris historique).

■ **DE SAINT-MÉDARD** au quartier Mouffetard (50 F), 14 h 30, devant la façade de Saint-Médard (Paris pittoresque et insolite).

■ **DES INVALIDES** à l'Hôtel Matignon (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Varenne (La Parisienne).

■ **LA MAISON DE VICTOR HUGO** (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 6, place des Vosges (Musées de la Ville de Paris).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, en haut du funiculaire, devant le restaurant panoramique (Connaissance de Paris).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Baselitz (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES** : exposition Asterix (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Musées nationaux).

■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 8, rue Elzévir (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE VILLAGE DE PASSY** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Passy (Paris capitale historique).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 15 heures, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **L'INSTITUT DE FRANCE** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Monuments historiques).

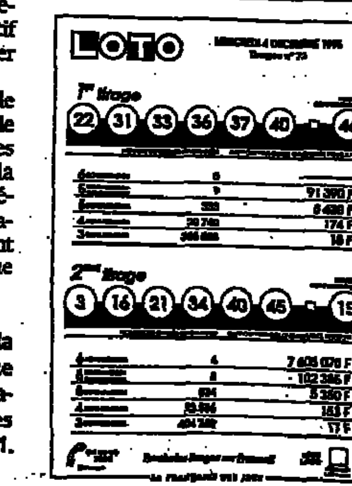
SEMAINE DE LA BONTÉ

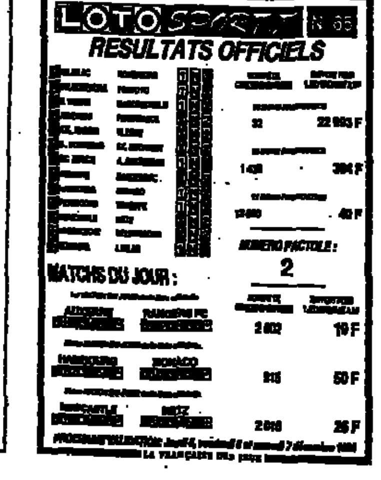
Cas n° 14867. Créer pour s'introduire dans le monde des sons. Stéphanie souffre d'un handicap auditif profond mais sa volonté de s'insérer professionnellement est grande.

Il lui serait actuellement possible de suivre une formation en atelier de création textile afin de trouver des débouchés dans la création et la vente de textiles. Cette chance, Stéphanie voudrait la saisir, mais le salaire de sa mère ne peut entièrement payer cette formation. Il manque 1 000 francs.

★ **Prière d'adresser les dons à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52X ou chèques bancaires. Tél. : 01-45-44-18-81. Fax : 01-42-22-47-74.**

JEUX





LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http://www.lemonde.fr
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province :	08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

FOLK Carrefour des nouvelles tendances, témoin de l'atomisation des musiques d'aujourd'hui, les Rencontres Transmusicales de Rennes, qui ont lieu du 5 au 8 décembre, n'en oublient pas pour autant leur Bretagne natale. D'autant moins que celle-ci, tout comme la grande famille celte, affiche ses envies de croisements et de modernité. L'an dernier déjà, Alan Stivell, Ar Re Yaouank et Yann Tiersen côtoyaient les allumés du rock et de la techno. ● *CETTE ANNÉE, le festival a concocté pour sa nuit d'ouverture une fête* fin de siècle où gigues, gwerziou et brumes d'Ecosse traverseront mers et continents, convoyés par l'électricité et les ordinateurs. ● AU PROGRAMME : Carré Manchot, Ashley Mac Isaac, Annie Ebrel, Martyn Bennett et l'Afro-Celt Sound System. Autant de repères qui nous forcent à revisiter les frontières du monde *musical celte.*

Les Transmusicales célèbrent le monde celte, de Glasgow... à Dakar

La musique irlandaise ou bretonne n'en finit pas de remplir les salles et de se métisser. Le festival de Rennes se devait de rendre compte de cet engouement sans renoncer évidemment à la confrontation de ce genre ancestral avec les techniques d'aujourd'hui


FRANÇOIS JATTIOT

LES LES LES BARDES BRETONS se portent bien. On pourrait dater cette vitalité retrouvée du moment de la sortie d'un album, *L'Héritage des Celtes*, publié en 1994 par le guitariste quimpérois Dan Ar Braz. Commandé à l'origine par le Festival de Cournouaille de Quimper (fondé en 1948 par Pierre-Jakez Hélias) sous la forme d'un spectacle « interceltique », le projet de *L'Héritage* s'est transformé, devant l'adhésion immédiate du public, en un enregistrement fédérant 75 musiciens – Bretons, Irlandais, Ecossais, Gallois –, fine fleur de la musique celte contemporaine. Succès discographique inattendu (200 000 exemplaires, double disque d'or), cet album semble avoir donné le signal d'une vogue qui ne s'est pas démentie depuis. La puissance évocatrice de ces musiques colore de ses embruns, avec plus ou moins de bonheur, maints projets discographiques.

Carré Manchot n'a jamais autant tourné. Le groupe a donné en 1996 plus de cent concerts. Le 27 juillet, à Cléguérec, 7 000 personnes ont fêté le dixième anniversaire des plus populaires animateurs de *festoù-noz* de Bretagne. Cette kermesse célébrait à l'origine la fin des moissons. Le *fest-noz* est aujourd'hui un rite de la vie culturelle et sociale bretonne. Chaque samedi, une trentaine de ces « bals » rassemblent plus de 20 000 personnes. Plusieurs générations y communient autour de danses qui, au bout de la nuit, virent souvent à la fête extatique. Hervé Le Lu est le sonneur (ou joueur de bombarde) de Carré Manchot, qui comporte aussi guitare, basse, accordéon diatonique et flûte traversière. Si le groupe adapte beaucoup de thèmes traditionnels sans recourir à la machinerie synthétique, les mots employés pour décrire ces ambiances évoquent plus les *raves* techno que la fête de village : *« La communion entre les danseurs et les musiciens va souvent jusqu'à la transe comme lors de fêtes tribales. »*

PÉPINIÈRE

En défendant une culture et une langue, les années de régionalisme militant ont préservé une musique. La pépinière des musiciens bretons doit beaucoup au tissu associatif local et aux structures modestes mais essentielles (café-concert, labels discographiques, festivals) qui leur ont permis de s'exprimer. Certains cousins celtes leur envient cette chance. En Ecosse par exemple, le moule britannique a souvent muselé les traditions. Au point que Glasgow confie à sa diaspora le soin de lui faire retrouver ses racines. Ashley Mac Isaac et Martyn Bennett sont tout deux nés au Canada : le premier, il y a vingt et un ans, en Nouvelle-Ecosse (au Cap-Breton !) ; le second, il y a vingt-quatre ans, à Terre-Neuve. Elevés dans un environnement attaché à l'héritage de leurs ancêtres émigrants écossais, ils ont baigné dans les chants, les contes et les rythmes venus des Highlands.

Ashley Mac Isaac est né un violon à la main. Jusqu'à l'âge de dix-sept ans, il a accompagné mariages et funérailles, *reels* et *square dances*. Un séjour de plusieurs mois à New York a bouleversé sa vision du monde et son approche musicale : *« Je sortais de ma communauté celte préservée par le temps et l'isolement. Et, soudain, je recevais toute la violence de l'Amérique urbaine. Sa musique, ses rites, ses sous-cultures si excitantes pour un adolescent. J'ai senti qu'il fallait que je replace mon violon dans ce contexte, que je donne à mes danses ancestrales toute l'énergie de la ville et de sa rébellion. »*

GÉNÉRATION TECHNO

Trop jeune pour avoir connu le mouvement punk ou même le folk-rock soiffard des Irlandais des Pogues, Ashley s'inspirera des tendances les plus radicales du rock contemporain. *« Mon rêve, c'est de me faire accompagner par Metallica. »* Sur scène ou sur son album, *Hi How Are You Today ?*, ce jeune homme en colère, marathonien des concerts (trois cent vingt donnés cette année), déploie avec son groupe un dynamisme ébouriffant. *« La foule qui danse aux concerts de rock ressemble à celle des fêtes traditionnelles. Le* stage diving [plongeon de la scène] *en plus. »*

Si, au rock, Martyn Bennett a préféré la techno, c'est peut-être que, après son enfance canadienne, ce joueur de cornemuse (également violoniste, flûtiste et percussionniste) est retourné vivre en Ecosse. A Edimbourg, comme dans tout le Royaume-Uni, la culture des clubs s'est imposée à la fin des années 80. Martyn a vite compris les connections possibles entre ces nouveaux sons et ceux de ses origines : *« Des genres comme le hip-hop, la jungle ou la techno s'inspirent de musiques noires qui peuvent très bien s'adapter à la frénésie des rythmes celtes. A l'origine, ces musiques traditionnelles étaient vouées à la danse, à la fête. Il est naturel que les dance music d'hier s'adaptent à celles d'aujourd'hui. »* Sur scène, ce multi-instrumentiste s'accompagne d'échantillonneur, de séquenceur et de bandes DAT. Mais il se méfie aussi des machines et de l'ambiance des clubs : *« En boîte, les gens sont souvent trop renfermés et préoccupés par leur look. Ma musique leur redonne l'envie de sourire et de partager. Beaucoup ont aussi oublié que l'Ecosse est pleine de montagnes et de paysages magnifiques. J'apporte l'esprit des Highlands dans les discothèques. Au besoin, je sample des chants d'oiseaux et le bruit des torrents. La danse et le spirituel peuvent faire bon ménage. »*.

On se méfie de ces quêtes revendiquées de spiritualité. Les concepts new age ont fourni trop de prétextes fumeux au marketing.

La puissance évocatrice des musiques celtes relevées de quelques nappes de synthétiseur a produit de mauvais disques d'un mysticisme creux [*Stone Age*, par exemple]. Le projet Afro Celt Sound System et le disque *Volume 1 Sound Magic* n'évitent pas tous les pièges du genre, mais cette rencontre entre les musiques traditionnelles africaines et celtiques surprend par l'enthousiasme communicatif de ses protagonistes. Le concept n'est pas si nouveau. Le rock, après tout, n'est-il pas né de ce mélange ?

Un producteur – ni Celte, ni Africain –, Simon Emmerson, a décidé de l'adapter à la génération techno. Ce Britannique, ancien membre des groupes Week End et Working Week, DJ pionnier de la vague acid-jazz, a trouvé l'inspiration alors qu'il produisait un album du chanteur sénégalais Baaba Maal. Une flûte irlandaise s'était mariée harmonieusement à la voix noire et au son cristallin de la kora...

En juillet 1995, il invita donc une pléiade de virtuoses africains et celtes à se côtoyer dans les studios Real World de Peter Gabriel, coutumiers de ce genre de rencontres. L'aventure est allée au-delà de ses espérances. *« Les musiciens ont collaboré avec une incroyable facilité,* explique Simon. *Un chanteur comme l'Irlandais Iarla O'Lionaird, qui n'avait joué ses* sean los *ancestraux que sur le circuit folk, s'est trouvé complètement en phase avec les griots. La harpe celtique de Myrdhin, le* bodhran [percussion irlandaise] *de James McNally semblaient parler la même langue que la kora de Kauwding Cissokho ou le tama* [ou talking drum] *de Masamba Diop. Nous avons donné naissance à un véritable groupe. »*

Simple coïncidence ? *« Il y a des théories qui expliquent ces liens,* reprend Simon Emmerson. *Certains historiens pensent que les migrations celtes sont passées par l'Afrique. Des récits de l'Antiquité parlent de Celtes noirs. Au pays de Galles, des musiciens d'origine somalienne ont écrit une histoire de ces* Black Celts *et formé un groupe, Land Of My Mother, où ils chantent en gallois. »*

L'intervention de la nouvelle technologie ne détruit-elle pas l'essence de ces musiques ? « Manu Dibango explique parfois que c'est une forme de racisme que de refuser aux Africains le droit de se servir de la technologie moderne. » Grâce aux machines, deux « tribus » ont pu se rencontrer et créer les musiques de danse du futur.

Stéphane Davet

Annie Ebrel, le blues des Côtes-d'Armor

Lieu de fête communautaire, le fest-noz est aussi le vivier de la musique bretonne. C'est là, par exemple, qu'Annie Ebrel a fait ses premières armes, il y a une douzaine d'années. A vingt-six ans, cette originaire de Callac est devenue une des grandes voix du gwerz, cette espèce de blues breton développé en de longues épopées mélancoliques. A l'égal de Yann-Fanch Kemener, Denez Prigent, Erik Marchand ou de la mythique et regrettée Madame Bertrand, cette vocaliste ténébreuse s'enracine dans la plus profonde des traditions. Mais sûre de la vitalité de sa culture, elle ne rejette aucune fusion.

Jeudi 5 décembre, la pureté austère de son chant rencontrera ainsi la rondeur de la contrebasse de Riccardo Del Fra. Ouvert à toutes les aventures, cet ancien musicien de Chet Baker transformera-t-il la petite Bretonne en Billie Holiday des Côtes-d'Armor ? Un disque devrait aussi bientôt répondre à cela.

Délicate restructuration du festival

EN 1995, les Rencontres transmusicales de Rennes n'avaient pas réussi leur périlleux pari : faire le plein de salles plus grandes à l'aide d'une programmation plus aventureuse. On s'était peu déplacé pour découvrir le travail expérimental, mais scéniquement peu spectaculaire, des DJ du mouvement trip hop. La grève des cheminots n'ayant par ailleurs pas arrangé leurs comptes, les organisateurs durent faire face à un déficit de 1 million de francs, le plus lourd depuis la création du festival, il y a dix-sept ans. Cumulé au déficit antérieur, la dette du festival s'élevait alors à 2,5 millions de francs. La situation réclamait un plan drastique de restructuration.

LABEL RENNAIS

Au début de l'année, Hervé Bordier, l'un des trois responsables et cofondateurs des Trans, annonçait son départ – il a pris aujourd'hui la direction de l'Aéronef, salle de spectacles lilloise. Quatre des neuf salariés d'ATM (Association transmusicales) étaient par ailleurs licenciés. La structure cessait alors jusqu'en septembre 1996 ses activités annexes, comme la production de spectacles à l'Ubu, salle attenante à la Maison de la culture de Rennes, ou son programme d'action et d'éducation artistique. Le festival prévoyait de réduire son déroulement de quatre à trois soirs. L'administratrice, Béatrice Macé, annonçait que le plan de rétablissement s'étalerait jusqu'en 1998.

Satisfaite des efforts consentis, la mairie, principal bailleur de fonds du festival avec une subvention de 4 millions de francs, votait en mai une subvention complémentaire de 1 million de francs. On murmurait aussi qu'en échange de ces subsides les Transmusicales cédaient leur nom à la municipalité, inquiète du départ d'Hervé Bordier et de la fragilité économique de l'entreprise. Le maire (PS), Edmond Hervé, et son équipe ne voulaient pas risquer de voir un jour un événement aussi prestigieux leur échapper. Du côté des organisateurs, on nie que la mairie a racheté le nom du festival. Tout juste admet-on avoir concédé à la ville que les Rencontres transmusicales soient définitivement un label rennais, à condition que l'équipe fondatrice conserve son indépendance *« artistique et philosophique »*.

Cette restructuration générale aura permis que le budget de ces 18es Trans ne souffre pas de la rigueur. Bien que réduit à trois jours, le festival disposera d'un budget similaire à celui de 1995, soit près de 9 millions de francs. Le budget artistique, géré par Jean-Louis Brossard, reste de 900 000 francs. Même si le coût des cachets des groupes a eu tendance à flamber ces douze derniers mois, les organisateurs, pariant sur un taux de remplissage moyen, espèrent une recette de billetterie de 2,6 millions de francs. Ils se heurtent pourtant au même problème que l'an passé. La ville manquant de salles de spectacles intermédiaires, le festival est obligé d'investir des lieux, comme la salle omnisports, trop grands et trop lourds budgétairement par rapport à la spécificité de la programmation.

S. D.

Un programme en trois nuits

● **Éclectisme.** Difficile de maintenir sa réputation de festival le plus « branché » de France quand il est aujourd'hui impossible de s'assurer par contrat l'exclusivité de programmation d'un artiste. On croisera ainsi dans les salles rennaises plusieurs groupes entendus récemment à Paris. L'orthodoxie rock tient sa journée vedette, vendredi avec entre autres l'ancien Père Ubu, David Thomas, Mass Hysteria, Nada Surf, Kula Shaker, The Driven et les Screaming Trees de Seattle. Les multiples courants de la techno pourront enfin s'exprimer dans une salle adaptée – l'Espace –, avant la traditionnelle rave orgiaque de clôture. Rencontre incongue, jeudi à l'Omnisports, d'une tzigane (Véra Bila), du chantre du easy listening (Mike Flowers), de rappeurs samoans (Boo Yaa Tribe) et d'un percussionniste brésilien (Carlinhos Brown).

● **Jeudi 5 décembre.** Ubu : Jérôme Minière, Monk & Canatella, Nicolette. 15 h 30. 60 F. Omnisports : Véra Bila & Kale, The Mike Flowers Pops, General D, Boo Yaa T.R.I.B.E., Carlinhos Brown. 18 heures. 130 F. Salle de la Cité : Carré Manchot, Ashley Mac Isaac, Annie Ebrel, Martyn Bennett, Afro Celt Sound System. 22 heures. 100 F. Espace : Soirée Free Zone avec DJ Morpheus, Ashley Beedle, Kruder & Dorfmeister, Alex Reece, LTJ Bukem & MC Conrad, DJ Geoffroy. 22 heures. 100 F. Triangle : If, Choream. 18 h 30. 30 F. MJC Cleunay : Useless, Candie Prune, Sherpas, Spicy Box. 16 h 30. 30 F.

● **Vendredi 6 décembre.** Ubu : Ulan Bator, Ani Difranco, David Thomas and Two Pale Playboys. 15 h 30. 60 F. Omnisports : Mass Hysteria, The Driven, Nada Surf, Kula Shaker, Screaming Trees. 19 heures. 130 F. Salle de la Cité : Sneaker Pimps, Meira Asher, Lionrock, The Aloof. 23 h 30. 100 F. Espace : Soirée Zone France avec Sex Toy, Sven Löve, Impulsion, Ilana, Rom, Miss Kitin, DJ Kevin, Tao Pai Pai, DJ Crabbe, Poupie Colors. 22 heures. 100 F. Maison de quartier de Villejean : Les Rabza, Les Déesses africaines, Soulchoc, 2 Bal 2 Neg'. 17 h 30. 30 F.

● **Samedi 7 décembre.** Ubu : Hanuman Care Kit, Rinôçerôse, Deche dans face. 15 h 30. 60 F. Salle de la Cité : Faust, Jayne Cortez & The Firespitters, Alan Vega & Alex Chilton & Ben Vaughn, Mundy, Shaï No Shaï. 20 heures. 100 F. Parc des Expositions, Rennes aéroport : Soirée Planète avec Dimitri From Paris, DJ Gregory, Roger Sanchez, DJ Sneak, DJ Tonka, Justin Robertson, Patrice Moore, Paul Johnson, Daft Punk, Terry Mullan, The Propellerheads, Carl Cox, CJ Bolland, Roland Casper, Jori Hulkkonen. 23 heures. 160 F. Maison de Quartier de La Bellangerais : Mystica Teacha, Little J & le PM, Lone, Busta Flex. 17 h 30. 30 F.

● **Contact.** Transmusicales de Rennes. Tél. : 02-99-31-12-10. Locations : toutes les Fnac, Ticket + (tél. : 01-49-87-50-50), 3615 BILLETEL (2,23 F la minute).

Fénelon, Holliger et Kurtag, trois cas de mutation esthétique

Le pluralisme de la musique contemporaine

PHILIPPE FÉNELON : « Dix-huit Madrigaux », d'après « Les Elégies », de Duino, de Rainer Maria Rilke (création). Amphithéâtre de l'Opéra Bastille, le 18 novembre. HEINZ HOLLIGER : « Concerto pour violon et orchestre "Hommage à Louis Soutter" » (création française). GYÖRGY KURTAG : « Songs of Despair and Sorrow », op. 18 ; « Stèle » op. 33 (créations françaises). Théâtre des Champs-Elysées, le 28 novembre.

Jamais au XXe siècle la création musicale n'a semblé aussi peu assujettie à une esthétique dominante que depuis le début des années 90. Ce pluralisme – que certains considèrent comme une crise – s'apprécie jusque dans la trajectoire personnelle de compositeurs dont on pensait qu'ils s'étaient forgé un style durable et homogène. Trois nouveaux cas de mutation viennent ainsi d'être révélés par le Festival d'automne à Paris.

On savait Philippe Fénelon érudit. On le savait aussi enclin au raffinement. On le savait enfin, depuis *Le Chevalier imaginaire* (opéra livré en 1992), à l'étroit dans le costume de moderniste indépendant. La création des *Dix-huit Madrigaux* a indiqué comment, sans renier sa nature délicate et son goût de l'histoire, Philippe Fénelon est parvenu au renouvellement. Tout simplement, en osant, à l'âge de quarante-quatre ans, aller jusqu'au bout de sa sensibilité pour en dégager une expression humble mais universelle.

Des pièces pourvues d'une oppressante densité intimiste

L'œuvre repose sur un subtil découpage des *Elégies*, de Rainer Maria Rilke, et utilise un effectif à coloration baroque tant sur le plan des voix (deux sopranos, haute-contre, deux ténors, basse) que sur celui des instruments (trio à cordes, téorbe). Cependant, elle évite de se fixer sur une manière aisément repérable pour s'attacher à une féconde interprétation d'une tradition remontant jusqu'au Moyen Age. Le travestissement permanent du langage musical s'effectue avec naturel au cours de soixante-quinze minutes de judicieuses variations portant autant sur la manière que sur l'esprit. L'essentiel de la réussite de Fénelon tient à un traitement de l'harmonie qui dépasse l'opposition entre consonance et dissonance pour opérer une sublimation du concept d'intervalle. La force motrice de cette musique provient non du rapprochement des voix, mais bien de leur écartement et, donc, de la mise en évidence du vide qui les sépare. Dirigés avec sobriété par Rachid Safir, les Jeunes Solistes ont avant tout servi l'authentique inspiration de ces *Madrigaux* de synthèse. Si bien qu'on les a perçus comme une tentative d'autoportrait en image virtuelle d'un compositeur engagé sur la voie de l'effarement.

Déceler les véritables traites d'Heinz Holliger a aussi, ces dernières années, relevé de la gageure puisque ce créateur profondément romantique s'est presque dissous dans l'évocation de figures solitaires ayant payé à l'art le lourd tribut de la folie. Hölderlin, Schumann, Trakl, Beckett, ont habité la plupart de ses œuvres procédant d'un tiraillement dialectique entre passé et avenir.

Holliger se pose aussi en visionnaire soucieux de produire des sons véritablement inouïs au moyen de techniques de jeu à chaque fois réinventées. S'il demeure fidèle à ses orientations dans le *Concerto pour violon*, donné en création française « partielle » (le quatrième mouvement n'a pas encore été achevé), il ne cherche plus à les transcender dans une projection hautement intellectuelle, mais les laisse se développer à découvert. Cet hommage au peintre suisse Louis Soutter mêle donc des accents de Stravinsky et de Bartok mais aussi de Berg *(Concerto à la mémoire d'un ange)* et d'Isaye (cité pour évoquer la carrière de violoniste entreprise par Soutter) à un lyrisme personnel culminant à l'apologie de l'expression irrationnelle. Holliger dote son concerto d'une superbe dimension dramatique. Utilisés sous forme d'alliages inédits et évolutifs, les instruments de l'orchestre traduisent les ombres, attachés aux pas du violon solo, personnage idéalement incarné par le jeune Thomas Zehetmair.

György Kurtag a souvent été présenté comme un successeur de Webern. Des pièces pourvues d'une oppressante densité intimiste telles que les *Microludes* pour quatuor à cordes placent en effet ce Hongrois aujourd'hui septuagénaire dans la descendance du Viennois. L'économie de moyens conditionne encore l'écriture des *Songs of Despair and Sorrow* écrits (entre 1980 et 1994) à partir des textes de six poètes russes. Le piano ajoute un zeste de cordes pincées au velouté très fluide des voix. Les quatre accordéons n'interviennent que pour une coloration sporadique à peine plus consistante que celle assurée par deux discrets harmoniums ou par un célesta sibyllin. Ces gestes instrumentaux stylisés comptent assez peu au regard d'une vocalité qui dégage un fort potentiel affectif. Comme Fénelon et Holliger, Kurtag se plaît à désagréger les parois séparant les époques, les pays et les traditions.

Aussi caractéristique que son penchant pour la concision, le statut d'*in memoriam* conféré à chacune de ses œuvres se retrouve dans *Stèle*, sa première partition pour grand orchestre. Et quel orchestre, celui de la Philharmonie de Berlin requis avec soixante-huit cordes (dont douze contrebasses) et des vents par quatre ! Le maître de la miniature contemporaine s'est métamorphosé en titanesque démiurge... mais a paradoxalement perdu la grandeur de son expression. La grandiloquence de ses gestes et leur insistance pathétique (notamment dans une marche funèbre très contestable) laissent pantois. Sur cette *Stèle*, l'inscription originale du nom de Kurtag a bel et bien été rongée par les intempéries postmodernes.

Pierre Gervasoni

Le nouveau système d'agrément favoriserait les films de langue française

Un rapport préconisant de profondes réformes est entre les mains du ministre de la culture

La commission de réforme de l'agrément, mécanisme qui conditionne l'accès aux aides à la production, a constaté deux dérives : la complexité du système et le risque qu'il favorise des productions extra-françaises. Un rapport de cette commission propose un nouveau barème d'appréciation favorisant les films de langue française. Le rapport insiste sur la revalorisation du rôle du producteur délégué.

C'EST à une réforme du mécanisme fondamental d'aide au cinéma que s'est attaqué la commission mise en place par le ministre de la culture au début de l'année (*Le Monde* du 26 janvier) : l'agrément conditionne en effet non seulement l'accès aux aides à la production, mais aussi la politique extérieure du cinéma français, la conformité avec les critères européens, la défense de la langue, et la situation de l'emploi dans le secteur cinématographique. Les responsables de cette commission, la productrice Margaret Menegoz et l'expert René Bonnell, viennent de remettre leur rapport au ministre et au directeur général du Centre national du cinéma (CNC).

Rendue nécessaire par deux séries de dérives, la réforme suscite des aspirations contradictoires selon les secteurs. La première dérive est bureaucratique. L'agrément était à l'origine (décret du 30 décembre 1959) un mécanisme simple : une commission réunissant professionnels et fonctionnaires du CNC attribue le label de « film français » qui donne accès au fond de soutien. De nombreuses adaptations se sont révélées nécessaires, en particulier pour prendre en compte l'évolution des rapports avec la télévision et pour développer les coproductions avec l'étranger. Jusqu'à aboutir à un monstre juridique. La seconde dérive tient aux obligations européennes, qui empêchent d'exclure du système les autres pays membres de l'Union européenne.

MANNE TRICOLORE

Deux options s'offraient à la réforme de l'agrément. Rendre draconiennes les conditions d'accès, notamment pour empêcher les délocalisations des tournages et des travaux en laboratoire et en auditorium, pour défendre la langue française et pour empêcher que les autres pays piochent dans la caisse française – et que les Américains n'utilisent des hommes de paille européens pour accéder à la manne tricolore.

Ou, au contraire, ouvrir largement le système français à tous les partenaires européens, pour conforter la place centrale de Paris dans le monde du grand écran. La commission a retenu une solution intermédiaire, *« avec le double objectif d'éviter de casser la dynamique des coproductions, tout en cessant de financer du chômage avec de l'argent public, comme le permettait un système ne faisant pas obstacle aux délocalisations »*, commente René Bonnell. Elle propose une réponse graduée, en fonction d'un nouveau barème.

Le poste le plus important dans ce barème est celui de la langue de la version originale (un tournage en anglais perd d'emblée 20 % des points).

Au soutien « de base » (100 %) s'ajoutent, pour défendre l'emploi, des majorations en fonctions d'engagement de dépenses des producteurs (même étrangers dans le cas de coproductions) sur le territoire français. L'autre axe de la réforme porte sur la revalorisation du producteur délégué, celui qui *« prend l'initiative et les risques »* d'un film. « Revalorisation » à double tranchant : elle exige une plus grande vérité des dossiers en repoussant l'attribution définitive de l'agrément à l'après-tournage, en fonction de son budget et de ses conditions réelles au lieu de s'appuyer sur les « prévisions » souvent incontrôlables des producteurs. En échange, la commission propose de faire du producteur exécutif le principal bénéficiaire de l'accès au fond de soutien, au détriment de ses partenaires coproducteurs, à commencer par les chaînes de télévision, celles-ci ne pouvant plus comptabiliser le soutien dans leurs obligations de financement de la production et concentrer leurs aides au seul bénéfice de leurs filiales cinéma.

Le rapport propose encore un assouplissement de la contrainte d'employer des détenteurs de la carte d'identité professionnelle. Il dénonce le fonctionnement du système d'aide du Conseil de l'Europe Eurimage parce qu'il incite à présenter des dossiers *« fictifs »* et demande soit sa refonte, soit le retrait de la France de cet organisme. Et surtout, il réclame l'application de la règle de réciprocité selon laquelle une coproduction minoritaire française doit correspondre à une coproduction majoritaire française avec le même pays pour interrompre l'évasion de capitaux nationaux dans des films étrangers (en 1995, les producteurs français ont investi plus de 200 millions dans des coproductions européennes, contre un apport des partenaires européens de 40 millions).

La commission propose qu'un coproducteur puisse entrer dans un tour de table à partir de 10 % du budget, et non plus 20 % comme actuellement, seuil prohibitif pour la plupart des investisseurs étrangers – vu le niveau des devis français, parmi les plus chers au monde. C'est d'ailleurs l'un des dangers de cette réforme : l'amélioration de l'aide pourrait avoir un effet inflationniste sur des budgets déjà anormalement élevés.

Jean-Michel Frodon

Un mécanisme essentiel d'accès aux aides

● **Le fonds de soutien.** Géré par le CNC, il est abondé essentiellement par une taxe sur les billets et par un versement des chaînes de télévision sur un compte dont une part est dévolue à la production de cinéma. Au titre de l'aide automatique à la production, chaque producteur dispose d'un accès à ce compte, pour une somme proportionnelle (140 % en 1995) au soutien que sa précédente production a généré, à réinvestir pour son film suivant. En 1995, le compte de soutien affecté à la production a été alimenté de 427 millions de francs, dont 223,5 millions ont été réinvestis dans de nouveaux films.

● **L'agrément.** L'agrément ouvre droit au soutien automatique, mais aussi à l'investissement des chaînes (contraintes d'investir une part de leur chiffre d'affaires dans la production cinéma) et des sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel (Sofica), système d'abri fiscal. En 1995, 141 films ont reçu l'agrément, dont 63 intégralement français, 46 de coproductions majoritairement française et 32 coproductions minoritaires. Les chaînes ont investi 1,11 milliard dans la production cinéma (dont 60 % de Canal Plus). Les Sofica ont apportés 153,6 millions de francs. Le total des dépenses de production pour 1995 s'élève à 2,66 milliards de francs.

● **L'ancien barème.** Actuellement, un film doit réunir 14 des 18 points définis par le « barème européen » pour bénéficier du soutien. Il prend en compte la nationalité du réalisateur (3 points), du scénariste (2), des autres auteurs (1), du premier rôle (3), du deuxième rôle (2), des autres acteurs (1), de l'opérateur (1), de l'ingénieur du son (1), du monteur (1), du décorateur (1), des studios et industries techniques (2). Le film suivant doit être tourné en français.

● **Le nouveau barème**, sur 100 points, proposé par le rapport, est le suivant : Langue : 20. Producteur : 10. Auteur-réalisateur : 10. Techniciens : 10. Ouvriers : 10. Rôles principaux : 10. Rôles secondaires : 10. Moyens techniques : 5. Studio ou décors naturel : 5. Auditorium : 5. Laboratoire : 5. Le soutien correspond au pourcentage de points. Le rapport propose que tout total égal ou supérieur à 80 donne accès à 100 % du soutien.

Les intermittents du spectacle se mobilisent pour la défense de leurs acquis sociaux

MODIFICATION du régime d'assurance-chômage, suppression de l'abattement pour frais professionnels, dégradation de la situation de l'emploi dans les secteurs culturels en raison de la baisse du budget du ministère de la culture : les sujets de mécontentement sont nombreux pour les salariés du spectacle et de l'audiovisuel.

A l'appel de leurs syndicats, plusieurs centaines d'intermittents ont lancé des actions dans toute la France depuis plusieurs semaines. Ce mouvement de protestation s'est notablement accru les 3 et 4 décembre, à l'approche du vote par le Sénat de la suppression de l'abattement fiscal pour frais professionnels et des ultimes négociations entre les syndicats de salariés et ceux du patronat, prévues les 10 et 19 décembre. Elles visent à modifier, dans le cadre de l'Unedic, le régime de l'assurance-chômage des intermittents, qui bénéficient d'un régime particulier décrit dans deux annexes (VIII et X) que le patronat entend remettre en cause.

Une dizaine de villes étaient concernées au matin du 5 décembre par des manifestations visant à l'occupation de services régionaux de l'Etat (directions régionales de l'action culturelle à Nantes et à Amiens ; directions régionales du travail et de l'emploi à Tarbes et à Paris), d'unions patronales (à Angers et à Montpellier), de théâtres (le Gymnase à Marseille et, à l'invitation du directeur, le Centre dramatique de Dijon)... Depuis le 4 décembre, les intermittents occupent aussi les locaux du Comité des entreprises de spectacles, de l'audiovisuel et du cinéma, qui regroupe la quasi-totalité des employeurs du secteur.

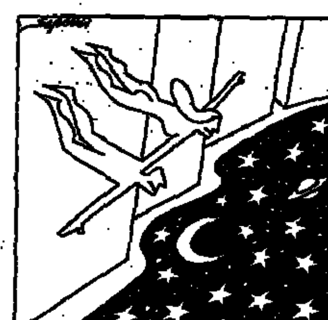
Cette mobilisation devrait s'amplifier jusqu'au 10 décembre, jour où la CGT appelle à des manifestations dans toutes les villes françaises tandis qu'à Paris un défilé débutera à 14 h 30 place de la Bastille en direction de la place de l'Opéra. Au même moment, le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, devrait rencontrer le président du CNPF, Jean Gandois, pour évoquer le dossier de l'assurance-chômage. Cette journée nationale devrait se concrétiser aussi, selon la CGT, par des mouvements de grève et des retards dans les levers de rideaux des spectacles.

La CGT entend ainsi obtenir un moratoire et la nomination d'un médiateur pour discuter de la suppression de l'abattement fiscal – comme l'ont obtenu les syndicats de journalistes. Elle espère aussi peser sur les négociations paritaires pour le maintien des annexes VIII et X, qui permettent aux salariés du spectacle et de l'audiovisuel (artistes et techniciens) de bénéficier de douze mois d'indemnités de chômage pour 507 heures travaillées.

O. S.

Théâtre et droits de l'homme

Onze auteurs créent pour Amnesty International



A LA DEMANDE de l'association de défense des droits de l'homme *Amnesty International*, onze auteurs dramatiques d'horizons différents ont écrit chacun, *bénévolement*, une pièce courte : Catherine Anne, Enzo Cormann, Michel Deutsch, Eugène Durif, Didier-Georges Gabily, Joël Jouanneau, Eduardo Manet, Philippe Minyana, Rezvani, Jean-Michel Ribes, Eric-Emmanuel Schmitt. Sont évoquées aussi bien les questions des réfugiés ou des violences policières que celles du cynisme des responsables ou des ventes d'armes. Ces « levers de rideau » sont lus par les comédiens Roland Bertin, Didier Bezace, Christiane Cohendy, Gérard Desarthe, Michel Duchaussoy, Francis Huster, Denis Lavant, Didier Sandre, le groupe T'Chang, Dominique Valadié, Jacques Weber... Amnesty fête ainsi l'anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme. Les textes sont rassemblés dans un ouvrage, *Théâtre contre l'oubli* (Actes Sud-papiers).

★ **Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. 20 heures, le 9 décembre. Tél. : 01-44-41-36-36. 70 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Guy Demaysoncel
Auteur, compositeur et interprète, mais aussi homme de cirque, écrivain, voyageur, Guy Demaysoncel « fait » l'Olympia le temps d'une soirée, et présente son dernier album, *L'Embellie des patiences* (chez Scalen).
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mos Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 5 décembre. Tél. : 01-47-42-25-49. 140 F.

The Tallis Scholars
Ils ont longtemps représenté l'étalon sonore en matière de musique polyphonique de la Renaissance. Ils sont aujourd'hui dépassés sur le plan de la richesse sonore et du raffinement de l'intonation dans les musiques continentales, mais le répertoire d'Albion semble fait sur mesure pour les gosiers sans faille de ce groupe de solistes. Œuvres de Palestrina, Dunstable, Sheppard, Tallis, Milton et Fayrfax. Peter Phillips (direction).
Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mo Tuileries, Pyramides. 20 h 30, le 5 décembre. Tél. : 01-44-70-64-10. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 130 F.

Melvins
Kurt Cobain avait fait ses débuts en première partie des Melvins, avant de devenir le producteur de leur septième album. Ces « parrains du grunge » sont restés fidèles à un rock reptilien et aux guitares de plomb.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II), Paris 13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 5 décembre. Tél. : 01-53-79-00-11. *De 80 F à 90 F.*

Jazz Passengers et Debbie Harry
En compagnie des New-Yorkais de Jazz Passengers, la chanteuse Debbie Harry, issue, avec le groupe Blondie, de la scène new-wave à la fin des années 70, affirme ses choix pour le swing et les mélodies des standards du jazz. Belle rencontre.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 5 décembre. Tél. : 01-42-00-14-14. 120 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Collections, passions
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Mo Rambuteau, Châtelet-les Halles. Tél. : 01-53-01-96-96. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 11 décembre au 9 mars. 20 F.
Gérard Garouste
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 7 décembre au 31 janvier.
Denis Laget
Galerie Montenay-Giroux, 31, rue Mazarine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-43-54-85-30. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 5 décembre au 11 janvier.
Giorgio Morandi
Fondation Dina-Vierny - Musée Maillol, 59-61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 5 décembre au 15 février. 40 F.

EXPOSITIONS PARIS

Art & Language
Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-43-25-42-63. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 21 décembre.
Autour de Bourdelle, Paris et les artistes polonais, 1900-1918
Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, Paris 15e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 01-49-54-73-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 19 janvier. 27 F.
Georg Baselitz
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. 40 F.
Georg Baselitz : gravures 1965-1995
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures; le matin sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 décembre.
Georges Braque
Galerie Elysée-Matignon, 28, avenue Matignon, Paris 8e. Mo Franklin-D-Roosevelt. Tél. : 01-47-42-16-88. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 10 janvier.
Daniel Buren
Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-60-22-99. De 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 décembre. Entrée libre.
Cherkaoui ou la Passion du signe
Institut du monde arabe, galerie d'art et d'essai, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu, Cardinal-Lemoine. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 décembre. 25 F.
Joseph Cornell
Galerie Piltzer, 16, avenue Matignon, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt. Tél. : 01-43-59-90-07. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 11 janvier.
Jan Dibbets : le proche et le lointain
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 janvier.
10 - Aziz + Cucher, Dystopia
Espace d'art Yvonamor Palix, 13, rue Keller, Paris 11e. Mo Ledru-Rollin. Tél. : 01-48-06-36-70. De 14 heures à 20 heures. Fermé dimanche; lundi. Jusqu'au 20 janvier. Entrée libre.
Jean Dubuffet, des années 40 aux années 80
Galerie Pascal Lansberg, 36, rue de Seine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-40-51-84-34. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 20 décembre.
Egalité-parité-altérité, la photographie à deux
Galerie Bouqueret + Lebon, 69, rue de Turenne, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 01-40-21-99-51. De 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 décembre. Entrée libre.
Luciano Fabro
Centre Georges-Pompidou, galerie Sud, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 janvier. 27 F.
Robert Frank : photographies de 1941 à 1994
Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mo Saint-Paul et Rambuteau. Tél. : 01-42-71-44-50. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 26 janvier. Entrée libre.
Lee Friedlander, Jim Dine
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mo Saint-Paul, Pont-Marie. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 26 janvier. 30 F.
Gauguin et le Christ jaune
Musée d'Orsay, niveau médian, 62, rue de Lille, Paris 7e. Mo Solferino, RER Musée-d'Orsay. Tél.: 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. 36 F.
La Griffe et la dent
Musée du Louvre, aile Richelieu, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Nocturnes lundi et mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 13 janvier. 26 F et 45 F.
Raymond Hains
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 28 décembre.
Fernand Léger
Galerie Berggruen & Cie, 70, rue de l'Université, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 01-42-22-02-12. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 21 décembre.
Life/Live, la scène artistique au Royaume-Uni en 1996
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 01-40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 5 janvier. 27 F.
Lumière & mouvement, 1950-1996
Galerie Denise René, rive gauche, 196, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-77-57. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 janvier.
Où commence le ciel : A. Fleischer, C. Mercadier, B. Plossu
Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli, Paris 4e. Mo Saint-Paul. Tél. : 01-42-78-13-44. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 décembre.
Les Péchés capitaux : la colère
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 janvier. 35 F.
Picasso et le portrait
Grand Palais, galeries nationales, avenue Winston-Churchill, entrée place Georges-Clemenceau, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier. 50 F.
Picasso, gravures 1900-1942
Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Mo Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier. 28 F.
La Révolution de la photographie instantanée : 1880-1900
Bibliothèque nationale, galerie Colbert, passage Colbert, 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mo Bourse ou Palais-Royal. Tél. : 01-47-03-81-10. De 12 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 4 janvier. Entrée libre.
Rodin, les marbres de la collection Thyssen
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mo Varenne, RER Invalides. Tél. : 01-44-18-61-10. De 9 h 30 à 16 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. 28 F.
Willy Ronis : 70 ans de déclics
Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Mo Châtelet-les-Halles. Tél. : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 4 février. 30 F.
Raoul Ubac, tirages de 1974 et vintages
Galerie Noire et blanche, 18, rue Keller, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 01-48-07-81-82. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 19 janvier. Entrée libre.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Berlin, une capitale en perspectives
Toit de la Grande Arche, 1, parvis de La Défense, 92 La Défense. Tél. : 01-49-07-27-57. De 10 heures à 19 heures. Nocturnes les mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 18 décembre. Jusqu'au 5 janvier. 40 F.
André François
Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, 95 Pontoise. Tél. : 01-34-43-34-77. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 9 mars. 20 F.
Joël et Jan Martel, sculpteurs 1896-1996
Hôtel de ville, hall, 26, avenue André-Morizet, 92 Boulogne-Billancourt. Tél. : 01-47-12-77-77. De 9 heures à 18 heures; samedi et dimanche de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 décembre. Entrée libre.
Schuffenecker, 1851-1934
Musée départemental Maurice-Denis - le Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis, 78 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 01-39-73-77-87. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 12 janvier. 35 F.
Les Trésors de la sainte Russie
Musée de l'Hôtel-Dieu, rue Thiers, 78 Mantes-la-Jolie. Tél. : 01-34-97-91-40. De 11 h 30 à 18 heures; vendredi jusqu'à 22 heures; samedi jusqu'à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 12 janvier. 30 F.
Un après-midi avec Mallarmé et Gauguin
Musée départemental Stéphane-Mallarmé, pont de Valvins, 4, quai Stéphane-Mallarmé, 77 Vulaines-sur-Seine. Tél. : 01-64-23-73-27. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 26 janvier. 15 F.
Watteau (1684-1721) et son cercle
Musée Condé, Institut de France, château, 60 Chantilly. Tél. : 01-44-57-08-00. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 janvier. 39 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LES AVEUX DE L'INNOCENT
Film français de Jean-Pierre Améris, avec Bruno Putzulu, Elisabeth Depardieu, Jean-François Stévenin, Michèle Laroque, Julia Maraval (1 h 30).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
LES CENDRES DU TEMPS
Film de Wong Kar-wai, avec Leslie Cheung, Tony Leung Kar-Fai, Brigitte Lin Ching-Hsia, Charlie Young, Tony Leung Chiu-Wai, Maggie Cheung (1 h 31).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ;
EXTRAVAGANCES
Film américain de Beeban Kidron, avec Wesley Snipes, Patrick Swayze, John Leguizamo, Stockard Channing, Blythe Danner, Arliss Howard (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
GO NOW
Film britannique de Michael Winterbottom, avec Robert Carlyle, Juliet Aubrey, James Nesbitt, Sophie Okonedo, Berwick Kaler, Darren Tighe (1 h 26).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
HERCULE ET SHERLOCK
Film français de Jeannot Szwarc, avec Christophe Lambert, Richard Anconina, Philippine Leroy Beaulieu, Roland Blanche, Béatrice Agenin, les chiens Pogo (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
OUI
Film français d'Alexandre Jardin, avec Miguel Bose, Chiara Caselli, Pierre Palmade, Jean-Marie Bigard, Catherine Jacob, Agnès Soral (1 h 29).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
TESIS (**)
Film espagnol d'Alejandro Amenabar, avec Ana Torent, Fele Martinez, Eduardo Noriega, Javier Elorriaga, Miguel Picazo (2 h 10).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

SÉLECTION

ASPHALT TANGO
de Nae Caranfil,
avec Charlotte Rampling, Mircea Diaconu, Florin Calinescu, Constantin Cotimatis, Catalina Rahaianu, Marthe Felten.
Franco-roumain (1 h 44).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).
AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d'Aki Kaurismaki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LE BOSSU DE NOTRE-DAME
de Gary Trousdale et Kirk Wise,
dessin animé Américain (1 h 30).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
CHRONIQUE COLONIALE
de Vincent Monnikendam,
Hollandais, noir et blanc (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard,
avec Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven.
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10).
IRMA VEP
d'Olivier Assayas,
avec Maggie Cheung, Jean-Pierre Léaud, Nathalie Richard, Antoine Basler, Nathalie Boutefeu, Bulle Ogier.
Français (1 h 38).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
JE N'EN FERAI PAS UN DRAME
de Dodine Herry,
avec Philippine Leroy Beaulieu, Julian Benedikt, Wolfgang Wimmer, Bernard Schmidt, Patricia Herry.
Français, noir et blanc (57).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
JUDE
de Michael Winterbottom,
avec Christopher Eccleston, Kate Winslet, Liam Cunningham, Rachel Griffiths, June Whitfield, Ross Colvin Turnbull.
Américain (2 h 03).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
LOS ANGELES 2013 (*)
de John Carpenter,
avec Kurt Russell, Steve Buscemi, Stacy Keach, Peter Fonda, George Corraface, Cliff Robertson.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e.
LOVE ETC.
de Marion Vernoux,
avec Charlotte Gainsbourg, Yvan Attal, Charles Berling, Susan Moncur, Thibault de Montalembert, Daniel Duval.
Français (1 h 45).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
LA MÉMOIRE EST-ELLE *SOLUBLE DANS L'EAU ?*
de Charles Najman,
avec Solange Najman, Jean-Chrétien Sibertin Blanc, Henia Goldzajder, Salka Rosenberg, Hélène Alembik, Simon Fenigjstein.
Français (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE
de Claude Nuridsany et Marie Perennou,
Français (1 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
NOS FUNÉRAILLES (*)
d'Abel Ferrara,
avec Christopher Walken, Chris Penn, Isabella Rossellini, Benicio Del Toro, Vincent Gallo, Paul Hipp.
Américain (1 h 39).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
PO DI SANGUI
de Flora Gomes,
avec Ramiro Naka, Edna Evora, Adama Kouyate, Bia Gomes, Dadu Cissé, Dulcenia Bidjanque.
Franco-guinéen-portugais-tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).
LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo.
Belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
ROME DÉSOLÉE
de Vincent Dieutre,
Français (1 h 10).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
RONDE DE FLICS À PÉKIN
de Ning Ying,
avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu.
Chinois (1 h 42).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
WALK THE WALK
de Robert Kramer,
avec Jacques Martial, Laure Duthilleul, Betsabée Haas, Eliane Boisgard, Jacqueline Bronner, Aline Pailler.
Français (1 h 12).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

REPRISES

EASY LIVING
de Mitchell Leisen,
avec Jean Arthur, Edward Arnold, Ray Milland, Luis Alberni, Mary Nash.
Américain, 1937, noir et blanc (1 h 28).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
OSSESSIONE
de Luchino Visconti,
avec Clara Calamai, Massimo Girotti, Elio Marcuzzo, Juan de Landa, Vittorio Duse, Dhia Cristiani.
Italien, 1942, noir et blanc (1 h 52).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

France 3 lance son programme par satellite

FRANCE 3 figure dans le bouquet de programmes numériques de Télévision par satellite (TPS) qui doit être lancé lundi 16 décembre *via* Hot Bird. Mais la chaîne sera aussi diffusée, en mode analogique cette fois-ci, par le satellite Télécom 2B, à partir du 20 décembre. Cette diffusion par satellite devrait notamment rendre la chaîne accessible aux quelque 800 000 téléspectateurs situés dans les *« zones d'ombre »* du territoire où elle ne pouvait être reçue par voie hertzienne.

Les deux satellites retransmettront un programme identique, France 3 Sat, doté de trois volets : le programme national de France 3 (comprenant les trois éditions quotidiennes du journal télévisé dont le « 19-20 »), une sélection d'émissions régionales qui sera diffusée dans des créneaux horaires précis, ainsi qu'un « Journal des journaux ». Réalisé par Info Vidéo 3, ce journal spécifique se substituera aux informations locales et régionales des « JT », et sera construit en *« tout images »* à partir de reportages conçus dans les bureaux régionaux d'information de la chaîne.

En revanche, compte tenu des économies demandées au service audiovisuel public, France 3 ne lancera pas cette année son programme thématique, France 3 Régions, bâti à partir d'émissions, de reportages et de séries conçues dans les régions. France 3 Régions, dont le coût est de 47 millions de francs, est prévu pour l'automne 1997.

Canal Plus négocie avec le groupe de Leo Kirch

La chaîne cryptée serait prête à se désengager totalement ou partiellement d'Allemagne en échange du contrôle de Telepiù en Italie

LES GROUPES de communication continuent à avancer leurs pions sur la carte européenne de la télévision numérique. Après de nombreux coups de théâtre, Rupert Murdoch s'est allié au groupe allemand de Leo Kirch, qui a lancé son bouquet de chaînes numériques en juillet. Le troisième groupe mondial de communication, l'allemand Bertelsmann, s'est recentré sur la télévision commerciale, en fusionnant ses activités audiovisuelles avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Canal Plus est en train d'intégrer les activités de NetHold, ce qui sera concrétisé en mars 1997. Le paysage est loin d'être figé, mais les positions se sont quelque peu stabilisées, en attendant une nouvelle redistribution des cartes.

Aujourd'hui, Leo Kirch a gagné une première manche en Allemagne, Canal Plus mène la danse en France – où il s'oppose ouvertement à TF 1, leader du bouquet numérique concurrent, Télévision par satellite (TPS) – et tient des positions fortes en Scandinavie et en Europe du Sud. Rupert Murdoch – qui observe la situation allemande, où il est allié avec Kirch – s'occupe de la Grande-Bretagne... et du reste du monde. Enfin, Bertelsmann, s'il s'éloigne du numérique, a trouvé avec la CLT la dimension audiovisuelle qui lui manquait (*Le Monde* du 12 novembre).

Pendant ce temps, les négociations continuent. Selon l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, Canal Plus discute avec Kirch d'un partage de l'Europe du numérique. Selon ce scénario, Canal Plus se retirerait de la chaîne cryptée allemande Premiere, tandis que Kirch se désengagerait d'Espagne et d'Italie, laissant le contrôle de la chaîne payante Telepiù à Canal Plus. L'une des hypothèses consisterait à céder la totalité des 37,5 % détenus par Canal Plus dans Premiere, en échange des 45 % de Kirch dans Telepiù. Enfin une soulte versée par Kirch permettrait à Canal Plus d'améliorer son résultat 97, perturbé par la fusion avec Nethold déficitaire.

Cette stratégie – initiée notamment par le directeur général de Canal Plus, Michel Thoulouze – est dans la logique de l'accord entre Canal Plus et Nethold. La chaîne est tentée par cette hypothèse pour deux raisons : la situation en Allemagne est bloquée et Canal Plus souhaite prendre le contrôle de Telepiù, chaîne cryptée italienne, qui vient de lancer un bouquet numérique.

En Allemagne les deux coactionnaires de Canal Plus dans Premiere – Bertelsmann (37,5 %) et Kirch (25 %) – sont en guerre et s'affrontent devant les tribunaux. S'il a pris une longueur d'avance, Kirch est en situation délicate, son bouquet numérique ne remportant pas un grand succès.

Pour se développer, il a besoin d'un accès aux réseaux câblés que lui refuse Deutsche Telekom, et d'intégrer Premiere à son offre numérique, ce qui soulève des problèmes avec Bertelsmann. Inversement, Kirch est puissant car il contrôle un important catalogue de films dont Bertelsmann a besoin. Pour ajouter à cette situation complexe, Rupert Murdoch, qui a pris 48 % d'une plate-forme numérique qui a du mal à décoller – celle de Kirch –, a exprimé depuis longtemps son désir d'entrer dans le capital de Premiere.

D'un côté, Kirch a un besoin pressant de Premiere ; de l'autre, Canal Plus ne peut que se contenter de jouer les arbitres entre les deux groupes allemands. La fusion avec NetHold lui ouvre les portes de l'Italie, où Kirch est présent. D'où les négociations avec Kirch et la tentation d'un retrait de l'Allemagne. Retrait partiel ou total ? La question est discutée à Canal Plus. Mais dans tous les cas de figures, Canal poursuivra ses activités de fournisseurs de programmes – six chaînes thématiques seront diffusées sur le bouquet de Kirch – et proposera ses décodeurs.

RETRAIT TOTAL OU STATU QUO

Le scénario défini n'est pas pour l'instant avalisé. Il soulève un certain nombre de problèmes. D'abord, un changement d'actionnariat au sein de Premiere suppose un accord de tous les partenaires, et donc de Bertelsmann, qui peut s'opposer à toute modification, et entend bien être associé aux négociations. Bertelsmann a d'ailleurs fait savoir qu'il était prêt à exercer son droit de préemption si Canal Plus vendait ses parts.

Ensuite, les avis sont partagés à Canal Plus, où l'Allemagne joue un rôle-clé dans la stratégie du groupe, depuis plusieurs années. La rupture avec Bertelsmann a changé la donne et affaibli la position de Canal Plus en Allemagne. Mais il n'est pas évident pour certains qu'un groupe de télévision doive abandonner un pays considéré comme le principal marché en Europe.

Retrait total ou statu quo, toutes les solutions sont possibles, mais Canal Plus est tenté de se tourner vers l'Italie. Telepiù est détenu à 45 % par NetHold – donc Canal Plus –, par Kirch (45 %) et par Berlusconi (10 %). La situation italienne se heurte aussi à une difficulté : le rôle exact de Berlusconi dans Telepiù, qui ne se limiterait pas aux 10 % de Mediaset, Kirch étant supposé porter des actions de l'homme d'affaires italien.

Aux négociations allemandes entre Kirch, Canal Plus et Bertelsmann, font donc écho les discussions italiennes entre Canal Plus, Kirch et Berlusconi.

Canal Plus ne veut pas se contenter de ses 45 %. La chaîne souhaite prendre le contrôle de Telepiù, qui a lancé en janvier un bouquet numérique. Celui-ci a du mal à décoller, mais prévoit d'augmenter ses chaînes et ses services (*Le Monde* du 19 novembre). La possibilité de proposer des matches de football en paiement à la séance, comme en France, devrait doper les abonnements. *« Telepiu est une occasion unique pour nous en Italie*, note-t-on à Canal Plus, *mais on veut être manager. On sait exactement ce qu'il faut faire pour que ça marche. »*

Alain Salles

■ **PRESSE : Jean-Pierre Chevènement**, ancien ministre et député (République et liberté) du Territoire de Belfort, a attiré l'attention du ministre de la culture en charge de la communication, Philippe Douste-Blazy, dans une question écrite, lundi 2 décembre, sur *« un possible rachat par le groupe allemand Bertelsmann du quotidien* Les Dernières Nouvelles d'Alsace ». Le président du Mouvement des citoyens (MDC) demande au ministre d'examiner ce dossier et se demande si il *« ne mériterait pas une intervention des pouvoirs publics afin d'éviter un rachat lourd de dérives et de menaces pour l'identité républicaine de la France, sans attendre que* Corse-Matin *soit racheté par un groupe italien,* La Dépêche du Midi *par un groupe de Catalogne ou* Sud-Ouest *par un groupe espagnol »*.

■ **L'Association de la presse étrangère à Paris (APE)** a réélu mercredi 4 décembre à sa présidence le journaliste italien Alberto Toscano, collaborateur de *Il Giornale* (Milan) et de *Il Secolo XIX* (Gênes), pour un second mandat d'un an. Créée en 1944, l'APE rassemble quatre cent cinquante journalistes étrangers en poste en France originaires de soixante-trois pays différents. Son comité, qui représente la presse écrite et audiovisuelle étrangère en France et qui été également élu le 4 décembre, comprend quinze membres dont la journaliste japonaise Shoko Yamaguchi *(Sankei Shimbun)*, qui marque le retour du Japon dans ce comité.

■ **CÂBLE : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)** a conventionné, mercredi 4 décembre, la chaîne publique tunisienne TV7, cette autorisation lui permettant d'être diffusée sur l'ensemble des réseaux câblés français. La convention de la chaîne publique marocaine RTM doit être signée prochainement (*Le Monde* du 29 novembre).

JEUDI 5 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Côte Ouest. Feuilleton. Le Cercle brisé.
15.30 Côte Ouest. Feuilleton. Le Refuge.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Champion.
18.10 Le Rebelle. Série. Vengeance aveugle.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

LES CORDIER, JUGE ET FLIC
Série (☉) d'Alain Bonnot, avec Pierre Mondy. L'argent des passes (105 min). 508227
Un truand décide de braquer une banque pour financer l'opération de la dernière chance pour sa sœur.

22.35

FAMILLE, JE VOUS AIME
Magazine présenté par Isabelle Quenin. Invité : Dick Rivers. Au sommaire : Femme de gardien de la paix ; Mère compagnon ; Laurence de la Ferrière ; Histoire d'une vie... (100 min). 5017501
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Henry Moulard, président de NSM (20 min). 740235
0.35 et 1.15, 2.15, 2.55, 3.55, 5.00 TF 1 nuit.
0.50 Cas de divorce. Série.
1.25 et 2.25, 4.05, 5.15 Histoires naturelles. (rediff.). 3.05 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. Série. [5/6] (rediff.). 5.10 Musique (5 min).

France 2

12.50 et 13.40 Météo.
12.55 Rapport du Loto.
13.00 Journal.
13.50 Derrick. Série. Courrier de nuit.
14.50 Le Renard. Série. La voyante.
15.55 Tiercé. A Vincennes.
16.10 et 4.50 La Chance aux chansons. [1/2] Rive gauche.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 C'est cool ! Série. Chanson d'amour.
17.55 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.25 et 2.05 Studio Gabriel. Invité : Henri Salvador.
20.00 Journal, A Cheval, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. La dame de cœur : Line Renaud ; Victimes d'attentats, avec Gilles Kepel, sociologue, spécialiste du monde arabe ; Harcèlement ; Post-Scriptum : des gènes et des hommes (125 min). 4837898
23.00 Expression directe. Magazine. F.O.

23.10

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS ■ ■
Film de Pedro Almodovar (1987, 90 min). 2761124
0.40 Journal, Bourse, Météo.
0.55 Le Cercle de minuit. Les femmes et l'islam. Invitées : Louisa Hanoune, Fatima Meinissi, Rachida Titah, Juliette Minces (70 min). 4351032
2.40 Ieoh Ming Pei. Documentaire. 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 3.45 La Compète. 4.10 Chip et Charly. 4.30 Aux marches du palais. Pétain (20 min).

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert ! Invité : Sacha Distel.
14.30 Document animalier. La solitude des mères guépards (28 min). 4360
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Messager des étoiles, Christophe Colomb*, de Peter Sis.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

MALICE ■
Film de Harold Becker, avec Alec Baldwin, Nicole Kidman (1993, 105 min). 203855
Dans une université de Nouvelle-Angleterre, une étudiante, violentée par un inconnu, est laissée pour morte.
22.35 Journal, Météo.

23.10

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine. Lire et partir : quelles connivences existe-t-il entre le voyage et l'écriture ? Bibliothèque privée : visite de la bibliothèque de Julian Barnes à Londres ; Visuel ; Lecture ; Une histoire ; Sépia ; Images d'archives ; Polac plus : Michel Polac et Jean Antoine évoquent Yasushi Inoué (*La Chasse dans les collines*) (50 min). 5963389
0.00 ▶ Espace francophone. Perche Cantu, chants de l'âme corse.
0.30 Capitaine Furillo. Série. 1.25 Musique graffiti. Petite Suite de Debussy, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Laurent Petitgirard (25 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 Signes de vies. 12.55 Attention santé. 13.00 Chasseurs de trésors. 13.30 Demain l'entreprise. 14.00 Le Voyage Caraïbes (rediff.). 15.00 Arrêt sur images (rediff.). 16.00 Le Journal de la création (rediff.). 16.30 Les Yeux de la découverte. 17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 17.50 Musée d'Orsay : 1848-1914. *1871, l'année terrible* ● [illegible] daté mardi 3. 18.00 Des religions et des hommes. 18.15 Cinq sur cinq inventions. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé. [4/39] Les moulins à vent.
19.30 7 1/2. Magazine. L'ONU. Les studios de cinéma mythiques : Les nouveaux studios Pinwood en Irlande.
20.00 La Vie des disparus. L'écrivain serbe Aleksandar Tisma. Documentaire de Manfred Behrens (1996, 30 min). 1747
20.30 8 1/2 journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA MORT, UN ACCOMPLISSEMENT
Quête de sens, désir de croire. Soirée proposée par Claus Schmidt et Wolfgang Vogel et présentée par Pierre-André Boutang.
20.50 Vivre, c'est apprendre à mourir. Documentaire de Hans Menninger (1996, 50 min). 4475501
21.40 Débat.
22.05 L'Ecrivain et la Mort. Documentaire de Henning Burk (1996, 45 min). 7955259
Portrait de l'écrivain Horst Karasek, passionné par les individus qui, dans leur lutte contre l'oppression, n'ont pas craint d'affronter une mort horrible.
22.50 Cris et Chuchotements. Film d'Ingmar Bergman, avec Harriet Andersson (1972, v.f., 90 min). 598211
Dominé par le noir, le rouge et le blanc, esthétiquement admirable, ce film est le répit oppressant d'une agonie qui vient troubler, déranger, des êtres sans amour, murés dans leur solitude.
0.20 Peur de la mort, danse de la mort. Documentaire (1996, 50 min). 7097341
De la Rome antique à nos jours, l'histoire de la mort à travers l'art occidental.
1.10 Biblio.
1.20 Grand Format : Sida ≠ mort. Documentaire (rediff., 100 min). 68337457

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série. [2/2] Le fils.
13.25 L'Ile de la passion. Téléfilm de Marvin J. Chomsky (100 min). 9107766
15.05 Drôles de dames. Série.
16.55 Télé casting. Magazine.
17.10 et 2.50 Faites comme chez vous. Invités : Christophe Crénel, Boyzone.
18.00 Mission impossible, vingt ans après. Série. Le sous-marin.
19.00 Code Quantum. Série. Le cheval d'Eon.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Passé simple. Magazine. 1952 : Eva Peron.

20.50

TRIPLE CROSS ■
Film de Terence Young, avec Christopher Plummer, Yul Brynner (1967, 135 min). 24622018
L'histoire vraie d'Eddie Chapman, agent double, est devenue, à l'écran, hautement rocambolesque.

23.05

LE CIMETIÈRE OUBLIÉ
Téléfilm (☉) de John Patterson, avec David Soul, Patty Duke (105 min). 9812583
Une famille, qui vient d'emménager dans une nouvelle maison, se trouve confrontée à de biens étranges phénomènes. La bâtisse aurait été construite à l'emplacement d'un ancien cimetière...
0.50 Hong-Kong Connection. Série. L'œil du tigre.
1.45 Best of trash. 3.35 E = M 6. Magazine (rediff.). 4.00 Fréquenstar. Magazine (rediff.). 4.40 Femme dessus-dessous. Documentaire. 5.35 Hot forme (rediff., 25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Mon ami Dodger. Film de Franco Amuri (1994, 95 min). 2803501
15.10 L'Hebdo de Michel Field.
16.05 Land and Freedom ■ ■ Film de Ken Loach (1994, 110 min). 8720037
17.55 Sacrés Dragons !
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Les Transmusicales de Rennes. Invité : Robin Renucci. Invité musical : Pusherman.

20.35

NELL ■
Film de Michael Apted, avec Jodie Foster, Liam Neeson (1994, 110 min). 755018
22.25 Flash d'information.
22.30 L'amour est à réinventer.

22.35

MEURTRE À ALCATRAZ ■
Film de Marc Rocco, avec Christian Slater (1995, v.o., 119 min). 2712292
Retour à la critique de l'inhumain pénitencier américain, qui fut fermé dans les années 60. Inspiré d'une histoire vraie et tourné dans les décors réels toujours existants.
0.35 Meurtre par intérim ■ Film de Tom Holland (1993, v.o., 95 min). 1711815
2.10 Partir avec National Geographic. Documentaire. Les petits secrets de la Maison Blanche (rediff., 50 min). 1731518

Radio

France-Culture

19.32 Perspectives scientifiques. Des femmes et des sciences.
20.00 Le Rythme et la Raison. Plantu [4/5]. Le gai et le triste.
20.30 Lieux de mémoire. La frontière [2].
21.32 Fiction. Hymen ; 22.12 Un bateau plein de crabes.
22.40 Les Nuits magnétiques. Passés immédiats.
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Christophe Abramovici (Le livre interdit). 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. Jazz Club Mystery Hot Band. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). Musique : le rythme et la raison. Brian Eno, Le Navigateur, Yéyéyé, Sometimes, Once in a lifetime, Baby Face, Spinning away ; 1.30 Agora : Alain-Marc Rieu (Cent ans de pensée au Japon) ; 1.59 Lieux de mémoire : le manuel Lagarde et Michard ; Grand Angle : vingt-quatre heures dans un lavomatic ; 3.59 Mardis au théâtre : le rêve irlandais de Wladislaw Znorko ; Agora : Gilles Lapouge (L'incendie de Copenhague) ; Répliques : le concept de Dieu après Auschwitz ; 6.45 Intermezzo : Sonia Wieder-Atherton. Le violoncelle au féminin.

France-Musique

20.00 Opéra. Les Capulet et les Montaigu, de Vincenzo Bellini. Tragédie lyrique en deux actes, livret de Felice Romani, d'après la pièce de Luigi Scevola. Donné les 10, 13 et 16 novembre à l'Opéra-Bastille. Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Evelino Pido. Avec Andrea Silvestrelli : Capellio, Laura Claycomb : Giulietta, Vasselinna Kasarova : Romeo, Marcus Haddock : Tebaldo, Dimitri Kavrakos : Lorenzo.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Moss, Wekowski.
23.07 Histoire du disque. Œuvres de Donizetti, Bruch, Mozart, Tchaikovski, Stravinsky.
0.00 Tapage nocturne. En direct des 38e Rugissants, à Grenoble. Avec la participation de Louise Bessette (piano), Lukas Ligeti, Bernard Fort, Yunko Weda et Benoît Thiebergien (directeur artistique du festival). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Richard Strauss. Don Juan, poème symphonique op. 20, de Strauss, par l'orchestre de la Staatskapelle de Dresde, dir. Giuseppe Sinopoli ; Adagio et Fugue K. 546 de Mozart ; Œuvres de Strauss, Wagner, Humperdinck.
22.40 Les Soirées... (Suite). Archives : le pianiste Vladimir Sofrontski. Œuvres de Schumann, Chopin, Rachmaninov, Scriabine, Prokofiev. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Si le soleil ne revenait pas ■ Film de Claude Goretta (1987, 115 min). 83264634
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 C'est à suivre. (France 2 du 3/12/96).
0.00 Alice.
0.30 Soir 3 (France 3).
0.55 Journal (RTBF).
1.30 Le Cercle de minuit (45 min).

Planète

19.35 Portraits d'Alain Cavalier. L'opticienne.
19.45 A la recherche du Röstigraben.
20.35 André Malraux, les métamorphoses du regard. [2/3] Les maîtres de l'irréel.
21.25 Un enfer inoubliable.
22.20 ▶ Carlo Goldoni-Giorgio Strehler. Le théâtre de la poésie.
23.15 Togo : éclaircies après l'orage.
23.45 Les Ailes de France. Le Mirage III.

Paris Première

20.00 et 0.45 20 h Paris Première. Invitée : Emmanuelle Béart.
21.00 Sylvia Scarlett ■ ■ Film de George Cukor (1935, N., v.o., 95 min). 37395389
22.35 et 1.50 Le J.T.S.
23.05 Claudio Arrau. Concert. Par l'orchestre symphonique de Londres, dir. Colin Davis. Enregistré au Barbican à Londres en 1988 (100 min). 81029501

France Supervision

20.30 Cyclo-cross.
22.00 Ciné-travelling. Edouard Molinaro.
22.50 Sérénade au Texas. Film de Richard Pottier (1958, 105 min). 38991853

Ciné Cinéfil

20.30 Pleins feux sur l'assassin ■ Film de Georges Franju (1960, N., 90 min). 5087259
22.00 Et la vie continue (The Human Comedy) ■ Film de Clarence Brown (1943, N., v.o., 115 min). 3584211

Ciné Cinémas

20.30 Les Inconnus dans la ville ■ ■ Film de Richard Fleischer (1955, 90 min). 5036389
22.00 Fantôme d'amour ■ ■ Film de Dino Risi (1980, 95 min). 3573105
23.35 Escalier C ■ ■ Film de Jean-Charles Tacchella (1984, 100 min). 45270143

Série Club

20.20 Flipper le dauphin. [2/2] L'amerissage forcé.
20.45 Série club : le club.
20.50 Section contre-enquête. Les pirates.
21.40 et 0.45 Panique aux Caraïbes. Une succession difficile.
22.30 et 2.30 Sherlock Holmes. La légende des Wintrope.
23.00 Flash. Le secret de Raspoutine.
23.50 Quincy. Chère momie.

Canal Jimmy

20.35 Sale rêveur ■ Film de Jean-Marie Périer (1978, 90 min). 18777124
22.05 L'Equipée sauvage (The Wild One) ■ ■ ■ Film de Laslo Benedek (1953, N., v.o., 80 min). 71652389
23.25 Souvenir. Tête de bois et tendres années - 31 mars 1965.

Eurosport

17.00 Basket-ball. En direct. EFES Pilsen Istanbul-Pau Orthez.
19.00 Tennis. Finales du tournoi d'exhibition féminin de Brno.
20.00 Tennis. En direct de Munich. Coupe du Grand Chelem (120 min). 874211
22.00 Basket-ball. Euroligue : Ulker Istanbul-CSP Limoges.
23.30 Football (120 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 Le Bon Fils. Film de Joseph Ruben (1993, 90 min), avec Macaulay Culkin. *Drame psychologique.* 22.05 Les Gens de la rizière. Film de Rithy Panh (1992, 130 min), avec Peng Phan. *Drame.*

RTL 9

20.30 Un silencieux au bout du canon. Film de John Sturges (1973, 115 min), avec John Wayne. *Policier.* 22.25 Killer Crocodile. Film de Larry Ludman (1989, 90 min), avec Anthony Crenna. *Aventures.*

TMC

20.35 L'Adieu aux armes. Film de Charles Vidor (1957, 155 min), avec Rock Hudson. *Guerre.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

« Téléthon 96 » : condamné à battre les records

Pour la dixième édition de l'opération, France-Télévision, Radio-France et l'Association française contre les myopathies conjuguent à nouveau leurs efforts

C'ÉTAIT en décembre 1987. Les responsables de l'Association française contre les myopathies (AFM), une maladie inconnue du plus grand nombre, lançaient une opération sans précédent en France : susciter en un week-end un vaste mouvement de générosité au service de jeunes enfants atteints de handicaps musculaires majeurs d'origine génétique. L'entreprise était ardue, qui décidait de mettre sur la scène télévisuelle des malades que notre société ne veut habituellement pas voir et conduisait à bousculer le marché de la générosité publique. Un marché où le sida n'apparaissait pas encore et où figurait, pour l'essentiel, la Ligue nationale contre le cancer, déjà dépassée par la voracité de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), son ennemie de toujours.

Dix ans plus tard, le paysage est bouleversé. Au centre d'un scandale sans précédent, le président-fondateur de l'ARC, incarcéré depuis plusieurs mois, est soupçonné d'avoir coorganisé un gigantesque système d'escroquerie à la charité publique qui, par ricochet, éclabousse aussi la Ligue. Le scandale a fourni à la Cour des comptes les outils nécessaires à un contrôle approfondi de ce secteur d'activité où la liberté de l'action associative autorise certaines dérives coupables.

Pour leur part, après une première opération télévisuelle réussie en 1994, les associations de lutte contre le sida viennent de découvrir les limites de la mise en scène de la maladie et de la souffrance au service de la recherche et des patients. Le Sidaction 1996 s'est soldé par un échec majeur qui remet en cause le principe même de l'opération et conduit à s'interroger sur le mode de financement de la recherche, les modalités de l'aide aux malades et la place de l'action associative.



Dans ce contexte tumultueux, l'AFM et son Téléthon feraient figure de privilégiés si le confort et la puissance dont ils jouissent n'étaient le fruit d'une stratégie et d'une transparence financière remarquables – à l'exception de quelques critiques formulées il y a plusieurs mois par la Cour des comptes. La chance de Bernard Barataud, président-fondateur de l'AFM, fut de déployer son énergie au service d'une cause que l'on croyait perdue au moment précis où la science médicale était en mesure de progresser. Le milieu des années 80 correspondait aux premières tentatives réussies de décryptage du patrimoine héréditaire humain. L'AFM et un petit groupe de généticiens moléculaires français comprirent qu'ils pouvaient associer leurs savoirs et leurs efforts.

L'entreprise de séquençage du génome humain avançant à pas de géant et la générosité des Français, amplifiée par l'audiovisuel public, étant chaque décembre au rendez-vous, le Téléthon n'a cessé de se développer, battant ses propres records et engrangeant, chaque hiver, des centaines de millions de francs. Des voix se sont élevées pour dénoncer la mise en scène de jeunes malades et de leur souffrance, et les bénéfices qu'animateurs de télévision et personnalités pouvaient tirer de leur participation au spectacle en dépit du bénévolat. Mais, devant le succès, les critiques se sont progressivement atténuées, sinon éteintes.

Restent les défis des « Téléthons » à venir. Une telle entreprise trouve sa dynamique dans le fait qu'elle bat chaque année le record de l'année précédente. Que se passera-t-il lorsque cela ne sera plus le cas ? L'articulation sera-t-elle toujours harmonieuse entre ceux qui gèrent la manne issue de la collecte et ceux qui, en charge du financement public de la recherche, trouvent dans la charité collective une source inespérée d'économies ? Il reste surtout à souhaiter, avant que la mobilisation ne donne des signes d'essoufflement, que la science médicale dépasse le stade du diagnostic des affections d'origine héréditaire et qu'elle fournisse au plus tôt les premières preuves tangibles de thérapeutiques efficaces, face à des maladies qui ne sont plus perçues comme la manifestation de la volonté divine mais comme le fruit insupportable du hasard.

Jean-Yves Nau

★ « Téléthon 96 », France 2 et France 3, du vendredi 6 décembre à 18 h 45 jusqu'à dimanche 8 à 2 heures.

La pince du crabe

par Agathe Logeart

ELLE CLAQUE toujours la porte de l'appartement en faisant trop de bruit, Ginette. Vlam... Les vitres, à chaque fois, en tremblent. Et inéluctablement, aussitôt après, retentit la même phrase : *« Vous êtes là, madame Catherine ? »* Eh oui, Mme Catherine est toujours là, quand Ginette arrive pour faire son ménage, et ses réflexions, quotidiennes. Mme Catherine est là, dans ce grand appartement lumineux encombré de livres, parce que c'est là qu'elle a décidé, plutôt qu'à l'hôpital, de soigner ce cancer qui lui a déjà grignoté un bout de poumon. Mme Catherine répond qu'elle est là, et doit avaler patiemment les réflexions de sa femme de ménage, digérer la peur de l'autre, lire dans ses yeux le reflet de sa maladie, de sa décrépitude, et subir cette commisération balourde qui encombre plus qu'elle ne soulage.

Cela ne va pas trop mal, au début. Catherine a déjà vaincu un cancer. Elle pourrait bien parvenir à avoir la peau de ce nouveau venu. Elle s'y emploie avec constance. Prend ses médicaments, accepte les piqûres, tente de déchiffrer les analyses qui jalonnent ce long chemin. Petit à petit, les cheveux tombent. Il y a les foulards, noués autour de la tête, et qui font illusion. Et la perruque qui ne lui va pas si mal. Mais les malaises aussi, et cette grande fatigue, ce découragement qui l'enferme de plus en plus en elle-même. Mais surtout, par-dessus le marché, il y a les autres. Ils ne sont pas plus doués que Ginette, les autres. Que ce soit le patron de la maison d'édition qui la met à la porte pour ne pas être confronté à la proximité de cette maladie qui lui fait peur. Ou les amis qui s'extasient sur sa bonne mine, sa bonne voix, et l'encerclent d'une sollicitude imbécile, infantilisante. Ou même sa fille, Elsa, faussement insouciante, trop nouée de peur et de refus pour lui tendre la main dont elle a besoin. Alors, il reste l'humour. Noir de préférence, pour se débattre contre le mal, cette *« longue et douloureuse maladie »* que Catherine préférerait courte et rigolote.

Le Crabe sur la banquette arrière, diffusé par France 2, n'est pas un téléfilm parfait. Il a son charme, qui est celui de la comédienne qui lui prête vie, Macha Méril. Tiré d'un livre d'Elisabeth Gille, éditeur et écrivain qui fit un tour de piste pour le dernier Goncourt, c'est un récit autobiographique qui se termine bien. Mais Elisabeth Gille, dans la vraie vie, est morte il y a quelques semaines, ce qui poussa les académiciens à retirer son livre de la sélection. Dans un récent « Cercle de minuit », on avait entendu Laure Adler en faire le reproche aux organisateurs du plus prestigieux des prix littéraires. Ceux-ci, estimant sans doute qu'un bon candidat ne peut être qu'un candidat vivant, et que celle-ci, pour garder ses chances, aurait dû avoir le bon goût de patienter un peu avant de mourir, elle fut rayée du concours en même temps qu'elle était rayée de la vie. Elle s'en moquait peut-être, ou peut-être pas, au moment où la broyait la pince du crabe...

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

TF 1

12.15 Le Juste Prix. Jeu.
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Côte Ouest. Feuilleton. Terre de la liberté. Les éponges.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Bêtes à concours.
18.10 Le Rebelle. Série. La chanson de Val.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.50

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ
Divertissement présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Thème : la provocation. Invités : Muriel Robin, Michèle Laroque, Pierre Palmade, Jean-Marie Bigard, Gérard Depardieu, Jean-Pierre Coffe (140 min). 69764186

23.10

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Spécial sectes. Invité : Jean Vuarnet et la participation de Marie Lecoq, maître Didier Bergès (110 min). 1789099
1.00 Très pêche. Documentaire de Claude Cailloux. Le terrible silure (60 min). 6392810
Ce poisson du Danube peut atteindre deux mètres de long et peser 60 kilos.

2.00 et 3.05, 4.05, 4.45 TF 1 nuit. 2.10 et 4.15, 5.15 Histoires naturelles. (rediff.). 3.15 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. Série. [5/6] (rediff.). 5.00 Musique (15 min).

France 2

12.15 Pyramide. Jeu. Au profit du Téléthon.
12.50 Spot sécurité routière.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal, Point route.
13.55 Derrick. Série. Bavure.
15.00 Le Renard. Série. Coupe sombre.
16.05 La Chance aux chansons. [2/2].
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 C'est cool ! Série. Mamie Madeleine.
17.55 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 10e Téléthon : top départ !
● Lire ci-dessus.
20.00 Journal, Météo, Point route.

20.50

TÉLÉTHON : VOUS AVEZ RAISON !
Emission présentée par Claude Sérillon, Gérard Holtz, Rachid Arab, Martine Allain-Régnault et Michel Drucker. En direct des Arènes de l'Agora d'Evry. Invités : Pierre Perret, Serge Lama, Claudia Cardinale, Mireille Mathieu, Ophélie Winter, Francis Cabrel et Jean-François Mileau, le Chœur de l'armée rouge, Dee Dee Bridgewater, Boris, Thierry Lhermitte... (295 min). 55880709
1.45 Le Crochet du Téléthon. Présenté par Claude Sérillon, Jean-Luc Reichmann et Thierry Beccaro. Avec Rose Laurens, Jil Caplan, Les Gogo Bando (105 min). 7894804
3.30 Téléthon, lignes ouvertes. Présenté par Olivier Minne. Avec Jil Caplan en direct de Morteau, les Chérubins en direct de Nancy, Olivier Bron et Amazing Gospel à la Maison de Radio-France.

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information. 12.20 et 12.55 Télévision régionale. 12.35 Journal.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert ! Invitée : Vanessa Demouy.
14.30 Amélia Earhart : le dernier vol. Téléfilm d'Yves Simoneau (1994, 100 min). 4083254
16.10 Secrets de famille.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Nona des sables*, de F. Kérisel.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Parfums d'île grecque (60 min). 7085862
Symi, petite île grecque du Dodécanèse, désertée par sa population au sortir de la seconde guerre mondiale, a retrouvé une nouvelle jeunesse grâce au tourisme.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invitée : Agnès Soral. Reportages : Japon : Drôles de dames pour drôles de drames ; France : les ombres de la grotte ; Italie : le nez de San Daniele (60 min). 3801457
22.50 Journal, Météo.
23.20 Science 3. Documentaire d'Alain Cirou. Destination Mars (55 min). 4882273
0.15 Cap'tain café. Enregistré à l'Espace de Rennes (50 min). 8784543

1.05 Capitaine Furillo. Série. Trafic d'armes. 1.55 Musique graffiti. Magazine. Populaire. The Lady is a Tramp, Come Rain or Come Shine, par Michel Leeb (15 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 Détours de France. 12.55 Attention santé. 13.00 Un monde nouveau [10/13] (rediff.). 13.30 Demain les métiers. 14.00 Lonely Planet [1/13]. 15.00 Le Sens de l'Histoire (rediff.). 16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. 17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 17.50 Musée d'Orsay : 1848-1914. 1881, les certitudes de la IIIe République ● [illegible] daté mardi 3. 18.00 Les Grands Tournants de l'Histoire. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 La Fabrique du corps humain. Documentaire de Marc Huraux. L'anatomie morale du docteur Ruysch [2/3] (1996, 60 min). 7344
20.00 Reportage. Une petite France en pays saxon, de Hans-Jürgen Haug (1996, 25 min). 66099
20.25 Contre l'oubli. Portrait d'Alfonso Castiglione, journaliste péruvien (5 min). 8906273
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LE PRIX À PAYER
Téléfilm de Matti Geschonnek, avec Oliver Stritzel, Nina Petri (1996, 85 min). 885439
Un socio-pédagogue un peu déprimé s'intéresse au cas d'un adolescent, régulièrement rackette par une bande de voyous.

22.10

GRAND FORMAT : NOËL FIELD, L'ESPION FABRIQUÉ
Documentaire de Werner Schweizer (110 min). 1820831
Enquête biographique sur un diplomate américain, Noël Field, soupçonné d'espionnage, en pleine guerre froide, à la fois par les autorités de l'Est et de l'Ouest. Témoignages privés, documents des services secrets, actualités cinématographiques...
0.00 Profil : quelle place pour le travail. Documentaire (65 min). 3831282
1.05 Le Dessous des cartes. La Pologne : l'histoire de la réapparition d'un pays disparu [1/2] (rediff.).
1.15 L'amour est à réinventer. Et alors ? Court métrage (5 min). 78458007

1.20 Music Planet : Jazz Collection. John Coltrane (rediff., 60 min). 1876587

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série. Les vacances de Caroline.
13.25 Quand l'amour s'emmêle. Téléfilm de Jack Bender, avec John Ritter, Mel Harris (100 min). 9174438
15.05 Drôles de dames. Série. Alambic et vieilles querelles.
16.40 Rock express. Magazine.
17.05 Hit machine. Magazine.
18.00 Mission impossible, vingt ans après. Série. Le bayou.
19.00 Code Quantum. Série. L'amour aveugle.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Dis-moi tout. Magazine.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.50

PLEURE PAS MA BELLE
Téléfilm de Michel Andrieu, avec Daniel J. Travanti (95 min). 483273
Une brillante et capricieuse actrice est assassinée après avoir abandonné le tournage de son dernier film. Dans la collection Mary Higgins Clark.

22.30

POLTERGEIST
Série, avec Derek Rayne. L'Immeuble fantôme (Δ) (55 min). 93761
Le propriétaire d'un immeuble en ruine est victime d'étranges visions.
23.30 La Jeune Fille au pair. Téléfilm (○) de Peter Medak, avec Stéphanie Zimbalist (95 min). 9918896
1.05 Best of groove.

2.05 Jazz 6. Magazine. 3.05 Fréquenstar. Magazine. Invitée : Véronique Sanson (rediff.). 3.50 Sexy mode. Documentaire. 4.45 La Saga de la chanson française. Documentaire. Claude Nougaro. 5.30 Boulevard des clips (90 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille. Magazine.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Nell ■ Film de Michael Apted (1994, 110 min). 2859780
15.25 La Corne du rhinocéros. Documentaire (rediff.).
16.10 Les Petits Géants ■ Film de Dwayne Dunham et Brian Levant (1994, 105 min). 9370186
17.55 Sacrés Dragons !
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs. Les Transmusicales de Rennes. Invité : Ron Howard. Invités musicaux : Jayne Gortez et The Firespitters.

20.15

FOOTBALL
En direct. 21e journée du championnat de France de D1 : Lens - Nantes ; 20.30 Coup d'envoi ; à la mi-temps, le Journal du foot (135 min). 9112877
22.30 Les K.O. de Canal + (20 min). 98631
22.50 Flash d'information.
22.59 Les Baisers.

23.00

LA PORTE DES ÉTOILES (STARGATE) ■ ■
Film de Roland Emmerich, avec Kurt Russell (1994, 114 min). 9746341
0.55 Les Pirates du diable ■ Film de D. Sharp (1964, v.o., 85 min). 4267649
2.20 Le Confessionnal ■ ■ Film de Robert Lepage (1994, 100 min). 63942026
4.00 Ne nous fâchons pas ■ Film de Georges Lautner (1965, 95 min). 2097981
5.35 Le Diable à quatre ■ Film de Giorgio Ferrara (1991, 84 min). 1325939

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Plantu [5/5]. Le sage et le fou.
20.30 Radio archives. Un certain regard sur Picasso, avec Pierre Mac Orlan et Daniel Henri Kahnweiller.
21.32 Musique : Black and Blue. Freddie Hubbard, trompettiste.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes.

0.05 Du jour au lendemain. Myriam Anissimov (Primo Levi). 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. Journée du jeudi 5 avril 1945, avec Al Jolson et Jazz Club Mystery Hot Band. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). L'Histoire immédiate : D'un théâtre à l'autre (1944-1951) ; 2.00 Les Nuits magnétiques : En train pour 1979 ; 3.26 Les Chemins de la connaissance : la ligne déformante, petite histoire de la mode. Le monde des sosies ; 3.54 Entretiens : Camille Bryen ; 5.56 Racontez-moi une histoire : vieilles personnes et enfants racontant des histoires.

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. En direct de Sarrebruck. Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Roman Kofman. Œuvres de Webern : Ricercare ; Berg : Concerto pour violon et orchestre, A la mémoire d'un ange, Götz Rüstig (violon) ; Brahms : Symphonie nº 3 en fa Majeur op. 90.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Donati, Moss.
23.07 Miroir du siècle. Œuvres de Milhaud.

0.00 Jazz-club. En direct du Petit Opportun, à Paris. Eric Le Lann (trompette) et Alain Jean-Marie (piano). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Claudio Abbado. Guillaume Tell, ouverture de Rossini, par l'Orchestre de chambre d'Europe ; Valses nobles et sentimentales de Ravel, par l'Orchestre symphonique de Londres ; Divertimento Nanneri Septet K. 251, par l'Orchestre philharmonique de Berlin ; Concerto pour piano nº 1 op. 23 de Tchaïkovski ; Chant des Parques op. 89 de Brahms ; Œuvres de Hindemith.

22.40 Les Soirées... (Suite). Concert : Musique pour la chapelle royale d'Ecosse. L'ensemble Cappela Nova dirigé par Alan Tavener. Enregistré le 18 mai 1996 en l'église Saint-Paul. Œuvres de Carver, Jonhson, Peebles et anonyme. 0.00 Les Nuits de Radio-Classiques.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Les Grands Fleuves. [5/6] Le Rhin.
21.00 Bon week-end.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. (France 2 du 26/11/96).
23.45 Ça cartonne. Invité : Dany Boon.
0.30 Soir 3 (France 3).
23.55 A la recherche du Röstigraben.
0.45 André Malraux, les métamorphoses du regard. [2/3] Les maîtres de l'irréel (55 min).

Planète

20.35 Le Mystère Anastasia.
21.25 Devaquet si tu savais.
22.25 Puissances en devenir. [1/4] Inde.
23.20 Les Justes.
23.45 Portraits d'Alain Cavalier. L'opticienne.

Paris Première

20.00 et 1.00 La Semaine 20 h Paris Première.
21.00 Premiers rires. Depuis l'Opus Café à Paris.
21.55 et 1.55 Le J.T.S.
22.25 L'Italienne à Alger. Opéra de Gioacchino Rossini. Livret d'A. Anelli par le Chœur bulgare de Sofia et l'Orchestre Radio-Symphonique de Stuttgart, dir. Ralf Weikert. Enregistré au festival de Schwetzingen en 1987 (155 min). 82501728

France Supervision

20.30 Taratata. Marc Lavoine.
21.35 Liz McComb.
22.35 Culturisme.
23.00 Rallyes sur route 96.
23.25 L'homme qui marche debout.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Casse-cou ■ Film de Malcom St Clair (1937, N., v.o., 60 min). 4257821
21.30 Le Roman d'un jeune homme pauvre ■ Film d'Abel Gance (1935, N., 90 min). 5023815
23.00 The Great Barrier ■ Film de Milton Rosmer et Geoffrey Barkas (1937, N., v.o., 85 min). 3382167

Ciné Cinémas

21.00 Rage in Harlem ■ Film de Bill Duke (1990, 105 min). 23338506
22.45 Singles ■ Film de Cameron Crowe (1992, v.o., 100 min). 30439051
0.25 Le Premier Pouvoir Film de Robert Resnikoff (1990, 95 min). 97530485

Série Club

20.50 Au-delà du réel, l'aventure continue. Résurrection.
21.40 et 0.40 Panique aux Caraïbes. Le 9e jour.
22.30 et 2.30 Chasse au crime. L'affaire du cirque.
23.00 Section contre-enquête. Les pirates.
23.50 Quincy. Scénario non conforme.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Zone de terreur.
21.20 The New Statesman.
22.25 On the Air.
22.50 Chronique du front.
22.55 Dream On. Tendres augmentations.
23.25 Seinfeld. Une histoire à la gomme.
23.50 Top Bab.

Eurosport

16.50 Football. En direct. Championnat du monde FIFA (Espagne) (matchs en salle) : 1re demi-finale (85 min). 7492728
18.15 Ski spécial.
18.55 Ski alpin. En direct. Coupe du monde : Descente dames à Vail (Etats-Unis) (65 min). 2149051
20.00 Tennis. En direct. Coupe du Grand Chelem à Munich (Allemagne) (180 min). 58279544
23.00 Supercross (150 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 La Gamine. Film de Hervé Palud (1991, 95 min), avec Johnny Hallyday. *Comédie policière.*

RTL 9

0.50 La Mer à boire. Film de Renato Castellani (1962, 90 min), avec Jean-Paul Belmondo. *Comédie.*

TSR

21.50 A la poursuite d'Octobre rouge. Film de John Mc Tiernan (1989, 135 min), avec Sean Connery. *Aventures.* 0.15 Meurtre mystérieux à Manhattan. Film de Woody Allen (1992, 105 min), avec Woody Allen. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classique.*
◆ *Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.*

Le Monde
VENDREDI 6 DÉCEMBRE 1996

Malheurs anecdotiques

par Pierre Georges

QUESTION TCHÈQUE. Vaut-il mieux, à Prague, être le chirurgien ou le mécanicien du président ? Incontestablement le mécanicien, selon les savants calculs d'un confrère de l'agence Reuters. Par désœuvrement, curiosité ou goût de l'anecdote, ce dernier en est arrivé aux conclusions suivantes : pour opérer Vaclav Havel de son cancer du poumon, opération qui a duré trois heures, chacun des trois chirurgiens aura été payé 2 200 couronnes. Soit environ 420 francs. Pour ausculter le moteur de l'automobile présidentielle, chaque mécanicien est salarié 1 400 couronnes l'heure, environ 270 francs. Ce qui nous met la révision générale, en trois heures, à 810 francs. D'où il ressort nettement qu'entre soupapes et poumons, l'époque a fait son choix. Et l'on dira que la presse ne sert à rien !

Question américaine. Comment faire taire Bill Clinton ? C'est assez simple : par ordonnance. Les médecins du président américain viennent, en effet, de réussir cet exploit inconcevable, mémorable : obliger Bill le Malin, Bill le Bavard à faire silence. Quatre jours sans parler, quatre jours d'interdiction de micros, de points de presse et de discours. Que cela ait été un Thanksgiving trop convivial, une angine à points blancs ou une crise d'allergie récurrente, Bill Clinton a perdu la voix. Et la Faculté n'a eu d'autres ressources, sauf votre respect, que de lui dire fermement : *« Maintenant, Monsieur le Président, vous la fermez ! »* Quatre jours de silence, quatre jours de vacances pour la presse présidentielle ?Hélas ! même pas. Car, aussi bien, ce silence-là fait du bruit. Dans le rôle du muet, Bill Clinton reste absolument éloquent !

Question française. Alain Juppé a-t-il définitivement, irréversiblement, la guigne ? On serait assez tenté de le croire. Non parce que l'opération de privatisation de Thomson, après d'autres, tourne au vinaigre. Non parce que les dirigeants coréens de Daewo, pourtant pas bégueules et pour certains mêlés à de sombres affaires de corruption, s'affirment *« outragés »*. Mais pour une autre raison. Même le Père Noël, une ordure celui-là, lui a fait faux-bond.

Samedi dernier, en effet, des affreux, des sans foi ni loi, ont dérobé, sur une zone industrielle de Torcy, un camion de jouets, 150 000 francs de jouets. La chose est assez ordinaire à la veille des fêtes où se multiplient les attaques de diligences chargées de vins fins, de foie gras, de liqueurs ou de truffes. Mais là, le crime fut particulièrement odieux et le préjudice retentissant : les jouets étaient destinés à l'arbre de Noël de Matignon, pour les enfants de la famille, des collaborateurs et du personnel, tradition oblige. Bien sûr, les assurances joueront. Et le Père Noël, qui a plus d'un tour dans sa hotte, affrétera un camion de rattrapage. Il n'empêche. C'est bien le premier premier ministre victime d'un bris de sapin !

Question noire. Que fait, à Narbonne, un embaumeur abandonné par sa compagne ? Il lui joue *Adieu ma concubine* à coups de fusil. Il se donne la mort. Toutes choses qui ne sont pas d'un comique achevé. Sinon qu'on se demande bien, dans cette tragédie ordinaire de l'embaumeur à embaumer, qui finira le travail.



La trésorière officieuse du RPR placée en garde à vue dans une enquête sur l'attribution de marchés publics

Mme Casetta est soupçonnée d'avoir reçu des « enveloppes » d'argent liquide

L'ANCIENNE directrice administrative du personnel du RPR, Louise Yvonne Casetta, a été placée en garde à vue, jeudi matin 5 décembre, dans les locaux de la huitième division de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), à Nanterre (Hauts-de-Seine). Souvent présentée comme la trésorière officieuse du mouvement gaulliste, Mme Casetta est mise en cause dans l'enquête conduite par le juge d'instruction Patrick Desmure, concernant un réseau de faux facturiers travaillant avec plusieurs entreprises de la région parisienne. L'ancien dirigeant de l'entreprise de travaux publics Mazzotti, Jean-Claude Pittau, avait indiqué sur procès-verbal, le 18 juin, que Mme Casetta avait été destinataire d'*« enveloppes »* contenant de l'argent liquide, en contrepartie desquelles sa société avait obtenu une série de marchés publics avec la ville de Paris (*Le Monde* du 10 septembre).

Munis d'une commission rogatoire délivrée par le juge Desmure, les policiers se sont présentés au domicile parisien de Louise-Yvonne Casetta aux environs de 6 h 30, jeudi matin. Celle-ci devait être questionnée, notamment, sur les raisons pour lesquelles elle pourrait avoir perçu les sommes évoquées par le dirigeant de Mazzotti, et estimées par lui à un total de 500 000 francs, entre 1992 et 1993.

M. Pittau avait confié au juge que les sommes qui lui étaient réclamées, durant la même période, avoisinaient 900 000 francs. Le directeur commercial de l'entreprise a confirmé, devant les enquêteurs, les déclarations de son ancien patron, expliquant qu'il avait lui-même convoyé, à plusieurs reprises, les fonds destinés à Mme Casetta. L'argent était auparavant extrait de la comptabilité de Mazzotti par le biais de fausses factures d'*« assistance commerciale »*, émises par les sociétés Mythra et Gaïa, dont les activités avaient été mises au jour en 1993, à l'occasion de l'enquête sur Maillard et Duclos, filiale bressanne de la Lyonnaise des eaux. Mazzotti aurait dégagé quelque 5 millions de francs d'argent liquide par cette filière. A en croire les témoignages des dirigeants de Mazzotti, le *modus operandi* semble avoir été identique pour chacun des versements : le directeur commercial se rendait en voiture rue de Lille, au siège national du RPR ; prévenue par téléphone, Mme Casetta descendait alors pour réceptionner les fonds. Les vérifications policières entreprises ont permis, notamment, de comparer le listing des appels téléphoniques passés sur un combiné cellulaire avec les dates des sorties d'argent en espèces sur les comptes de Mazzotti. Ces vérifications se sont avérées *« partiellement concluantes »*, a indiqué au *Monde* une source proche de l'enquête.

Cinq chefs d'entreprises, soupçonnés d'avoir eu recours au même réseau de faux facturiers, ont été mis en examen par le juge Desmure. Evoquant une nouvelle fois, le 10 octobre, l'existence d'un *« système »* de favoritisme organisé dans les marchés publics de la capitale, l'ex-PDG de Mazzotti avait relaté au juge l'entretien qu'il aurait eu avec Mme Casetta, au cours d'un déjeuner au restaurant parisien Le Carré des feuillants : son interlocutrice lui aurait expliqué qu'aucun marché ne lui serait attribué en raison des seuls mérites de son entreprise, ni de la qualité des dossiers présentés, mais qu'une contribution financière était nécessaire – à hauteur de 3 % du montant du marché obtenu.

Or le juge a obtenu, le 20 novembre, les aveux d'un architecte, autrefois sous contrat avec la Ville de Paris, qui a admis être intervenu pour favoriser Mazzotti sur certains marchés, sur l'ordre d'un ingénieur de la Direction de l'architecture de la Ville (*Le Monde* daté 24-25 novembre). Mis en examen pour *« complicité de trafic d'influence »*, cet architecte semble avoir inscrit de sa main certaines informations sur les caractéristiques des marchés proposés sur des documents internes à la société Mazzotti, dont le juge détient la copie.

Hervé Gattegno

Les marins-pêcheurs corses bloquent les ports de Bastia et d'Ajaccio

L'ASSEMBLÉE NATIONALE devait entamer, jeudi 5 décembre, l'examen du projet de loi portant création d'une zone franche pour la Corse. Lors du débat, préalable, de la commission de la production et des échanges, le rapporteur du texte, Patrick Ollier (RPR, Hautes-Alpes) a résumé sa philosophie par une phrase – *« L'égalité des chances passe par une inégalité des traitements »* – tout en ajoutant que le projet constitue une forte incitation à la relance économique mais ne peut pas avoir pour vocation de régler le problème politique insulaire. Les députés socialistes et communistes doivent voter contre. Ce projet ayant fait l'objet d'une négociation serrée avec l'Union européenne, des amendements de fond risqueraient de mettre en cause l'accord conclu avec la Commission de Bruxelles, indique-t-on dans l'entourage de Jean-Claude Gaudin, le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, qui présente le texte.

Sur l'île, les marins-pêcheurs, ainsi qu'ils l'avaient annoncé (*Le Monde* du 3 décembre), bloquent depuis mercredi les ports de Bastia et d'Ajaccio. Ils pourraient étendre leur mouvement. Les marins-pêcheurs demandent que la zone franche comporte des dispositions particulières pour leur profession.

Par ailleurs, le président (div. droite) du conseil général de Haute-Corse, Paul Natali, a été condamné mercredi par la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris à quinze mois d'emprisonnement avec sursis et 150 000 francs d'amende pour fraude fiscale. Le tribunal n'a pas prononcé la privation de droits civiques réclamée par le parquet. Le jugement devra notamment être affiché durant trois mois à la mairie du domicile de M. Natali.

Agé de soixante-trois ans, l'élu a été déclaré coupable d'avoir minoré de 3,5 millions de francs l'impôt sur les sociétés dû par la société Satal, qu'il dirigeait entre 1987 et 1989, et de 334 000 francs la TVA due par cette société. Il est également déclaré coupable de la minoration de 2,7 millions d'impôt sur les sociétés et de 219 600 francs de TVA, dus par la société Locanord pour la même période. Pour une troisième société, GAL, la taxe sur le chiffre d'affaires aurait été minorée, selon le jugement, de 2 millions. Satal et Locanord étaient spécialisées dans la vente et la location de véhicules et GAL dans l'entretien de ceux-ci. Le jugement indique que M. Natali sera tenu, solidairement avec ses trois sociétés, de payer les impôts minorés ainsi que les amendes fiscales et que le fisc pourra au besoin recourir à la contrainte par corps. M. Natali a déclaré examiner *« l'éventualité de faire appel »*.

Enfin, le FLNC-canal historique a revendiqué mercredi six attentats récents commis en Corse. La veille, la même organisation avait déjà revendiqué cinq attentats, dont celui perpétré dans la nuit de lundi à mardi contre la trésorerie générale de Perpignan. Un nouvel attentat a été commis dans la soirée de mercredi contre un bâtiment du conseil général de Haute-Corse, à Biguglia.

Essonne : la directrice adjointe du cabinet de M. Dugoin incarcérée

MARIE BACA, directrice adjointe du cabinet du président du conseil général de l'Essonne, Xavier Dugoin (RPR), a été placée en détention provisoire à la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis, mercredi 3 décembre, par Jean-Marie D'Huy, le juge d'instruction d'Evry chargé du dossier des salaires fictifs perçus par des proches du conseil général de l'Essonne et versés par deux filiales du groupe Parachini. La veille, la jeune femme avait été placée en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire de Versailles.

Marie Baca est soupçonnée d'avoir perçu un salaire fictif émanant de la Société d'investissement et de commercialisation (SIC). Contrainte de quitter son poste au cabinet pendant les six mois précédant les élections cantonales de 1994, auxquelles elle s'était présentée sans succès, elle avait perçu pendant cette période environ 20 000 francs par mois avant de reprendre sa place de directrice de la communication au conseil général. – *(Corresp.)*

Le « non » américain au classement d'Hiroshima au patrimoine mondial

LES ÉTATS-UNIS s'opposent au classement par l'Unesco du dôme érigé à la mémoire des victimes de l'explosion de la bombe atomique d'Hiroshima dans la liste des monuments du patrimoine mondial. Washington *« ne soutiendra pas l'inclusion d'Hiroshima »* dans la liste des monuments faisant partie du patrimoine mondial, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, arguant du fait que les sites liés à la guerre *« sont par nature controversés »*. La ville japonaise avait été bombardée le 6 août 1945 par les Américains.

L'Unesco, dont le siège est à Paris, coordonne la procédure, mais la décision est prise au sein d'une commission intergouvernementale de vingt et un membres. Réunie à Mexico, celle-ci doit rendre sa décision jeudi. La désignation de ces monuments ou sites naturels est régie par une convention internationale pour la protection du patrimoine culturel et naturel mondial datant de 1972. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **THÉÂTRE : Martin Wuttke a démissionné, mercredi 4 décembre, de son poste de directeur du Berliner Ensemble**, le théâtre créé par Bertolt Brecht en 1949 à Berlin-Est. Il a justifié sa décision par le manque de garantie financière du gouvernement local de Berlin pour le théâtre au-delà de l'année 1998. Il y a quelques semaines, Wuttke avait lancé un ultimatum au gouvernement afin que le contrat de subvention du théâtre soit prolongé après 1998. Le Parlement de Berlin a décidé de ne se prononcer qu'à la fin de 1998 sur le financement de tous les théâtres de la ville, tout en assurant que l'avenir du Berliner Ensemble serait garanti. Martin Wuttke, âgé de trente-trois ans, a été élu acteur de l'année 1995 par la critique allemande pour son interprétation d' *Arturo Ui*.

■ **VENTES : un tableau de Francis Bacon s'est vendu 1,5 million de livres** (12 millions de francs environ) chez Christie's, à Londres, le 4 décembre. Cette toile de 1960, intitulée *Figure assise (Le Cardinal rouge)*, n'avait pas été montrée en public depuis trente-cinq ans. Christie's n'a pas révélé le nom de l'acheteur.

■ ***LE MONDE* ET *LES INROCKUPTIBLES*.** *Le Monde* et le magazine *Les Inrockuptibles* sont convenus de lancer courant 1997 un supplément hebdomadaire gratuit traitant de l'actualité culturelle. Ce supplément sera diffusé le même jour par les deux publications.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 5 décembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20659,90	+0,14	+5,41
Honk Kong index	13434,20	–0,16	+34,36

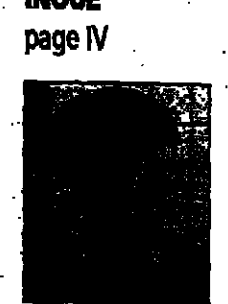
Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 04/12	Var. en % 03/12	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2308,65	–1,72	+23,33
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+21,33
Milan MIB 30	—	—	+20,40
Francfort Dax 30	2863,07	–0,83	+27,02
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+6,39
Madrid Ibex 35	—	—	+28,54
Amsterdam CBS	—	—	+33,31

Tirage du *Monde* daté jeudi 5 décembre 1996 : 525 551 exemplaires 3

هكذا من الاصل



Le Monde des LIVRES

VENDREDI 6 DÉCEMBRE



Char, le transparent

Seize ans après le volume de la Pléiade qui la consacrait, l'œuvre du poète de « Fureur et mystère » fait l'objet d'une nouvelle approche mettant en évidence ses échos autobiographiques. Cette édition comporte en outre de nombreux textes devenus introuvables



COLLECTION PARTICULIÈRE/D.R.

Lorsqu'il fut décidé, en 1980, de consacrer un volume de « La Pléiade » à René Char, alors âgé de soixante-treize ans, le poète accepta de l'intituler *Œuvres complètes*, même s'il devait, encore, *« ajouter quelques tuiles à son toit »*. Ce qui eut lieu. Entre 1983, année de parution de ce recueil, et le 19 février 1988, jour de sa mort, René Char ne devait pas cesser d'écrire. Vinrent les *Voisinages de Van Gogh* et *Eloge d'une soupçonnée*. Le « Quarto », mis en scène par Marie-Claude Char, est une « fabrique », au sens de Ponge, que Char pourtant n'appréciait guère.

Parce qu'il avait un lien privilégié avec de petits éditeurs d'art et surtout avec les plus grands peintres de ce siècle, de Picasso à Matisse, en passant par Nicolas de Staël et tant d'autres, René Char faisait de chaque poème un événement qui dépassait la simple publication, la simple annonce d'un rêve. Il entretenait un dialogue profond, parfois énigmatique, avec d'autres formes de création. Chaque poésie avait une histoire singulière que ce volume met à nu.

Comme le révèlent les *Rencontres avec René Char* de Jean Pénard (1), le poète n'estimait pas beaucoup ses exégètes, trop influencés, selon lui, par un jargon qu'il comparait à de *« la matière plastique »*. L'interprétation de la poésie, et surtout d'une poésie apparemment hermétique comme celle de Char, pose d'innombrables problèmes qu'a, au fond, admirablement résolus son ami Paul Veyne (2). Sur la tâche et la fonction de la poésie, Char n'a pas été avare

René de Ceccatty

de définitions. *« Au seuil de la pesanteur, le poète comme l'araignée construit sa route dans le ciel. En partie caché à lui-même, il apparaît aux autres, dans les rayons de sa ruse inouïe, mortellement visible. »*

Né et mort dans le berceau provençal de Sade et de Pétrarque, il a, comme d'autres, oscillé entre ces pôles. Entraîné par le mouvement surréaliste, il fut parfois conduit à des actes de violence, mais noua des amitiés indéfectibles. *« Mes yeux ont allumé toutes les forêts pour les regarder vivre »*, écrivit-il en guise d'intronisation auprès de Breton et d'Eluard.

Ses *Feuillets d'Hypnos*, publiés par Albert Camus, jouent parfois excessivement le rôle de symbole condensé de sa pensée. On fait de Char un poète de la Résistance. Certes, la guerre constitua une mutation considérable de son rapport au monde, mais ne marqua pas autant qu'on le dit son inspiration. Elle révéla une grandeur, dont il ne se prévalut jamais, plutôt attentif à démasquer les parades hâtives. Il voulait rappeler la noblesse des gens ordinaires qu'il côtoya toujours, et en particulier de ces *« transparents »* qu'il célébra souvent, sans perdre de vue, bien entendu, ses amis artistes. Les vagabonds *« lunisolaires »*, sans métier mais non sans un passé qui les chargeait encore, étaient des guides dont il tentait de comprendre les oracles. *« Affables et déliés, ils dialoguaient en vers avec l'habitant, le temps de déposer leur besace et de la reprendre. L'habitant, l'imagination émue, leur accordait le pain, le vin, le sel et l'oignon cru ; s'il pleuvait, la paille. »*

Outre les nombreux introuvables que propose cette édition, constituée de premières versions de poèmes par la suite repris en recueils ou simplement écartés, oubliés, négligés, remaniés selon les cas, outre les illustrations extraites de tirages restreints, le volume contient des documents iconographiques ou graphiques exceptionnels, qui permettent de comprendre, de façon souvent déterminante, les circonstances et même le sens de certains poèmes. C'est là l'originalité exemplaire de l'ouvrage qui donne à la collection « Quarto » sa nécessité. Marie-Claude Char a su trouver la pleine utilisation de cet outil précieux.

Une lettre d'éditeur – surtout quand cet éditeur s'appelle Gaston Gallimard – en dit parfois plus long sur la carrière d'un poète, et, par contraste, sur le devenir de l'édition, que bien des commentaires. Ainsi Gaston, qui avait refusé quinze ans plus tôt *Le Marteau sans maître*, accueillait-il le manuscrit des *Matinaux*, le 21 octobre 1949 : *« Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis particulièrement heureux d'avoir à travailler pour vous. C'est une récompense de tant de besognes commerciales auxquelles la nécessité m'oblige. »* Quel poète de quarante-deux ans peut se targuer d'avoir reçu un pareil accueil ?

Le principe du livre est donc de proposer, dans leur ordre chronologique, les premières moutures de poèmes, mais aussi de mettre en rapport certains poèmes, eux dans leur état définitif, avec des événements marquants de la vie de Char, si bien que des formulations, jusque-là jugées obscures, gagnent une stupéfiante clarté, simplement parce qu'elles bénéficient de rapprochements biographiques, lettres, photos, articles à l'appui. On protesterait à tort contre un éclairage trop événementiel ou anecdotique des poèmes, bien qu'on puisse aisément prévoir cette objection. Dans le cas de Char, il est évident que l'inspiration, concrète, historique, quotidienne, était parfois occultée par une expression abstraite, ramassée, intense. Ce n'est pas nuire à cette dernière que d'en dire la source.

Ainsi, l'évocation des premières années parcourt toute l'oeuvre. *Le Poème pulvérisé* de 1947 est mis en parallèle avec le récit de l'enfance de Char, petit-fils d'un enfant trouvé, issu donc de bâtard, comme il le rappellera souvent. *« Nous commençons toujours notre vie sur un crépuscule admirable. Tout ce qui nous aidera, plus tard, à nous dégager de nos déconvenues s'assemble autour de nos premiers pas. La conduite des hommes de mon enfance avait l'apparence d'un sourire du ciel adressé à la charité terrestre. »*

Un recueil écarté se retrouve entièrement cité. Il s'agit des *Cloches sur le cœur*, paru en 1928 aux éditions Rouge et noir, à compte d'auteur. Il reniera en partie ces poèmes, détruisant même les exemplaires qui lui restaient. Mais, bien qu'en 1983 il dût écrire qu'il n'en était *« guère fier »*, on peut noter déjà que Char est déjà Char, tout influencé qu'il était par Apollinaire. *« Elle bat des cils la mort mal armée/Au creux du lit annexe du tombeau. »* Il est amusant de relire les encouragements d'un critique de *La Cigale uzégeoise* : *« Que M. Char persévère, il est joliment doué et il se doit de nous donner son frémissement sous forme moins abstraite. »* L'abstraction : ce tenace reproche lui sera longtemps asséné...

Parmi les bizarreries de la vie de Char, on se divertira aussi de découvrir une grande amitié pour André Cayatte. Le futur cinéaste est alors poète sous le nom d'Armand Tréguière. *« Armand Tréguière lavera ses plaies au sable des escales. Sa poésie est limpide comme un chant d'oiseau »*, écrit Char à son sujet. Mais ce sera, bien plus tard, à la fin de sa vie sa rencontre avec Martin Heidegger qui étonnera le plus. Ils s'étaient reconnus, dans un mouvement de mutuelle admiration. Les formules sculptées du poète de la Sorgue, *« rivière des égards au songe »*, convenaient au philosophe, qui y retrouvait la version française de son langage. *« La poésie est la solitude sans distance parmi l'affairement de tous, c'est-à-dire une solitude qui a le moyen de se confier ; on n'est, à l'aube, l'ennemi d'aucun, excepté des bourreaux. »*

---

(1) José Corti, 1991.
(2) *René Char en ses poèmes* (Gallimard, 1994).

DANS L'ATELIER DU POÈTE
de René Char.
Edition établie
par Marie-Claude Char,
Gallimard, coll. « Quarto »,
350 documents, 1 064 p., 180 F.

Bataillles rangées chez les freudiens

Histoire d'une querelle scientifique et humaine à l'origine de la psychanalyse moderne

LES CONTROVERSES ANNA FREUD / MELANIE KLEIN 1941-1945
rassemblées et annotées
par Pearl King et Riccardo Steiner.
Préface d'André Green,
responsable de l'édition française,
et traduction : Luiz Eduardo Prado de Oliveira, revue et corrigée
par Christine Vila,
PUF, 858 p., 498 F.

Ceux qui reprochent à la psychanalyse d'être une doctrine monolithique et incapable d'innovation doivent lire *Les Controverses*. Elles retracent, avec une belle simplicité, l'histoire d'une querelle scientifique, humaine et institutionnelle qui montre que la doctrine freudienne, loin d'être un dogme irréfutable et replié sur lui-même, est traversée des mêmes conflits et des mêmes violences que les autres domaines du savoir.

Edité à Londres en 1991 par Pearl King et Riccardo Steiner, tous deux archivistes de la British Psychoanalytical Society (BPS), et fort bien adapté en français par Luis Eduardo Prado de Oliveira, excellent connaisseur de la question, cet ouvrage de 850 pages contient des documents d'archives exceptionnels : les interventions, lettres, minutes, *verbatim*, résolutions ou motions rédigés par un groupe de vingt-huit psychanalystes réunis en conclave à Londres aux heures les plus sombres de la bataille d'Angleterre. Parmi eux : Melanie Klein, Anna Freud, Ernest Jones, Michael Balint, Donald Woods Winnicott, Edward Glover, etc.

A la veille de la deuxième guerre mondiale, et après la destruction par le nazisme des sociétés psychanalytiques du continent, la BPS est

Elisabeth Roudinesco

devenue le dernier bastion du freudisme en Europe. Entre 1933 et 1939, l'Angleterre a accueilli de nombreux émigrés, juifs en général, parmi lesquels Sigmund Freud, sa famille et ses disciples viennois. Ceux qui ne parviendront pas à quitter l'Autriche et l'Allemagne périront dans des camps d'extermination, à commencer par les quatre sœurs de Freud.

Cette arrivée des Viennois à Londres provoque une grande tension dans la BPS. Depuis 1926 en effet, l'école viennoise, et notamment les partisans d'Anna Freud, se heurtent dans tous les congrès internationaux à Melanie Klein et à son groupe qui représentent à Londres le courant majoritaire de l'école anglaise de psychanalyse.

Adeptes d'une conception dite « orthodoxe », ou « continentale » de la psychanalyse, les Viennois se veulent les porte-parole de la tradition du père fondateur : un freudisme classique centré sur le primat du patriarcat, le complexe d'Œdipe (triangle père, mère, enfant), les défenses du moi, la névrose, et une pratique de la psychanalyse des enfants liée à la pédagogie.

Face à ce freudisme viennois, qui se transformera en un « annafreudisme », les freudiens dits « kleiniens » sont les artisans d'une clinique nouvelle des relations d'objet, centrée sur les psychoses (folie) et les troubles graves de la personnalité, sur les phénomènes de régression et de dépression mélancolique, sur les relations archaïques à la mère et sur l'exploration du stade préœdipien (lien fusionnel entre l'enfant et la mère). Chacun des deux courants revendique une lecture différente de l'oeuvre freudienne. Tous deux se veulent freudiens à part entière et ni l'un ni l'autre n'a l'intention de quitter la légitimité institutionnelle qu'incarne l'International Psychoanalytical Association (IPA), fondée par Freud en 1910.

Sur ce conflit des anciens et des modernes se greffe une querelle de famille aux allures de tragédie antique. Melitta Schmideberg, la fille de Melanie Klein, analysée dans son enfance par sa mère, a engagé un violent combat contre celle-ci avant l'arrivée des Viennois à Londres. Devenue psychanalyste elle-même, et soutenue par Edward Glover, son analyste, elle reproche à sa mère d'être un monstre d'oppression et de dogmatisme. Quant à Glover, l'un des « pères fondateurs » de la BPS avec Ernest Jones et James Strachey, il incarne les valeurs de la vieille garde anglaise.

Lire la suite page V

le feuilleton

de Pierre Lépape

JOURNAL
Les années brunes, 1931-1936
(Tagebücher)
de Klaus Mann.
Choix et traduction de l'allemand
de Pierre-François Kaempf,
Grasset,
454 p., 147 F.

Une tragédie télégraphique



Pour qui est familier de la tribu Mann, et plus particulièrement de l'œuvre de l'auteur du « Tournant », la première partie traduite de son « Journal » est un document irremplaçable. Dans cet important agenda, réceptacle de ses angoisses et de ses cauchemars journaliers, Klaus Mann se révèle tel qu'en lui-même

Comme on sait, l'écrivain est une création relativement récente. Il ne serait pas venu à l'idée de la marquise de Sévigné, par exemple, de se prétendre écrivain ; la belle et noble épistolière aurait même été franchement marrie d'être comptée dans la plèbe des besogneux qui font métier de leur plume. Elle écrivait des lettres, comme vous et moi ; et comme elle avait de l'instruction, de la conversation et de l'esprit, elle en faisait poliment profiter ses correspondants. Rien de plus.

Aujourd'hui – en fait depuis l'époque romantique qui a vu se dérouler ce que Paul Bénichou appelle *le Sacre de l'écrivain* –, c'est l'attitude inverse qui prédomine. Tout ce qui a pu tomber du stylo d'un écrivain, ses cartes postales de vacances, les réclamations à son percepteur, les comptes de son ménage ou ses gribouillis d'écolier, est pieusement recueilli, archivé, décrypté, édité, commenté, comme la mystérieuse face laïque d'une activité sacrée. Un écrivain n'est pas seulement celui qui écrit des livres ; il est devenu une sorte de sorcier qui transforme en littérature tout ce que sa main trace, parce que c'est la sienne.

Le plus étrange est qu'il y a quelque chose de vrai dans cette mystification. Prenez le *Journal* de Klaus Mann dont la première partie vient d'être traduite. Il n'y a pas dans ce gros agenda une seule ligne qui soit *écrite*. Rien de plus plat, de plus sèchement objectif que cet inventaire systématique du déroulement de ses journées : *« 4 janvier. – Eu Süskind à déjeuner (à table, avons parlé entre autres de son article paru dans* Das Tagebuch.*) Après le repas, il nous lit un extrait d'un nouveau petit roman ; c'est de la meilleure qualité. Hanns Schulze est mort – d'une façon terriblement douloureuse. Peter-Emmecke à dîner. Conversation à bâtons rompus. Avant et après le repas, j'ai écrit une petite nécrologie pour Hanns Schulze. A l'occasion d'un passage qui traitait de la mort, j'ai engagé un grand débat philosophique avec Golo sur le Moi, l'individuation, l'immortalité, l'idéalisme, l'Eglise catholique, le péché, Schopenhaueur, Hegel et saint Augustin.– Il s'est fait tard.– Plaisir solitaire. »*

Encore le catalogue de cette journée comporte-t-il quelques indications d'une activité intellectuelle. Très souvent l'emportent des comptes rendus plus prosaïques : la visite chez le coiffeur, la manucure, le tailleur, le pharmacien qui lui fournit ses drogues, les bars et les boîtes où il fait sa moisson de marins. Il est clair que ces procès-verbaux sont à usage strictement interne et que Klaus Mann n'a jamais pensé qu'ils pourraient être publiés : *« Il me vient soudain à l'idée que ces notes pourraient sembler terriblement* superficielles *à toute personne qui, d'aventure, viendrait à les avoir en main, puisqu'elles se contentent de donner les faits tels quels, sans développer. »* Les éditeurs du *Journal* ne prétendent pas le contraire : ils ont allègrement taillé dans la masse pour alléger le fardeau du lecteur, sans même se donner la peine d'indiquer l'endroit des coupes. Le sacré à ses hiérarchies et Klaus Mann n'est pas son père dont chaque goutte d'encre, à coup sûr, même la plus pâle, aurait été récoltée comme un nectar.

Quel intérêt présente ce journal ? Pour les lecteurs qui ne connaissent pas les livres de Klaus Mann, aucun. Cette évocation télégraphique des tribulations du jeune Klaus ne peut produire d'effets que si elle entre en résonance avec les tourments de l'œuvre, avec les grands récits autobiographiques du *Tournant* (1) et du *Volcan.* (2) De même, il est recommandé, avant de frapper aux portes du *Journal*, d'être un tant soi peu familiarisé avec l'extraordinaire, tragique et glorieuse histoire de la tribu Mann qui, en même temps qu'elle fournissait à l'Europe des années 30 quelques-uns de ses plus forts talents, rejouait à huis clos l'épopée des Atrides, sur fond d'inceste, de haines, de suicides, d'homosexualité refoulée ou exhibée, d'alcoolisme forcené, d'affrontements politiques et d'exils désastreux. On aura du mal à comprendre ce que certaines notations anodines de Klaus ont de cruel ou de désespéré si l'on ne saisit pas la manière dont, chez lui, le cauchemar politique du nazisme s'articule sur le cauchemar familial.

Reste que ce livre qui n'en est pas un, ces bouts de phrases jetés en toute hâte et sans grâce sont, en raison même de leur texture rugueuse et grossière, un irremplaçable document. Sur Klaus Mann d'abord. Renonçant à toute mise en scène de lui-même pour s'en tenir au bilan comptable de ses journées, Mann trace un autoportrait involontaire à la manière de ces peintres qui peignent directement sur la toile avec le tube de couleur. Il est sans masque : beau, doué, facile, dandy jusqu'au bout de ses ongles confiés aux meilleurs établissements, d'une lucidité politique sans faille, si rare dans l'Allemagne de 1933. Mais aussi : rongé par l'alcool et par les drogues, hanté presque quotidiennement par l'idée du suicide, écrasé par la stature littéraire de son père qui le condamne à être, à jamais, le *kleiner Mann*, détruit par l'amour fou qu'il porte à sa sœur Erika et qu'il essaie d'exorciser avec des amants de rencontre.

Le *Journal* raconte une bataille chaque matin recommencée entre les puissances de vie et les forces de mort et la façon dont ce jeune homme – il est né en 1906 – se jette avec autant de vigueur dans l'un et l'autre camp. Le 13 mars 1933, quelques jours après la nomination de Hitler à la chancellerie du Reich, Klaus Mann quitte l'Allemagne pour n'y plus revenir. Il gagne la France, puis les Pays-Bas où il édite un journal d'opposition, *Die Sammlung*. Il connaît tout le monde et tout le monde le connaît : *« le père Gide »*, comme il dit, et Cocteau et Julien Green qui, sa journée d'écrivain terminée, *« pour se remettre, écrit des textes homos »*, et Crevel, *« Schön-René (que j'ai tant aimé) »*. Mais aussi, mais surtout la faune multicolore de l'émigration allemande qui enfle au fur et à mesure que les mois passent : Bruno Walter, Bert Brecht et *« sa vénération étonnamment paysanne pour tout ce qui est scientifique »*, Ernst Bloch, Benjamin, Kraus, Elias, Marcuse, toute cette *« fausse communauté de l'émigration »* dont Klaus Mann ne cesse de souligner les querelles intestines, les confusions idéologiques, les aveuglements doctrinaux et les jalousies de carrière. Il y a beaucoup d'émotion à voir ce garçon fragile, tout enveloppé par la mort et qui pourtant épuise ses journées à rameuter les uns, à secouer les autres, à nouer des fils qui n'en finissent pas de casser, à comptabiliser les trahisons. Le tout sous l'œil désapprobateur du père, du *Magicien* qui, tout en détestant le régime hitlérien, escompte sa renommée internationale pour tenter de passer avec les nazis un compromis honorable. *« J'ai rêvé avec une vivacité effrayante que le Magicien était contraint de se suicider par les nazis, qui voulaient le jeter en prison à la suite d'un article qu'il avait consacré au problème du beurre. »* Il arrive souvent que Klaus tue Thomas en rêve. Le *Journal* est aussi une description glacée de l'enfer tribal des Mann : *« Nous sommes une famille frappée par la main de DIEU ! »* Si Klaus imagine pour son père mille morts – il est tour à tour pendu, poignardé, empoisonné –, c'est que depuis longtemps déjà Thomas a condamné son fils aîné à l'inexistence, au néant moral et intellectuel. Découvrant en 1920 – Klaus a alors quatorze ans – un cahier griffonné par son fils, le Magicien écrit dans son propre *Journal* : *« Sans révéler vraiment de la méchanceté, cela prouve une froideur si malsaine, un tel manque de reconnaissance et d'amour, sans parler des plus extrêmes impertinences et stupidités du point de vue littéraire, que le pauvre petit cœur de sa mère en fut gravement déçu et blessé. »* Le jugement de l'auteur de *La Montagne magique* se fit plus meurtrier encore dès qu'il apparut que Klaus désirait lui aussi être écrivain. Déjà qu'il ne supportait pas que son frère Heinrich galvaude le nom des Mann sur la couverture des livres !

Tout le monde pourtant, les exilés et ceux qui leur reprochent de déserter, se réunit joyeusement pour les fêtes de famille, en Suisse, à quelques pas de la frontière du Reich. Grave, se confondant avec sa statue d'écrivain illustre, le Magicien trône et consent, au dessert, à lire deux chapitres de son prochain roman. On évite de parler politique, on décore l'arbre de Noël, on échange de gentils cadeaux. Rentré dans sa chambre, Klaus s'injecte une forte dose de produits chimiques. Et si Hitler gagnait ? Si la mort gagnait ? *« Mon état d'esprit est de nouveau proche de l'affliction ; cette vie, que je ne pourrais vraiment partager qu'avec Erika ; cela ne nous est pas accordé. Peut-être tout cela n'est-il pas important, puisque nous périrons tous dans la catastrophe sociale suscitée par les méfaits sans nombre de la société. »*

Au matin pourtant, Klaus, éreinté, fiévreux trouve de nouvelles forces pour repartir au combat.

(1) *Le Tournant*, traduit en 1984 chez Solin a été réédité au Seuil en Points-Romans (nº 240) en 1986.
(2) *Le Volcan : un roman de l'émigration allemande 1933-1939.* Orban, 1982, Grasset, « Les Cahiers rouges », nº 178, 1993.

version originale

Sortilèges de la littérature

LA LUCE DELLA NOTTE
(La lumière de la nuit)
de Pietro Citati.
Mondadori, 399 p., 32 000 lires

Tchouang-tseu, saint Paul, Apulée, Montaigne, l'Apocalypse de saint Jean... Pietro Citati entre au cœur des textes et, par une série de méditations critiques, dénonce leur prétention à l'originalité

On serait tenté de dire, à propos de ce vaste ouvrage de Pietro Citati récemment paru en Italie, qu'il est composé de plusieurs livres, si ces méditations critiques n'abondaient en reflets et en interpolations qui donnent une surprenante unité à l'ensemble.

On sait que le labeur critique se trouve au cœur même de la création littéraire, qu'il lui est consubstantiel. Et que, après le travail de l'auteur, il y a deux sortes d'analyses : celle, modeste, du compte rendu qui tâche de cerner, dans le flot des parutions, le livre qui peut, ou devrait, intéresser le lecteur ; et une autre qui s'affirme comme un acte de création fondé sur une œuvre littéraire ou musicale, sur un fait historique ou une légende, et dont le but est de faire rêver, comme une fiction latérale, les lecteurs qui préfèrent, à l'œuvre elle-même, le fonctionnement de l'esprit qui l'a créée.

Pietro Citati illustre ce genre de critique complice de l'imagination et d'une érudition inépuisable. Ici, par exemple, il considère la Bible depuis l'islam, à travers les *Chroniques des prophètes et des rois* de Muhammad ibn Djafir al-Tabarî ; et là, la littérature taoïste. On se rappelle Etiemble, qui, *« pour avoir, des années durant, étudié la transmission de la pensée chinoise vers l'Europe »*, assurait que cette transmission ne cessait de trahir la Chine et, *« en tout particulier, les philosophes taoïstes »*. En revanche, Citati, lui, s'en délecte et recommande la lecture de Tchouang-tseu, plus que tout autre : *« Une image nous suffit pour inventer des mondes, une sentence ou un petit apologue pour réfléchir pendant des années, une page pour changer du tout au tout notre vie, un chapitre pour transmigrer dans les lieux impondérables du Tao. »*

Ailleurs, l'écrivain imagine un littérateur platonicien qui, la tête pleine de dieux, d'Isis, d'Hermès, se penche sur des épîtres de saint Paul : il ne peut tolérer la vie insignifiante que les Evangiles et Paul attribuent au fils de Dieu – les pauvres parents, la si modeste enfance, la souffrance ; qu'il soit descendu sur terre, lui, l'impassible, le lointain, l'absent, pour mourir d'une mort ignominieuse afin de laver nos péchés. Au reste, cette

Hector Bianciotti

religion avait des aspects physiques et terrestres qui lui répugnaient : les chrétiens étaient *« les membres du Christ »*, ce qui n'empêchait pas ces étranges matérialistes de haïr le corps avec une violence qu'il ne réussissait pas à comprendre. Et, pourtant, rien de ce qu'il croyait savoir au sujet du mal ne lui avait jamais fait une impression comparable à certaines paroles de Paul, dans son épître aux Romains : *« Vouloir le bien, certes, est à ma portée, mais non de l'accomplir. Car le bien que je veux, je ne le fais pas, mais le mal que je ne veux pas je le pratique. Or, si ce que je ne veux pas je le fais, ce n'est plus moi qui l'accomplis, mais le péché qui habite en moi »*...

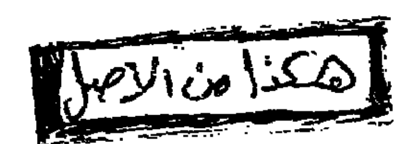
Des épîtres de Paul on passe à la fabuleuse histoire de Sabbataï Zevi, le kabbaliste né à Smyrne en 1626 et qui, en 1665, se présente comme le Messie tant attendu, provoquant un mouvement d'une telle ampleur qu'il n'échappe aux foudres du gouvernement ottoman qu'en se convertissant à l'islam. N'étant pas un pur esprit, mais un rédempteur qui devait, d'abord, se racheter lui-même, puisque de tout son être il inclinait au mal, il finira par se faire un devoir de pécher au nom de tous, lui seul pouvant, pour une grande partie de ses fidèles, supporter de se vouer à l'abjection. On songe à une nouvelle de Borges, *Trois versions de Judas* : *« Pour nous sauver,* [Dieu] *aurait pu choisir n'importe lequel des destins qui traversent le réseau perplexe de l'Histoire : il aurait pu être Alexandre ou Pythagore ou Rurik ou Jésus : il choisit un destin infime : il fut Judas. »*

Peut-être sans le proposer, dans trois textes consacrés à Apulée, à Montaigne et à Jean l'Evangéliste, Citati met à mal la superstition de l'originalité : Apulée ? L'écrivain qu'il eût aimé rencontrer ; qui lui aurait parlé de tous les dieux qu'il connaissait – *« le plus amusant des sujets »* –, de roses, des cheveux des femmes, *« des innombrables potins qui rendent si plaisante la vie en province »*. *Les Métamorphoses* (*L'Ane d'or*), sont à ses yeux un plagiat, voire *« la combinaison de multiples plagiats »* et *« probablement, le roman le plus original jamais écrit »* – sans lequel on ne pourrait pas imaginer le *Décaméron*, ni le *Quichotte*, ni *La Flûte enchantée*, ni *Pinocchio*, ni la peinture italienne de la Renaissance...

Montaigne ? Il a rempli son livre de mystifications : *« S'il lisait, il grappillait une phrase, trois vers et, surtout s'il lisait Plutarque, comment serait-il empêché de lui voler une cuisse, une aile ? »* Son plus grand mensonge ? Celui de prétendre n'avoir aucune mémoire, alors que *« la mémoire de Montaigne, comme celle de Dante, de Pétrarque, de Shakespeare, de Goethe, est l'une des grandes mémoires de l'Occident »*.

Quant à l'auteur de l'*Apocalypse*, il n'est ni un *« voyant »* ni un *« visionnaire »* : *« Son monde est plein de livres (...). Sans le vouloir, Jean nous l'explique dans un verset fameux, qu'il a, en outre, volé dans un autre texte : il mange, il avale des livres dont l'écriture pénètre dans ses viscères : l'Exode, Isaïe, Ezéchiel, Daniel, Joël »*. Et cependant, ce texte *« qui n'est pas né d'une vision, est devenu le plus grand texte visionnaire de l'Occident »*...

Mensonges, charmes et sortilèges de la littérature, laquelle n'est pas un miroir du monde, mais, comme disait l'autre, une chose de plus ajoutée au monde – une embellie.



Romans à l'excès

Du « lamento bouffe » charnel de Christian Prigent au poème romancé et flamboyant de Jacques Darras, deux voix singulières aux résonances détonnantes

UNE PHRASE POUR MA MÈRE
de Christian Prigent.
POL, 206 p., 115 F.

VAN EYCK ET LES RIVIÈRES
de Jacques Darras.
Le Cri édition
(rue Guillaume-Stocq, 43,
B-1050 Bruxelles),
440 p., 160 F.

On écrit parfois, et même trop souvent, sans réfléchir. Comme si cela allait de soi. Comme si la réflexion, c'est-à-dire la simple intelligence de ce que l'on fait, constituait une entrave, un empêchement. Dans le roman, comme dans la poésie et tous les domaines flous qui leur sont connexes, cette volonté presque agressive de ne s'en laisser conter par aucune pensée prend même, comme on peut le constater, des proportions inquiétantes. Elle s'abrite derrière l'argument spécieux du désir supposé ou de la demande du lecteur. Alors on écrit et on publie (on lit) de sempiternelles histoires, trémolos rachitiques, grandes fresques historiques ou intimes, récits des frasques et fredaines de jeunesse ou d'âge mûr, énième version revue et corrigée d'Œdipe qui-aime-sa-maman-plus-que-son-papa, etc.

A l'opposé de ce phénomène littéraire de masse, de cette reproduction sans pensée ni mémoire des modèles, il serait tentant de placer de purs exercices intellectuels, des montages formels ou langagiers, satisfaisants pour l'esprit mais sans rapport – ou très lointain – avec le plaisir de lire (et d'écrire). On ne gagnerait guère au change, passant d'un ennui à un autre, d'une absence de pensée à son excès, à son envahissement... Car l'intelligence livrée à elle-même n'est pas toujours artiste !

Christian Prigent ou Jacques Darras ne peuvent être soupçonnés de déficience de pensée. Ils ont amplement prouvé, l'un et l'autre, leur capacité à réfléchir la littérature, à défendre, souvent avec véhémence, l'idée qu'ils s'en faisaient. Beaucoup plus exigeants que les romans manufacturés, les deux livres qu'ils viennent de faire paraître n'en sont pas pour autant de pesants exercices d'où serait banni tout plaisir. La volonté de sortir des sentiers trop balisés, d'être moderne en y mettant le prix, domine dans leur démarche – une démarche vivante, dynamique, tournée vers le dehors le plus large. Et les directions ainsi ouvertes, sans aboutir à des monuments littéraires, subvertissent avec assez de bonheur quelques modèles convenus ; elles méritent donc qu'on s'y attarde.

Une phrase pour ma mère appartient à un genre littéraire – indiqué en page de titre – inédit à ce jour : le « *lamento bouffe* ». Cette appellation est assez conforme au contenu d'un récit conçu pour la voix autant que pour la page. Une seule phrase donc, scandée, haletante et charnelle, drolatique et obscène. Prigent, dès les premières pages, prévient son lecteur, afin qu'il ne se trompe pas sur l'identité de cette mère : « *Ma mère c'est plutôt le nom de moi quand je sais pas (...), ma mère, je ne dis pas celle qui m'a mis en vrai dans le monde vrai (...), quand je dis ma mère, je parle de tout ce qui fait qu'on habite la chair ici-bas sur terre comme les autres viandes, mais avec des mots, c'est ça qui lui donne, à la chair, du nerf, ma mère...* » Nous ne sommes donc heureusement pas dans une version modernisée de l'adresse – mièvre ou violente, énamourée ou ivre – à la mère biographique. Ici, elle est de pure fiction, symbolique, figure même du monde auquel elle donne accès, « *le monde en souffrance en nous*, le monde *à genoux au rebord du monde, à la fin le monde, la vie, presque tout...* ».

Dans *Ceux qui merdRent* (POL, 1991), Christian Prigent, se réclamant des recherches littéraires de Guyotat, Verheggen ou Novarina, avait défini une conception du réalisme – évidemment opposée à la vision dix-neuviémiste –, qui serait affrontement au « *réel, c'est-à-dire au surgissement dans la langue de l'impossible réel, aux torsions mystérieuses que l'insensé du réel inflige à la ligne du sens* ».

Définition séduisante certes, mais qui ne rend pas illégitime de s'interroger sur la nature de ce « réel », et sur sa perception. Car Prigent, se souvenant des leçons d'Antonin Artaud, tord toute la réalité vers l'« *insensé* » qui l'attire, qui est l'objet de toutes ses attentions.

La réussite pour *ainsi dire* « sonore » de ce texte, l'étonnante psalmodie qu'il donne à entendre (autant qu'à lire donc), le souffle maintenu tout au long de cette phrase monstrueuse déroulée telle une longue bande de papier, comme la langue interminable de quelque animal bizarre, la force de certaines pages, ou la faiblesse un peu adolescente de quelques autres – le blasphème, le salace ou les jeux de mots gratuits trouvant très vite leurs limites –..., tout cela est bien à mettre au crédit de l'écrivain. La question demeure cependant : d'un tel traitement, le « réel » sort-il grandi, ou mieux compris ?

Tout autre, bien qu'aussi excessive, est la démarche de Jacques Darras. Les quarante-neuf chapitres de son *Van Eyck et les rivières* accordent la prose et le poème, avec une nette préférence en faveur de celui-ci. Chronique autant que roman, ce livre traite d'une réalité avérée par l'histoire (de la fin du Moyen Age à nos jours) et la géographie (l'Europe du Nord, entre Meuse, Somme et Escaut). Elle n'est plus seulement invoquée cette réalité, rêvée par une langue devenue folle. S'ils sont brassés, mêlés, reconstruits selon les lois d'un désir qui ne se soucie d'aucune borne, les temps et les lieux, les figures et les paysages, les événements, existent bel et bien, sont vérifiables. Au bout de cet horizon de phrases déferlantes, un tableau (un retable plus exactement, qui se trouve à Gand), l'œuvre majeure du XV[e] siècle flamand, *L'Agneau mystique*, de Jan Van Eyck (1).

« *La maladie du temps est maladie de la vie excessive en excès sur ses formes / Nous débordons de nous-mêmes débordant sommes diminués du superflu. / De là il m'arrive de pleurer sur ceux dont je connais la mécanique du cœur...* » La phrase de Darras se veut, elle aussi, musicale, flamboyante, écrite pour être proférée, tout en restant pensante, spéculative. La fantaisie débridée et joueuse, émue de ce qu'elle évoque, autant que la culture – encyclopédique, constamment ravivée –, y est reine, comme chez Pound. Tout juste osera-t-on, émergeant un instant de ce flot de paroles, regretter quelques écarts, dus sans doute à la trop grande et pas assez « sobre » ébriété du verbe.

Patrick Kéchichian

Christian Prigent et Jacques Darras

Né en 1945, enseignant, Christian Prigent a créé (en 1969) et dirigé (jusqu'en 1993) la revue *TXT*, qui fut l'un des lieux importants de la recherche littéraire contemporaine (une anthologie a paru chez Christian Bourgois en 1995). Ses principaux ouvrages ont été publiés chez POL, notamment : *Commencement* (roman, 1989), *Ceux qui merdRent* (essai, 1993), *Ecrit au couteau* (poésie, 1993) et *Une erreur de la nature* (essai, 1996, « Le Monde des livres » du 10 mai).

Jacques Darras, né en 1939, enseigne la littérature anglo-américaine à l'université de Picardie. Traducteur notamment de Walt Whitman et de Malcom Lowry, il a publié des livres de poèmes – *La Maye* (Trois Cailloux, Amiens, 1988), *Le Petit Affluent de la Maye* (Le Cri édition, 1993), *William Shakespeare sur la falaise de Douvres* (idem, 1995)... – et des essais – *Le Génie du Nord* (Grasset, 1988), *La Mer hors d'elle-même* (Hatier, 1991)...

(1) Vient de paraître : *L'Agneau mystique*, de Harold Van de Perre, traduit du néerlandais par Daniel Cunin, Gallimard, 180 ill., 160 p., 250 F.

Delerm et les peintres de plein air

SUNDBORN OU LES JOURS DE LUMIÈRE
de Philippe Delerm.
Ed. du Rocher, 176 p., 99 F.

A Grez-sur-Loing – non loin de Barbizon – vit à l'Hôtel Chevillon, en 1884, un petit groupe de peintres scandinaves, autour du Suédois Carl Larsson et du Danois Soren Kroyer : ils peignent des potagers, des champs, le bord de la rivière. August Strindberg se trouve également à Grez, à la pension Laurent, et écrit un livre sur les paysans français. Ces peintres nordiques, qui travaillent obstinément à saisir la lumière, savent à l'approche de l'été organiser des fêtes extraordinaires.

Le narrateur est un jeune homme, Ulrik Tercier, fils d'un médecin parisien, qui passe l'été à Grez dans la maison familiale. Sa mère, qu'il vient de perdre, était danoise : elle avait accueilli avec joie l'arrivée de ces artistes qui peignaient dehors « *n'importe quand (...) comme on parle, comme on respire* ». Ulrick est mélancolique, contemplatif : il devient le compagnon et le spectateur de cette communauté d'artistes sur laquelle il livrera, des années plus tard, son témoignage.

Entre-temps, pour ces « *forcenés de la peinture de plein air* » qui ne veulent pas devenir des comparses des impressionnistes français, il y aura eu de nouveaux rêves communautaires, ailleurs : d'abord l'Hôtel Brondum, à Skagen, au Danemark, tout au bout du Jutland : une langue de terre, sur les bords de la Baltique, où Kroyer recherche un bleu absolu. Enfin Sundborn, en Suède, où Larsson va s'installer avec sa femme et leurs nombreux enfants.

Ce roman séduisant, qui mêle des personnages réels et fictifs, est une vibrante célébration d'un art qui ne se sépare pas de la vie.

Monique Petillon

Emilia et Falstaff

Une femme mystérieuse, un bouffon colossal. Anne Cuneo et Jack-Alain Léger chez Shakespeare

OBJETS DE SPLENDEUR
Mr SHAKESPEARE AMOUREUX
d'Anne Cuneo.
Denoël, 365 p., 125 F.

L'AUTRE FALSTAFF,
de Jack-Alain Léger.
Mercure de France, 180 p., 95 F

Quand, en 1971, Alfred Leslie Rowse, historien spécialiste de l'Angleterre élisabéthaine, annonça qu'il avait découvert l'identité de la « *Dark Lady* », grand amour de son cher Will, ce fut le tollé chez les shakespearologues. Ce n'était qu'hypothèse, mais suffisamment étayée pour que cet amour Anne Cuneo en fit un roman remarquable qui met en scène le dramaturge, une femme exceptionnelle, une époque riche en intrigues.

Dark Lady serait Emilia Bassano. Fille de musiciens célèbres tant à Londres qu'à Venise. Enceinte d'un lord, elle fut « *mariée à un ménestrel pour la forme* ». On est en 1593 l'année même où Shakespeare écrivit ses sonnets à « *sa dame brune et musicienne.* », jamais nommée Dark Lady, « *désirable jusqu'à la folie* ». Si l'on ajoute qu'Emilia est la première femme à avoir publié un livre en Angleterre, qu'elle est orgueilleuse, capricieuse avec ses amants et que son œuvre, *Salve Deus Rex Judeorum*, exalte ses propres vertus en même temps qu'elle traduit son mépris pour les hommes qui n'ont pas reconnu le Christ et traitent la femme en inférieure, on voit à quel point le personnage est romanesque, d'un caractère peu commun et si en avance sur son époque que ses propos en « *Mai 68... n'auraient pas été déplacés dans les Mouvements de Femmes.* » Que la « *désirable* » soit ou non Emilia reste affaire de polémiques pour biographes et n'enlève rien à ce qu'elle a d'unique. Et qu'importe pour l'amateur de littérature puisqu'elle a permis à la romancière de faire de sa vie et de son chantre une histoire passionnante comme un roman historique, émouvante comme un roman d'amour.

Avec Jack-Alain Léger, c'est un autre univers shakespearien qui apparaît. Celui de Falstaff « *soiffard essoufflé... loque qui soliloque entre deux hoquets, ours chagrin mal léché* », exclu d'un monde où les miséreux côtoient les fortunés et les humbles les arrogants. Epave qui se souvient de l'heureux temps où il était l'acolyte de lords comptant à la Cour, le truculent qu'on imagine intenable parmi les *compagnons de Rabelais est désormais ruiné, abandonné* ; « *les crapauds de la mélancolie s'étaient remis à coasser en lui* ». A le sauver de sa déprime, Léger s'emploie. Le salut pourrait venir des courtisans qui l'ont oublié et ne pensent qu'aux avantages du Pouvoir, ou d'Alice la candide amoureuse, voire de Shakespeare lui-même, Falstaff entrant dans sa compagnie. Et tout ceci dans une atmosphère de fin de règne qui n'est pas sans nous rappeler quelque chose.

Il y a bien de l'audace à prendre la suite de l'auteur des *Joyeuses Commères de Windsor*. Il y faut sa verve, sa truculence, sa tendresse, sa démesure, sa puissance, sa légèreté, une virtuosité très particulière dans la narration et cet art de débusquer sous les événements la psychologie des personnages qui les déclenchent ou les subissent. Léger a tout cela, sans oublier un vocabulaire propre au sujet, un choix de mots qui disent ce qu'il faut dire, la gaillardise jamais gratuite. Sur l'air de la bouffonnerie claquent des vérités qui ne sont pas l'exclusivité de l'Angleterre d'un XVI[e] siècle finissant. Vif, jubilatoire, exceptionnel, mordant, actuel... l'épithète manque pour ce roman qui régénère le genre.

Pierre-Robert Leclercq

Eclats... de rire d'une époque

C'EST BEAU UNE FEMME (1978) !
de Reiser.
Albin Michel, coll. « Les années Reiser », 100 p., 98 F.

Des histoires d'animaux (les minous dorés, quelle horreur !) ; l'amour des femmes sans en rajouter (*C'est beau une femme !*) ; des scènes de drague dure entre pelleteuses et bennes, quand les grues ont le dos tourné ; des saletés incroyables ; des combines qui prouvent que les combines viennent à la cervelle ; des types d'une inégalable vulgarité ; des désillusions sculptées comme un Rodin ; des scènes aussi implacables qu'Antigone : par exemple, sous la mention *Les travailleurs déçus* (après les élections de 1978), on voit un ouvrier, un vrai, à béret, la musette en bandoulière, l'air déçu, cependant qu'un patron (lunettes, complet croisé, rigolard) répond « *Poil au cul !* » en s'esclaffant. Non, d'ailleurs, pas en s'esclaffant, en riant d'un bon petit rire (il fait : Hi Hi Hi). Ça n'a l'air de rien, mais tout Reiser est là. Dans l'accrochage. Dans ce qui résiste au temps, la façon de s'accrocher à l'esprit en oubliant l'anecdote. Toute sa différence avec les autres dessinateurs. Tout dans ce trait hilarant qui n'a rien de bâclé, qui périme d'un coup les sept huitièmes des dessins « humoristiques ». Ce trait arraché à un trait sûr, ficelé, dont on a la mémoire intacte, dans *Hara-Kiri* cuvée 1962. C'est plus tard que Reiser est devenu l'hyperréaliste dont chaque dessin est un coup de poignard pour les poussifs. Pas un coup de poignard, d'ailleurs, ce n'est pas son genre : un éclat de rire. Il y a des gens qui sentent l'époque ; d'autres qui la font rire, les troisièmes, plus rares, savent la dessiner. Reiser fait les trois à chaque dessin. C'est beau une femme.

Francis Marmande

Trois passions absolues d'Inoué

Psychologue subtil, le romancier japonais, auteur du célèbre « Fusil de chasse », montre avec acuité et élégance comment l'amour révèle un être à lui-même

LA CHASSE DANS LES COLLINES
(Shamen, Tsuya no kyaku, Sannomiya enjô)
de Yasushi Inoué.
Traduit du japonais par Corinne Atlan et Tadahirô Oku,
Stock, coll. « Nouveau Cabinet cosmopolite », 184 p., 89 F.

Il manqua de peu le prix Nobel. Peut-être a-t-on craint, à Stockholm, que cela ne fasse double emploi avec Kawabata ? Yasushi Inoué, né en 1907 (l'année de Moravia) et mort en 1991, avait tout de l'écrivain classique et populaire. Erudit, il mit sa connaissance profonde de l'histoire chinoise (acquise alors qu'il était fantassin en Chine durant la seconde guerre mondiale) au service de romans historiques sérieux et un peu ennuyeux, qui, parce qu'ils n'étaient pas dépourvus d'un certain didactisme, pouvaient servir de modèles littéraires dans les écoles (1). Il publia également de nombreux romans consacrés à des figures ou des événements historiques du Japon (2). Psychologue aigu, il est l'auteur de récits brefs, dont le célèbre *Fusil de chasse* (3), qui fit connaître largement non seulement son nom, mais même, peut-on dire, la littérature japonaise à l'étranger et surtout en France. Enfin, écrivain intimiste, il rédigea plusieurs textes autobiographiques : des souvenirs d'enfance et d'adolescence (4), mais aussi un bouleversant compte rendu de la maladie d'Alzheimer de sa mère (5).


SHINCHO NIHON BUNGAKU ALBUM « YASHUSHI INOUÉ » PRÊTÉ PAR ESPACE JAPON, PARIS

Yasushi Inoué, une violence contenue

Originaire du nord du Japon (Hokkaidô), il se destine successivement à la médecine, au droit, à la philosophie, avant d'opter pour le journalisme. Il travaille durant une quinzaine d'années pour l'un des principaux quotidiens japonais, qui existe encore, le *Mainichi Shimbun*. Peu après la guerre, il obtient, grâce à *Combat de taureaux* (6), situé dans le milieu de la presse, son « diplôme d'écrivain », étape nécessaire à toute carrière littéraire japonaise : le prix Akutagawa (donné à une nouvelle). Il manifeste dans ce bref récit son talent particulier, fait de descriptions précises et apparemment prosaïques, de suggestions psychologiques fines, jamais appuyées et d'une violence contenue que l'on attribue souvent à la littérature japonaise en général, mais qui est plutôt la caractéristique propre d'Inoué.

Les trois nouvelles qui sont ici réunies datent de la pleine maturité de l'écrivain. Il avait alors un peu plus de quarante ans. Il raconte trois histoires d'amour passionné. Dans la première, un chasseur décrit un drame de la jalousie. Il s'adresse à ses compagnons de chasse, qui s'attendent au récit d'une belle prise et vont entendre, stupéfaits, celui d'un acte de mansuétude (c'est le titre japonais de la nouvelle). L'homme commence par réfléchir sur la chasse. Qu'est-ce qui anime un esprit de chasseur ? N'y a-t-il pas un faux compagnonnage, une fausse sérénité, une volonté tenace et secrète d'une vengeance sans objet ? C'est autour de ce thème que le récit va se développer. *« Le chasseur vise, et tire sur son malheur, ou sa malchance, en tout cas quelque chose de présent en lui et dont il entend se venger. »*

Un jour, chassant le faisan, le narrateur trouve par hasard le mouchoir de sa femme en pleine nature. Il en conclut aussitôt que la rumeur selon laquelle elle aurait une liaison avec un étudiant est fondée. Et en effet, quelque temps plus tard, prétextant une nouvelle sortie pour la chasse, il suit en secret sa femme, qu'il surprend, dans les collines, entre les bras de son jeune amant. Mais soudain il baisse son fusil. Simplement ému par l'amour que la jeune femme éprouve pour le garçon, il se rend compte qu'il a été lui-même incapable de le susciter en elle.

En une vingtaine de pages, Inoué porte l'art de la nouvelle à son sommet. Simplicité du style, force des événements, élégance de l'analyse, profondeur des sentiments. Le pardon que le narrateur accorde à sa femme est la marque d'une soudaine lucidité sur lui-même.

Plus traditionnelle est la troisième nouvelle, qui a toutefois le mérite de mettre en scène une toute jeune fille, à la limite de la délinquance et de la prostitution, dans les bas quartiers de Kobé, en pleine guerre. Plus naturaliste, plus directe, cette histoire se recentre soudain sur le désir que fait naître chez l'héroïne un garçon. Toute la nouvelle est organisée à partir d'une scène étrange, que surprend la jeune fille entre ce jeune homme et une inconnue qui lui donne de l'argent. Les bombardements, un incendie, achèvent de créer un sentiment de délabrement et de dévastation.

AVEU

La deuxième nouvelle est probablement la plus riche, celle où l'on retrouve la finesse psychologique d'Inoué. Un journaliste célèbre prend quelques années sabbatiques dans les montagnes pour écrire un livre. Sa femme, restée à Tôkyô, le croit solitaire. Il est, en réalité, accompagné d'une maîtresse. C'est elle, cette maîtresse, qui prend la parole, tentant, lorsqu'il meurt soudain, de comprendre qui était l'homme qu'elle a aimé. Elle écrit à la veuve et au mort et révèle sa passion sans retenue, sans pudeur, sans craindre de montrer qu'elle-même n'était pas aimée. C'est l'aveu d'une possession, puis d'une réconciliation avec soi-même. *« Maintenant que je suis délivrée du démon qui m'habitait, le monde qui m'environne apparaît rafraîchi à mon regard neuf. Ainsi la vie, le monde des hommes, les relations entre les êtres humains peuvent être si simples, si sereins, si paisibles ! »*

R. de C.

(1) Citons notamment *La Tuile de Tempyo* (POF), *Les Chemins du désert* (Stock), *Le Loup bleu* (éd. Picquier), *Confucius* (Denoël).
(2) *Le Château de Yodo* (Picquier), *La Geste des Sanada* (POF), *Le Maître de thé* (Stock).
(3) Stock.
(4) *Shirobamba* (Denoël, repris en Folio), *Kosaku* (Denoël).
(5) *Histoire de ma mère* (Stock).
(6) Stock.

Nakagami à l'extrême

Dans le quartier pauvre, une famille se désagrège sous le regard d'un fils bâtard. Enigmes et répulsions

LE CAP
(Misaki)
de Kenji Nakagami.
Traduit du japonais par Jacques Lévy,
éd. Picquier, 134 p., 89 F.

C'est au cap que tout s'est décidé, tout s'est dénoué, tout s'est dévoilé. Réunie pour célébrer la commémoration de la mort du patriarche, la famille est un peu bancale : deux pères, dont l'un est donc mort et l'autre inconnu, deux filles, dont l'une est folle, trois fils, dont l'un s'est suicidé. Et un meurtre a été commis. On est dans la tragédie, jamais dans le mélodrame. Une voix intérieure, celle de l'écrivain qui double celle d'un fils survivant, l'observateur. La famille est extrêmement pauvre, de cette misère presque insurpassable qui fait atteindre la frange de l'humanité. Et l'on comprend que c'est cela, tout de suite, qu'a voulu décrire Kenji Nakagami, le point de non-retour de l'humanité qui s'oublie elle-même : lorsqu'un homme oublie qu'il appartient à l'espèce humaine.

Kenji Nakagami est mort en 1992, à l'âge de quarante-six ans. Son origine sociale très particulière – il appartenait à la caste des parias japonais, les *burakumin* – suffisait à le singulariser. En la soulignant dans ses romans, situés dans le quartier écarté et exclusif des « Ruelles », en sexualisant très violemment l'action, en mettant en scène des sans-logis, sans âge, il tentait de décrire une nouvelle forme d'humanité, mais surtout, il inventait une nouvelle littérature, un nouveau ton romanesque.

Rapidement remarqué par les autres écrivains alors qu'il est encore manutentionnaire à l'ancien aéroport de Tôkyô, il fut un des plus précocement traduits. On distingua en lui la relève du roman japonais, le maître de file de la génération qui suivait celle de Kôbô Abe et de Kenzaburô Oe. Sa mort soudaine, sur laquelle coururent des rumeurs, interrompit une œuvre qui apparaît désormais comme radicalement novatrice et, malheureusement, sans suite. *Le Cap* est une longue nouvelle qui lui valut d'obtenir le prix Akutagawa. Il inaugurait une trilogie, dont la suite a curieusement déjà été traduite chez Fayard (1). Passant peut-être pour particulièrement difficile à traduire (et ici admirablement rendu dans une langue vivante, fluide, incisive), ce récit bouleversant introduisait le lecteur non seulement dans une famille torturée d'exclus, mais dans une véritable vision du monde.

Les choses se passent dans la pointe méridionale de l'île principale du Japon, dans la région de Kii. Et à la pointe de cette pointe, au cap. Là où finissent les terres, là où reposent les morts. Dans cette zone désertique et déshéritée, on ne peut survivre, on se détruit.

Sous le regard d'Akiyuki le bâtard, la famille se désagrège. Akiyuki veut comprendre. Il se tourne vers le passé familial. Pourquoi son père a-t-il disparu ? Pourquoi a-t-il entretenu une prostituée ? Qui est sa demi-sœur ? Pourquoi sa sœur devient-elle folle ? Pourquoi son frère s'est-il suicidé ? Pourquoi le beau-frère de son patron a-t-il tué le frère du patron ? Et il revient inlassablement à l'énigme de sa demi-sœur : est-elle elle-même prostituée ? Emporté irrépressiblement par des pulsions sexuelles qui seront toujours, pour l'écrivain, des répulsions, Akiyuki fréquente le quartier des plaisirs, comme le ferait un puritain occidental du siècle dernier, miné par la culpabilité.

La littérature japonaise n'est pas avare d'excès et de violences. Mais elle s'est rarement promenée avec autant d'aisance dans ces régions brûlantes de la demi-conscience, où, pour être rejointe, la vérité de chacun prend des aspects monstrueux et stupéfiants de persuasion. Et inévitablement on pense à Faulkner.

R. de C.

(1) *La Mer aux arbres morts*, qui a paru au Japon en 1977. Les mêmes éditions ont également proposé *Mille Ans de plaisir* et *Sur les ailes du soleil*.

Le « haiku » version Kobayashi

Caustiques, comiques, hardis, parfois iconoclastes avec les fleurs et les oiseaux. Aux « épigrammes impressionnistes » traditionnels le poète japonais ajoute une tonalité populaire

EN VILLAGE DE MISÉREUX
de Kobayashi Issa.
Traduit du japonais, présenté et annoté par Jean Cholley,
Gallimard, coll. « Connaissance de l'Orient »,
262 p., 135 F.

Le *haiku*, sorte d'« épigramme impressionniste » de dix-sept syllabes qui cristallise un paysage ou une émotion fugitive, est essentiellement associé à un poète : Basho (1644-1694), qui donna ses lettres de noblesse à ce divertissement comique, le *haikai*, apparu comme forme poétique indépendante au milieu du XVIe siècle. En dépit de ses émules, le *haiku* devait retomber en décadence après sa mort. Kobayashi Issa (1763-1827) est sans doute le seul que l'on puisse mettre en parallèle avec Basho.

On sait peu de chose du « Grand Issa » (on désigne au Japon un grand artiste par son prénom), sinon qu'il connut une existence difficile. Par son talent et son acharnement au travail littéraire, ce jeune paysan passa des humbles occupations domestiques à la fonction de secrétaire d'une école poétique d'Edo (ancien nom de Tokyo). Mais il en sera évincé pour sa liberté envers les règles de l'art et mènera une vie vagabonde. C'est au soir de sa vie, à quarante-huit ans, qu'il découvre enfin son style en se défaisant des canons de l'école de Basho pour retrouver, presque d'instinct, l'émotion du moment qui passe, qu'il soit de joie ou de tristesse. Pourtant la vie ne ménagea pas Issa, et les épreuves se succéderont : il perdra sa femme et ses quatre enfants et mourra réfugié dans les dépendances de sa maison à la suite d'un incendie.

Pour les puristes, Issa n'égala jamais la « noblesse » de Basho. Certes, il est peut-être plus « populaire » mais non moins attachant. A la profondeur émotionnelle, il sait adjoindre un esprit caustique hérité d'une autre forme poétique fort en vogue depuis le milieu du XVIIIe siècle : le *senryu*, épigramme satirique d'une *« vivacité parfois impudente »* et expression de l'esprit grinçant et frondeur du petit peuple, qui, dans la société enrégimentée de l'époque, n'avait guère d'autres moyens que l'art pour s'exprimer. Le *senryu* porta le *« comique d'observation à son plus haut degré »*, jouant sur le registre de la critique sociale voilée comme de l'érotisme (1). *« D'un filet de bave, il pouvait sur-le-champ faire un verset »*, écrivit d'Issa son disciple Bunko.

Il y a dans la hardiesse de certains *haiku* d'Issa la verve du *senryu*, sans renonciation à l'élégance du style. Ainsi, certes sensible à la nature, Issa sait piquer d'humour certaines figures obligées de sa célébration, telle que la lune :

Holà batelier
interdiction d'uriner
sur les vagues de la lune

... ou se montrer iconoclaste avec certaines fleurs ou certains oiseaux traditionnellement traités avec révérence. Pour le paysan qu'il est, la célébration de la nature par ces citadins qui chantent ses beautés parce qu'ils n'ont pas à l'affronter quotidiennement est agaçante, et Issa pourfend par exemple le coucou si cher à la convention poétique :

Pour nous autres gens
il ne fait que du vacarme
le petit coucou.

Comme le maître de l'estampe Sharaku, Issa fut un grand amateur de chats. Saisissant instantané que ce verset :

Fainéant le chat
dresse une oreille attentive
et puis se rendort.

Ou celui-ci :

Du matou errant
est-ce la tâche aux longues nuits
de miauler sans fin.

Si Issa, note Jean Cholley, se délecte à contourner les façades et les décors de la société, il sait aussi être compatissant (envers ce moineau qui risque d'être écrasé sous le sabot du cheval d'un guerrier) et s'attarder sur les formes les plus humbles de toute vie.

Puces de ma cabane
si charmantes qu'avec moi
se sont endormies.

Issa introduit enfin dans le *haiku* une dimension que ses prédécesseurs s'étaient employés à bannir : le « je ». La personnalité du poète est *« souvent si diffuse qu'elle disparaît dans l'ombre de l'œuvre »*, note Jean Cholley. Issa, au contraire, *« se tient désormais présent de toute sa souffrance, son ironie ou sa pitié à l'intérieur du poème »* : il rit par exemple de ses cheveux blancs lors de son premier et tardif mariage ou déplore « avec poésie » la perte de ses dents :

Presque toutes absentes
mes dents où le vent d'automne
s'est mis à souffler

... pour redevenir grave :

Tombent les fleurs
et déjà pour moi aussi
le chemin descend.

Ou :

Avec la vieillesse
de la longueur des journées
me viennent les larmes.

... Mais sans jamais renoncer à célébrer la vie :

De toutes vos forces
bruissez au vent jeunes bambous
dans l'instant qui passe.

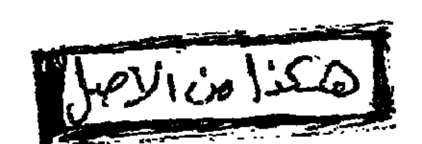
Par ses commentaires, Jean Cholley aide le lecteur non averti à pénétrer le monde de ce poète qui, par sa tendresse et sa sensibilité, ne peut que nous être proche et immédiatement accessible. La présentation parallèle du poème en japonais et de la traduction est des plus bienvenues en ce qu'elle permet au lecteur japonisant de constater combien le traducteur s'est efforcé de rester au plus près du texte original dans l'économie de mots comme la succession des images. Même pour celui qui ne comprend pas le japonais, le jeu des idéogrammes ne peut être qu'un ravissement.

C'est également le parti pris d'un autre traducteur, Joan Titus-Carmel, qui a publié en 1994 une petite plaquette de poèmes d'Issa, *Haiku* (éd. Verdier), où figure notamment ce verset inscrit sur la stèle de sa tombe :

Alors c'est donc ça
ma demeure pour la vie ?
cinq pieds de neige.

Philippe Pons

(1) Jean Cholley, qui a consacré un ouvrage au *haiku* (*Un haiku satirique*, Publications orientalistes de France), nous offre cette fois une moisson puisée à l'une de ses grandes veines : le *haiku* érotique. La vie intime des moines et les espiègleries des dames du palais ou des veuves inspirent d'exquis petits poèmes indiscrets, où la suggestion et l'ironie l'emportent le plus souvent sur le salace, que le traducteur excelle à rendre dans toute leur verve. Un livre délicieux qui constitue un témoignage supplémentaire sur une conception de la sexualité exempte de la notion de péché et de condamnation du corps (*Haiku érotiques*, traduits et présenté par Jean Cholley, éd. Philippe Picquier, 195 p., 115 F).



la chronique de Roger-Pol Droit

Heureusement, l'homme a la technique

L'HOMME ARTIFICE
Le sens de la technique
de Dominique Bourg.
Gallimard, coll. « Le Débat », 360 p., 150 F.

L'HOMME SANS IMAGE
Une anthropologie négative
d'Agnès Minazzoli.
PUF, coll. « Perspectives critiques », 222 p., 128 F.

Mauvaise chose, la technique. Un piège et une dévastation, une fausse nature se substituant à la vraie, des désirs fabriqués remplaçant des joies réelles, des artifices, des mirages et des semblants qui manipulent les corps et détruisent les âmes, des paysages dévastés et des ressources taries, des forces pliées, une menace effroyable pesant sur toute vie... Tout cela, on nous l'a beaucoup répété. La multiplication des machines, l'exploitation des énergies, l'industrialisation de l'alimentation, la transformation des espèces vivantes ont été considérées, entre autres traits, comme signes de catastrophes irrémédiables. Frankenstein traquant son créateur symboliserait cette peur panique. La technique, sous des avantages apparents, serait donc la pire des ruses. Son expansion mondiale constituerait un destin diabolique, nous coupant de la réalité vivante du monde. Des générations d'apprentis sorciers, enfants de la raison dominatrice, neveux des sciences et de l'industrie, auraient mis en branle des mécanismes échappant désormais à toute maîtrise. D'innombrables textes ont ressassé les mêmes idées : autonomie du développement technique, perte de contrôle de l'humanité, risque mortel des créations automatiques pour leurs créateurs.

SERGE

Cela fut dit vraiment sur tous les tons. Dans le registre économique, en dénonçant la logique du profit et l'industrialisation sans frein. Sur le mode moralisateur, en condamnant les miroitements illusoires qui nous détournent des méditations essentielles sur l'humaine condition. En style ontologique aussi, l'existence de la technique et son déploiement devenant alors partie prenante de l'histoire de l'être. Les formes diverses de l'écologie figurent parmi les dernières variations sur ce thème apparemment inépuisable : mieux vaut le naturel que l'humain. Equilibrée et sereine, protectrice et douce, telle serait la nature si nous ne venions pas défaire son harmonie et saccager ses richesses. Un pas de plus, et l'on conclura que sans l'humain tout irait bien... Sans pouvoir aller jusque-là, les tenants de la *deep ecology* combattent l'anthropocentrisme. Ils disent à peu près ceci : *« Cessons de nous croire au centre du monde, de juger seulement par rapport à nos besoins et à nos projets. Sachons que nous ne sommes qu'une partie du Grand Tout, dont nous n'avons pas fait les lois. Reprenons place dans un coin du tableau, au lieu de détruire l'image en la croyant organisée autour de notre minuscule existence. »*

Dominique Bourg critique méthodiquement l'ensemble de ces lieux communs. Il en souligne les excès et les impasses, tant chez Heidegger que chez Jacques Ellul, par exemple, d'une manière qui fera probablement grincer quelques dents. Son travail est précis, clair, marqué au coin du bon sens. Heureusement que la technique existe! Telle est, en substance, sa première constatation. Elle ne résulte pas d'un bilan qui mettrait en balance inconvénients et avantages des progrès d'aujourd'hui pour conclure que le confort moderne, tout compte fait, vaut bien quelques espèces en moins et quelques carbonates en plus. Le point central de son argumentation est à la fois plus simple et plus fort : sans technique, pas d'humanité. Qu'est-ce à dire? C'est au moyen des outils et des transformations de son environnement que l'humain se produit lui-même. Animal fabricateur autant que politique ou parlant. L'intérêt de cette affirmation – qui en elle-même n'a rien de neuf, mais qu'on a trop souvent oubliée – est de rendre à l'existence de la technique sa place primordiale et fondatrice dans l'existence même de l'homme.

Cessons de déplorer ses méfaits, de vivre son développement comme une dépossession de notre sort. La technique n'est pas sans danger. Mais c'est par elle que l'humanité s'invente. Encore un humanisme ?

L'artifice, en effet, n'est pas un à-côté ou un supplément, il est essentiel et fondateur : c'est en faisant que l'homme se fait. L'important n'est donc pas d'opposer une technique globalement positive aux descriptions catastrophistes, mais de voir que l'existence humaine est inséparable de ce faire et ne saurait se concevoir sans lui. Cette affirmation n'interdit nullement de dénoncer les risques industriels et de mettre en garde contre les catastrophes qui nous attendent. Mais elle évite de condamner en bloc, comme un maléfice ou une malédiction, la réalité planétaire des techniques. En voulant nous en débarrasser, nous nous jetterions nous-mêmes avec l'eau du bain ! Dominique Bourg arrive à cette conclusion : l'anthropocentrisme est l'horizon indépassable de nos analyses comme de nos décisions. Sans doute convient-il d'ouvrir cette place de l'homme, de ne plus l'imaginer comme une place forte – à tous les sens –, mais on ne peut ni ne doit s'en défaire.

« L'homme peut-il monter sur ses propres épaules pour voir le monde au-delà de lui et hors de lui? », demande Agnès Minazolli dans un essai alerte qui aboutit, par des voies différentes, à des résultats du même ordre. Elle montre en effet, en s'appuyant sur une lecture originale de textes de Montaigne, de Pic de La Mirandole ou de Giordano Bruno, que la réflexion contemporaine ne saurait échapper, pas plus que celle des hommes de la Renaissance, à l'anthropomorphisme. Mais cette forme humaine – partout présente, nécessairement, dans nos idées comme dans nos actes – demeure toujours à la recherche d'elle-même. Ses mille visages finissent par s'annuler. L'homme, décidément, n'a pas de nature : on le savait avant Sartre, on s'en souvient après lui. *« Case vide au tableau des êtres classifiés »*, selon la formule d'Agnès Minazolli, l'être humain se reconnaît au fait qu'il ne cesse de s'inventer, indéfiniment. Cette indétermination n'est pas un néant : *« L'homme sans qualités n'est pas l'homme du rien : il est indéfini, mais il est. »*

Avez-vous remarqué ? Dans les livres d'idées, il y a encore peu de temps, les considérations sur l'homme étaient absentes ou désuètes. Elles reviennent, se multiplient, s'installent sans vergogne en pleine page. Un humanisme nouveau est sans doute en train de naître. Le terme réapparaît, dans des contextes très divers, où on ne l'attendait pas : des tracts étudiants, des affiches militantes. Quelle forme prend cette reviviscence ? Après la *« mort de l'homme »* qu'avait diagnostiquée Foucault, n'attendons pas de voir renaître une entité positive, parée de toutes les vertus comme de tous les vices. Sous le nom d'humanisme, il semble plutôt qu'on tente aujourd'hui de préserver, contre les violences du temps et l'inhumanité du marché, un espace libre, un lieu sans fonction, inutile et imprévu comme la vie même. Il faudrait à présent rêver de nouveau à un humanisme qui renonce à dire ce qu'est l'homme, mais s'efforce de le respecter. Qui sache impossible toute définition d'une essence humaine, mais ne consente jamais à l'écrasement ni à l'indignité. Qui assume de rendre à l'homme une place centrale mais reconnaisse qu'elle demeure obstinément vide. Heureusement, tout cela a déjà été fait.

livraisons

JUSTICE

L'HISTOIRE DE LA JUSTICE EN FRANCE, de Jean-Pierre Royer
La deuxième édition de *L'Histoire de la justice en France*, un ouvrage de Jean-Pierre Royer, professeur à l'université de Lille-II et directeur du centre d'histoire judiciaire associé au CNRS, vient de paraître. L'accent a été mis sur l'histoire de la justice pénale, et notamment celle du ministère public et de la cour d'assises. Ce livre a reçu, le 28 novembre, le prix Malesherbes, décerné tous les deux ans par un jury composé de Robert Badinter, Pierre Truche, Jean Hilaire, Jean-Denis Bredin, Jean Favier, Emmanuel Le Roy Ladurie, François Furet et Mireille Delmas-Marty (PUF, 788 p., 188 F).

VERS UN DROIT COMMUN DE L'HUMANITÉ, de Mireille Delmas-Marty
Où en est l'idée d'un « droit des droits » ? Dans ces entretiens avec Philippe Petit, la juriste Mireille Delmas-Marty revient sur l'histoire des droits de l'homme et trace les perspectives d'un droit commun de l'humanité liant la pluralité des traditions juridiques internationales et les principes du droit. Nécessité d'une harmonisation des procédures pénales à l'échelon international après le conflit, contrat d'union civile, droit des étrangers, problèmes posés par les biotechnologies, elle évoque avec rigueur et clarté, sans hésiter à faire appel à Klee, Boulez ou Ricœur, les questions fondamentales que soulève ce projet. Une synthèse éclairée et pédagogique à l'usage des néophytes (Textuel, coll. « Conversations pour demain », 126 p., 79 F).

HISTOIRE

PANORAMAS DU XIXe SIÈCLE, de Dolf Sternberg
Dolf Sternberg, né en 1907, fut journaliste à la *Frankfurter Zeitung* avant d'être radié des listes professionnelles de l'Etat nazi. A partir de 1945, associé à Karl Jaspers, Marie-Luise Kaschnitz et Alfred Weber, il publia la revue *Die Wandlung* ; en 1962, il obtint une chaire de professeur en sciences politiques à l'université de Heidelberg. Son étude sur le XIXe siècle s'attache à déchiffrer les pratiques d'une bourgeoisie aux prises avec les progrès technologiques, la physiologie des sens et la philosophie matérialiste. Le chapitre central est consacré à l'étude de la doctrine de l'évolution de Darwin. Le livre est divisé en séquences dont les seuls titres chassent déjà l'ennui que l'on pourrait redouter d'une telle étude : « La religion des larmes » ; « Retour du hasard » ; « Le monopole de la girafe » ; « La fenêtre gênante »... (Traduit de l'allemand par Jean-François Boutout, éd. Le Promeneur, 256 p., 160 F.)

HAFEZ EL ASSAD ET LE PARTI BAAS EN SYRIE, de Pierre Guingamp
Une somme destinée à éclairer un épisode marquant de l'histoire contemporaine de l'Orient voisin, en l'occurrence la dictature, *via* le Parti de la Renaissance (*Baas*) du militaire Hafez El Assad, minoritaire chiito-alaouite dans un pays majoritairement sunnite. Remontant aux origines lointaines du nationalisme panarabe, Pierre Guingamp explique, à l'aide de documents inédits et d'enquêtes *in situ*, comment la main de fer d'un clan supérieurement organisé a permis à un petit pays de devenir une puissance régionale discutant d'égal à égal avec les Etats-Unis ou la France et même les faisant plier (Co-éd. Harmattan-France et Harmattan-Québec, 400 p., 190 F).

Batailles rangées chez les freudiens

Suite de la page I

Conservateur et non conformiste, il défend, contre l'annafreudisme et le kleinisme, un « autre » freudisme, celui de sa jeunesse : un freudisme à l'ancienne, plus individualiste, moins institutionnel, qui va sombrer avec la guerre.

Les « grandes controverses » débutent en octobre 1942, soit trois ans après la mort de Freud, alors que les membres de la communauté psychanalytique réunis dans la BPS prennent conscience du changement qui s'opère en Europe. Puisque la guerre va accoucher d'un monde différent de celui qu'ils ont connu, il est indispensable, pensent-ils, de faire éclater les conflits théoriques et cliniques entre les groupes et les personnes.

C'est alors qu'émerge une autre tendance qui se définit comme un *middle group* (groupe du milieu). Elle réunit les grands cliniciens de la deuxième génération anglaise, qui ont alors entre trente et quarante ans (Donald Woods Winnicott, John Bowlby). Sans renier le freudisme classique ils acceptent les innovations kleiniennes, mais refusent de se plier à quelque dogme que ce soit. Dans leur combat contre les deux femmes (Anna et Melanie), ils sont soutenus par un ancien, James Strachey, analysé par Freud durant les années 20 et futur traducteur de son œuvre complète. Frère de l'écrivain Lytton Strachey, il est issu de la tradition littéraire du groupe de Bloomsbury. Esthète et lucide, il incarnera tout au long des controverses les vertus d'un juste milieu.

Mais un autre personnage se mêle à la bataille : John Rickman. Médecin militaire, théoricien des « petits groupes » et des communautés thérapeutiques, il est engagé dans le combat pour la réforme de la psychiatrie de guerre qui vise à réintégrer dans l'armée anglaise les délinquants, les marginaux, les névrosés. Analysé d'abord par Freud, puis par Melanie Klein, il évolue ensuite vers le *middle group*. Mais il s'oppose également à Glover, qui lui reproche d'abandonner la pureté psychanalytique au profit d'une psychologie sociale. Cette autre controverse met en scène elle aussi deux conceptions radicalement différentes de la psychanalyse : l'une réformiste et adaptative, l'autre rebelle et individualiste.

Ernest Jones, le père fondateur de l'école anglaise, membre du premier cercle freudien et futur historien du mouvement, contrôle la situation, tantôt en s'absentant des débats, tantôt en les conduisant avec patience et doigté. Partisan d'un compromis entre les différentes tendances, il est celui qui, contre Sigmund Freud, a favorisé dès 1924 la venue de Melanie Klein à Londres. Mais, proche d'Anna Freud, dont il a été amoureux autrefois, il incarne auprès d'elle la légitimité familiale, tout en cherchant à sauver la psychanalyse européenne, qui risque, avec la victoire des Alliés et le débarquement américain, d'être débordée par l'expansion des grands courants d'outre-Atlantique.

Pendant quatre ans, les controverses entre les « chefs » de la psychanalyse (compagnons ou héritiers critiques de Freud) déchirent la BPS en même temps que la guerre ravage l'Europe. Conscients d'avoir été sauvés du nazisme par leurs adversaires kleiniens, les partisans d'Anna Freud n'ignorent pas que sans eux, sans l'accueil qu'ils leur firent en Grande-Bretagne, ils auraient été exterminés. Quant aux kleiniens, ils savent qu'il ne saurait être question d'exclure de la BPS la fille de Freud trois ans après avoir sauvé son père et sa famille des griffes de la Gestapo.

La scission sera donc évitée, au prix de la démission de Glover (qui poursuivra sa carrière en solitaire), de l'émigration de Melitta Schmideberg aux États-Unis (qui s'occupera de délinquants) et de la démission d'Anna Freud du Training Comittee (comité de formation des analystes). Le groupe britannique s'organise alors autour de la reconnaissance officielle de trois tendances : les annafreudiens, les kleiniens, les indépendants (ancien *middle group*).

Avec le recul, ces « grandes controverses » apparaissent bien comme un moment fondateur pour l'histoire de la psychanalyse de la deuxième moitié du siècle. Vaincu, l'ancien freudisme viennois, subversif et intellectuel, se divisera partout dans le monde en une pluralité d'options scientifiques et sera traversé par des crises qui déboucheront sur des scissions.

Elisabeth Roudinesco

★ Signalons également : Agnès Oppenheim, *Kohut et la psychologie du self*. Comme Jacques Lacan, Donald Woods Winnicott ou Marie Langer, Heinz Kohut (1913-1981), psychanalyste américain d'origine viennoise, appartenait à la troisième génération psychanalytique mondiale. Aussi fut-il confronté comme eux à la sclérose des institutions psychanalytiques et à la nécessité de rénover le freudisme. C'est dans cette perspective qu'il devint un véritable chef d'école et le principal initiateur du courant de la *Self Psychology* (Psychologie du soi), fondé sur une nouvelle clinique des troubles narcissiques et des états-limites. Son œuvre est mal connue en France. Le mérite de ce livre qu'Agnès Oppenheim vient de lui consacrer est de l'exposer de façon remarquable et érudite (PUF, 300 p., 168 F).

L'esthétique de l'inhumain

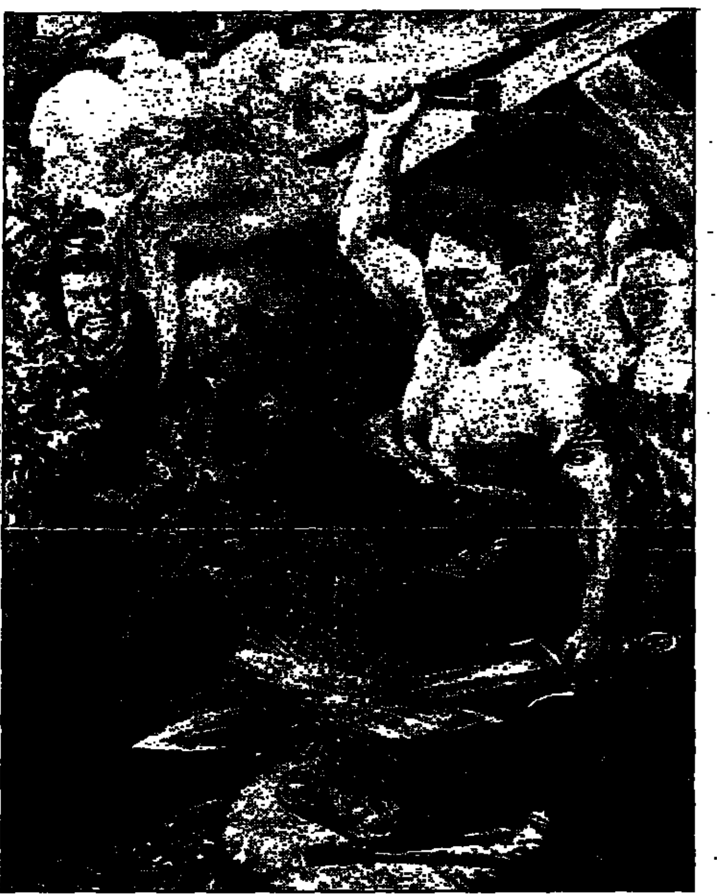
En étudiant œuvres et doctrine du IIIe Reich, Eric Michaud analyse le processus au terme duquel totalitarisme et beaux-arts font alliance, au nom de la race et du passé allemands

UN ART DE L'ÉTERNITÉ
L'image et le temps du national-socialisme
d'Eric Michaud.
Gallimard, 110 ill., 394 p., 190 F.

La proscription des Modernes, l'Entartete Kunst Aufstellung – Exposition de l'art dégénéré –, les édifices monumentaux du Reich millénaire, les portraits du Führer et les allégories officielles donnés en exemple : sur ces sujets, les publications ont été nombreuses depuis trois décennies, en Europe et aux Etats-Unis. Depuis qu'en 1966, à Berlin, Joseph Wulf a publié un premier recueil de l'art du IIIe Reich, expositions et essais ont proliféré. Brecker et Thorak, sculpteurs, Saliger et Padua, peintres : ces noms ont acquis la notoriété que l'Histoire accorde à ceux qui ont été exemplaires dans le méfait et l'aveuglement. Leurs œuvres ont été montrées à Paris comme à Londres. Les discours politiques et idéologiques, les mythes raciaux et guerriers dont elles illustrent les motifs majeurs ont été étudiés et réédités. En France, en 1983, le petit livre d'Adelin Guyot et Patrick Restellini intitulé *L'Art nazi* révélait ces toiles, ces bronzes, ces photographies, ces affiches qui glorifient le héros germanique, impavide sous le casque de fer. En 1991 a paru la traduction de *L'Art totalitaire*, d'Igor Golomstock, qui se fonde sur la comparaison des esthétiques fasciste, nazie, stalinienne et maoïste. Entre-temps, le sujet avait été popularisé et l'inventaire des productions artistiques hitlériennes continué.

L'ouvrage d'Eric Michaud se fonde sur ces recherches, auxquelles il ajoute un corpus de textes et d'archives photographiques. Son propos n'est cependant pas de décrire à nouveau une histoire désormais publique, ni d'énumérer de façon exhaustive les noms de ceux qui se compromirent alors et compromirent leurs arts. Plus analytique, il est de comprendre quelle place les considérations esthétiques ont occupée dans le dogme nazi, pourquoi elle fut si grande, quelle structure les organise. A l'interprétation habituelle, qui tient ces productions pour les instruments d'une propagande, l'auteur fait grief de sa simplicité, sinon de sa candeur. L'art nazi ne saurait passer pour épiphénomène et imagerie de circonstance : l'idéologie qui se formule dans *Mein Kampf* lui accorde une fonction d'une importance tout autre, non point pédagogique mais magique. Il n'instruit pas, il façonne. Il n'édifie pas, il métamorphose.

La différence n'est pas de degré. Pouvoir politique et création artistique s'exercent de façon identique. *« L'homme d'Etat doit laisser mûrir, comme l'artiste, ses propres pensées, et plus encore les forces créatrices de la nation »* – ces mots sont de Hitler. Le dictateur modèle sa matière première, les masses humaines, jusqu'à lui donner la forme qu'il a rêvée. L'art se définit alors comme la manifestation visible d'une *« communauté de visions »*, celle qui réunit le peuple, accomplit sa fusion spirituelle et détermine sa conduite. La vue de l'œuvre suscite l'*Erlebnis*, l'expérience vécue – émotionnelle, physique, charnelle – de l'appartenance à la communauté. L'*Erlebnis* relève de la révélation, au sens le plus religieux du mot. *« Le sens de la pratique national-socialiste des arts et le but des Grandes Expositions d'art allemand de Munich, c'est de conduire le peuple de façon immédiate à l'Erlebnis (...) pour le faire ainsi prendre part à cette volonté supérieure de la Communauté qui a pris une forme visible dans les œuvres de l'art »*, écrit en 1942 le théoricien Robert Scholz. Toute idée de singularité, tout ce qui trahirait les particularités de l'artiste apparaît comme intolérable impureté, parasites, salissure. Il convient que le peintre, comme le soldat, *« s'affranchit* [sse] *de l'action et du destin individuel »*.


PHOTO WÜRTTEMBERGISCHES LANDESMUSEUM, STUTTGART
Hitler transfiguré en Siegfried par L. Röppold (1933)

Cette esthétique des masses, dont Eric Michaud reconstitue la dialectique, a développé jusqu'à son terme sa logique, qui ressemble de près à une théologie où l'Allemagne serait le divin et le Führer le Christ. Epreuves, purification, élévation, communion : on connaît l'ordre du rituel. Rien ne lui manque : ni les liturgies nocturnes à grand spectacle et effets de foule, ni les autels privés pour la dévotion familiale, ni les prophètes, ni les martyrs, ni les saints, ni les cérémonies d'exorcisme, ni les légendes dorées.

La principale raconte le passé de l'art allemand. En s'appuyant sur des récits et des photographies, Michaud décrit avec minutie les défilés organisés pour les Jours de l'art allemand, dont le premier fut fêté à Munich le 15 octobre 1933. Maquettes monumentales promenées sur des chars, figurants en costumes moyenâgeux, licornes de bois peint se succèdent dans les rues dans l'ordre d'une généalogie idéale, de la Grèce antique au gothique rhénan, des sibylles aux filles-fleurs. Les clichés et les commentaires de la presse, si habitué soit-on à de tels documents, suscitent une sorte de stupeur. Ces carnavals, ces mascarades, ces déguisements de péplum, des milliers de spectacteurs les ont pris au sérieux. Il suffit de regarder leurs visages, leurs airs concentrés ou exaltés. Quels seraient les mots justes ? Hallucination collective ? Démence organisée ? Il y a là un phénomène littéralement incompréhensible.

Si adroites soient les analyses de Michaud, si abondante sa documentation, il est un point au-delà duquel il ne peut que décrire et non plus interpréter, ni expliquer. A plusieurs reprises, il observe lui-même combien simplistes, combien stupides furent les slogans du national-socialisme. Raisonnements rudimentaires, savoir lacunaire, mixte de magie blanche et de magie noire, incantations – tout cela pour orchestrer la régression vers l'origine. Heidegger, là-dessus, ne se distingue guère de Scholz, Rosenberg ou Willrich : *« L'art lui-même est, en son essence, une origine, et rien d'autre : un mode insigne d'accession de la vérité à l'être, c'est-à-dire à l'avènement, c'est-à-dire à l'Histoire. »* Faut-il le redire ? Chaque fois qu'une pensée se veut pensée de l'origine, chaque fois qu'elle entend remonter à un principe premier, la mécanique épuratrice et destructrice se déclenche.

Qu'elle se perde bientôt dans les aberrations les plus funestes n'a rien qui surprenne. De ces paroxysmes, le livre contient plusieurs exemples : de la falsification du passé rectifié afin qu'il ressemble au mythe jusqu'à la doctrine de la procréation artistiquement assistée. Il s'est en effet trouvé un peintre et théoricien, Wolfgang Willrich, protégé de Himmler, pour écrire un traité de *La Purification du temple de l'art* dans lequel l'art reçoit pour but suprême de convaincre hommes et femmes de donner naissance à des générations sur le modèle aryen parfait, celui que l'artiste doit représenter. L'image s'incarne. Image « dégénérée », elle suscite des monstres et des êtres tarés. Image allemande, elle suscite des héros. *« L'art du peintre ou du sculpteur peut transmettre directement au subconscient ce qui est à adorer ou non, avec une pénétration insistante »*, affirme Willrich. A l'inverse, toute conception de l'art pour l'art ne peut que se révéler *« typiquement juive et homosexuelle »*, donc haïssable.

Il convient donc que Saliger, Padua, Hempfing et Beutner donnent à voir des beautés nordiques qui soient à la fois idéales et tentatrices. Leurs toiles donneront envie aux Allemandes de devenir mères, et l'influence bénéfique de la peinture se fera sentir *in utero*. Perfectionnement et défense de la race seront de la sorte assurés – et le rôle fécondateur de l'art vérifié. Entre esthétique et eugénisme, l'alliance inhumaine est consommée.

Philippe Dagen

De la philosophie de l'art anglo-saxonne

Malgré une incertitude tenant à sa définition, l'esthétique suscite de nombreux développements. Méconnus en France, ceux de la sphère anglo-américaine commencent à être étudiés

L'ART À L'ÉPREUVE DU CONCEPT
de Danielle Lories.
Ed. De Boeck Université,
172 p., 100 F.

LA PHILOSOPHIE DE L'ART DE NELSON GOODMAN
de Jacques Morizot.
Ed. Jacqueline Chambon,
256 p., 145 F.

L'ART EN THÉORIE ET L'ART EN ACTION
(Of Mind and Other Matters)
de Nelson Goodman.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean-Pierre Cometti
et Roger Pouivet,
Ed. de l'Eclat, 160 p., 80 F.

Qu'est-ce que l'esthétique ? Une « branche » de la philosophie, une discipline distincte de la critique et de l'histoire de l'art : tout le monde s'accorde là-dessus. L'objet propre de cette discipline reste cependant difficile à cerner. Doit-elle s'interroger sur les critères du jugement de goût, comme le croyait Kant, ou bien sur le contenu conceptuel des œuvres d'art, comme le voulait Hegel ? Le débat n'est pas clos. Et l'on n'a sans doute pas fini d'épuiser les richesses de la troisième Critique kantienne, ni celles du *Cours d'esthétique* de Hegel – dont une traduction nouvelle, due à Jean-Pierre Lefebvre et Veronika von Schenck, est actuellement en cours de publication chez Aubier (1).

En dépit de cette incertitude pesant sur sa définition, l'esthétique n'a cessé, tout au long du XXe siècle, de s'enrichir de développements nouveaux. Ceux qui ont affecté le champ de la philosophie allemande (de Lukacs et Benjamin à Gadamer et Adorno) sont bien connus du public francophone. Ceux qui se sont produits dans l'espace anglo-américain le sont en revanche beaucoup moins. Malgré les traductions récentes des principaux ouvrages de Nelson Goodman, Arthur Danto, Richard Wollheim, Richard Shusterman, et l'existence d'un excellent recueil d'articles, *Philosophie analytique et esthétique* (2), dû à Danielle Lories, l'esthétique analytique demeure, chez nous, une terre peu explorée.

Et pour cause : qu'elle se réclame du « second » Wittgenstein (celui des *Investigations*) ou du positivisme logique, cette esthétique refuse le pathos, ignore superbement la question des « valeurs » et aborde les œuvres sans préjugés religieux. C'en est assez pour la rendre suspecte. Le lecteur qui, malgré tout, voudrait en savoir plus, devra consulter *L'Art à l'épreuve du concept* – dernier livre de Danielle Lories, et très solide introduction aux principaux débats qui, depuis cinquante ans, n'ont cessé d'agiter la philosophie de l'art de langue anglaise.

Il y découvrira des auteurs injustement négligés en France, comme Monroe Beardsley, George Dickie, Joseph Margolis ou Morris Weitz (dont l'article sur « Le rôle de la théorie en esthétique » a joué, depuis sa parution en 1956, un rôle central dans ce mouvement). Il constatera, par la même occasion, que le simple fait de clarifier le sens des mots les plus usuels peut ouvrir à la pensée des chemins inédits. Comment réfléchir sur l'art, par exemple, si l'on ne commence pas par formuler avec précision les critères au nom desquels une production quelconque du *« faire »* humain peut être qualifiée d'*« œuvre »* ?

VOIE « MATÉRIALISTE »

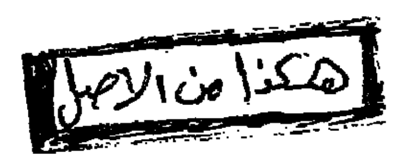
Ni la réponse wittgensteinienne de Weitz (l'art est un jeu de langage), ni celle, plus sociologique, de Dixie (relève de l'art ce que la communauté des « professionnels » reconnaît pour tel, dans un contexte historique donné), ne sont pleinement satisfaisantes. Mais toutes deux ont le mérite de replacer le processus de création au sein de l'ensemble des activités sociales (au lieu de le sacraliser), et d'en rendre la compréhension accessible à l'intelligence ordinaire (au lieu de la réserver à une « élite »). Parti pris qu'on ne peut qu'approuver si l'on désire voir l'esthétique s'arracher au galimatias pseudo-théologique dans lequel elle baigne encore trop souvent.

L'Américain Nelson Goodman (né en 1906) reste celui qui est allé le plus loin dans cette voie « matérialiste ». Trop loin, peut-être, au gré de Danielle Lories, qui ne lui accorde que quelques pages. Mais un autre chercheur, Jacques Morizot, vient de lui consacrer un remarquable ouvrage – qui s'impose donc comme le complément nécessaire du précédent. Adepte d'un empirisme et d'un nominalisme rigoureux, convaincu qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre les productions symboliques de l'art et celles de la science, Goodman soumet les unes et les autres aux mêmes procédures « décapantes » d'analyse et de classification. Sa position radicale, sur ce point, a fréquemment été critiquée – y compris aux Etats-Unis où se développe depuis quelques années une esthétique « post-analytique », d'inspiration pragmatiste. Mais son œuvre n'en demeure pas moins une référence incontournable : impossible de la rejeter sans prendre d'abord la peine de l'examiner en détail.

A ses nombreux critiques, Goodman répond d'ailleurs avec habileté dans les deux premiers chapitres de *Of Mind and Other Matters* (1984), qui viennent d'être traduits sous le titre : *L'Art en théorie et en action*. Amusant et mordant, ce dernier texte ne s'adresse pas seulement aux philosophes de métier. On ne saurait trop en conseiller la lecture, également, à tous ceux qu'intéressent les questions pratiques relevant de la muséographie et de l'éducation artistique.

Christian Delacampagne

(1) Deux des trois volumes annoncés sont déjà parus
(2) Méridiens-Klincksieck, 1988



« Le Monde », une entreprise presque comme les autres

Par sa naissance, sa structure et son objet, le quotidien de la rue Claude-Bernard est une société originale à plus d'un titre. A travers le spectre économique, Patrick Eveno en retrace l'histoire

LE MONDE, 1944-1995
Histoire d'une entreprise de presse,
Patrick Eveno.
Le Monde Editions,
coll. « Mémoire d'entreprises »,
540 p., 160 F.

Le Monde n'est peut-être pas une entreprise comme les autres, il n'en est pas moins une entreprise. C'est fort de ce postulat que l'historien Patrick Eveno s'est plongé – avec l'accord des directions successives du journal – dans les archives de la SARL *Le Monde*. Spécialisé en économie d'entreprises, il en a ramené une thèse passionnante, rendue accessible aujourd'hui avec sa publication. Si de nombreux livres ont jalonné la « riche » histoire du journal, celui de M. Eveno est le premier qui soit consacré à son économie. Les thèses de l'auteur, bienveillant à l'égard de son objet, n'épargnent pourtant rien ni personne.

Le Monde est certes une entreprise particulière – et ses « fabricants », les rédacteurs, les ouvriers du Livre tout autant que les administratifs, aiment à le croire. Elle l'est du fait des conditions de sa naissance, à la Libération. Elle l'est par son activité, *« une aventure intellectuelle »*, la production d'*« un journal original et indépendant »*. C'est une entreprise de presse. Elle connaît, à ce titre, des conditions d'exploitation bien spécifiques : elle ne maîtrise ni sa distribution, ni certains de ses approvisionnements, ni certains de ses coûts. Elle est originale enfin, et ce pendant de longues années, par ses statuts : dotée de structures participatives complexes, elle n'a pas de capital, mais des associés longtemps désargentés.

L'histoire que retrace pourtant Patrick Eveno rappelle, à bien des égards, celle de nombreuses entreprises françaises nées au lendemain de la seconde guerre mondiale. Des entreprises sans capital : *Le Monde* n'est pas, en France, une exception !

L'auteur repère dans la vie du journal trois grandes périodes : la fondation (1944-1958), l'expansion (1958-1976) et les crises (1976-1994). C'est aussi un peu l'histoire de l'économie française avec la reconstruction, la croissance des « trente glorieuses » et, depuis 1973, la crise. Pour l'entreprise, cette segmentation renvoie finalement à une vision très connue des manuels de management, celle du cycle de vie des produits. Malgré sa noblesse, *Le Monde*, ce produit de l'esprit, n'y a pas échappé. Pendant une première phase, l'entreprise, encore balbutiante, se crée autour du lancement d'un produit nouveau : c'est l'enfance, la fondation.

Les « unes » du *Monde*

Le Monde change, et pourtant il reste toujours un peu le même – avec ou sans majuscule. Tel est le sentiment qui se dégage du voyage qu'offrent les deux cent quarante-quatre « unes » du *Monde* réunies par Jean-Claude Simoën. Un voyage qui conduit du pacte franco-soviétique (19 décembre 1944) au limogeage de Lebed à Moscou (19 octobre 1996). Entre les deux, des événements qui font l'histoire : la paix, les découvertes et les « nécros ». Le journal change aussi. Avec le temps, la présentation de la « une » se fait plus claire. Mais *Le Monde* reste le même (*La « Une » – Le Monde 1944-1996*, préface d'André Fontaine, Plon, 1996, 159 F).

Le journal ayant acquis son indépendance et sa notoriété, il s'est ensuite développé : c'est l'adolescence, l'expansion. Patrick Eveno rappelle comment, pendant ces années fastes (1958-1976), l'entreprise grossit, à vive allure. Un schéma au demeurant fort classique. Tout augmente : la pagination, la publicité, les embauches, l'administration, etc. Le journal atteint enfin sa maturité, et là, comme souvent dans le monde de l'entreprise commerciale banale, commence un temps plus difficile, celui des crises.

L'histoire racontée par Patrick Eveno montre ensuite que *Le Monde* ne se développe sainement que lorsque l'entreprise a, à sa tête, un véritable chef d'entreprise. C'est le cas en particulier dans la première période du Monde, avec Hubert Beuve-Méry. Reconnu surtout comme *« un moraliste et un pédagogue »*, il s'y révèle en réalité tout autant comme *« un véritable organisateur et un gestionnaire avisé »*. Le portrait qu'Eveno trace du fondateur du journal, le « patron », en aurait fait aujourd'hui, à l'évidence, un « manager de l'année » !

Animé d'une haute idée du journal qu'il voulait faire, Beuve-Méry accorde une grande importance à la gestion de l'aventure. Le mépris, affiché ou réel, qu'il manifeste pour l'argent, qui corrompt les hommes, y compris les meilleurs, ne l'empêche pas d'être convaincu qu'il faut s'occuper des conditions économiques de la création et du développement du journal. L'indépendance passe, à ses yeux, par le profit. *« Pingre »* – comme tous les patrons d'après-guerre –, il se soucie constamment de « serrer les boulons ».

Il n'a aucun état d'âme à l'égard des recettes que procure la publicité. *« Par bonheur, il y a la publicité, l'indispensable, la bienfaisante publicité... »*, répète-t-il à l'envi. Il n'en a pas plus à l'égard de la Bourse. Ayant érigé le pessimisme en mode de gestion – *« Ça ne durera pas trois mois »* –, il épargne et accumule une confortable marge commerciale en laissant croire constamment que l'entreprise est au bord de la faillite. Il placera ces économies à la Bourse, ce qui permettra, le moment venu, d'investir – avec l'achat d'immeubles et d'équipements.

L'entreprise connaîtra en revanche de graves difficultés lorsqu'elle n'aura plus à sa tête un véritable patron. Il n'y a là rien non plus de très original. Patrick Eveno suggère cependant que les structures participatives mises en place par Beuve-Méry dès 1951 ont largement contribué, à partir du début des années 70, à la crise de l'entreprise, une crise à la fois rédactionnelle, industrielle et managériale. Evoquant *« la montée en puissance du « soviet » de la rue des Italiens »*, Patrick Eveno estime que *« la création de la Société des rédacteurs du Monde – et son entrée dans le capital de la Sarl – prépare le déroulement des crises suivantes »*.

Pour l'historien, les difficultés, récurrentes, de l'entreprise sont ainsi largement dues à une constante confusion des rôles de la rédaction : elle est à la fois actionnaire principal, groupe salarial important, producteur de la matière première du journal et gardienne de son indépendance politique et financière. Un autre élément explique les crises successives : celles-ci s'exacerbent lorsque *« l'impératif industriel l'emporte sur l'impératif éditorial »*, lorsque, comme entre 1970 et 1994, *« le projet rédactionnel cède progressivement la place à la gestion d'un projet industriel et commercial »*.

Quand l'objectif est d'abord de *« devenir imprimeur »*, de *« constituer un groupe de presse »* ou de *« rétablir les comptes »*, l'entreprise se démobilise. Ce n'est pas, là non plus, somme toute, une spécificité du *Monde*. Une entreprise ne réussit que si son produit répond à une demande – c'est le projet éditorial – et si elle sait s'organiser pour la satisfaire – c'est l'adéquation du projet industriel au projet éditorial. Décortiquée par Patrick Eveno, l'histoire du Monde n'est donc pas à recommander aux seuls salariés et lecteurs du *Monde* mais à l'ensemble des élèves des écoles de gestion. Elle est, à sa manière, un joli cas d'école.

Erik Izraelewicz

★ **Cet ouvrage a obtenu le Prix Fondation Crédit lyonnais 1996 pour *l'histoire d'entreprise*.**

Les lettres noires du KGB

Vitali Chentalinski poursuit ses révélations sur les archives littéraires de la police politique

LES SURPRISES DE LA LOUBIANKA
Nouvelles découvertes dans les archives littéraires du KGB
de Vitali Chentalinski.
Traduit du russe par Galia Ackerman
et Pierre Lorrain,
Robert Lafont, 362 p., 149F.

L'archive, depuis une dizaine d'années, a pris dans bien des domaines, et notamment dans celui de la littérature, une importance centrale, voire initiatique. Rien n'est en tout cas plus utile, pour celui qui veut pénétrer l'univers de la littérature russe d'après 1917, que de se plonger à la suite de Vitali Chentalinski, dans les vexations, le harcèlement imposés à des écrivains « déviants » par les diverses polices politiques du régime soviétique, Tcheka, Guépéou et autre NKVD. De ces souffrances, les fonds de la Loubianka, la tristement célèbre prison de Moscou, résonnent encore.

Les Surprises de la Loubianka appartiennent au genre des *« Russian ramblings »* (divagations russes). L'auteur y entremêle travail historique et réflexions personnelles, politiques ou morales. Ce type d'écriture dans laquelle le romancier-historien, sans concession dès lors qu'il est question de la vérité, ne s'efface jamais complètement, sécrète une chaleur propre, que n'ont pas d'ordinaire les livres d'histoire. Surtout quand les personnages en jeu sont, eux aussi, des romanciers, des philosophes et des poètes, comme Vitali Chentalinski lui-même, aujourd'hui président de la commission fédérale pour l'héritage des écrivains victimes de la répression, et dont les trouvailles dans les archives du KGB ont donné lieu, il y a trois ans, à un premier bilan-ouvrage (*La Parole ressuscitée*, voir *Le Monde* du 11 novembre 1993).

Dans cette seconde et extraordinaire moisson de découvertes, Vitali Chentalinski s'étend plus volontiers sur la période léniniste, celle qui suit immédiatement la guerre civile, achevée au début des années 20. Une période qu'on a voulu exonérer longtemps de la terreur qui régnera plus tard sous Staline, et que la relative ouverture économique de la NEP (Nouvelle Politique économique, 1921-1928) a pu faire apparaître comme plus « libérale ».

Au travers des destins de la « maison Tolstoï », de l'exil forcé auquel la Tcheka contraignit à cette époque le philosophe Berdiaïev et la plupart des *« débris de l'époque d'argent »*, restes de l'exceptionnelle vague littéraire et philosophique de la Russie du début de ce siècle, à travers les persécutions tatillonnes que les autorités firent subir à Mikhaïl Boulgakov, l'auteur du *Maître et Marguerite* – dont il était déjà question dans *La Parole ressuscitée* –, on s'aperçoit que détente économique et liberté intellectuelle ne vont pas forcément de pair. Surtout s'agissant de « coupables » dont le seul tort consiste parfois à s'être retrouvés dans les territoires un temps occupés par les Blancs, ou à avoir naïvement voulu conserver avec l'idéologie soviétique une certaine distance.

Bien de ces « surprises » en disent long sur l'état de l'Union soviétique en ces années d'installation du pouvoir communiste. Depuis l'incroyable séquestration de quelques heures du maître du pays, Lénine, le 6 janvier 1919, par des brigands opérant en plein Moscou, jusqu'aux faveurs dont a pu jouir en prison Boris Savinkov, organisateur d'une guerre de partisans contre les bolcheviks, qui vivra le parfait amour avec sa secrétaire dans une cellule de la Loubianka, pour prix de son « retournement ». Univers sordide, où le mari et la fille de la poètesse Marina Tsvetaïeva, espions au service du NKVD, se retrouvent eux-mêmes broyés, partageant eux aussi le terrible sort de l'intelligentsia.

Nicolas Weill

L'EDITION FRANÇAISE

● **Collections d'ailleurs.** Les Editions du Pacifique, qui ont la particularité de partager leur siège d'activité entre Paris et Singapour, lancent une nouvelle collection, « Carnets ». Destinée à faire revivre les grands textes de la littérature « voyageuse », elle comprend une réédition de *Malaisie*, d'Henri Fauconnier (Prix Goncourt 1930), enrichie de gravures de son frère Charles, de photographies, de correspondances de l'auteur et d'une sélection de la critique en 1930 (77, rue du Cherche-Midi 75006 Paris, tél : 01-45-49-25-50, distribution Vilo). Aux éditions marocaines Eddif, une collection intitulée « Bibliothèque arabo-berbère » a été créée par notre collaborateur Jean-Pierre Péroncel-Hugoz. Elle s'ouvre sur des textes introuvables ou oubliés. Premières rééditions : *La Tradition chevaleresque des Arabes* de Wacyf Boutros-Ghali et *L'Age d'or de l'Islam* de l'orientaliste iranien Aly Mazaheri (71, avenue des Forces-Armées-Royales, 21000 Casablanca. Tél. : 212-2-44-23-75/76).

● **Prix littéraires.** Le prix Nadar a été décerné à l'ouvrage *Les Trois Grandes Egyptiennes, les pyramides de Giseh à travers l'histoire de la photographie*, sous la direction artistique d'Alain Hooghe (Marval) ; les Grands Prix d'histoire Chateaubriand-La Vallée-aux-Loups à Simone Bertière pour *Les Reines de France au temps des Bourbons. Les deux régentes* (Fallois) et à Gérard de Senneville pour *Maxime Du Camp : un spectacteur engagé au XIXe siècle* (Stock) ; les Grands Prix de l'Imaginaire ont récompensé, entre autres, Jean-Marc Ligny pour *Inner City* (J'ai lu) et Stephen King pour *Pages noires* (Le Rocher).

RECTIFICATIFS

● Les éditions Fayard nous demandent de préciser qu'elles sont seules titulaires de l'ensemble des droits d'exploitation en langue française de l'œuvre poétique du Prix Nobel Wislawa Szymborska et que la seule traduction autorisée est celle de Piotr Kaminski. Les précédentes éditions effectuées sans autorisation, que nous mentionnions dans « Le Monde des livres » du 29 novembre, ont été retirées de la vente.

● Une « coquille » qui s'est glissée dans l'article consacré au colloque sur les archives de la Shoah dans la dernière page du même numéro, nous a fait écrire *« Molotov, le ministre soviétique des affaires étrangères, faisant en 1994 systématiquement remplacer le mot "juif" par celui de "citoyen soviétique" »*. La date correcte est évidemment 1944 (février).

● Le livre de Paul Auster *Hand to Mouth*, dont il était fait mention dans ce numéro, a été publié en octobre dernier par Actes Sud sous le titre *Le Diable par la queue*.

Un polar peut en cacher un autre

Un amateur de curiosités entraîne ses lecteurs-visiteurs pour une aventure à multiples facettes sur le réseau Internet

Il fallait bien que cela arrive, voilà que l'on trouve sur Internet, et en français, une sorte de roman, que l'on pourrait classer si on voulait lui donner un genre, parmi les policiers. Il comporte en effet tous les ingrédients d'usage : avant tout, un héros aventureux et sympathique, une famille assez bizarre, d'étranges animaux, quelques meurtres, un tableau volé, des bagarres affligeantes et des personnages secondaires et non des moindres. Le tout agrémenté d'une joyeuse quantité de contrepèteries et surtout de superbes images, ce qui est normal car si l'auteur, Hervé Balan, est romancier d'occasion, il est peintre de profession, après avoir été longtemps enseignant d'histoire de l'art et d'arts plastiques.

Il a donc été particulièrement séduit par cette obligation quasi poétique qu'il s'est imposée, de jouer avec la couleur, la typographie, les oeuvres d'art, de façon à ce que cela compose un tout, peinture et mots mêlés. Il avoue que son comportement de lecteur découle principalement de son amour du visuel, qu'il aime s'arrêter en cours de route, pour savourer, réfléchir, et qu'il a donc cherché à concevoir son roman de façon à ce qu'il *« donne à voir »*. En revanche, l'informatique en soi ne le séduit pas, il *« n'aime pas ces bécanes »*. Au début, il s'est fait aider par un spécialiste car il ne savait pas encore monter ses pages, et puis petit à petit, il l'a fait lui-même : *« Je suis tatillon, mais je ne suis pas un technicien. Par conséquent, j'agis en tant qu'artiste, je « mal fais » mais jusqu'à la perfection et de façon volontaire. »*

On peut s'étonner de ce que le roman ne comporte pas, du moins pas encore : une belle jeune fille, par exemple. Il suffit sans doute d'un peu de patience, on n'en est qu'au tout début et elle attend son heure, forcément. En revanche, le plus amusant, c'est ce qu'il comporte en plus : des « liens hypertexte » et des « menus déroulants ». Ah, le bougre ! Voilà de quoi rendre perplexe le néophyte et éveiller l'intérêt de l'internaute moyen. Car c'est cela qui change tout, toutes les règles d'écriture et de lecture. C'est cela qui donne à un texte qui n'est qu'une toile de fond, une toge prétexte, une base de lancement, toute une fantaisie joyeuse, tout un faisceau de possibilités créatives et ludiques comme on n'en avait pas encore imaginées ou exploitées.

PROMENADE SUR LE WEB

Hervé Balan aime les *Cent mille milliards de poèmes* et *La Vie mode d'emploi*, et effectivement on se prend à rêver de ce qu'auraient fait avec les moyens de ce bord, Raymond Queneau et Georges Perec. Mais ce que l'on a déjà n'est pas si mal. D'abord, au fur et à mesure de l'action, le lecteur est au sens propre comme au figuré totalement « dérouté » par ces fameux « liens hypertexte » disséminés dans le récit et dans la trame de la toile et qui consistent à amener le lecteur sur un site, quelque part sur le Web où il va se retrouver en train de lire des poèmes (1), de visiter une galerie de peinture à San Francisco ou de compulser un catalogue de lingerie aguicheuse par correspondance... On ne peut pas savoir par avance où va conduire tel ou tel « double clic », ces « Sésame, ouvre-toi » qui servent d'accès aux pages d'accueil des uns et des autres. Au lecteur de se laisser guider par sa curiosité ou de dédaigner ces chemins de traverse. Tout est possible, tout est ouvert, et tout se ferme, d'une pression de doigts. Avec des limites toutefois, explique Hervé Balan *« chacun peut se rendre compte à la fois des possibilités qu'offre le réseau Internet mais aussi de ses faiblesses, on est forcément tributaire de ce qui existe et il faut « faire avec », on n'y trouve que ce que quelqu'un d'autre y a mis. En revanche, si je poursuis l'expérience sur CD-ROM, je pourrai y mettre tout ce dont j'aurai envie »*. Il faut bien reconnaître qu'il n'existe pas énormement de sites francophones, que beaucoup sont désaffectés et restent accrochés dans la toile comme des mouches mortes, que d'autres sont purement commerciaux ou affligeants de banalité et que bien entendu tout cela fait perdre beaucoup de temps pour un résultat finalement parfois frustrant.

Toutefois, on peut se dire aussi que si chacune de ces incursions retarde d'autant le cours du récit, le fil en aiguille traditionnel, cela permet de casser les habitudes, de se promener, de s'égarer, de lire ou de regarder des choses inattendues. C'est à peu près la même chose que de tomber dans les pages d'une encyclopédie et de butiner d'entrée en entrée en oubliant ce qu'on était venu chercher de prime abord. On ne sait plus du tout où on en est, on se prête au jeu, on se laisse entraîner, ce qui peut avoir son charme. D'autant que le choix des sites effectué par l'auteur témoigne d'un vrai sens du gag. Il s'est visiblement délecté à semer fausses pistes, embrouilles et vraies surprises. Et puis rien n'oblige à s'y attarder. Le lecteur a son rôle à jouer, même s'il est dépendant des suggestions du créateur. Or on a forcément envie à un moment ou à un autre de lui renvoyer la monnaie de ses pièces.

L'auteur, *Deus ex machina* s'il en fut depuis sa petite machine infernale, tend les premières perches, il a inclus ce que l'on appelle des « menus déroulants » qui permettent au lecteur de transformer les phrases existantes à partir de mots mis à sa disposition et sur lesquels il clique d'un petit mouvement du museau de sa souris. Cela ouvre d'autres sortes de perspectives sur un principe du type « Thème et variations ». Par exemple, au lieu de *« les femmes tournaient comme des mouches autour du SAMU »*, on peut remplacer *« mouches »* par *« des folles »* ou par *« des mouches folles »* ou encore par *« des vaches folles »*. On peut également remplacer *« du SAMU »* par *« du pot »*, *« du commissaire »*, *« des flics »*, ou *« des mouches »*. Rien de très littéraire, peut-être ? De quoi agacer les informaticiens étriqués, les véritables amateurs de littérature, les professeurs émérites, les scientifiques diplômés, les fabricants de jouets, les meneurs de jeux et toutes les âmes inquiètes et pusillanimes qui se sentent menacés d'un « Apocalypse Now » à coup de pornographie et de consommation de substances illicites. En ce cas précis, on ne risque rien, pas même la plus légère ivresse. Il est bien évident toutefois que tout abus de ce procédé pourrait causer une grande lassitude. Heureusement, les épisodes sont courts, le temps d'une promenade de santé. Le premier chapitre avance à pas de feuilleton, une livraison tous les quinze jours, et après la fin de ce premier chant, pourrait-on dire à l'antique, les lecteurs-visiteurs seront amenés à collaborer à l'élaboration de la suite. Toutes les propositions seront donc bienvenues. Et en avant pour de nouvelles aventure techniques, virtuelles ou imaginaires.

Martine Silber

(1) En effet, les *Cent mille milliards de poèmes* sont sur le site Oulipo à Genève.

★ Pour trouver Noir Canal :http://www.mygale.org/04/bozar ou http://www.mygale.org/04/bozar/noircanal.html. On arrive alors dans Art Annuaire Web. Noir Canal est hébergé par le centre Pierre-Schaeffer de Montbéliard et par Mygale, un site qui appartient à Paris-VIII - Saint-Denis.

Passage en revues

Le prix Universalis vient de décerner son prix à la revue *Po&sie*, fondée en 1977, publiée aux éditions Belin et dirigée par Michel Deguy. C'est une bonne et heureuse initiative qui contribue à rendre un peu plus visible une remarquable publication, à la fois sérieuse et vivante, qui ne fait pas de la poésie une vague religion soustraite à toute nécessité de penser. Les revues de littérature ou de poésie sont nombreuses, et parfois de grande qualité. Parmi celles-ci, signalons-en trois qui méritent écho.

Créée en 1988 par Laurent Fassin, la revue *Légendes* se veut attentive à son temps, à ses dérives et ses menaces, autant qu'à la littérature. En fait, elle ne sépare pas ces deux intérêts, qui trouvent leur espace commun dans la notion de résistance spirituelle et intellectuelle. Dans le cinquième cahier, outre des textes de Jean-Baptiste Niel, Cyrille Fleischman et Dominique Le Buhan – qui traduit également quelques très beaux poèmes de Stefan George –, signalons une nouvelle saisissante de l'écrivain polonais Gustaw Herling autour du conflit bosniaque (*Légendes*, BP 37, 95222 Herblay Cedex, 95 F.)

Nioques (ainsi nommé en référence à Francis Ponge) entame une deuxième vie avec un onzième numéro et un changement d'éditeur. Créée et dirigée par Jean-Marie Gleize, poète et théoricien conséquent de la poésie moderne, cette revue ne craint pas de défendre les formes les plus contemporaines du poème. En préface à des textes de Giles Weinzaepflen, Joseph Guglielmi, Véronique Pittolo... ces lignes de Gleize : *« La diversité des acceptions de ce mot et le vague des déclamations de rhétorique où elle se mêle ont jeté beaucoup d'incertitude sur la nature de la poésie, son origine, son objet, ses conditions, sa place parmi les autres arts. »* (*Nioques*, éd. Al Dante, 10, place Jean-Jaurès, 13002 Marseille, 100 F.)

Enfin, la prestigieuse *Revue des belles-lettres*, qui est installée à Genève, publie un superbe et indispensable cahier spécial sur le grand poète russe Anna Akhmatova, avec des nombreux inédits et un poème de Joseph Brodsky qui rend hommage à l'auteur de *Requiem*, pour avoir *« doté de parole un monde sourd-muet »* (*RBL*, éd. M + H, Roseraie, 78, CH-1205 Genève).

P. K.

A L'ETRANGER

Des poèmes inédits d'Auden

En faisant des recherches dans les effets personnels d'un jeune capitaine anglais des Brigades internationales en Espagne, nommé Thomas Wintringham, dont il voulait écrire la biographie, l'attention d'Adam Sisman fut attirée par un cahier d'exercices, banal en apparence. Sur la couverture, un titre : *A Third Garland of Poesy* (« Troisième Guirlande de poésie »), suivi de quelques mots : *« written by W. H. Auden »* et, à l'intérieur, quelque vingt poèmes manuscrits. Bien entendu, Adam Sisman laissa immédiatement tout tomber pour se consacrer à sa découverte, même sa première réaction fut sceptique. Mais des deux côtés de l'Atlantique, les experts semblent dire qu'il s'agit là d'une véritable découverte. Toutefois, de nombreuses questions restent posées. Ces poèmes composés en 1923 sont-ils authentiques, que sont devenus les autres cahiers (*A « Third » Garland* semble dire qu'il y en aurait eu une première et une deuxième) ? Comment celui-ci a-t-il atterri dans les affaires de Wintringham, un révolutionnaire de gauche qui avait fait de la prison en 1925, aidé à construire le parti communiste anglais et donc lutté contre Franco avant de rentrer en Angleterre ? Il aurait pu rencontrer Auden lorsque celui-ci fut conducteur d'ambulance en Espagne, en 1937, ou au collège de Norfolk, Gresham's, dont ils furent tous deux élèves. Wintingham avait neuf ans de plus que le jeune poète. Il était devenu journaliste, et Auden aurait pu lui demander conseil... Le cahier devrait rejoindre les autres manuscrits d'Auden à l'université d'Oxford. Mais il n'y a plus de biographe pour écrire la vie de Thomas Wintringham pour le moment.

● **LONDRES : FAREWELL TO THE ROUND ROOM**

La belle salle de lecture ronde du British Museum va se transformer en centre d'information, en dépit de réactions violentes et passionnées, provenant en particulier d'universités britanniques ou étrangères. Sous son fameux dôme de plus de 40 mètres de haut, The Round Reading Room était une institution vénérée ; Karl Marx y a rédigé *Le Capital*, W.B. Yeats, Charles Dickens et Virginia Woolf l'ont fréquentée assidûment. Les tables de lecture rangées comme des rayons de bicyclette vont être remplacées par des ordinateurs, la salle sera coupée en deux par une paroi de verre. Cette opération s'explique en grande partie par le fait que la British Library quitte le British Museum pour de nouveaux locaux à St Pancras et que tout cela entre dans le cadre de la restauration du musée, entreprise sous la direction de Sir Norman Forster.

● **ESPAGNE : LE PRIX NATIONAL DES LETTRES À BUERO VALLEJO**

Le dramaturge espagnol Antonio Buero Vallejo, âgé de 80 ans et considéré comme l'un des plus influents et des plus importants de l'Espagne actuelle, a reçu le premio Nacional de las Letras. C'est la première fois que cette récompense, créée en 1984 et dotée de 5 millions de pesetas (environ 200 000 francs), est attribuée pour des oeuvres théatrâles. Condamné à mort pendant la guerre civile, il avait vu sa peine commuée en peine de prison et fut libéré en 1946. Il est membre de l'Académie royale depuis 1972.

AGENDA

● **LES 6 ET 7 DÉCEMBRE. BARRÈS. A Lille**, l'université catholique organise un colloque de littérature intitulé « Ego scriptor, Maurice Barrès et l'écriture de soi », sous la présidence d'honneur de Marc Fumaroli (60, bd Vauban, BP 109, 59016 Lille Cedex, tél. : 03-20-13-40-50).

LES 7, 8, 14, 15 ET 16 DÉCEMBRE. LEVINAS. A Paris, le Collège international de philosophie rend hommage au philosophe à la Sorbonne les 7 et 8 décembre (à partir de 9 heures, 17, rue de la Sorbonne 75005, tél. : 01-44-41-46-80). De même, le XXXVIe Colloque des intellectuels juifs de langue française, qui se tiendra du 14 au 16 décembre, aura pour thème « Difficile Justice, sur les traces d'Emmanuel Levinas » (6, rue Albert Lapparent, 75007, rens. :01-43-59-94-63).

● **LE 7 DÉCEMBRE. PÉGUY. A Paris**, l'Amitié Charles Péguy organise une journée intitulée « Péguy et Bergson en dialogue » de 10heures à 16heures (salle du jardin, 39, rue notre-Dame-des-Champs, 75006).

● **LES 7 ET 8 DÉCEMBRE. NUREMBERG. A Paris**, colloque sur le thème « Le procès des médecins à Nuremberg », organisé par le Centre de documentation juive contemporaine (UNESCO, salle 1, 125, avenue de Suffren, 75007, tél. : 01-42-77-44-72).

● **LES 10 ET 11 DÉCEMBRE. VERLAINE. A Turin**, colloque « Verlaine aujourd'hui », organisé par le département des sciences du langage et de littérature moderne comparée et le centre culturel français de Turin (rens. : 00-39-11-562-29-83).

● **LE 11 DÉCEMBRE. ANTELME. A Tours**, à l'occasion de la sortie d'un volume d'hommage consacré à Robert Antelme (Gallimard, « Le Monde des livres » du 15 novembre), la librairie Le Livre organise une rencontre sur l'auteur de *L'Espèce humaine*, avec la participation de Daniel Dobbels, Francis Marmande, Claude Rabant à 19 h 30 (47, rue Serge-Leclerc, 37000, tél. :02-47-66-35-52).

● **LES 12, 13 et 14 DÉCEMBRE. HOLDER. A Caen**, l'auteur de *La Belle Jardinière* est l'invité des Rencontres pour lire (Auditorium du musée des beaux-arts, le Château).

● **LES 13 ET 14 DÉCEMBRE. PSYCHANALYSE. A Paris**, l'université Paris-VII Denis-Diderot organise un colloque intitulé « Clinique et symptôme » (amphithéâtre 24, 2, place Jussieu, 75005).